



Faculté de médecine et des sciences de la santé

Annuaire 2008-2009

(L'annuaire de la Faculté de médecine et des sciences de la santé constitue la septième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 7-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2008.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Corps professoral	3
Baccalauréat en biochimie	4
Baccalauréat en pharmacologie	5
Baccalauréat en sciences infirmières - formation infirmière intégrée	6
Doctorat en médecine	7
Programmes conjoints « M.D. - M. Sc. » et « M.D. - Ph. D »	10
Certificat en toxicomanie	10
Maîtrise en biochimie	11
Maîtrise en biologie cellulaire	12
Maîtrise en environnement	12
Maîtrise en ergothérapie	14
Maîtrise en gérontologie	15
Maîtrise en immunologie	16
Maîtrise en microbiologie	16
Maîtrise en pharmacologie	16
Maîtrise en physiologie	17
Maîtrise en physiothérapie	17
Maîtrise en pratiques de la réadaptation	18
Maîtrise en radiobiologie	19
Maîtrise en sciences cliniques	20
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en anatomopathologie	21
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en anesthésiologie	22
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en biochimie médicale	23
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en cardiologie	23
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en chirurgie générale	24
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en chirurgie orthopédique	25
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en chirurgie plastique	25
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en dermatologie	26
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en endocrinologie	27
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en gastroentérologie	27
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en gériatrie	28
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en hématologie	29
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en médecine de famille	29
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en médecine interne générale	30
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en médecine interne tronc commun	31
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en médecine nucléaire	31
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en microbiologie médicale et infectiologie	32
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en néphrologie	33
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en neurochirurgie	33
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en neurologie	34
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en obstétrique-gynécologie	35

Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en ophtalmologie	35
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale	36
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en pédiatrie	37
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en pneumologie	37
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en psychiatrie	38
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en radiologie diagnostique	39
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en rhumatologie adulte	39
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en santé communautaire	40
Diplôme de 2 ^e cycle en études spécialisées en urologie	40
Diplôme de 2 ^e cycle en études supérieures en médecine de famille	41
Diplôme de 2 ^e cycle en gestion de l'environnement	42
Diplôme de 2 ^e cycle en pratiques de la réadaptation	42
Diplôme de 2 ^e cycle en prévention des incapacités au travail	43
Diplôme de 2 ^e cycle en prévention et contrôle des infections	43
Diplôme de 2 ^e cycle en sciences infirmières	44
Microprogramme de 2 ^e cycle en agir professionnel en réadaptation	44
Microprogramme de 2 ^e cycle en compétences spécifiques en réadaptation	45
Microprogramme de 2 ^e cycle en éthique clinique	45
Microprogramme de 2 ^e cycle en évaluation en réadaptation	45
Microprogramme de 2 ^e cycle en gestion de cas	46
Microprogramme de 2 ^e cycle en gestion de la douleur	46
Microprogramme de 2 ^e cycle en gestion des risques : sécurité civile et environnement	47
Microprogramme de 2 ^e cycle en gestion intégrée de l'eau	47
Microprogramme de 2 ^e cycle en informatique de la santé	48
Microprogramme de 2 ^e cycle en normes de l'informatique de la santé	48
Microprogramme de 2 ^e cycle en prévention des incapacités au travail	48
Microprogramme de 2 ^e cycle en santé internationale	49
Microprogramme de 2 ^e cycle en santé-sécurité-environnement	49
Microprogramme de 2 ^e cycle en soutien-conseil en gérontologie	49
Microprogramme de 2 ^e cycle en toxicomanie	50
Microprogramme de 2 ^e cycle en vérification environnementale	51
Doctorat en biochimie	51
Doctorat en biologie cellulaire	51
Doctorat en gérontologie	52
Doctorat en immunologie	52
Doctorat en microbiologie	53
Doctorat en pharmacologie	53
Doctorat en physiologie	54
Doctorat en radiobiologie	54
Doctorat en sciences cliniques	54
Diplôme de 3 ^e cycle en prévention des incapacités au travail	56
Microprogramme de 3 ^e cycle d'enrichissement des compétences en recherche	56
Description des activités pédagogiques	58
Centre de formation continue	106
Calendrier universitaire	107
Tableau des programmes	112

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de médecine et des sciences de la santé

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2008.

L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de médecine et des sciences de la santé

Direction de la Faculté

Doyen

Réjean HÉBERT

Doyen adjoint et vice-doyen aux ressources

Gilles FAUST

Vice-doyen aux études supérieures

Claude ASSELIN

Vice-doyenne à la réadaptation

Johanne DESROSIERS

Secrétaire de la Faculté et vice-doyenne à la vie étudiante

Jocelyne FAUCHER

Vice-doyen aux études médicales prédoctorales

Paul GRAND'MAISON

Vice-doyen à la recherche

Darel HUNTING

Vice-doyen adjoint à la recherche

André CANTIN

Vice-doyen aux études médicales postdoctorales

François LAJOIE

Vice-doyen aux sciences infirmières

Luc MATHIEU

Doyenne associée et directrice du Centre de pédagogie des sciences de la santé

Martine CHAMBERLAND

Doyen associé à la Montérégie

Jacques-Philippe FAUCHER

Doyen associé à la Sagamie

Mauril GAUDREAU

Doyen associé à l'Acadie

Aurel SCHOFIELD

Doyen associé et directeur du Centre de formation continue

Gilles VOYER

Directeur du Cabinet

Marc LAUZIÈRE

Directeur administratif

René GAGNON

Adjoint administratif

Gaston LACROIX, études médicales prédoctorales

Professeures et professeurs émérites

Pierre BOURGAUX
Louise CHARTIER
Roger A. CÔTÉ
Jean de MARGERIE
Jacques E. DES MARCHAIS
Marcel DROLET
Jacques DROUIN
Bertrand DUMAIS
Henry HADDAD
Maurice HÉON
Denise LALANCETTE
Étienne LEBEL
Bernard LEMIEUX
André LUSSIER
Gilles PIGEON
Domenico REGOLI
Otto SCHANNE

CONSEIL DE LA FACULTÉ

Membres d'office

Réjean HÉBERT, président
Claude ASSELIN
Martine CHAMBERLAND
Johanne DESROSIERS
Jacques-Philippe FAUCHER
Jocelyne FAUCHER
Gilles FAUST
Mauril GAUDREAU
Paul GRAND'MAISON
Darel HUNTING
François LAJOIE
Luc MATHIEU
Aurel SCHOFIELD
Gilles VOYER

Professeures et professeurs réguliers

François BOUDREAU
Chantal CARON
Simon LABBÉ
Annie OUELLET
Yves PONSOT
Jana STANKOVA
Jean-Pierre TÉTRAULT

Professeur d'enseignement clinique

Gérard LEMAY

Chargée de cours

Sylvie JETTÉ

Étudiantes et étudiant

Maya ATALLAH
Marie-Christine AUMAIS
Isabelle BEAUDOIN
Caroline CHAMBERLAND
Charles DUSSAULT

Représentant des directrices et directeurs des départements

Gérard SCHMUTZ

Représentantes et représentants des institutions affiliées

Odette ALBERT
Luc-André GAGNON
Patricia GAUTHIER
Denis LALUMIÈRE
Richard LEMIEUX

Représentant de la population

Paul-Émile BILODEAU

Invitée et invité statutaires

Marc LAUZIÈRE
Johanne LEROUX

Membres cooptés

Roger MORCOS
Daniel NOËL

DIRECTION : ÉCOLES, DÉPARTEMENTS, SERVICES

- Anatomie et biologie cellulaire : Jean-François BEAULIEU
- Anesthésiologie : René MARTIN
- Biochimie : Jean-Pierre PERREAU
- Biochimie clinique : Jean DUBÉ
- Chirurgie : Gaëtan LANGLOIS
- Chirurgie : François MOSIMANN
- Chirurgie cardiaque : David GREENTREE
- Chirurgie orthopédique : Nicolas PATENAUE (par intérim)
- Chirurgie thoracique : Marco SIROIS
- Chirurgie vasculaire : Véronique LAPIE
- Neurochirurgie : David FORTIN
- Ophtalmologie : Pierre BLONDEAU
- Oto-rhino-laryngologie : Dominique DORION
- Urologie : Michel CARMEL (par intérim)
- Médecine : Pierre COSSETTE
- Cardiologie : Michel NGUYEN

- Dermatologie : Bruno MAYNARD
- Endocrinologie : Patrice PERRON
- Gastro-entérologie : Daniel B. MÉNARD
- Gériatrie : Tamas FÜLÖP
- Hématologie : Patrice BEAUREGARD
- Médecine interne : Luc LANTHIER
- Néphrologie : Paul MONTAMBAULT
- Neurologie : Jean RIVEST
- Pneumologie : Pierre LARIVÉE
- Rhumatologie : Artur DE BRUM FERNANDES
- Médecine de famille : Richard BOULÉ
- Urgence : Colette BELLAVANCE
- Médecine nucléaire et radiobiologie : Benoît PAQUETTE (par intérim)
- Médecine nucléaire : Jean VERREAU
- Radio-oncologie : Rachel BUJOLD
- Microbiologie et infectiologie : Benoît CHABOT
- Infectiologie : Raymond DUPerval
- Obstétrique-gynécologie : Jean-Marie MOUTQUIN
- Pathologie : Bassem SAWAN (par intérim)
- Pédiatrie : Claude LEMOINE
- Endocrinologie pédiatrique : Nancy GAGNÉ
- Génétique : Regen DROUIN
- Immunologie-allergologie : Marek ROLA-PLESZCZYNSKI
- Néonatalogie : Hervé WALTI
- Neuropédiatrie : Guillaume SÉBIRE (par intérim)
- Pédiatrie : Thérèse CÔTÉ-BOILEAU
- Pneumopédiatrie : Jean-Paul PRAUD
- Pharmacologie : Emanuel ESCHER
- Physiologie et biophysique : Robert DUMAINE
- Psychiatrie : Pierre BEAUSÉJOUR
- Gérontopsychiatrie : Paule HOTTIN
- Pédopsychiatrie : Carmen BEAUREGARD
- Psychiatrie adulte : William SEMAAN
- Psychiatrie légale : Pierre GAGNÉ
- Radiologie diagnostique : Gérard SCHMUTZ
- Réadaptation (École de) : Johanne DESROSIERS
- Physiatrie : Anne HARVEY
- Sciences de la santé communautaire : Maryse GUAY
- Toxicomanie : Élise ROY
- Sciences infirmières (École des) : Luc MATHIEU

DIRECTION : CENTRES ET SERVICES FACULTAIRES

CENTRE DE FORMATION CONTINUE

Doyen associé et directeur

Gilles VOYER

CENTRE DE PÉDAGOGIE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Doyenne associée et directrice

Martine CHAMBERLAND

COMMUNICATION

Responsable, section santé

Johanne LEROUX (par intérim)

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Directeur

David SEROUGE

SOUTIEN À LA RECHERCHE – ATELIER CENTRAL

Responsable

Alain GAUTHIER

Établissements et cliniques affiliés

Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS)
Hôpital Charles-LeMoine
CSSS – IUGS
CSSS de Chicoutimi
CSSS Arthabaska-Érable

CSSS Drummond
 Centre de santé Sainte-Famille
 Centre hospitalier régional de Bathurst
 Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
 Centre médical Belvédère, Sherbrooke
 Clinique de planification des naissances, Sherbrooke
 Clinique médicale Saint-Jacques, Nouveau-Brunswick
 Clinique Nepisiquit
 CSSS de la Haute-Yamaska
 CSSS de la Vallée-de-l'Or
 CSSS de Rouyn-Noranda
 CSSS Haut-Richelieu/Rouville
 CSSS La Pommeraie

CSSS Richelieu-Yamaska
 CSSS Témiscamingue
 GMF Centre de santé, Drummondville
 GMF de Granby
 GMF Saint-Léonard, Saint-Léonard-d'Aston
 GMF Vimy, Sherbrooke
 Hôpital général de Grand-Sault
 Hôpital régional d'Edmundston
 Hôpital régional Dr-Georges L.-Dumont
 Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Saint-Quentin
 Régie régionale de la santé Acadie-Bathurst
 Régie régionale de la santé Beauséjour de Moncton
 Régie régionale de la santé 4

Le règlement facultaire d'évaluation des
 apprentissages est publié
 sur Internet à l'adresse :
[www.USherbrooke.ca/accueil/
 documents/politiques/pol_2500-008/](http://www.USherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/pol_2500-008/)

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter
 la version la plus récente de la description
 des programmes à l'adresse suivante :
www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en biochimie

819 820-6868, poste 12562 (téléphone)
 819 820-6868 poste 12563 (téléphone Médecine et Sciences de la santé)
 819 820-6884 (télécopieur)
bac-biochimie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biochimie, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en biochimie comporte quatre cheminements :

- un cheminement sans module;
- un cheminement incluant le module de génétique médicale;
- un cheminement incluant le module de génomique et protéomique;
- un cheminement incluant le module synthèse organique.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation scientifique générale axée sur le développement de sa curiosité intellectuelle, de son esprit critique et de sa capacité d'analyse et de synthèse;
- d'acquérir une formation scientifique spécialisée en biochimie et en biologie moléculaire, préparant au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures;
- d'acquérir des connaissances en chimie organique, inorganique, physique et analytique, en relation avec la biochimie;
- d'acquérir des connaissances en biologie, particulièrement en physiologie, en biologie cellulaire, en génétique, en biotechnologie, et en immunologie; en microbiologie, en virologie et en biochimie structurale;
- d'acquérir des connaissances en méthodes statistiques et en biométrie;
- d'acquérir des habiletés de travail en équipe, de communication scientifique et d'utilisation de l'outil informatique;
- d'acquérir une connaissance des aspects éthiques de la biochimie;
- d'acquérir des concepts et démarches propres à la biochimie et des savoir-faire de type professionnel, entre autres par des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par des stages coopératifs, les connaissances acquises afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes biochimiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Bloc d'exigences 10.9 soit : Biologie 301, Chimie 101, 201, Mathématiques 103, 203, Physique 101, 201, 301

ou
 avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT

ou

Bloc d'exigences 12.64 soit : détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Mathématiques 103 et 203, Chimie 101 et 201, Biologie 301 ou 921 et un cours de physique

ou
 avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et un parmi 00UR, 00US et 00UT.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique sont disponibles à l'adresse suivante :
www.USherbrooke.ca/biologie/programmes/Adm_DEC_Tech.pdf.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e a.
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-	-
Coopératif	S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 après la deuxième session et être inscrit à la troisième session. Cette disposition doit être révisée annuellement par le Conseil de la Faculté des sciences.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFE) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (82 crédits)

BCL	102	Biologie cellulaire	CR	3
BCL	504	Différenciation cellulaire I*		2
BCM	111	Biochimie générale I – Travaux pratiques		2
BCM	112	Biochimie générale I		2
BCM	114	Clonage moléculaire I*		1
BCM	311	Biochimie générale II – Travaux pratiques		3
BCM	316	Cinétique enzymatique*		3
BCM	318	Biochimie générale II		4
BCM	401	Séminaire de biochimie*		2
BCM	404	Métabolisme avancé*		3
BCM	500	Biochimie physique*		3
BCM	508	Biotechnologie*		3
BCM	511	Techniques biochimiques*		3
BCM	605	Biochimie clinique*		3
BIM	500	Biologie moléculaire*		3
BIM	601	Biologie moléculaire – Travaux pratiques*		2
BIO	101	Biométrie		3
CAN	300	Chimie analytique		3
CAN	305	Méthodes quantitatives de la chimie – Travaux pratiques		2
CHM	205	Éthique pour chimistes et biochimistes		3
CHM	302	Techniques de chimie organique et inorganique – Travaux pratiques		3
COR	300	Chimie organique I		3
COR	301	Chimie organique II		3
COR	400	Chimie organique III		3
CPH	311	Chimie physique		4
CPH	312	Physicochimie pour biochimistes		3
GNT	304	Génétique*		2
MCB	100	Microbiologie		3

MCB 101	Microbiologie – Travaux pratiques	1
PSL 104	Physiologie animale	3
VIR 600	Virologie appliquée*	1

CHEMINEMENT SANS MODULE

- 82 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques à option

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BCM 503	Laboratoire de biochimie avancée*	CR
BCM 600	Biochimie appliquée*	3
BCM 603	Analyse structurale informatisée*	3
BCM 606	Endocrinologie moléculaire*	1
BCM 610	Éléments de protéomique*	2
BCM 621	Initiation à la recherche en biochimie I*	3
BCM 622	Initiation à la recherche en biochimie II	2
BCM 623	Initiation à la recherche en biochimie III*	2
BCM 624	Initiation à une technique biochimique *	4
BFT 300	Introduction à la bio-informatique	1
BOT 104	Biologie végétale	1
CHM 400	Biochimie et chimie organique – Travaux pratiques	2
CHM 402	Chimie de l'environnement	2
CHM 508	Transformations des substances naturelles	3
COR 401	Chimie organique IV	3
COR 501	Synthèse organique	3
EMB 106	Biologie du développement	3
END 500	Endocrinologie	3
GBI 300	Biologie des organismes	3
GNT 516	Génétique humaine et médicale*	3
GNT 518	Éléments de génomique fonctionnelle*	3
GNT 608	Génétique et biologie moléculaire des levures	2
GNT 612	Génétique moléculaire des plantes	2
GNT 616	Cytogénétique humaine et médicale*	3
IML 300	Immunologie	2
IML 600	Immunologie moléculaire*	2
MCB 504	Physiologie et génétique microbienne	2
PHR 100	Introduction à la pharmacologie	3
PHR 400	Les brevets en pharmacologie*	2
PSV 100	Physiologie végétale	1
RBL 500	Radio-isotopes en pharmacologie*	2
SCL 300	Éthique de la recherche médicale*	2

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE DE GÉNÉTIQUE MÉDICALE

- 82 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du module

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GNT 516	Génétique humaine et médicale*	CR
GNT 616	Cytogénétique humaine et médicale*	3

Activités pédagogiques à option (2 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option du cheminement sans module sauf GNT 516 et GNT 616

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE DE GÉNOMIQUE ET PROTÉOMIQUE

- 82 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du module

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

BCM 610	Éléments de protéomique*	CR
GNT 518	Éléments de génomique fonctionnelle*	3

Activités pédagogiques à option (2 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option du cheminement sans module sauf BCM 610 et GNT 518

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE DE SYNTHÈSE ORGANIQUE

- 82 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du module

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CHM 508	Transformations des substances naturelles	CR
COR 501	Synthèse organique	3

Activités pédagogiques à option (2 crédits)

Choisies parmi les activités à option du cheminement sans module sauf CHM 508 et COR 501

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BIO 099	Réussir en sciences biologiques	CR
		2

* Activités offertes à la Faculté de médecine et des sciences de la santé

Baccalauréat en pharmacologie

Coordonnatrice académique : Mylène Côté, Ph. D.

819 820-6873 (téléphone)

1 866 879-0977 (numéro sans frais)

819 820-6814 (télécopieur)

bac.pharmaco@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé et Faculté des sciences

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS**Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir et de maîtriser les approches scientifiques propres à la discipline dans le contexte de la pharmacologie moderne;
- d'apprendre à utiliser les connaissances de base et celles de sa discipline pour résoudre des problèmes d'ordre multidisciplinaire;
- de se familiariser avec les méthodes et les techniques modernes utilisées dans les laboratoires universitaires et industriels;
- de découvrir les différentes disciplines lui permettant de choisir une carrière en pharmacologie : recherche, épidémiologie, économie, affaires réglementaires, gestion, commercialisation, etc.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances pertinentes dans les sciences biologiques et autres disciplines scientifiques requises pour connaître et comprendre le corps humain dans un contexte pharmacologique;
- d'appliquer les connaissances acquises à la solution de problèmes : formuler et vérifier des hypothèses;
- d'utiliser efficacement les sources d'information pour découvrir des connaissances nouvelles;
- de s'adapter rapidement à des situations nouvelles dans un domaine en perpétuel renouvellement;
- de maîtriser les concepts, les principes, les méthodes et les démarches propres à la pharmacologie et d'acquérir des savoir-faire de type professionnel, entre autres par des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par des stages en laboratoire, les connaissances acquises afin d'agir de manière créative sur des problèmes pharmacologiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention;
- de communiquer clairement et de façon concise les résultats de ses travaux, par écrit et oralement, et ce, dans un contexte multidisciplinaire;
- de travailler en équipe de façon harmonieuse;
- de connaître les règles qui régissent l'industrie pharmaceutique;
- d'acquérir des notions en administration, en commercialisation, en marketing, en épidémiologie, en économie et en gestion;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage et de son autoformation afin d'être capable de s'adapter rapidement aux changements pouvant modifier le cours de sa carrière;
- d'assimiler l'importance de l'intégrité et du sens éthique.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Bloc d'exigences 10.9, soit : Biologie 301, Chimie 101, 201, Mathématiques 103, 203, Physique 101, 201, 301

ou

Bloc d'exigences 12.64, soit : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Mathématiques 103 et 203; Chimie 101 et 201; Biologie 301 ou 921; un cours de physique.

ou

avoir atteint les objectifs et standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et un parmi 00UR, 00US ou 00UT.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique sont disponibles à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/biologie/programmes/Adm_DEC_Tech.pdf

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 98

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (89 crédits)**

Code	Titre	CR
BCL 106	Cytophysiologie	2
BCL 508	Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire I	1
BCM 111	Biochimie générale I - Travaux pratiques	2
BCM 112	Biochimie générale I	2
BCM 318	Biochimie générale II	4
BCM 321	Biochimie générale II - Travaux pratiques	2
BCM 323	Biochimie générale III - Travaux pratiques	2
BIM 500	Biologie moléculaire	3
BIO 101	Biométrie	3
CAN 300	Chimie analytique	3
CAN 305	Méthodes quantitatives chimie - Travaux pratiques	2
COR 200	Introduction à la chimie organique	2
COR 306	Chimie organique	2
GNT 304	Génétique	2
GNT 404	Génie génétique	1
GNT 506	Génie génétique II	2
IML 300	Immunologie	2
IML 600	Immunologie moléculaire	2
INS 503	Travail autonome en pharmacologie	3
MCB 102	Microbiologie en pharmacologie - Travaux pratiques	3
PHR 100	Introduction à la pharmacologie	2
PHR 200	Principes de pharmacologie	3
PHR 304	Antibiotiques, antiviraux et antinéoplasiques	1
PHR 400	Les brevets en pharmacologie	1
PHR 402	Conformité analytique et réglementaire	2
PHR 403	Laboratoire de pharmacologie avancée I	4
PHR 500	Pharmacologie du système nerveux	3
PHR 502	Pharmacologie cardiovasculaire	3
PHR 504	Pharmacologie générale	2
PHR 506	Toxicologie et pharmacovigilance	2
PHR 508	Procédures expérimentales en pharmacologie	2
PHR 510	Abus et dépendance	1
PHR 602	Pharmacopépidémiologie	2
PHR 604	Pharmacologie clinique, rédaction de protocole	2
PHR 606	Pharmacoeconomie	1
PHR 608	Techniques spécialisées en pharmacologie - Travaux pratiques	1
PHR 610	Séminaires de pharmacologie	1
PHR 613	Laboratoire de pharmacologie avancée II	4
PHS 100	Physiologie humaine	2
RBL 500	Radio-isotopes en pharmacologie	2
SCL 300	Éthique de la recherche médicale	2
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2

Activités pédagogiques à option (9 crédits)Choisies parmi les suivantes⁽¹⁾ :**BLOC A**

Code	Titre	CR
BCL 504	Différenciation cellulaire I	2
BCL 510	Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire II	1
BCL 602	Prolifération cellulaire et cancer	1
BCM 518	Chimie médicinale	2
BCM 606	Endocrinologie moléculaire	2
GCH 710	Séparation et purification en biotechnologie	3
PHR 601	Initiation à la recherche en pharmacologie I	4
PHR 603	Recherche avancée en pharmacologie	4
PHR 605	Recherche en sciences pharmacologiques	2
PHR 612	Sujets de recherche de pointe	1
PHR 614	Pharmacothérapie appliquée	3

BLOC B

Code	Titre	CR
ADM 502	Initiation aux affaires en pharmacologie	3
MAR 222	Introduction au marketing pharmaceutique	3
MAR 465	Gestion du réseau des ventes en pharmacologie	3

(1) Les activités du bloc A sont destinées aux étudiantes et étudiants qui désirent poursuivre leurs études (maîtrise ou doctorat). Celles du bloc B s'adressent à celles et ceux qui désirent s'attaquer au marché du travail après le baccalauréat.

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme; de plus, elle ne fait pas l'objet de droits de scolarité.

PHR 099 Réussir en pharmacologie

CR
2

Baccalauréat en sciences infirmières - formation infirmière intégrée

Campus de la santé et Campus de Longueuil

819 564-5351 (téléphone)

1 800 267-8337 (numéro sans frais)

819 820-6816 (télécopieur)

Chantal.Chenard@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École des sciences infirmières, Faculté de médecine et des sciences de la santé**GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.**

Le baccalauréat en sciences infirmières - formation infirmière intégrée permet une concentration dans l'un des trois domaines d'intervention suivants : soins critiques, soins en adaptation et réadaptation, soins en santé communautaire.

Le baccalauréat en sciences infirmières - formation infirmière intégrée vise à former des infirmières et des infirmiers qui accompagnent la personne (individu – famille – communauté) à prendre soin de sa santé dans des situations de soins complexes en tenant compte de ses besoins, de ses capacités et de ses ressources.

COMPÉTENCES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'exercer le jugement clinique :
 - d'évaluer les besoins et les ressources (individu – famille – communauté);
 - de planifier en collaboration les interventions de soins;
 - d'anticiper l'évolution de la situation;
 - de questionner les sources d'information et la pertinence des interventions;
 - de documenter les éléments de la pratique infirmière;
- d'utiliser des habiletés de communication interpersonnelle :
 - de communiquer à l'intérieur d'une relation thérapeutique;
 - de communiquer au sein d'équipes intra et interdisciplinaires;
 - de communiquer pour la promotion de la cause des patientes et patients;
 - de communiquer dans un langage rigoureux et adapté;
- de s'engager professionnellement :
 - de promouvoir la cause des patientes et patients;
 - d'intervenir en tenant compte des enjeux éthiques, disciplinaires, professionnels, légaux, politiques, organisationnels et culturels;
 - de contribuer à l'évolution de la profession infirmière;
 - de contribuer à l'évolution et à la diffusion du savoir infirmier;
 - de mettre à jour continuellement ses compétences;
- de promouvoir l'entretien de la vie et le recouvrement de la santé :
 - d'appliquer les connaissances des domaines fondamentaux et cliniques;
 - d'appliquer les techniques et les technologies appropriées aux besoins.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir suivi le programme collégial 180.A0 ou 180.B0 accordant 18 crédits en équivalence à l'admission⁽¹⁾. Ces crédits seront reconnus après la réussite de 9 crédits dans le programme de baccalauréat en sciences infirmières – formation infirmière intégrée.

Être inscrite ou inscrit au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ). Toutefois, les candidates et candidats en attente de permis peuvent être autorisés à s'inscrire.

Critères de sélection

La sélection des candidatures est faite selon la capacité d'accueil. Les candidatures provenant des collèges affiliés au consortium Université de Sherbrooke – collèges Estrie-Montérégie-Beauce ainsi que des milieux affiliés à l'École des sciences infirmières (régions Estrie-Montérégie-Beauce et Centre-du-Québec) seront considérées en priorité.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTIONRégime régulier à temps complet ou à temps partiel⁽²⁾

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation.

La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

- 18 crédits accordés en équivalence pour la formation et l'expérience clinique acquises dans le DEC en soins infirmiers
- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires liées aux fondements de l'intervention
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires réparties dans les 3 domaines d'intervention suivants : soins critiques, soins en adaptation et réadaptation et soins en santé communautaire
- 15 crédits d'activités pédagogiques à option choisies dans l'un des 3 domaines d'intervention suivants : soins critiques, soins en adaptation et réadaptation et soins en santé communautaire

Activités pédagogiques obligatoires (57 crédits)

BLOC 1 : Fondements de l'intervention (36 crédits)

FII	132	Anthropologie du soin	CR
FII	153	Philosophie du soin	3
FII	155	Introduction à la recherche	3
FII	211	Examen clinique	3
FII	221	Épidémiologie et santé publique	3
FII	251	Collaboration professionnelle	3
FII	256	Sciences biologiques I	3
FII	320	Éthique et droit	3
FII	356	Sciences biologiques II	3
FII	371	Gestion et évaluation du soin infirmier	6
FII	373	Gestion des ressources informationnelles	3

BLOC 2 : Activités de concentration dans les 3 domaines d'intervention suivants (21 crédits)

Domaine I : Soins critiques

FII	142	Situations de crise	CR
FII	248	Santé et cicatrisation	3

Domaine II : Soins en adaptation et réadaptation

FII	143	Santé et vieillissement	CR
FII	245	Approche familiale systémique	3

Domaine III : Soins en santé communautaire

FII	140	Approche communautaire	CR
FII	146	Éducation à la santé auprès de groupes	3
FII	175	Stage d'initiation aux soins communautaires	3

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Choisies dans un des 3 domaines d'intervention suivants :

Domaine I : Soins critiques

FII	247	Soins infirmiers en soins intensifs	CR
FII	250	Soins infirmiers en situations d'urgence	3
FII	252	Soins infirmiers en traumatologie	3
FII	276	Soins critiques – Stage I	3
FII	376	Soins critiques – Stage II	3

Domaine II : Soins en adaptation et réadaptation

FII	145	Soins infirmiers en situations de chronicité	CR
FII	147	Soins infirmiers en réadaptation	3
FII	260	Santé mentale et psychiatrie	3
FII	277	Soins en adaptation et réadaptation – Stage I	3
FII	377	Soins en adaptation et réadaptation – Stage II	3

Domaine III : Soins en santé communautaire

FII	141	Soins aux enfants, aux jeunes et à la famille	CR
FII	148	Soins infirmiers courants	3
FII	149	Soins infirmiers à domicile	3
FII	275	Soins en santé communautaire – Stage I	3
FII	375	Soins en santé communautaire – Stage II	3

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme, de plus elle ne fait pas l'objet de droit de scolarité

FII	099	Réussir en sciences infirmières	CR
			2

(1) Les infirmières et infirmiers n'ayant pas suivi et réussi le programme Soins infirmiers (180.A0 ou 180-B0) devront répondre aux conditions suivantes :

- détenir un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers 180.00, 180.01 ou l'équivalent;
- être inscrite ou inscrit au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ);
- avoir réussi le cours Chimie 534 ou le cours de chimie du collégial (1A3-RE ou 2A3-RE) ou tout autre cours de chimie accepté par l'École des sciences infirmières de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke;
- avoir une cote de rendement au collégial (CRC) de 24 ou plus;
- déposer une attestation d'emploi qui confirme que la personne a une expérience de travail de deux ans comme infirmière ou infirmier, soit 3480 heures.

La reconnaissance des 18 crédits en équivalence sera accordée après la réussite de 9 crédits dans le programme de baccalauréat en sciences infirmières – formation infirmière intégrée.

(2) La durée maximale des études à temps partiel est de 7 ans.

Doctorat en médecine

819 564-5208 (téléphone)

819 820-6809 (télécopieur)

admission-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : *Medicinae Doctor*, M.D.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances dans les sciences biologiques et les autres disciplines scientifiques requises pour connaître et comprendre le corps humain;
- de se sensibiliser aux aspects sociaux et économiques de la médecine;
- de développer des attitudes et un jugement capables de lui permettre de saisir tous les aspects et toutes les facettes des problèmes auxquels elle ou il aura à faire face;
- de devenir apte à diagnostiquer les troubles de la santé et à traiter les maladies ainsi qu'à conseiller ses patientes et patients en ce qui a trait à l'hygiène et à la prévention des maladies;
- d'acquérir des connaissances de concepts fondamentaux en regard du professionnalisme, de l'éthique, de considérations légales, d'enseignement de modifications d'habitudes de vie et du travail collaboratif et de maîtriser ces concepts pour les prendre en compte, selon une approche intégrée et individualisée, dans l'analyse et la gestion efficace de différentes situations rencontrées en clinique;
- de décider d'un choix de carrière, soit en médecine de famille, soit en médecine spécialisée, soit en enseignement, en recherche ou en administration de services de santé;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage et de son autoformation afin de pouvoir assumer son développement et son perfectionnement personnel et d'être capable de s'adapter plus facilement aux changements pouvant modifier le cours de sa carrière.

Objectifs plus spécifiques à l'externat :

Tout en démontrant un professionnalisme constant, maîtriser les connaissances et développer les compétences permettant d'identifier, de formuler et de résoudre les situations-problèmes les plus fréquemment rencontrés en pratique clinique. Évaluer rigoureusement les patients rencontrés dans le but de diagnostiquer et investiguer les problématiques de santé, de mettre en œuvre un plan d'intervention thérapeutique approprié, de communiquer efficacement et d'éduquer le patient en regard de son problème de santé et de modifications des habitudes de vie. Collaborer avec d'autres professionnels, gérer optimalement l'utilisation des ressources et promouvoir la santé auprès des populations desservies. Assumer pleinement la responsabilité de ses apprentissages et de son développement professionnel dans le domaine du stage sélectionné.

CONTINGENTS D'ADMISSION

Les candidates et candidats déposant une demande d'admission seront classifiés dans les contingents et catégories suivants :

Contingent québécois

Le contingent québécois est composé d'une catégorie collégiale et d'une catégorie universitaire.

La catégorie **collégiale** est constituée de toute personne qui détient (ou qui est en voie de l'obtenir avant la rentrée universitaire) un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un diplôme jugé équivalent. Ces personnes peuvent avoir en plus obtenu des crédits universitaires, mais en ont cumulé un nombre inférieur à 45 à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

La catégorie **universitaire** comprend toute personne qui :

- soit détient (ou est en voie de l'obtenir avant la rentrée universitaire) un diplôme universitaire à grade;
- soit détient un DEC (ou un diplôme équivalent) et a acquis au moins 45 crédits universitaires, à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

La répartition des postes prévoit un minimum de 80 % pour la catégorie collégiale et un maximum de 20 % pour la catégorie universitaire.

Contingents de l'Atlantique

En vertu de l'entente négociée entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, des postes sont disponibles pour les candidates et candidats francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve.

Afin de faire partie d'un des contingents de l'Atlantique, la candidate ou le candidat doit être résidant de la province Atlantique correspondante.

Pour les candidates et candidats de ces contingents, le comité provincial d'admission en médecine convient de faire les offres d'admission en tentant d'accorder à chaque personne son premier choix quant à l'université, tout en respectant le contingent négocié.

Le contingent du Nouveau-Brunswick présente une particularité par rapport aux autres contingents de l'Atlantique. Le contingent du Nouveau-Brunswick est en effet composé de deux catégories : une catégorie DSS et une catégorie universitaire. La catégorie **DSS** est constituée de toute personne qui détient (ou qui est en voie de l'obtenir avant la rentrée universitaire) un diplôme en sciences de la santé ou un diplôme jugé équivalent. Ces personnes peuvent avoir en plus obtenu des crédits universitaires dans d'autres programmes, mais en auront obtenu moins que 45 à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. La catégorie **universitaire** comprend toute personne qui détient un baccalauréat de l'ordre d'enseignement universitaire ou qui est en voie de l'obtenir avant la rentrée universitaire. Est aussi classée dans cette catégorie la personne qui détient un DSS (ou un diplôme équivalent) et a acquis au moins 45 autres crédits universitaires, à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

Contingent de l'Ouest canadien

Ce contingent regroupe les personnes francophones des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest. Pour plus de détails, voir les Règles d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke à : www.usherbrooke.ca/doctorat_medecine/admission/admission_2008-2009/admission_2008-2009.html

La Faculté de médecine et des sciences de la santé se réserve le droit de combler ou non ce contingent.

Contingent international

Seules les personnes dont le pays d'origine reconnaît le diplôme de doctorat en médecine émis par l'Université de Sherbrooke sont admissibles dans ce contingent. Ces personnes de nationalité étrangère doivent être munies d'un visa étudiant.

La Faculté de médecine et des sciences de la santé se réserve le droit de combler ou non ce contingent.

Contingent des personnes diplômées hors Canada et États-Unis (DHCEU)

Les conditions d'admissibilité et les critères de sélection pour ce contingent sont convenus entre l'Université de Sherbrooke, l'Université de Montréal et l'Université Laval. Pour plus de détails, voir les Règles d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke à : www.usherbrooke.ca/doctorat_medecine/admission/admission_2008-2009/admission_2008-2009.html.

La Faculté de médecine et des sciences de la santé se réserve le droit de combler ou non ce contingent.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Sherbrooke (cf. *Règlement des études*)

Exigence supplémentaire

La candidate ou le candidat doit détenir ou obtenir avant le début de la date de la rentrée un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un diplôme d'études postsecondaires jugé équivalent au DEC (à noter que le diplôme en sciences de la santé (DSS) est équivalent au DEC).

Conditions particulières

Pour tous les candidats et candidates sauf les DHCEU :

Avoir réussi les cours suivants du bloc d'exigences 10.11 du système d'éducation collégiale du Québec soit : Biologie 301, 401; Chimie 101, 201, 202; Mathématiques 103, 203; Physique 101, 201, 301.

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT, 00XU, 00XV.

ou

Avoir réussi les cours suivants, dispensés dans le cadre du diplôme en sciences de la santé (DSS) :

- BIOL1133 (Anat.physiol.humaine I) et son T.P. BIOL1181, ou BIOL1113 (Biologie générale I) et son T.P. BIOL1111;
- BIOL1233 (Anat.physiol.humaine II) et son T.P. BIOL1281, ou BIOL1213 (Biologie générale II) et son T.P. BIOL1211;
- CHIM1013 (Chimie générale I), ou CHIM1014 (Introduction à la chimie), et le T.P. CHIM1071;
- CHIM1023 (Chimie générale II) et le T.P. CHIM1081;
- CHIM2413 (Chimie organique I);
- MATH 1063 (Analyse math. appliquée I);
- MATH1163 (Analyse math. appliquée II);
- PHYS1103 (Mécanique et chaleur) et son T.P. PHYS1191;
- PHYS1303 (Électricité et magnétisme) et son TP PHYS1391;

- FRAN1903 (La langue et les normes);
- FRANxxxx (2^e cours de français exigé par la formation linguistique du programme).

De plus :

Tout cours préalable échoué aura été repris avec succès. Cependant, la Faculté se réserve le droit de refuser les candidatures présentant plus d'un échec pour l'ensemble des cours préalables et ce, même si ces cours ont été repris avec succès. Les cours préalables auront été réussis dans les huit années précédant la demande d'admission. La Faculté pourra toutefois considérer un préalable réussi si y a plus de huit ans si la candidate ou le candidat a été, dans les dernières huit années, actif comme chercheuse ou chercheur, enseignante ou enseignant, professionnelle ou professionnel dans le domaine du préalable en cause. Également, un cours postsecondaire suivi dans les dernières huit années peut être considéré comme équivalent à un cours préalable par la Faculté. La Faculté se réserve le droit de refuser les candidatures dont le cheminement scolaire n'aurait pas été suivi à temps complet. Comme la Faculté considère comme acceptables certaines raisons de cheminement à temps partiel, il se peut qu'elle demande à certaines candidates ou candidats de justifier leur cheminement scolaire.

Au moins 6 des 10 préalables exigés doivent avoir été complétés avec succès au moment de la demande d'admission. Les préalables non encore faits doivent figurer à la liste des cours auxquels la candidate ou le candidat s'est inscrit pour la session d'hiver qui précède la rentrée universitaire pour laquelle la candidate ou le candidat postule. Ce n'est qu'exceptionnellement que la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke acceptera qu'une candidate ou un candidat complète des préalables à la session d'été qui précède la rentrée et dans ce cas le nombre de préalables à compléter ne pourra être supérieur à 2.

Pour les cours préalables ou leurs équivalents suivis en dehors de programmes menant au DEC ou au DSS, une description des cours doit être fournie.

Si la description originale des cours n'est pas en français ou en anglais, il faut en fournir une traduction officielle en français, certifiée par le consulat du pays d'origine.

Pour les candidates et candidats DHCEU :

Voir la Politique commune à l'Université de Sherbrooke, l'Université de Montréal et l'Université Laval, qui se retrouve à : www.usherbrooke.ca/doctorat_medecine/admission/admission_2008-2009/admission_2008-2009.html

Exigences d'admission

Pour les candidates et candidats des contingents québécois, de l'Atlantique et de l'Ouest canadien : si invités, se présenter au test d'aptitudes à l'apprentissage de la médecine à l'Université de Sherbrooke (TAAMUS).

Pour les candidates et candidats du Québec :

- confirmer le choix de site de formation.
- catégorie universitaire : si invités, se présenter aux MEM (Mini Entrevues Multiples), au lieu spécifié dans l'invitation (de l'information détaillée sur les MEM est disponible sur le site Internet de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke à : http://www.Usherbrooke.ca/doctorat_medecine/admission/admission_2008-2009/contingent_quebecois_universitaire_2008-2009.html).

Ces personnes, qu'elles soient de la catégorie collégiale ou universitaire, peuvent choisir de suivre le programme de doctorat en médecine de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke au site de Saguenay ou au site de Sherbrooke. Pour plus de détails, voir les Règles d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke à : www.usherbrooke.ca/doctorat_medecine/admission/admission_2008-2009/admission_2008-2009.html.

Pour les candidates et candidats du contingent international : si invités, se présenter à une entrevue.

Critères de sélection

Le processus de sélection est défini à : www.usherbrooke.ca/doctorat_medecine/admission/admission_2008-2009/admission_2008-2009.html.

Conditions d'inscription

L'immatriculation au Collège des médecins du Québec (CMQ) est obligatoire au cours du premier trimestre et doit être maintenue tout au cours des études médicales. Les étudiantes et étudiants doivent aussi satisfaire aux exigences réglementaires des institutions affiliées où s'effectuent les stages de formation clinique requis par leur programme. Les étudiantes et étudiants doivent satisfaire à l'exigence des établissements de santé qui requièrent un certificat d'immunisation contre certaines maladies infectieuses.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 200

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

Si la condition de la connaissance de la langue française n'est pas satisfaite au moment de l'admission, le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite du test devient obligatoire avant le début de la Phase III ou le début de la septième session selon la situation qui se présente la première. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la Phase III.

PROFIL DES ÉTUDES

- 170 crédits d'activités pédagogiques obligatoires
- 30 crédits d'activités pédagogiques à option

Activités pédagogiques obligatoires (170 crédits)

MDS 110	Profession MD I
MDS 111	Introduction au programme de médecine
MDS 116	Biologie médicale I
MDS 118	Biologie médicale II
MDS 120	Stage d'immersion clinique
MDS 150	Intégration clinique et professionnelle I
MDS 208	Médecine préventive et santé publique
MDS 209	Santé et médecine des âges
MDS 212	Système nerveux
MDS 214	Sciences psychiques
MDS 219	Appareil locomoteur
MDS 220	Stages APP en communauté
MDS 222	Appareil cardiovasculaire
MDS 226	Maladies infectieuses
MDS 227	Système endocrinien
MDS 232	Sexualité humaine
MDS 236	Hématologie
MDS 237	Appareil respiratoire O.R.L.
MDS 238	Appareil digestif
MDS 239	Appareil de reproduction
MDS 243	Profession MD II
MDS 244	Appareil urinaire
MDS 245	Hématologie
MDS 250	Intégration clinique et professionnelle II
MDS 325	Habilités cliniques, phase d'intégration multidisciplinaire
MDS 326	Profession MD III
MDS 332	Intégration de problèmes multidisciplinaires I
MDS 333	Intégration de problèmes multidisciplinaires II
MDS 335	Préexternat
MDS 355	Préparation aux examens finaux de l'externat
MDS 400	Profession MD IV
MEO 300	Stage en anesthésie
MEO 310	Stage en médecine interne
MEO 330	Stage en chirurgie
MEO 334	Stage en ophtalmologie
MEO 335	Stage en oto-rhino-laryngologie
MEO 340	Stage en pédiatrie
MEO 361	Stage en obstétrique-gynécologie
MEO 370	Stage en psychiatrie I
MEO 371	Stage en psychiatrie II
MEO 380	Stage en médecine de famille/première ligne
MEO 390	Stage en santé communautaire
MEO 399	Semaine d'intégration I
MEO 499	Semaine d'intégration II

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Une activité en médecine spécialisée choisie parmi les suivantes :

MEO 311	Stage en cardiologie
MEO 312	Stage en dermatologie
MEO 313	Stage en endocrinologie
MEO 314	Stage en gastroentérologie
MEO 315	Stage en gériatrie
MEO 316	Stage en hématologie-cytogénétique
MEO 317	Stage en maladies infectieuses
MEO 318	Stage en néphrologie
MEO 319	Stage en neurologie
MEO 320	Stage en pneumologie
MEO 321	Stage en rhumatologie

Une activité de stages sélectifs I choisie parmi les suivantes :

MSS 311	Stage en cardiologie I
MSS 312	Stage en dermatologie I
MSS 313	Stage en endocrinologie I
MSS 314	Stage en gastroentérologie I
MSS 315	Stage en gériatrie I
MSS 316	Stage en hématologie-cytogénétique I
MSS 317	Stage en maladies infectieuses I
MSS 318	Stage en néphrologie I
MSS 319	Stage en neurologie I
MSS 320	Stage en pneumologie I
MSS 321	Stage en rhumatologie I
MSS 331	Stage en chirurgie cardiaque I
MSS 332	Stage en chirurgie C.V.T. I
MSS 333	Stage en neurochirurgie I
MSS 334	Stage en ophtalmologie I
MSS 335	Stage en oto-rhino-laryngologie I
MSS 336	Stage en chirurgie orthopédique I
MSS 337	Stage en urologie I

MSS 338	Stage en soins intensifs chirurgicaux I	5
MSS 350	Stage en pédiatrie/allergie-immuno. I	5
MSS 351	Stage en cardiopédiatrie I	5
MSS 352	Stage en endocrinopédiatrie I	5
MSS 353	Stage en gastropédiatrie I	5
MSS 354	Stage en hématopédiatrie I	5
MSS 355	Stage en néonatalogie I	5
MSS 356	Stage en néphropédiatrie I	5
MSS 357	Stage en neuropédiatrie I	5
MSS 358	Stage en pneumopédiatrie I	5
MSS 359	Stage en soins intensifs pédiatriques I	5
Une activité de stages sélectifs II choisie parmi les suivantes :		
MSS 411	Stage en cardiologie II	5
MSS 412	Stage en dermatologie II	5
MSS 413	Stage en endocrinologie II	5
MSS 414	Stage en gastroentérologie II	5
MSS 415	Stage en gériatrie II	5
MSS 416	Stage en hématologie-cytogénétique II	5
MSS 417	Stage en maladies infectieuses II	5
MSS 418	Stage en néphrologie II	5
MSS 419	Stage en neurologie II	5
MSS 420	Stage en pneumologie II	5
MSS 421	Stage en rhumatologie II	5
MSS 431	Stage en chirurgie cardiaque II	5
MSS 432	Stage en chirurgie C.V.T. II	5
MSS 433	Stage en neurochirurgie II	5
MSS 434	Stage en ophtalmologie II	5
MSS 435	Stage en oto-rhino-laryngologie II	5
MSS 436	Stage en chirurgie orthopédique II	5
MSS 437	Stage en urologie II	5
MSS 438	Stage en soins intensifs chirurgicaux II	5
MSS 450	Stage en pédiatrie/allergie-immuno. II	5
MSS 451	Stage en cardiopédiatrie II	5
MSS 452	Stage en endocrinopédiatrie II	5
MSS 453	Stage en gastropédiatrie II	5
MSS 454	Stage en hématopédiatrie II	5
MSS 455	Stage en néonatalogie II	5
MSS 456	Stage en néphropédiatrie II	5
MSS 457	Stage en neuropédiatrie II	5
MSS 458	Stage en pneumopédiatrie II	5
MSS 459	Stage en soins intensifs pédiatriques II	5
Une activité de stage à option I choisie parmi les suivantes :		
MDS 410	Préparation à la pratique médicale professionnelle	5
MDS 420	Stage en anatomie biologie cellulaire I	5
MDS 425	Stage en biochimie I	5
MDS 427	Stage en biophysique I	5
MDS 435	Stage en chirurgie plastie I	5
MDS 452	Stage en médecine tropicale I	5
MDS 456	Stage en physiatrie I	5
MDS 462	Stage en médecine d'urgence I	5
MDS 465	Stage en médecine nucléaire et radiobiologie I	5
MDS 467	Stage en médecine sportive I	5
MDS 473	Stage en pathologie I	5
MDS 477	Stage en pharmacologie I	5
MDS 478	Stage en neuropharmacologie I	5
MDS 480	Stage en physiologie I	5
MDS 484	Stage en radiologie I	5
MDS 486	Stage en informatique I	5
MSE 400	Stage en anesthésie-réanimation I	5
MSE 410	Stage en médecine interne I	5
MSE 411	Stage en cardiologie I	5
MSE 412	Stage en dermatologie I	5
MSE 413	Stage en endocrinologie I	5
MSE 414	Stage en gastroentérologie I	5
MSE 415	Stage en gériatrie I	5
MSE 416	Stage en hématologie-cytogénétique I	5
MSE 417	Stage en gastro-entérologie I	5
MSE 418	Stage en néphrologie I	5
MSE 419	Stage en neurologie I	5
MSE 420	Stage en pneumologie I	5
MSE 421	Stage en rhumatologie I	5
MSE 430	Stage en chirurgie générale I	5
MSE 432	Stage en chirurgie C.V.T. I	5
MSE 433	Stage en neurochirurgie I	5
MSE 434	Stage en ophtalmologie I	5
MSE 435	Stage en oto-rhino-laryngologie I	5
MSE 436	Stage en chirurgie orthopédique I	5
MSE 437	Stage en urologie I	5
MSE 440	Stage en pédiatrie I	5
MSE 460	Stage en obstétrique-gynécologie I	5
MSE 470	Stage en psychiatrie I	5
MSE 480	Stage en médecine de famille I	5
MSE 490	Stage en santé communautaire I	5

Une activité de stage à option II choisie parmi les suivantes :

MDS 520	Stage en anatomie biologie cellulaire II	CR	5
MDS 525	Stage en biochimie II	5	5
MDS 527	Stage en biophysique II	5	5
MDS 535	Stage en chirurgie plastie II	5	5
MDS 552	Stage en médecine tropicale II	5	5
MDS 556	Stage en psychiatrie II	5	5
MDS 562	Stage en médecine d'urgence II	5	5
MDS 565	Stage en médecine nucléaire et radiobiologie II	5	5
MDS 567	Stage en médecine sportive II	5	5
MDS 573	Stage en pathologie II	5	5
MDS 577	Stage en pharmacologie II	5	5
MDS 578	Stage en neuropharmacologie II	5	5
MDS 580	Stage en physiologie II	5	5
MDS 584	Stage en radiologie II	5	5
MDS 586	Stage en informatique II	5	5
MSE 500	Stage en anesthésie-réanimation II	5	5
MSE 510	Stage en médecine interne II	5	5
MSE 511	Stage en cardiologie II	5	5
MSE 512	Stage en dermatologie II	5	5
MSE 513	Stage en endocrinologie II	5	5
MSE 514	Stage en gastro-entérologie II	5	5
MSE 515	Stage en gériatrie II	5	5
MSE 516	Stage en hématologie-cytogénétique II	5	5
MSE 517	Stage en maladies infectieuses II	5	5
MSE 518	Stage en néphrologie II	5	5
MSE 519	Stage en neurologie II	5	5
MSE 520	Stage en pneumologie II	5	5
MSE 521	Stage en rhumatologie II	5	5
MSE 530	Stage en chirurgie générale II	5	5
MSE 532	Stage en chirurgie C.V.T. II	5	5
MSE 533	Stage en neurochirurgie II	5	5
MSE 534	Stage en ophtalmologie II	5	5
MSE 535	Stage en oto-rhino-laryngologie II	5	5
MSE 536	Stage en chirurgie orthopédique II	5	5
MSE 537	Stage en urologie II	5	5
MSE 540	Stage en pédiatrie II	5	5
MSE 560	Stage en obstétrique-gynécologie II	5	5
MSE 570	Stage en psychiatrie II	5	5
MSE 580	Stage en médecine de famille II	5	5
MSE 590	Stage en santé communautaire II	5	5

Une activité de stage à option III choisie parmi les suivantes :

MDS 620	Stage en anatomie biologie cellulaire III	CR	5
MDS 625	Stage en biochimie III	5	5
MDS 627	Stage en biophysique III	5	5
MDS 635	Stage en chirurgie plastie III	5	5
MDS 652	Stage en médecine tropicale III	5	5
MDS 656	Stage en psychiatrie III	5	5
MDS 662	Stage en médecine d'urgence III	5	5
MDS 665	Stage en médecine nucléaire et radiobiologie III	5	5
MDS 667	Stage en médecine sportive III	5	5
MDS 673	Stage en pathologie III	5	5
MDS 677	Stage en pharmacologie III	5	5
MDS 678	Stage en neuropharmacologie III	5	5
MDS 680	Stage en physiologie III	5	5
MDS 684	Stage en radiologie III	5	5
MDS 686	Stage en informatique III	5	5
MSE 600	Stage en anesthésie-réanimation III	5	5
MSE 610	Stage en médecine interne III	5	5
MSE 611	Stage en médecine interne III	5	5
MSE 612	Stage en dermatologie III	5	5
MSE 613	Stage en endocrinologie III	5	5
MSE 614	Stage en gastro-entérologie III	5	5
MSE 615	Stage en gériatrie III	5	5
MSE 616	Stage en hématologie-cytogénétique III	5	5
MSE 617	Stage en maladies infectieuses III	5	5
MSE 618	Stage en néphrologie III	5	5
MSE 619	Stage en neurologie III	5	5
MSE 620	Stage en pneumologie III	5	5
MSE 621	Stage en rhumatologie III	5	5
MSE 630	Stage en chirurgie générale III	5	5
MSE 632	Stage en chirurgie C.V.T. III	5	5
MSE 633	Stage en neurochirurgie III	5	5
MSE 634	Stage en ophtalmologie III	5	5
MSE 635	Stage en oto-rhino-laryngologie III	5	5
MSE 636	Stage en chirurgie orthopédique III	5	5
MSE 637	Stage en urologie III	5	5
MSE 640	Stage en pédiatrie III	5	5
MSE 660	Stage en obstétrique-gynécologie III	5	5
MSE 670	Stage en psychiatrie III	5	5
MSE 680	Stage en médecine de famille III	5	5
MSE 690	Stage en santé communautaire III	5	5

RÈGLEMENT DES ÉTUDES : *Règlement des études* de l'Université comportant des « Règlements d'exception du programme de doctorat en médecine »

Programmes conjoints « M.D. - M. Sc. » et « M.D. - Ph. D. »

819 564-5203 (téléphone)
819 564-5378 (télécopieur)
VDPredoc-Med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

L'objectif de ces programmes est de former des médecins qui auront une approche scientifique plus poussée de la médecine et qui seront capables de poursuivre des activités scientifiques dans une équipe de recherche.

La Faculté offre la possibilité de poursuivre des études en médecine et un apprentissage en recherche menant à la maîtrise ès sciences (M. Sc.). Tous les programmes d'études supérieures de la Faculté de médecine et des sciences de la santé peuvent accepter une étudiante ou un étudiant au programme conjoint « M.D. - M. Sc. », y compris les résidents des programmes postdoctoraux.

Les candidates et candidats inscrits au programme conjoint « M.D. - M. Sc. » doivent satisfaire à toutes les exigences du programme de 2^e cycle (M. Sc.).

Le cheminement des études menant à l'obtention des diplômes « M.D. - M. Sc. » peut se faire selon plusieurs modalités. La résidence minimale pour l'obtention d'une maîtrise est de trois trimestres, ce qui implique donc l'interruption des études médicales pour au moins un an.

Une étudiante ou un étudiant détenant une maîtrise peut s'inscrire au programme « M. D. - Ph. D. ». La résidence minimale est de 6 trimestres. Des aménagements particuliers sont alors déterminés avec le Comité de programme prédoctoral ou postdoctoral.

Dans tous les cas, la vice-doyenne ou le vice-doyen aux études médicales prédoctorales doit faire une recommandation quant à l'admissibilité des candidatures, soit à la maîtrise, soit au doctorat.

Le programme de maîtrise ou de doctorat peut aussi être complété durant les études médicales postdoctorales de médecine de famille ou de médecine spécialisée. Tout comme aux études médicales prédoctorales, la durée minimale pour la maîtrise est de 3 trimestres.

Les aménagements nécessaires et les conditions d'admissibilité pour réaliser ces activités de maîtrise ou de doctorat doivent être élaborés par les directions de programme en collaboration avec la vice-doyenne ou le vice-doyen aux études médicales postdoctorales.

Certificat en toxicomanie

Campus de la santé
819 564-5245 (téléphone)
1 888 463-1835, poste 15245 (numéro sans frais)
819 564-5397 (télécopieur)
toxicomanie-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Campus de Longueuil
450 463-1835, poste 61795 (téléphone)
1 888 463-1835 (numéro sans frais)
450 670-9016 (télécopieur)
toxico.longueuil@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des sciences de la santé communautaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé

Le certificat en toxicomanie permet un cheminement avec stage et un cheminement sans stage. Toutefois le choix du cheminement avec stage se fait en cours de programme.

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation théorique et pratique de base pour intervenir en toxicomanie, tant sur le plan préventif que curatif, dans le contexte de l'évolution contemporaine du secteur.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des notions fondamentales concernant les différents contextes de consommation, les effets des psychotropes et la personne toxicomane;
- d'acquérir des notions fondamentales et des habiletés d'intervention en promotion de la santé, en prévention et en réadaptation;
- de développer des aptitudes à intervenir dans un contexte de populations et de problématiques particulières : clientèle des jeunes, des femmes et des personnes âgées; intervention de crise, intervention en milieu familial, de travail ou carcéral; intervention dans le contexte de la problématique du sida et de la réduction des méfaits.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN (15 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

TXM 110	Aspects socioculturels et utilisation de psychotropes	CR
TXM 120	Aspects physiologiques et pharmacologiques des psychotropes	3
TXM 135	Théories des toxicomanies et modèles de consommation	3
TXM 140	Réadaptation des toxicomanes	3
TXM 150	Promotion de la santé et prévention des toxicomanies	3

CHEMINEMENT AVEC STAGE

Rappel : le choix du cheminement avec stage se fait en cours de programme et non pas au moment de la demande d'admission.

- 15 crédits du tronc commun
- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option

BLOC Pratiques en toxicomanie (12 crédits)**Activité pédagogique obligatoire (6 crédits)**

TXM 390	Stage d'intervention en toxicomanie	CR
---------	-------------------------------------	----

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

TXM 360	Discussion de cas cliniques	CR
TXM 370	Ateliers pratiques en prévention	3

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

TXM 290	Intervention jeunesse en toxicomanie	CR
TXM 350	Ateliers pratiques en réadaptation	3

BLOC Problématiques particulières (3 crédits)**Activités pédagogiques à option (3 crédits)**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

TXM 438	IGT Adulte (Indice de gravité d'une toxicomanie)	CR
TXM 439	IGT Ado (Indice de gravité d'une toxicomanie)	1

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

TXM 240	Désintoxication et sevrage	1
TXM 250	Intervention de crise et toxicomanie	1
TXM 260	Intervention auprès de l'entourage	1
TXM 270	Sexualité et toxicomanie	2
TXM 416	Sida et toxicomanies	1
TXM 417	Prévention et législation	1
TXM 424	Intervention en milieu de travail (P.A.E.)	1
TXM 428	Intervention auprès des toxicomanes judiciairisés	1
TXM 431	Toxicomanie et jeu	1
TXM 432	Femmes et toxicomanie	1
TXM 433	Personnes âgées et toxicomanie	1
TXM 434	Jeunes et toxicomanie	1
TXM 435	La réduction des méfaits en toxicomanie	1
TXM 436	Famille et toxicomanie	1
TXM 437	Communication publique, santé et toxicomanie	1

CHEMINEMENT SANS STAGE

- 15 crédits du tronc commun
- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option

BLOC Pratiques en toxicomanie (12 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

TXM 240	Désintoxication et sevrage	CR
TXM 270	Sexualité et toxicomanie	1
TXM 360	Discussion de cas cliniques	2
TXM 370	Ateliers pratiques en prévention	3

Activité pédagogique à option (3 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

TXM 290	Intervention jeunesse en toxicomanie	CR
TXM 350	Ateliers pratiques en réadaptation	3

BLOC Problématiques particulières (3 crédits)**Activité pédagogique à option (3 crédits)**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

TXM 438	IGT Adulte (Indice de gravité d'une toxicomanie)	CR
TXM 439	IGT Ado (Indice de gravité d'une toxicomanie)	1

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

TXM 250	Intervention de crise et toxicomanie	CR
TXM 260	Intervention auprès de l'entourage	1
TXM 416	Sida et toxicomanies	1
TXM 417	Prévention et législation	1
TXM 424	Intervention en milieu de travail (P.A.E.)	1
TXM 428	Intervention auprès des toxicomanes judiciairisés	1
TXM 431	Toxicomanie et jeu	1
TXM 432	Femmes et toxicomanie	1
TXM 433	Personnes âgées et toxicomanie	1
TXM 434	Jeunes et toxicomanie	1
TXM 435	La réduction des méfaits en toxicomanie	1
TXM 436	Famille et toxicomanie	1
TXM 437	Communication publique, santé et toxicomanie	1

Activité hors programme (3 crédits)

CR	TXM 505	Introduction bio-psycho-sociale à la toxicomanie ⁽¹⁾	CR
----	---------	---	----

(1) Activité destinée à l'ensemble des étudiantes et étudiants admis à l'Université dans le cadre de leurs activités au choix, en guise de survol général et d'introduction à ce champ multidisciplinaire. Cette activité ne peut être créditée à l'intérieur du programme de certificat en toxicomanie.

Maîtrise en biochimie

819 564-5291 (téléphone)
819 564-5340 (télécopieur)
biochimie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biochimie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : Maître ès sciences, M. Sc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir la méthodologie et la rigueur expérimentale nécessaires aux travaux de recherche dans les spécialisations de la biochimie qui regroupent la biochimie structurale, la biologie moléculaire et la biochimie clinique;
- d'approfondir ses connaissances de la biochimie et des disciplines connexes par différentes activités pédagogiques proposées par le programme d'études supérieures de biochimie. L'étudiante ou l'étudiant pourra alors acquérir de nouvelles notions au niveau de la génétique fonctionnelle, de la protéomique, de l'enzymologie, de la régulation de l'expression des gènes et de la structure des protéines et acides nucléiques;
- d'obtenir une formation de pointe lui permettant d'occuper des postes de responsabilité en milieu académique ou dans l'industrie biotechnologique, pharmaceutique ou chimique ainsi qu'en enseignement;
- de mener à bien un projet innovateur dans son domaine de recherche;
- de connaître et d'interpréter la littérature scientifique relative à son projet de recherche;
- de développer le travail en équipe et la communication scientifique par la présentation de ses travaux de recherche à différentes tribunes;
- de préparer des études de 3^e cycle.

ADMISSION**Condition générale**

Grade de 1^{er} cycle dans l'une des disciplines ou champs d'études suivants : biochimie, biologie, chimie, médecine, ou préparation jugée satisfaisante

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (33 crédits)

BCH	786	Séminaire de recherche
BCH	787	Mémoire
BCH	796	Activités de recherche

Activités pédagogiques à option (2 à 12 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BCH	703	Cinétique enzymatique
BCH	704	Stéroïdes hormonaux
BCH	712	Mécanismes d'action des hormones
BCH	716	Chromatine et gènes
BCH	717	Génétique humaine
BCH	718	Biochimie et biologie moléculaire de l'ARN
BCH	720	Structure et mécanisme des molécules biologiques
BCH	729	Activité de recherche complémentaire I
BCH	730	Activité de recherche complémentaire II
BCH	731	Activité de recherche complémentaire III

Activités pédagogiques au choix (0 à 10 crédits)**Maîtrise en biologie cellulaire****819 564-5271 (téléphone)****819 564-5320 (télécopieur)****prog-bc-med@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Département d'anatomie et de biologie cellulaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé****GRADE :** Maître ès sciences, M. Sc.**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances en biologie cellulaire;
- de s'initier à la recherche en biologie cellulaire;
- d'acquérir une méthode de recherche, grâce à l'élaboration d'un projet de recherche, sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur de recherche;
- de développer la rigueur et le sens critique par l'analyse et la rédaction de textes scientifiques;
- de développer un esprit de synthèse et une curiosité intellectuelle pour lui permettre de s'adapter dans un domaine de recherche en évolution rapide;
- de développer sa capacité de bien communiquer les résultats de ses travaux.

ADMISSION**Condition générale**Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine ou en sciences ou préparation jugée satisfaisante.**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (35 crédits)

BCL	726	Biologie cellulaire
BCL	786	Séminaire de recherche
BCL	787	Mémoire
BCL	796	Activités de recherche

Activités pédagogiques à option (2 à 10 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BCL	706	Chapitres choisis de la physiopathologie membranaire
BCL	708	Électrophysiologie des muscles vasculaires
BCL	721	Cytophysiologie intestinale
BCL	722	Interprétation des ultrastructures
BCL	725	Biologie du développement
BCL	728	Sujets choisis en biologie du développement
BCL	729	Matrice extracellulaire des épithéliums
BCL	730	Activité de recherche complémentaire I
BCL	731	Activité de recherche complémentaire II
BCL	732	Activité de recherche complémentaire III
BCL	735	Biologie cellulaire et moléculaire du cancer
BCL	736	Biologie cellulaire et moléculaire des récepteurs nucléaires stéroïdiens/thyroïdiens
BCL	737	Mécanismes moléculaires de l'apoptose

CR	BCL	738	Méthodes en biologie cellulaire et moléculaire	1
1	BCL	739	Physiopathologie des maladies digestives	1
22	BCL	740	Signalisation intracellulaire	2
10				

Activités pédagogiques au choix (0 à 8 crédits)**Maîtrise en environnement****819 821-7933** (téléphone)**1 866 821-7933** (numéro sans frais)**819 821-7058** (télécopieur)**environnement@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences, de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie****GRADE :** Maître en environnement, M. Env.

La maîtrise en environnement permet quatre cheminements de type cours :

- gestion de l'environnement avec stage;
- gestion de l'environnement avec stage – profil international;
- gestion de l'environnement avec stage – double diplomation;
- gestion de l'environnement sans stage;

ainsi qu'un cheminement de type recherche

Le cheminement en gestion de l'environnement avec stage – double diplomation est offert conjointement avec l'Université de Technologie de Troyes. Dans ce cas, la candidate ou le candidat :

- doit être inscrit dans les deux programmes pour être admissible à la double diplomation;
- suit la première année de formation à l'Université de Sherbrooke et la seconde année à l'Université de Technologie de Troyes.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES DANS LES CHEMINEMENTS DE TYPE COURS

Gérer des problématiques environnementales :

- poser un diagnostic sur une situation environnementale (prévention, résolution de problématiques, études d'impact, de vérification, etc.) en fonction des domaines d'application propres à la gestion de l'environnement;
- élaborer un plan d'intervention (scénarios, politiques, programmes, projets, lignes directrices, procédures, etc.) en intégrant les dimensions environnementales, sociales et économiques;
- mettre en œuvre un plan d'intervention.

Collaborer et communiquer :

- travailler en équipe multidisciplinaire;
- communiquer efficacement, en fonction des divers intervenants et intervenantes, dans des contextes variés.

Assurer son développement professionnel :

- exercer un esprit critique;
- agir de façon respectueuse et professionnelle.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES DANS LE CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE

Réaliser un projet de recherche :

- conduire une recherche de type quantitatif ou qualitatif sur une problématique environnementale dans le cadre d'une approche multidisciplinaire.

Communiquer et assurer son développement professionnel :

CR	• communiquer efficacement, en fonction des divers intervenants et intervenantes, dans des contextes variés;
2	• exercer un esprit critique et scientifique;
1	• agir de façon respectueuse et professionnelle.
22	
10	

ADMISSION**Condition générale**Grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents au programme.**Conditions particulières**Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinent, avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3, ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Les candidates et candidats qui ont une moyenne inférieure à 3,0 peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

ou

Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle dans toute autre discipline ou domaine, avoir obtenu un diplôme de 2^e cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinent au programme avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3, ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Détenir le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement avec une moyenne cumulative d'au moins 3,7 sur 4,3.

Pour être admis dans le cheminement gestion de l'environnement avec stage – double diplomation, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, être admis au programme de Master en Management Environnemental et Développement Durable de l'Université de Technologie de Troyes.

Pour être admis au cheminement de type recherche, la candidate ou le candidat doit s'assurer qu'une professeure ou un professeur accepte de superviser la recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Cheminevements de type cours

Régime régulier à temps complet ou régime régulier à temps partiel

Cheminement de type recherche

Régime régulier ou en partenariat à temps complet.

Le régime régulier à temps partiel est possible dans certains cas particuliers soumis à l'approbation de la Direction du programme.

CRÉDITS EXIGÉS

51 pour les cheminevements de type cours

Le cheminement de type cours en gestion de l'environnement avec stage – double diplomation nécessite la réalisation de 24 crédits supplémentaires 45 pour le cheminement de type recherche

PROFIL DES ÉTUDES

CHEMINEMENTS DE TYPE COURS

La maîtrise en environnement de type cours est un programme interdisciplinaire qui vise à former des gestionnaires de l'environnement, professionnellement responsables, capables d'intégrer les aspects sociaux et économiques dans la prise de décisions en environnement. Ces gestionnaires sont des généralistes pouvant exercer différentes fonctions, allant de la prévention à la résolution de problématiques environnementales, et ce, dans des milieux variés, avec un souci d'équité.

CHEMINEMENT DE TYPE COURS EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT AVEC STAGE

Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)

ENV 762	Droit de l'environnement	3	CR
ENV 767	Essai	6	
ENV 775	Chimie de l'environnement	3	
ENV 786	Stage en environnement	9	
ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3	
ENV 791	Projet appliqué en environnement	3	

Activités pédagogiques à option (18 à 24 crédits)

BLOC 1 (12 à 24 crédits)

De quatre à huit activités choisies parmi les suivantes :

ENV 705	Évaluation des impacts	3	CR
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3	
ENV 713	Application du développement durable	3	
ENV 714	Changements climatiques et énergie	3	
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3	
ENV 730	Économie de l'environnement	3	
ENV 757	Gestion de l'eau	3	
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3	

BLOC 2 (0 à 12 crédits)

De zéro à quatre activités choisies parmi les suivantes :

ENV 711	Environnement et développement international	3	CR
ENV 717	Communication et gestion participative	3	
ENV 720	Audit environnemental	3	
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3	
ENV 743	Évaluation environnementale de site	3	
ENV 750	Projet spécial en environnement	3	
ENV 756	Ressources forestières et agricoles	3	
ENV 769	Problématiques de santé environnementale	3	
ENV 773	Indicateurs environnementaux	3	
ENV 789	Analyse de risques écotoxicologiques	3	
ENV 792	Valeur des écosystèmes et leur gestion	3	
ENV 793	Développement durable dans les organisations	3	
ENV 794	Éducation relative au développement durable	3	

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

CHEMINEMENT DE TYPE COURS EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT AVEC STAGE – PROFIL INTERNATIONAL

Activités pédagogiques obligatoires (42 crédits)

ENV 711	Environnement et développement international	3	CR
ENV 762	Droit de l'environnement	3	

ENV 767	Essai	6
ENV 775	Chimie de l'environnement	3
ENV 786	Stage en environnement	9
ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3
ENV 791	Projet appliqué en environnement	3

Bloc de 12 crédits à faire à l'international dans un programme de 2^e cycle en environnement

Activités pédagogiques à option (3 à 9 crédits)

Une à trois activités choisies parmi les suivantes :

ENV 705	Évaluation des impacts	3	CR
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3	
ENV 713	Application du développement durable	3	
ENV 714	Changements climatiques et énergie	3	
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3	
ENV 717	Communication et gestion participative	3	
ENV 720	Audit environnemental	3	
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3	
ENV 730	Économie de l'environnement	3	
ENV 743	Évaluation environnementale de site	3	
ENV 750	Projet spécial en environnement	3	
ENV 756	Ressources forestières et agricoles	3	
ENV 757	Gestion de l'eau	3	
ENV 769	Problématiques de santé environnementale	3	
ENV 773	Indicateurs environnementaux	3	
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3	
ENV 789	Analyse des risques écotoxicologiques	3	
ENV 792	Valeur des écosystèmes et leur gestion	3	
ENV 793	Développement durable dans les organisations	3	
ENV 794	Éducation relative au développement durable	3	

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

CHEMINEMENT DE TYPE COURS EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT AVEC STAGE – DOUBLE DIPLOMATION

Activités pédagogiques obligatoires (64 crédits)

ENV 713	Application du développement durable	3	CR
ENV 762	Droit de l'environnement	3	
ENV 767	Essai	6	
ENV 775	Chimie de l'environnement	3	
ENV 786	Stage en environnement	9	
ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3	
ENV 791	Projet appliqué en environnement	3	
TRO 710	Écoconception ⁽¹⁾	3	
TRO 711	Écologie industrielle ⁽¹⁾	3	
TRO 712	Scénarios du développement durable ⁽¹⁾	2	
TRO 713	Bases scientifiques de l'environnement ⁽¹⁾	2	
TRO 714	Économie de l'environnement ⁽¹⁾	2	
TRO 715	Droit de l'environnement ⁽¹⁾	2	
TRO 716	Évaluation environnementale ⁽¹⁾	3	
TRO 717	Management du développement durable ⁽¹⁾	2	
TRO 718	Gestion intégrée des ressources ⁽¹⁾	2	
TRO 719	Projet commun ⁽¹⁾	3	

Deux activités dans le secteur des langues étrangères (6 crédits)

Deux activités dans le secteur des langues étrangères⁽¹⁾ (4 crédits)

Activités pédagogiques à option (11 crédits)

BLOC 1 (8 à 11 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

TRO 720	Éthique et performance dans l'entreprise ⁽¹⁾	2	CR
TRO 721	Gestion sociale des risques environnementaux ⁽¹⁾	2	

De deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

ENV 705	Évaluation des impacts	3	CR
ENV 714	Changements climatiques et énergie	3	
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3	
ENV 757	Gestion de l'eau	3	
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3	

BLOC 2 (0 à 3 crédits)

De zéro à une activité choisie parmi les suivantes :

ENV 711	Environnement et développement international	3	CR
ENV 717	Communication et gestion participative	3	
ENV 720	Audit environnemental	3	
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3	
ENV 773	Indicateurs environnementaux	3	
ENV 793	Développement durable dans les organisations	3	
ENV 794	Éducation relative au développement durable	3	

CHEMINEMENT DE TYPE COURS EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT SANS STAGE**Activités pédagogiques obligatoires** (18 crédits)

ENV 762	Droit de l'environnement	CR 3
ENV 767	Essai	6
ENV 775	Chimie de l'environnement	3
ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3
ENV 791	Projet appliqué en environnement	3

Activités pédagogiques à option (27 à 33 crédits)**BLOC 1** (12 à 24 crédits)

De quatre à huit activités choisies parmi les suivantes :

ENV 705	Évaluation des impacts	CR 3
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3
ENV 713	Application du développement durable	3
ENV 714	Changements climatiques et énergie	3
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3
ENV 757	Gestion de l'eau	3
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3

BLOC 2 (9 à 21 crédits)

De trois à sept activités choisies parmi les suivantes :

ENV 711	Environnement et développement international	CR 3
ENV 717	Communication et gestion participative	3
ENV 720	Audit environnemental	3
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3
ENV 743	Évaluation environnementale de site	3
ENV 750	Projet spécial en environnement	3
ENV 756	Ressources forestières et agricoles	3
ENV 769	Problématiques de santé environnementale	3
ENV 773	Indicateurs environnementaux	3
ENV 789	Analyse de risques écotoxicologiques	3
ENV 792	Valeur des écosystèmes et leur gestion	3
ENV 793	Développement durable dans les organisations	3
ENV 794	Éducation relative au développement durable	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE**

La maîtrise en environnement de type recherche est un programme interdisciplinaire qui vise à former des chercheuses et chercheurs en environnement, capables d'intégrer des aspects du développement durable. Ces chercheuses et chercheurs sont des spécialistes pouvant mener différentes recherches, allant de la prévention à la résolution de problématiques environnementales, et ce, dans des milieux variés, avec un souci d'équité.

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

ENV 776	Séminaire de recherche multidisciplinaire	CR 3
ENV 796	Mémoire	15

Activités pédagogiques obligatoires selon le régime d'études (18 crédits)**Régime régulier**

ENV 779	Projet de recherche en environnement	CR 9
ENV 798	Activités de recherche	9

Régime en partenariat

ENV 758	Stage I : projet de recherche en environnement	CR 9
ENV 759	Stage II : activités de recherche	9

Activités pédagogiques à option (6 à 9 crédits)

De deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

ENV 705	Évaluation des impacts	CR 3
ENV 711	Environnement et développement international	3
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3
ENV 713	Application du développement durable	3
ENV 714	Changements climatiques et énergie	3
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV 717	Communication et gestion participative	3
ENV 720	Audit environnemental	3
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3
ENV 743	Évaluation environnementale de site	3
ENV 756	Ressources forestières et agricoles	3
ENV 757	Gestion de l'eau	3
ENV 762	Droit de l'environnement	3
ENV 769	Problématiques de santé environnementale	3

ENV 773	Indicateurs environnementaux	3
ENV 775	Chimie de l'environnement	3
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3
ENV 789	Analyse de risques écotoxicologiques	3
ENV 792	Valeur des écosystèmes et leur gestion	3
ENV 793	Développement durable dans les organisations	3
ENV 794	Éducation relative au développement durable	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

(1) Ces activités pédagogiques sont offertes à l'Université de Technologie de Troyes.

Maîtrise en ergothérapie**819 820-6868, poste 12900** (téléphone)**819 820-6864** (télécopieur)**admission-readapt-med@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ: Faculté de médecine et des sciences de la santé****GRADE :** Maître en ergothérapie, M. Erg.**COMPÉTENCES**

Au plan du processus d'intervention de la pratique professionnelle, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- établir et maintenir une relation thérapeutique en respectant les besoins, les caractéristiques, les valeurs et les expériences d'un client (une personne, un groupe ou une organisation) et de son environnement;
- mener une démarche d'évaluation complète en vue de définir le niveau des habiletés fonctionnelles d'un client dans son environnement;
- planifier l'intervention ergothérapeutique centrée sur le client et son environnement en vue de développer, de restaurer ou de maintenir les habiletés fonctionnelles et compenser les incapacités de façon à diminuer les situations de handicap;
- mener l'intervention ergothérapeutique.

Au plan des responsabilités professionnelles,

permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- communiquer dans le cadre de sa pratique professionnelle;
- autogérer sa pratique professionnelle;
- transmettre des connaissances à divers acteurs et actrices;
- contribuer à l'avancement des connaissances en ergothérapie;
- promouvoir les services en ergothérapie.

ADMISSION**Conditions générales**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences, lettres et arts ou en techniques de réadaptation physique.

ou

Avoir acquis au moins 45 crédits universitaires dans un même programme à grade à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Les crédits doivent avoir été acquis à l'intérieur d'un cheminement normal à temps complet. Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est faite sur la base de la qualité du dossier scolaire. Le nombre d'admission étant limité, 80 % des places seront accordées aux étudiantes et étudiants provenant du collégial et 20 % à ceux provenant de l'université.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 135**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

Le test utilisé pour démontrer la connaissance et la maîtrise de la langue française doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite du test devient obligatoire avant le début de la troisième année ou le début de la cinquième session selon la situation qui se présente la première. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la troisième année.

PROFIL DES ÉTUDES**PHASE I – L'acquisition de connaissances en sciences biomédicales et psychosociales****Activités pédagogiques obligatoires** (56 crédits)**SESSION 1**

ERG 100	Stage I – Immersion	CR 1
ERG 110	Approche en ergothérapie I	2
ERG 115	Réflexion sur sa pratique professionnelle I	1

MDS 100	Croissance, développement et vieillissement	4
RDP 100	Introduction aux programmes de réadaptation	1
RDP 110	Fondements théoriques en réadaptation I	3
RDP 120	Sciences biologiques	4
RDP 130	Habilités cliniques en réadaptation I	3

SESSION 2

MDS 101	Appareil locomoteur	4
MDS 102	Système nerveux	5
MDS 103	Sciences psychiques	4

SESSION 3

RDP 111	Fondements théoriques en réadaptation II	2
RDP 140	Santé publique et réadaptation	4

SESSION 4

ERG 120	Cognition et ergothérapie	3
ERG 130	Santé mentale	2
ERG 140	Habilités cliniques en ergothérapie I	1
ERG 150	Approche en ergothérapie II	2
ERG 230	Réflexion sur sa pratique professionnelle II	1
RDP 150	Systèmes cardiovasculaire et respiratoire I	2
RDP 160	Sciences psychologiques	2
RDP 180	Douleur et réadaptation	2
RDP 190	Recherche en réadaptation I	2
RDP 220	Habilités cliniques en réadaptation II	1

PHASE II – L'évaluation**Activités pédagogiques obligatoires (16 crédits)****SESSION 5**

ERG 200	Stage II – Évaluation	3
ERG 210	Habilités cliniques en ergothérapie II	2
ERG 240	Évaluation en ergothérapie	8
ERG 220	Approche en ergothérapie III	1
RDP 210	Approche interdisciplinaire de cas complexes	2

PHASE III – L'intervention ergothérapique**Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)****SESSION 6**

ERG 300	Enfant et occupation	6
ERG 310	Adulte et occupation	6
ERG 320	Habilités cliniques en ergothérapie III	2
ERG 340	Habilités cliniques en ergothérapie IV	2
ERG 710	Réflexion sur sa pratique professionnelle III	1
RDP 300	Rôles connexes en réadaptation	2
RDP 710	Recherche en réadaptation II	2

SESSION 7

ERG 730	Personne âgée et occupation	4
ERG 750	Habilités cliniques en ergothérapie V	2

Activités pédagogiques à option (4 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

ERG 770	Champ d'intervention spécifique I	2
ERG 771	Champ d'intervention spécifique II	2

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

ERG 772	Champ d'intervention spécifique III	2
ERG 773	Champ d'intervention spécifique IV	2

PHASE IV – L'intégration clinique**Activités pédagogiques obligatoires (32 crédits)****SESSION 8**

ERG 720	Stage III – Planification de l'intervention	6
---------	---	---

SESSION 9

ERG 700	Intégration I	1
ERG 760	Stage IV – Intervention et recherche	6
ERG 780	Stage V – Autogestion de sa pratique	6
RDP 730	Recherche en réadaptation III	2

SESSION 10

1			CR
3	ERG 790	Intégration II	1
4	ERG 800	Stage VI – Réflexion sur sa pratique autonome	6
3	ERG 810	Intégration III	4

Maîtrise en gérontologie

819 821-3651 (téléphone)
819 829-7141 (télécopieur)
geronto@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en gérontologie formé de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : Maître ès arts, M.A.

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de faire une démarche de réflexion objective, scientifique et critique sur des problèmes liés au vieillissement.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir dans les trois principales disciplines du vieillissement (biosanté, psychologie et sociologie) les connaissances gérontologiques nécessaires – concepts clés, langage, méthodes, principales théories – pour pouvoir interpréter correctement des écrits scientifiques et échanger avec des chercheuses et chercheurs dans chacun de ces domaines;
- d'analyser les questions gérontologiques en tenant compte des points de vue des différentes disciplines qui s'intéressent au vieillissement, c'est-à-dire dans une perspective visant l'interdisciplinarité;
- de s'approprier les notions et les outils nécessaires à la réalisation d'une démarche scientifique rigoureuse : phase conceptuelle, phase méthodologique (méthodes qualitatives et quantitatives) et phase de collecte et d'analyse des données;
- de contribuer à la production de connaissances par l'application d'une méthode de recherche rigoureuse à un problème lié au vieillissement;
- de maîtriser les habiletés requises pour la diffusion des résultats de recherche auprès de divers publics : scientifiques, intervenantes et intervenants, aînées et aînés et grand public;
- de dégager de nouvelles perspectives d'action en gérontologie.

ADMISSION**Condition générale**

Grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études appropriés. Les candidates et candidats qui ne répondent pas à cette condition peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugée satisfaisante.

Conditions particulières

- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.
- Avoir réussi un cours de 1^{er} cycle en méthodes de recherche et un cours de 1^{er} cycle en statistique ou l'équivalent. Une candidate ou un candidat peut être admis au programme sans avoir complété ces deux cours si elle ou il s'engage à le faire durant la première année de scolarité.

Atouts spécifiques pour réussir dans le programme, atouts vérifiés lors de l'entrevue et faisant partie du 50 % accordé à l'entrevue

Afin de faciliter son intégration au programme, la candidate ou le candidat devrait :

- avoir une bonne compréhension de la langue anglaise écrite (puisque la majorité des écrits scientifiques sont en anglais);
- avoir une connaissance minimale des logiciels les plus souvent utilisés (Word, Excel) ainsi que la volonté d'apprendre à se servir de logiciels comme PowerPoint, SPSS-X et Pro-Cite.

Exigence d'admission

Se présenter à l'entrevue d'admission.

Critères de sélection

- La sélection des candidates et candidats est faite à partir du dossier présenté lors de la demande d'admission. Celles et ceux qui sont retenus sont convoqués à une entrevue comprenant une partie orale et une partie écrite. Aux fins de l'admission, la pondération accordée au dossier et à l'entrevue est de 50 % chacun.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (45 crédits)

GER 710	Approche biosanté du vieillissement	CR	3
GER 711	Approche psychologique du vieillissement	3	3
GER 712	Approche sociologique du vieillissement	3	3
GER 721	Stratégies et devis de recherche	3	3
GER 722	Statistiques et traitement de données	3	3
GER 723	Méthodes qualitatives en gérontologie	3	3
GER 770	Atelier de recherche I	1	1
GER 771	Atelier de recherche II	1	1
GER 772	Atelier de recherche III	1	1
GER 810	Rapport de recherche I	3	3
GER 811	Rapport de recherche II	3	3
GER 820	Mémoire	18	18

Maîtrise en immunologie**819 820-6868, poste 14892** (téléphone)**819 564-5215** (télécopieur)**Jana.Stankova@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ** : Département de pédiatrie, Service d'immunologie-allergologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé**GRADE** : Maître ès sciences, M. Sc.**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation générale (connaissances et aptitudes) en immunologie cellulaire et moléculaire;
- d'apprendre à planifier, exécuter et interpréter un protocole de recherche en immunologie;
- d'apprendre à communiquer les résultats de sa recherche et à les discuter.

Cette formation prépare l'étudiante ou l'étudiant à l'enseignement préuniversitaire, au travail d'assistante ou d'assistant en recherche universitaire ou industrielle ou à la poursuite d'études de 3^e cycle.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans l'une des disciplines ou champs d'études suivants : biologie, biochimie, médecine ou avoir une préparation jugée équivalente.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (37 crédits)

IML 710	Immunologie clinique	CR	1
IML 720	Immunologie fondamentale	3	3
IML 786	Séminaire de recherche	1	1
IML 787	Mémoire	22	22
IML 796	Activités de recherche	10	10

Activités pédagogiques à option (5 à 8 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

IML 701	Cytokines	CR	2
IML 702	Sujets choisis en immunologie	2	2
IML 703	Cellules et molécules de l'inflammation	2	2
IML 704	Activation lymphocytaire : bases moléculaires	1	1
IML 729	Activités de recherche complémentaire I	1	1
IML 730	Activités de recherche complémentaire II	2	2
IML 731	Activités de recherche complémentaire III	3	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**Maîtrise en microbiologie****819 564-5321** (téléphone)**819 564-5392** (télécopieur)**Carole.Picard@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ** : Département de microbiologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé**GRADE** : Maître ès sciences, M. Sc.**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer des connaissances et des habiletés de type fondamental et appliqué en microbiologie telles la génétique et l'oncologie moléculaires, la biologie des cellules mammifères et de levure, la génomique fonctionnelle, la thérapie génétique, épidémiologique et moléculaire;
- de s'initier à la recherche et d'amorcer une spécialisation dans un secteur du programme;
- d'acquérir une méthode de recherche, grâce à l'élaboration et à la réalisation d'un projet de recherche sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur de recherche;
- de développer la rigueur et le sens critique par l'analyse et la rédaction de textes scientifiques;
- de développer un esprit de synthèse et une certaine curiosité intellectuelle qui l'aideront à s'adapter continuellement dans un domaine en évolution rapide;
- de développer sa capacité d'écoute, de même que son expression orale et écrite.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans l'une des disciplines ou champs d'études suivants : biologie, biochimie, médecine, microbiologie, ou avoir une préparation jugée satisfaisante.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (33 crédits)

MCR 786	Séminaire de recherche	CR	1
MCR 787	Mémoire	22	22
MCR 796	Activités de recherche	10	10

Activités pédagogiques à option (2 à 12 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

MCR 702	Les virus oncogènes	CR	1
MCR 705	Bactériologie en laboratoire clinique	1	1
MCR 706	Génie génétique II	1	1
MCR 710	Sujets choisis en biologie moléculaire	1	1
MCR 711	Virologie humaine	1	1
MCR 712	Le maintien du génome : réplication, réparation	1	1
MCR 714	Génie des protéines	1	1
MCR 715	Design expérimental en biologie moléculaire	2	2
MCR 716	Transcription et maturations post transcriptionnelles	2	2
MCR 729	Activité de recherche complémentaire I	1	1
MCR 730	Activité de recherche complémentaire II	2	2
MCR 731	Activité de recherche complémentaire III	3	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 10 crédits)**Maîtrise en pharmacologie****819 564-5341** (téléphone)**819 564-5400** (télécopieur)**pharmacologie@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ** : Département de pharmacologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé**GRADE** : Maître ès sciences, M. Sc.**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances en pharmacologie et d'amorcer une spécialisation dans un secteur de cette science;
- de s'initier à la recherche et de développer des habiletés techniques propres à la

- pharmacologie expérimentale;
- d'acquérir une méthode de recherche, grâce à l'élaboration et à la réalisation d'un projet de recherche sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur de recherche;
- d'apprendre à analyser les travaux publiés sur des sujets relevant de son champ de compétence;
- de développer des habiletés à communiquer efficacement ses connaissances et les résultats de ses travaux;
- de développer un esprit de synthèse et une certaine curiosité intellectuelle qui l'aideront à s'adapter facilement dans un domaine en perpétuelle évolution;
- de se préparer, le cas échéant, à poursuivre une formation de troisième cycle.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans l'une des disciplines ou champs d'études suivants : biologie, biochimie, chimie, médecine, pharmacologie, ou avoir une préparation jugée satisfaisante.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (33 crédits)

PHR 786	Séminaire de recherche	CR	1
PHR 787	Mémoire	22	
PHR 796	Activités de recherche	10	

Activités pédagogiques à option (4 à 12 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

PHR 701	Principes de pharmacologie	CR	2
PHR 702	Autacoïdes et hormones	3	
PHR 703	Médiateurs chimiques de la neurotransmission	2	
PHR 706	Immunopharmacologie	2	
PHR 707	Médiateurs lipidiques	1	
PHR 708	Sujets choisis en pharmacologie	1	
PHR 711	Pathophysiologie de l'endothélium	2	
PHR 712	Interactions scientifiques en pharmacologie	1	
PHR 713	Méthodes d'études de cibles pharmacologiques	2	
PHR 729	Activité de recherche complémentaire I	1	
PHR 730	Activité de recherche complémentaire II	2	
PHR 731	Activité de recherche complémentaire III	3	

Activités pédagogiques au choix (0 à 8 crédits)

Maîtrise en physiologie

819 564-5301 (téléphone)

819 564-5399 (télécopieur)

physio-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de physiologie et biophysique, Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : Maître ès sciences, M. Sc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances en physiologie, en biophysique ou en endocrinologie;
- d'acquérir la méthodologie et la rigueur scientifique nécessaires aux travaux de recherche en physiologie;
- d'obtenir une formation lui permettant d'occuper des postes de responsabilité en milieu académique, dans l'industrie, en enseignement;
- de mener à bien un projet innovateur dans son domaine de recherche;
- de connaître et d'interpréter la littérature scientifique;
- de développer le travail en équipe et la communication scientifique par la présentation de ses travaux de recherche;
- de se préparer à des études de 3^e cycle.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans l'une des disciplines ou champs d'études suivants : biologie, biophysique, chimie, génie chimique, électrique ou mécanique, médecine, physique ou avoir toute autre préparation jugée satisfaisante.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (33 crédits)

PHS 786	Séminaire de recherche	CR	1
PHS 787	Mémoire	22	
PHS 796	Activités de recherche	10	

Activités pédagogiques à option (4 à 12 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BPH 712	Modes d'échange à travers la membrane biologique	CR	1
BPH 713	Récepteurs et transducteurs	1	
BPH 716	Électrophysiologie avancée	1	
PHS 701	Physiologie rénale I	2	
PHS 702	Physiologie rénale II	2	
PHS 703	Physiologie rénale III	2	
PHS 704	Canaux calciques : structure, fonction et régulation	2	
PHS 705	Spectroscopie de fluorescence au niveau cellulaire	1	
PHS 708	Physiologie des systèmes	2	
PHS 709	Physiologie membranaire et cellulaire	2	
PHS 710	Hormones et système nerveux central	2	
PHS 711	Glandes endocrines et hypertension	1	
PHS 712	Endocrinologie cellulaire et moléculaire	2	
PHS 729	Activité de recherche complémentaire I	1	
PHS 730	Activité de recherche complémentaire II	2	
PHS 731	Activité de recherche complémentaire III	3	

Activités pédagogiques au choix (0 à 8 crédits)

Maîtrise en physiothérapie

819 820-6868, poste 12900 (téléphone)

819 820-6864 (télécopieur)

admission-readapt-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : Maître en physiothérapie, M. Pht.

COMPÉTENCES

Au plan de l'intervention physiothérapique destinée à la personne présentant une déficience et/ou une incapacité de la fonction physique, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- évaluer la condition d'une personne présentant une déficience et/ou une incapacité de la fonction physique;
- poser un diagnostic clinique (qui est défini comme étant celui issu de l'évaluation et du raisonnement clinique du physiothérapeute dans son champ de compétence);
- élaborer un plan d'intervention physiothérapique s'intégrant, s'il y a lieu, aux objectifs interdisciplinaires;
- réaliser le plan d'intervention physiothérapique visant le rendement fonctionnel optimal et favorisant la participation sociale;
- documenter le processus d'intervention physiothérapique selon les normes de la pratique.

Au plan du professionnalisme,

permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- communiquer dans le cadre de sa pratique professionnelle;
- autogérer sa pratique professionnelle;
- transmettre des connaissances à divers acteurs;
- contribuer à l'avancement des connaissances liées à la physiothérapie;

Au plan de l'implication dans les rôles non cliniques de la profession,

permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- transmettre des connaissances à divers acteurs et actrices;
- contribuer à l'avancement des connaissances en physiothérapie;
- collaborer à la gestion et à la promotion de services de physiothérapie dans les secteurs privés et publics.

ADMISSION

Conditions générales

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences, lettres et arts ou en techniques de réadaptation physique.

ou

Avoir acquis au moins 45 crédits universitaires dans un même programme à grade à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Les crédits doivent avoir été acquis à l'intérieur d'un cheminement normal à temps complet. Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est faite sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Le nombre d'admission étant limité, 80 % des places seront accordées aux étudiantes et étudiants provenant du collégial et 20 % à ceux provenant de l'université.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 135**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

Le test utilisé pour démontrer la connaissance et la maîtrise de la langue française doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite du test devient obligatoire avant le début de la troisième année ou le début de la cinquième session selon la situation qui se présente la première. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la troisième année.

PROFIL DES ÉTUDES**PHASE I – L'acquisition de connaissances en sciences biomédicales et psychosociales****Activités pédagogiques obligatoires (56 crédits)****SESSION 1**

MDS 100	Croissance, développement et vieillissement	CR 4
PHT 100	Stage I – Immersion	1
PHT 110	Approche en physiothérapie I	2
PHT 115	Réflexion sur sa pratique professionnelle I	1
RDP 100	Introduction aux programmes de réadaptation	1
RDP 110	Fondements théoriques en réadaptation I	3
RDP 120	Sciences biologiques	4
RDP 130	Habilités cliniques en réadaptation I	3

SESSION 2

MDS 101	Appareil locomoteur	CR 4
MDS 102	Système nerveux	5
MDS 103	Sciences psychiques	4

SESSION 3

RDP 111	Fondements théoriques en réadaptation II	CR 2
RDP 140	Santé publique et réadaptation	4

SESSION 4

PHT 120	Systèmes cardiovasculaire et respiratoire II	CR 2
PHT 140	Habilités cliniques en physiothérapie I	1
PHT 150	Approche en physiothérapie II	2
PHT 160	Systèmes digestif, urinaire et endocrinien	3
PHT 230	Réflexion sur sa pratique professionnelle II	1
RDP 150	Systèmes cardiovasculaire et respiratoire I	2
RDP 160	Sciences psychologiques	2
RDP 180	Douleur et réadaptation	2
RDP 190	Recherche en réadaptation I	2
RDP 220	Habilités cliniques en réadaptation II	1

PHASE II – L'évaluation**Activités pédagogiques obligatoires (16 crédits)****SESSION 5**

PHT 200	Stage II – Évaluation	CR 3
PHT 210	Habilités cliniques en physiothérapie II	2
PHT 220	Approche en physiothérapie III	4
PHT 240	Évaluation en physiothérapie	8
RDP 210	Approche interdisciplinaire de cas complexes	2

PHASE III – L'intervention physiothérapique**Activités pédagogiques obligatoires (29 crédits)****SESSION 6**

PHT 300	Approche fonctionnelle – musculosquelettique	CR 6
PHT 310	Habilités cliniques en physiothérapie III	2
PHT 320	Approche fonctionnelle – neurologie	6
PHT 330	Habilités cliniques en physiothérapie IV	2
PHT 755	Réflexion sur sa pratique professionnelle III	1

RDP 300	Rôles connexes en réadaptation	2
RDP 710	Recherche en réadaptation II	2

SESSION 7

PHT 700	Approche fonctionnelle – cardiorespiratoire	CR 4
PHT 710	Habilités cliniques en physiothérapie V	3
PHT 730	Champ d'intervention spécifique I	1

Activité pédagogique à option (2 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

PHT 740	Champ d'intervention spécifique II	CR 2
PHT 750	Champ d'intervention spécifique III	2

PHASE IV – L'intégration clinique**Activités pédagogiques obligatoires (26 crédits)****SESSION 8**

PHT 720	Stage III – Planification de l'intervention	CR 6
---------	---	------

SESSION 9

PHT 760	Stage IV – Intervention et recherche	CR 6
PHT 770	Intégration I	1
PHT 780	Stage V – Autogestion de sa pratique	6
RDP 730	Recherche en réadaptation III	2

SESSION 10

PHT 790	Intégration II	CR 1
PHT 800	Stage VI – Réflexion sur sa pratique autonome	6
PHT 810	Intégration III	4

Maîtrise en pratiques de la réadaptation**Ce programme est offert uniquement à Longueuil.**

450 463-1835, poste 11767 (téléphone)

1 888 463-1835, poste 11767 (numéro sans frais)

450 674-5237 (télécopieur)

Josee.Labelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé**GRADE : Maître en pratiques de la réadaptation****OBJECTIFS****Compétences obligatoires**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se situer comme professionnel au regard des différents courants contemporains de la réadaptation;
- d'analyser l'impact des nouveaux apprentissages sur sa pratique professionnelle;
- d'utiliser des données scientifiques dans sa pratique professionnelle;
- d'analyser une problématique relative à l'intervention en réadaptation;
- de construire un modèle logique d'un programme de réadaptation;
- d'utiliser des outils de mesure adaptés au contexte d'évaluation;
- d'élaborer un modèle d'évaluation d'un programme de réadaptation;
- d'utiliser quelques stratégies qui permettront d'améliorer l'efficacité de ses interactions professionnelles;
- de reconnaître les lois et les règles régissant l'information dans le domaine de la santé;
- d'intervenir dans une équipe de travail dans un contexte de résolution de problème;
- d'analyser des questions d'ordre éthique liées à sa pratique professionnelle;
- d'assumer son rôle de professionnel dans le cadre du travail en équipe interdisciplinaire.

Compétences à option

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'analyser, d'évaluer et de rédiger une argumentation;
- de développer une vision systémique de la réadaptation au travail;
- de situer l'approche ergonomique dans le cadre de la pratique en réadaptation;
- d'analyser le phénomène de la douleur dans un contexte de réadaptation;
- d'analyser les enjeux biopsychosociaux et les interventions de réadaptation auprès d'une clientèle âgée;
- d'analyser les enjeux et les limites de l'approche communautaire en réadaptation;
- de maintenir à jour ses compétences liées à la pratique de la réadaptation;
- de répondre à des besoins dans son milieu de travail dans le cadre de sa pratique professionnelle;
- d'intégrer les éléments du processus de réadaptation dans l'intervention en toxicomanie;
- d'établir des liens entre des psychopathologies et la pratique de la réadaptation;

- de conduire des négociations stratégiques dans le cadre de sa pratique professionnelle.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent en sciences de la santé (ergothérapie, médecine, orthophonie, physiothérapie, soins infirmiers, etc.) ou dans d'autres disciplines reliées à la réadaptation (éducation physique, psychologie, travail social, etc.) ou, pour d'autres candidates ou candidats, des études et une expérience jugées équivalentes par le comité d'admission.

Avoir travaillé dans le champ de la réadaptation durant l'équivalent de deux années à temps plein.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (35 crédits)

REA	101	Courants contemporains en réadaptation	CR	4
REA	103	Lecture critique de la littérature scientifique	3	3
REA	104	Intégration à sa pratique professionnelle	2	2
REA	106	Essai – synthèse	9	9
REA	110	Démarche évaluative en réadaptation	2	2
REA	111	Outils de mesure en réadaptation	2	2
REA	113	Évaluation de programme	3	3
REA	210	Dynamique relationnelle I	2	2
REA	211	Communication écrite - Volet légal	1	1
REA	214	Dynamique relationnelle II	2	2
REA	219	Enjeux éthiques de la pratique professionnelle	3	3
REA	330	Interdisciplinarité et réadaptation	2	2

Activités pédagogiques à option (10 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

NEG	710	Négociation concepts fondamentaux	CR	3
REA	213	Communication écrite - Volet argumentation	1	1
REA	314	Réadaptation au travail	3	3
REA	316	Fondements de l'ergonomie	2	2
REA	318	Douleur et réadaptation	2	2
REA	320	Personnes âgées et réadaptation	2	2
REA	322	Réadaptation et communauté	2	2
REA	324	Thématique spéciale	3	3
REA	326	Projet I	3	3
REA	328	Projet II	3	3
REA	334	Santé mentale et réadaptation	2	2
REA	336	Négociation en réadaptation	2	2
TXM	700	Bilan des connaissances et courants actuels	3	3

Maîtrise en radiobiologie

819 820-6868, poste 14519 (téléphone)

819 564-5442 (télécopieur)

Pierrette.Carrier@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine nucléaire et radiobiologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : Maître ès sciences, M. Sc.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation multidisciplinaire dans les domaines relatifs aux sciences biomédicales des radiations;
- de mener à bien un projet de recherche original;
- de développer des habiletés techniques propres aux sciences biomédicales des radiations;
- d'analyser de façon critique ses résultats scientifiques et ceux d'autres chercheuses et chercheurs;
- de communiquer les résultats de ses travaux lors de séminaires, de colloques et de congrès;
- d'apprendre à rédiger un article scientifique;
- d'être capable d'évaluer l'effet potentiel des radiations sur les systèmes biologiques;

- de se familiariser avec des méthodes nouvelles de détection des radiations, de visualisation d'organe et de traitement par les radiations.

Objectifs spécifiques du cheminement avec spécialisation en médecine nucléaire

Permettre à la résidente ou au résident en médecine nucléaire :

- d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer de la recherche en médecine nucléaire;
- d'acquérir une formation qui s'inscrit dans une continuité de recherche à partir de l'élaboration d'une molécule jusqu'aux études chez les patients;
- de collaborer avec les chercheuses et chercheurs fondamentalistes en radiobiologie.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine ou en sciences ou avoir une préparation jugée satisfaisante.

Conditions particulières au cheminement en médecine nucléaire

Être résidente ou résident en médecine nucléaire, ou détenir une formation jugée adéquate.

Toute candidature devra être soutenue par le comité de programme de résidence en médecine nucléaire. Le mandat de ce comité est de déterminer si la formation en recherche clinique proposée est appropriée et n'entravera pas la qualité de la formation en médecine nucléaire. La qualité de la formation en médecine nucléaire étant prioritaire, seules les candidatures jugées supérieures seront admises. Par la suite, la candidature devra être acceptée par le comité de programme d'études graduées en radiobiologie selon la procédure habituelle.

Approbation par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et le Collège des médecins du Québec : en accord avec le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et le Collège des médecins du Québec, une formation en recherche peut être effectuée durant la résidence, en autant que celle-ci est complémentaire et s'harmonise avec la formation en médecine nucléaire. Par conséquent, le programme de formation en recherche clinique doit être approuvé par ces deux organismes pour chaque résidente ou résident.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Cheminement sans spécialisation

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Cheminement avec spécialisation en médecine nucléaire

Régime régulier à temps partiel. La demande d'admission peut s'effectuer en tout temps après les six premiers mois de résidence en médecine nucléaire. La formation équivalra à une période d'inscription minimale de trois trimestres.

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN (36 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)

RBL	726	Sciences des radiations	CR	3
RBL	786	Séminaire de recherche	1	1
RBL	787	Mémoire	22	22
RBL	796	Activités de recherche	10	10

CHEMINEMENT SANS SPÉCIALISATION (9 crédits)

Activités pédagogiques à option (3 à 9 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

RBL	704	Chimie des radiations I	CR	1
RBL	705	Radiobiologie I	1	1
RBL	711	Radiobiologie moléculaire	1	1
RBL	715	Principes des explorations fonctionnelles en médecine nucléaire	1	1
RBL	716	Photobiochimie	1	1
RBL	718	Synthèse et propriétés des produits radiopharmaceutiques	1	1
RBL	719	Physique de l'électron de faible énergie	2	2
RBL	720	Chimie des radiations II	1	1
RBL	721	Physique des radiations	2	2
RBL	724	Radicaux libres en biologie et médecine	1	1
RBL	725	Spectroscopie résolue dans le temps	1	1
RBL	727	Méthodes de communication scientifique	1	1
RBL	728	Modélisation pharmacocinétique	1	1
RBL	729	Activité de recherche complémentaire I	1	1
RBL	730	Activité de recherche complémentaire II	2	2
RBL	731	Activité de recherche complémentaire III	3	3
RBL	735	Détection en sciences des radiations	3	3
RBL	736	Imagerie médicale et biomédicale	3	3
RBL	737	Physique médicale	3	3
RBL	738	Imagerie médicale	3	3
RBL	739	Imagerie par résonance magnétique	1	1

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT AVEC SPÉCIALISATION EN MÉDECINE NUCLÉAIRE** (9 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

RBL	715	Principes des explorations fonctionnelles en médecine nucléaire	CR	1
RBL	718	Synthèse et propriétés des produits radiopharmaceutiques		1
SCL	722	Concepts méthodologiques en recherche clinique		3
SCL	726	L'éthique en recherche clinique		1

Activités pédagogiques à option (0 à 3 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

RBL	704	Chimie des radiations I	CR	1
RBL	705	Radiobiologie I		1
RBL	711	Radiobiologie moléculaire		1
RBL	716	Photobiochimie		1
RBL	719	Physique de l'électron de faible énergie		2
RBL	720	Chimie des radiations II		1
RBL	721	Physique des radiations		2
RBL	724	Radicaux libres en biologie et médecine		1
RBL	725	Spectroscopie résolue dans le temps		1
RBL	727	Méthodes de communication scientifique		1
RBL	728	Modélisation pharmacocinétique		1
RBL	729	Activité de recherche complémentaire I		1
RBL	730	Activité de recherche complémentaire II		2
RBL	731	Activité de recherche complémentaire III		3
RBL	735	Détection en sciences des radiations		3
RBL	736	Imagerie médicale et biomédicale		3
RBL	737	Physique médicale		3
RBL	738	Imagerie médicale		3
RBL	739	Imagerie par résonance magnétique		1
SCL	711	Méthodologie appliquée à la recherche clinique		2
SCL	717	Épidémiologie		3
SCL	718	Analyse des données en sciences cliniques		3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**Maîtrise en sciences cliniques****Campus de la santé**

819 564-5362 (téléphone)

819 564-5397 (télécopieur)

sciences-cliniques-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61836 (téléphone)

1 888 463-1835, poste 61836 (numéro sans frais)

450 463-1837 (télécopieur)

Campus.Longueuil@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des sciences de la santé communautaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé**GRADE**

Maître ès sciences, M. Sc.

Le secteur scientifique visé est la recherche chez l'être humain, dans ses aspects préventifs, évaluatifs et curatifs. Les domaines de sciences cliniques visés par ce programme sont : les études médicales (candidates ou candidats au M.D./M. Sc.), les études médicales spécialisées, les sciences infirmières, la santé communautaire et les autres disciplines des sciences de la santé.

La maîtrise en sciences cliniques peut être réalisée sans spécialisation ou s'inscrire dans un cheminement avec spécialisation en biostatistique, en gériatrie, en réadaptation, en santé communautaire ou en sciences infirmières.

OBJECTIFS**Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer les connaissances et les habiletés nécessaires pour collaborer à des travaux de recherche;
- d'acquérir des connaissances et des habiletés dans l'analyse critique des écrits scientifiques, la méthodologie de la recherche clinique et épidémiologique, l'analyse statistique et l'interprétation des données.

Objectifs spécifiques du cheminement avec spécialisation en biostatistique

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances disciplinaires en biostatistique;
- de contribuer à la compréhension des problématiques biostatistiques spécifiques du domaine de la santé et au développement d'approches contribuant à leurs solutions.

Objectifs spécifiques du cheminement avec spécialisation en gériatrie

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances disciplinaires appliquées à la gériatrie;
- de contribuer à la compréhension des problématiques gériatriques et au développement d'approches contribuant à leurs solutions.

Objectifs spécifiques du cheminement avec spécialisation en réadaptation

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances disciplinaires en réadaptation;
- de contribuer à la compréhension des problématiques spécifiques de la réadaptation et au développement d'approches contribuant à leurs solutions.

Objectifs spécifiques du cheminement avec spécialisation en santé communautaire

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances disciplinaires dans une optique de santé communautaire;
- de contribuer à la compréhension des problématiques de santé communautaire et au développement d'approches contribuant à leurs solutions.

Objectifs spécifiques du cheminement avec spécialisation en sciences infirmières

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances disciplinaires en sciences infirmières;
- de contribuer à la compréhension des problématiques spécifiques des sciences infirmières et au développement d'approches contribuant à leurs solutions.

ADMISSION**Condition générale**Détenir un grade de 1^{er} cycle en sciences de la santé ou dans une discipline appropriée.**Conditions particulières**

Pour être admis dans le cheminement avec spécialisation en biostatistique, la candidate ou le candidat doit détenir une formation universitaire de 1^{er} cycle en statistique, en mathématique, en recherche opérationnelle, en sciences pures ou en sciences sociales comportant un minimum de 24 crédits de cours en statistique. La candidate ou le candidat doit proposer un projet de recherche dans le domaine de la biostatistique sous la direction d'une professeure ou d'un professeur détenant une formation en statistique et d'une chercheuse ou d'un chercheur dans le domaine de la santé. Les codirectrices et codirecteurs doivent être habilités à diriger au niveau de la maîtrise. La détentrice ou le détenteur d'une formation en statistique peut être rattaché à la Faculté de médecine et des sciences de la santé aussi bien qu'au Département de mathématiques de la Faculté des sciences.

Pour être admis dans le cheminement avec spécialisation en gériatrie, la candidate ou le candidat doit proposer un projet de recherche dans le domaine de la gériatrie sous la direction d'une professeure ou d'un professeur œuvrant dans ce champ d'activités.

Pour être admis dans le cheminement avec spécialisation en réadaptation, la candidate ou le candidat doit proposer un projet de recherche dans le domaine de la réadaptation sous la direction d'une professeure ou d'un professeur œuvrant dans ce champ d'activités.

Pour être admis dans le cheminement avec spécialisation en santé communautaire, la candidate ou le candidat doit proposer un projet de recherche dans le domaine de la santé communautaire sous la direction d'une professeure ou d'un professeur œuvrant dans ce champ d'activités.

Pour être admis dans le cheminement avec spécialisation en sciences infirmières, la candidate ou le candidat doit proposer un projet de recherche dans le domaine des sciences infirmières sous la direction d'une professeure ou d'un professeur de l'École des sciences infirmières.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45**PROFIL DES ÉTUDES****TRONC COMMUN** (38 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (38 crédits)

SCL	718	Analyse des données en sciences cliniques	CR	3
SCL	722	Concepts méthodologiques en recherche clinique		3
SCL	726	L'éthique en recherche clinique		1
SCL	786	Séminaire de recherche		1
SCL	787	Mémoire		22
SCL	795	Activité de recherche		8

CHEMINEMENT SANS SPÉCIALISATION (7 crédits)

- 38 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 7 crédits d'activités pédagogiques à option ou au choix du cheminement

Activités pédagogiques à option (0 à 7 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

SCL 708	Évaluation de programmes en santé	3
SCL 709	Planification et programmation en santé	3
SCL 710	Promotion de la santé en sciences infirmières	2
SCL 711	Méthodologie appliquée à la recherche clinique	2
SCL 717	Épidémiologie	3
SCL 720	Modèles de régression en sciences de la santé	3
SCL 721	Analyse biomécanique de la posture et de la locomotion	2
SCL 723	Analyse de concept en sciences infirmières	2
SCL 724	La recherche clinique en gériatrie	2
SCL 725	La perte d'autonomie des personnes âgées	2
SCL 727	Fondements des sciences infirmières	3
SCL 729	Activité de recherche complémentaire I	1
SCL 730	Activité de recherche complémentaire II	2
SCL 731	Activité de recherche complémentaire III	3
SCL 732	Activité de recherche complémentaire IV	4
SCL 735	Recherche qualitative en sciences cliniques	3
SCL 736	Modélisation d'équations structurales	2
SCL 740	Fondements de la pédagogie médicale	2
SCL 741	L'apprentissage en médecine	2
SCL 742	Planifier, intervenir et évaluer en pédagogie	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 7 crédits)**CHEMINEMENT AVEC SPÉCIALISATION EN BIOSTATISTIQUE (10 crédits)**

- 35 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun⁽¹⁾
- 10 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (7 crédits)

SCL 720	Modèles de régression en sciences de la santé	3
SCL 736	Modélisation d'équations structurales	2
SCL 738	Consultation en biostatistique	2

Activité pédagogique à option (3 crédits)

Choisie parmi les activités pédagogiques suivantes :

STT 707	Analyse des données	3
STT 711	Statistique appliquée	3
STT 722	Théorie de la décision	3

CHEMINEMENT AVEC SPÉCIALISATION EN GÉRIATRIE (7 crédits)

- 38 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 7 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option ou au choix du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (4 crédits)

SCL 724	La recherche clinique en gériatrie	2
SCL 725	La perte d'autonomie des personnes âgées	2

Activités pédagogiques à option (0 à 3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

SCL 708	Évaluation de programmes en santé	3
SCL 710	Promotion de la santé en sciences infirmières	2
SCL 711	Méthodologie appliquée à la recherche clinique	2
SCL 717	Épidémiologie	3
SCL 720	Modèles de régression en sciences de la santé	3
SCL 721	Analyse biomécanique de la posture et de la locomotion	2
SCL 723	Analyse de concept en sciences infirmières	2
SCL 727	Fondements des sciences infirmières	3
SCL 729	Activité de recherche complémentaire I	1
SCL 730	Activité de recherche complémentaire II	2
SCL 731	Activité de recherche complémentaire III	3
SCL 735	Recherche qualitative en sciences cliniques	3
SCL 736	Modélisation d'équations structurales	2

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**CHEMINEMENT AVEC SPÉCIALISATION EN RÉADAPTATION (7 crédits)**

- 38 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 7 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (7 crédits)

REA 113	Évaluation de programmes	3
SCL 729	Activité de recherche complémentaire I	1
SCL 737	Fondements contemporains en réadaptation	3

CHEMINEMENT AVEC SPÉCIALISATION EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE (7 crédits)

- 38 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 7 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement

CR	Activités pédagogiques obligatoires (7 crédits)	CR
3		
3	SCL 708 Évaluation de programmes en santé	3
2	SCL 717 Épidémiologie	3
2	SCL 729 Activité de recherche complémentaire I	1

CHEMINEMENT AVEC SPÉCIALISATION EN SCIENCES INFIRMIÈRES (7 crédits)

- 38 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 7 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option ou au choix du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (3 crédits)

SCL 727	Fondements des sciences infirmières	3
---------	-------------------------------------	---

Activités pédagogiques à option (2 à 4 crédits)**BLOC A (2 crédits)**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

SCL 710	Promotion de la santé en sciences infirmières	2
SCL 723	Analyse de concept en sciences infirmières	2

BLOC B (0 à 2 crédits)

D'aucune à une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

SCL 711	Méthodologie appliquée à la recherche clinique	2
SCL 721	Analyse biomécanique de la posture et de la locomotion	2
SCL 724	La recherche clinique en gériatrie	2
SCL 725	La perte d'autonomie des personnes âgées	2
SCL 729	Activité de recherche complémentaire I	1
SCL 730	Activité de recherche complémentaire II	2
SCL 736	Modélisation d'équations structurales	2

Activités pédagogiques au choix (0 à 2 crédits)

Les étudiantes et étudiants inscrits dans le cheminement avec spécialisation en biostatistique n'ont pas à suivre le cours SCL 718 *Analyse des données en sciences cliniques*.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en anatomopathologie

819 820-6868, poste 15331 (téléphone)

819 820-6473 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de pathologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en anatomopathologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à l'anatomopathologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les habiletés psychomotrices et les aptitudes requises pour diagnostiquer avec compétence les lésions anatomopathologiques.
- Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :
- reconnaître la pathologie des organes, des tissus et des cellules par comparaison avec l'anatomie et l'histologie normales;
 - savoir analyser, interpréter et transmettre sous forme de diagnostic à la lumière du contexte clinique les diverses altérations observées d'après les techniques histologiques de routine ou spéciales (histochimie, immunofluorescence, microscopie électronique, etc.);
 - être en mesure de formuler le diagnostic différentiel de ces diverses altérations;
 - pouvoir superviser, pour en assurer la qualité essentielle aux fins diagnostiques, les méthodes utilisées pour la préparation des coupes histologiques, cytologiques ou autres;
 - être capable d'assurer le contrôle de la qualité des diagnostics pathologiques et cytologiques par un système de relance;
 - connaître et savoir appliquer les lois relatives à l'obtention d'un permis d'autopsie, à l'autopsie médico-légale proprement dite et, pour des fins analogues, à l'examen des tissus;
 - pouvoir identifier les situations exigeant une consultation ou un avis du ministère de la Justice ou de toute autre autorité compétente;
 - acquérir une connaissance théorique et pratique de base en cytogénétique, hématologie et immunopathologie;
 - connaître les principes de gestion nécessaires à l'administration d'un département ou

- d'un service (laboratoire) d'anatomopathologie;
- s'intégrer à un ou plusieurs projets de recherche fondamentale ou clinique dans un but de publication ou de présentation scientifique.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en anatomopathologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Stage intégration en pathologie	59	6
Rotation clinique (1 ^{re} année)	13	-
Chirurgie générale	2	-
Gynécologie	1	-
Médecine interne (hématologie, néphrologie, gastroentérologie, dermatologie, pneumologie)	6	-
Neurochirurgie	1	-
O.R.L.	1	-
Radiologie diagnostique	1	-
Urologie	1	-
Pathologie (CHUS)	36	6
Autopsie/pathologie générale/histologie	3	-
Biologie moléculaire et cytogénétique	-	1
Cytologie	3	1
Dermatopathologie	3	1
Hématopathologie	3	1
Immunopathologie	-	1
Microscopie électronique	-	1
Néphropathologie	1	1
Neuropathologie	3	1
Os et tissus mous	-	1
Pathologie digestive	3	1
Pathologie endocrinienne	1	1
Pathologie gynécologique	3	1
Pathologie mammaire	3	1
Pathologie ORL	3	1
Pathologie pulmonaire	3	1
Pathologie urologie	3	1
Recherche dirigée	1	5
Hors CHUS	10	-
Biologie moléculaire et cytogénétique	1	-
Pathologie endocrinienne	1	-
Pathologie : foie/pancréas	2	-
Pathologie judiciaire	2	-
Pathologie : os et tissus mous	2	-
Pathologie pédiatrique	2	-

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en anesthésiologie

819 820-6868, poste 14950 (téléphone)

819 820-6413 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'anesthésiologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en anesthésiologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à l'anesthésie et à la réanimation, tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de l'anesthésiologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- être capable d'évaluer et de préparer médicalement une patiente ou un patient avant une anesthésie;
- être capable de choisir et d'appliquer la technique anesthésique la plus appropriée pour les patientes et patients;
- pouvoir exécuter toutes les techniques nécessaires au maintien des fonctions vitales et à l'analgésie à l'occasion d'interventions chirurgicales, d'accouchements, y compris les soins nécessaires au nouveau-né, de soins critiques ou intensifs et lors du contrôle de la douleur aiguë et chronique;
- pouvoir assurer le réveil et le support postopératoire immédiat des patientes ou patients anesthésiés;
- être capable de travailler en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- participer à l'enseignement et pouvoir s'intégrer à une équipe médicale;
- savoir reconnaître la nécessité de la recherche dans l'analyse systématique et critique des données probantes;
- connaître les aspects légaux et appliquer les règles d'éthiques de la profession médicale.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en anesthésiologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Anesthésie de l'adulte	33	1 à 6
Anesthésie-réanimation pédiatrique	3	1 à 6
Cardiologie	7	1
Médecine interne	4	-
Pneumologie	4	1
Radiologie diagnostique	1	1
Recherche dirigée	-	1 à 6
Soins coronariens	1	1
Soins intensifs	6	1 à 5
Soins intensifs néonataux	-	1
Au choix	-	1 à 6

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en biochimie médicale

819 820-6868, poste 14087 (téléphone)

819 820-6884 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biochimie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en biochimie médicale la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la biochimie médicale tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Au terme de sa formation, le médecin résident sera apte à :

- discuter l'étiopathogénie et la physiopathologie des désordres biochimiques qui ont cours dans la maladie;
- décrire les principes à la base des techniques d'analyses courantes en biochimie médicale et des équipements, et les sélectionner en fonction de critères de performance analytique d'efficacité et d'efficience;
- appliquer les notions d'épidémiologie et de statistique à l'évaluation des méthodes d'analyses et à l'interprétation des résultats;
- élaborer, maintenir et assurer l'évolution d'un parc analytique médicalement requis dans un contexte de service à la clientèle hospitalisée ou ambulatoire;
- établir des protocoles d'exploration biochimique à l'usage de la clinique;
- monter et maintenir à jour un programme visant l'assurance de la qualité;
- examiner et traiter un patient pour tout problème qui relève de sa compétence et agir comme consultant auprès des médecins pour le choix d'une épreuve de laboratoire et pour l'interprétation d'un résultat d'analyse;
- élaborer et conduire des protocoles de recherche, organiser les données et communiquer les résultats;
- organiser un laboratoire d'analyses médicales et en assumer la responsabilité de gestion, établir les règles de service et d'opération et en surveiller l'application;
- appliquer les normes d'éthique dans ses relations interprofessionnelles et dans la prise de décision;
- connaître les politiques de santé et le système juridique influençant la pratique médicale;
- établir et maintenir de bonnes relations professionnelles entre le laboratoire et les divers niveaux de pratique médicale, à l'hôpital comme à l'extérieur, en vue d'encourager une utilisation rationnelle des ressources.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information supplémentaire lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le

programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES ⁽¹⁾

Cinq ans

PROFIL DES ÉTUDES ⁽¹⁾

Le programme de résidence en biochimie médicale est un programme-réseau qui relève académiquement de chacune des quatre facultés de médecine du Québec, sous l'égide d'un seul comité de programme.

Les études spécialisées en biochimie médicale se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Chirurgie	-	1
Endocrinologie	2	-
Gastroentérologie	2	-
Génétique humaine	-	1 à 3
Hématologie	-	1
Immunologie-rhumatologie	-	1
Initiation à la recherche	13	-
Laboratoire général	13	-
Laboratoire spécialisé	13	-
Lipidologie	-	1 à 4
Médecine interne	5	-
Néphrologie	2	-
Nutrition clinique	-	1 à 4
Obstétrique-gynécologie	1	-
Pédiatrie (incluant néonatalogie ou génétique)	2	-
Pharmacologie clinique	-	1 à 3
Pneumologie	-	1
Toxicologie	-	1 à 3
Urgence et soins intensifs	2	-

La résidente ou le résident peut se porter candidate ou candidat pour une maîtrise, pendant cette période de formation. Il est aussi possible de faire une demande de fonds aux organismes gouvernementaux pour compléter une formation en recherche, après la période de formation.

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en cardiologie

819 820-6868, poste 14947 (téléphone)

819 820-6897 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine, Service de cardiologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en cardiologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la cardiologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la cardiologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- acquérir des connaissances approfondies et vastes de l'étiologie, de la pathogenèse, de la présentation clinique, de l'incidence, de l'histoire naturelle, du pronostic, du risque et des bénéfices des différents modes de traitements médicaux et chirurgicaux présentement utilisés dans les problèmes cardiovasculaires;
- connaître les manifestations particulières de ces maladies se présentant durant la période néonatale, l'enfance, l'âge adulte, l'âge avancé, la grossesse et les périodes pré et postopératoires;

- savoir traiter les urgences cardiovasculaires et pratiquer une réanimation cardiaque;
- accroître son habileté dans les éléments essentiels du diagnostic qui consistent à recueillir l'histoire du malade, à interpréter ses symptômes et à pratiquer l'examen physique;
- connaître les risques et les indications des techniques d'investigation;
- maîtriser l'exécution et l'interprétation de techniques d'investigation;
- se familiariser avec les approches thérapeutiques interventionnelles;
- se familiariser avec les approches diagnostiques et thérapeutiques en électrophysiologie;
- acquérir, pour solutionner de façon rationnelle les problèmes cliniques cardiovasculaires, les connaissances nécessaires dans les sciences de base;
- participer activement à l'enseignement pré et postdoctoral et à la recherche clinique ou fondamentale.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Condition particulière

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronc commun.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

Condition particulière

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronc commun.

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Trois ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en cardiologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Cardiologie clinique	-	1 à 3
Cardiologie clinique ambulatoire	2	-
Cardiologie clinique hospitalière	10	-
Cardiologie clinique hospitalière de 1 ^{re} ligne	1	-
Cardiologie pédiatrie	2	-
Échocardiographie	4	1 à 4
Électrocardiographie	1	-
Électrophysiologie	2	1 à 4
Hémodynamique	4	1 à 4
Médecine nucléaire	2	1
Recherche dirigée	6	-
Réhabilitation	-	1
Unité coronarienne	5	-
Au choix	-	1 ou 2

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en chirurgie générale

819 820-6868, poste 14237 (téléphone)

819 564-5387 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chirurgie, Service de chirurgie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en chirurgie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la chirurgie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la chirurgie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- connaître les affections nécessitant une intervention chirurgicale;
- acquérir les connaissances nécessaires pour pratiquer une intervention;
- pouvoir assurer les soins pré et postopératoires requis;
- savoir contrôler les situations d'urgence en chirurgie et assurer les soins appropriés;
- être en mesure d'utiliser les ressources contribuant au diagnostic et à la pratique des interventions et au développement de ces ressources;
- maîtriser les techniques chirurgicales nécessaires aux interventions.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en chirurgie générale se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Chirurgie	39	1 ou 2
Chirurgie cardio-vasculaire et thoracique	-	1 ou 2
Chirurgie pédiatrique	2	1 ou 2
Chirurgie plastique	2	1 ou 2
Chirurgie vasculaire	4	1 ou 2
Dissection anatomique	1	-
Endoscopie gastro-intestinale	2	-
Gastroentérologie	2	-
Maladies infectieuses	1	-
Neurochirurgie	-	1 ou 2
Orthopédie	-	1 ou 2
Oto-rhino-laryngologie	-	1 ou 2
Pathologie chirurgicale	2	-
Radiologie	1	-
Recherche dirigée	2	-
Soins intensifs chirurgicaux	4	-
Urologie	-	1 ou 2

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en chirurgie orthopédique

819 820-6868, poste 15139 (téléphone)

819 820-6410 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chirurgie, Service de chirurgie orthopédique, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en chirurgie orthopédique la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la chirurgie orthopédique tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la chirurgie orthopédique et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- maîtriser les techniques d'interrogatoire et d'examen physique particulièrement en ce qui a trait au système locomoteur;
- être capable d'identifier clairement des problèmes et d'en dresser la liste;
- être en mesure de formuler les diagnostics différentiels de ces problèmes;
- pouvoir élaborer un plan d'investigation et de traitement;
- être capable d'interpréter correctement les résultats des investigations prescrites;
- savoir analyser et interpréter des examens paracliniques comme l'hémogramme, la radiographie simple, l'arthrographie, l'échographie, l'IRM, la tomographie axiale, la scintigraphie osseuse;
- maîtriser les techniques orthopédiques de traction, de réduction fermée et d'immobilisation plâtrée pour le traitement des fractures et des luxations;
- maîtriser les techniques chirurgicales pertinentes au traitement des affections qui relèvent de la chirurgie orthopédique élective ou traumatique;
- acquérir la compétence clinique et une connaissance étendue sur les données probantes de la chirurgie du système musculosquelettique complet;
- pouvoir établir par expérience les liens de la neurochirurgie, de la chirurgie plastique ainsi que de la chirurgie vasculaire avec la chirurgie orthopédique;
- se familiariser suffisamment avec les techniques les plus modernes de la chirurgie de la colonne vertébrale;
- acquérir les connaissances et l'expérience des éléments d'utilisation des prothèses et des orthèses ainsi que des aspects médicaux des maladies rhumatismales et infectieuses;
- être capable de prendre en charge des patientes ou des patients sur une base continue, de fonctionner en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- participer à l'enseignement et s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultant auprès de ses collègues.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en chirurgie orthopédique se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Chirurgie ortho-oncologique	2	1 à 3
Chirurgie orthopédiatrique	6	1 à 3
Chirurgie orthopédique	36	1 à 3
Chirurgie plastique	3	1 à 3
Chirurgie vasculaire périphérique	1	1 à 3
Maladies infectieuses	1	1 à 3
Neurochirurgie	1	1 à 3
Neurologie	1	1 à 3
Radiologie	1	1 à 3
Réadaptation	1	1 à 3
Recherche dirigée	1	1 à 3
Rhumatologie	1	1 à 3
Soins intensifs chirurgicaux	3	1 à 3
Au choix	-	1 à 3

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en chirurgie plastique

819 820-6868, poste 14237 (téléphone)

819 564-5387 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chirurgie, Service de chirurgie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en chirurgie plastique la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la chirurgie plastique tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la chirurgie plastique et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- connaître les affections relevant de la chirurgie plastique nécessitant une intervention chirurgicale;
- acquérir les connaissances nécessaires pour pratiquer une intervention chirurgicale;
- pouvoir assurer les soins pré et postopératoires requis;
- savoir contrôler les situations d'urgence en chirurgie plastique et assurer les soins appropriés;
- être en mesure d'utiliser les ressources contribuant au diagnostic et au traitement des problèmes relatifs à la chirurgie plastique;
- maîtriser les techniques chirurgicales nécessaires tout en tenant compte de ses limites et du milieu où elle ou il exerce;
- démontrer des aptitudes à communiquer avec les patientes et patients;
- participer à l'enseignement et pouvoir s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin consultant auprès de ses collègues.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans. Dont les trois dernières années seront effectuées dans le programme de chirurgie plastique de l'Université McGill conformément à une entente universitaire.

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en chirurgie plastique se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Ce programme d'études spécialisées en chirurgie plastique ne conduit pas à l'obtention d'un diplôme de l'Université de Sherbrooke.

Le profil des études suivant décrit les deux premières années de formation, les trois dernières années étant complétées dans le programme de chirurgie plastique de l'Université McGill, qui selon ses exigences, pourra émettre le diplôme.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Chirurgie générale	6	-
Chirurgie plastique	6	-
Chirurgie vasculaire	2	-
Dermatologie	1	-
Maladies infectieuses	1	-
Neurochirurgie	2	-
Orthopédie	3	-
Oto-rhino-laryngologie	3	-
Soins intensifs chirurgicaux	2	-

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en dermatologie

819 820-6868, poste 14073 (téléphone)
post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine, Service de dermatologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en dermatologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la dermatologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la dermatologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- posséder des connaissances théoriques au sujet des maladies de la peau, des muqueuses et des phanères et des maladies transmises sexuellement, de la dermatologie et des sciences de base (physiologie, biochimie, photobiologie, génétique, immunologie);
- posséder les connaissances théoriques de l'immuno-pathologie;
- prendre en charge les patientes et patients externes ou hospitalisés, pouvoir rédiger des observations complètes, demander ou effectuer tous les examens, l'investigation et élaborer une thérapeutique;
- posséder les connaissances théoriques et pratiques de la dermatologie industrielle (utilisation des tests épicutanés);
- connaître la photobiologie et ses applications pratiques;
- posséder des connaissances théoriques et pratiques en chirurgie dermatologique, y compris les biopsies, la chirurgie mineure, l'électrocoagulation et la cryothérapie;
- posséder les connaissances théoriques en laserthérapie;
- participer à l'enseignement et s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues;
- démontrer des capacités à communiquer avec le personnel et les patientes et patients;
- savoir interpréter les résultats de laboratoire spécifiques à la dermatologie (ex. KOH, Tzanck, frottis, etc.)

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet.

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans. Dont les trois dernières années seront complétées dans le programme de dermatologie soit à l'Université de Montréal soit à l'Université Laval, au choix de la candidate ou du candidat, selon une entente interuniversitaire.

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en dermatologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Ce programme d'études spécialisées en dermatologie ne conduit pas à l'obtention d'un diplôme de l'Université de Sherbrooke.

Le profil des études suivant décrit les deux premières années de formation, les trois dernières années étant complétées dans le programme de dermatologie soit à l'Université de Montréal soit à l'Université Laval, qui, selon leurs exigences, pourront émettre le diplôme.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Allergie-immunologie	2	-
Dermatologie adulte	8	-
Endocrinologie	1	-
Gastroentérologie	1	-
Gériatrie	1	-
Héмато-oncologie	1	-
Maladies infectieuses	2	-
Médecine interne	2	-
Médecine vasculaire	1	-
Néphrologie greffe	1	-
Pathologie	1	-
Pédiatrie générale	2	-
Plastie	1	-
Rhumatologie	1	-

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en endocrinologie

819 820-6868, poste 15244 (téléphone)

819 564-5292 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine, Service d'endocrinologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en endocrinologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à l'endocrinologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de l'endocrinologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- maîtriser les techniques du questionnaire et de l'examen endocrinien;
- être capable d'identifier clairement des problèmes et d'en dresser la liste;
- être en mesure de formuler les diagnostics différentiels de ces problèmes;
- savoir reconnaître les aspects particuliers des maladies endocriniennes en pédiatrie;
- être en mesure d'identifier et de traiter les maladies endocriniennes du système reproducteur;
- savoir prescrire l'exploration biologique et fonctionnelle appropriée;
- savoir interpréter les résultats de cette exploration;
- savoir interpréter et expliquer, après son initiation pratique, les différentes analyses de laboratoire (radio-immuno-essais et autres) utilisées en endocrinologie;
- maîtriser certaines techniques courantes employées dans l'exploration des maladies endocriniennes comme les tests fonctionnels de stimulation et de suppression, de biopsie de la thyroïde;
- être capable de prendre en charge des patientes et patients sur une base continue, de fonctionner en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- participer à l'enseignement et pouvoir s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultant auprès de ses collègues.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Condition particulière

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronçon commun.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

Condition particulière

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronçon commun.

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Deux ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en endocrinologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Endocrinologie	9	1 à 4
Endocrinologie pédiatrique	2	1 ou 2
Investigation paraclinique	-	1 à 5
Recherche dirigée	1	1 à 5
Au choix	-	1 à 7

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en gastroentérologie

819 820-6868, poste 25501 (téléphone)

819 822-6797 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine, Service de gastroentérologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en gastroentérologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la gastroentérologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la gastroentérologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- être capable d'établir un diagnostic, de proposer un plan d'investigation et de traitement des maladies du système digestif;
- être en mesure d'appliquer judicieusement les connaissances fondamentales et cliniques dans sa démarche clinique;
- savoir proposer une investigation pertinente et appropriée au contexte de la patiente ou du patient et savoir interpréter les résultats de ces épreuves;
- maîtriser les techniques endoscopiques hautes et basses courantes et reconnaître les indications, contre-indications, limites et complications de ces techniques;
- connaître la pharmacologie et les implications des différents médicaments utilisés en gastroentérologie;

- initier et ajuster la thérapie médicale des maladies du système digestif en s'appuyant sur ses connaissances théoriques et pratiques et, aussi, sur les aspects psychologiques, familiaux, sociaux et économiques du malade;
- connaître les interventions chirurgicales et leurs indications relatives et être en mesure de comparer les avantages et les inconvénients du traitement chirurgical avec ceux du traitement médical;
- être capable de prendre en charge des patientes et patients sur une base continue, de fonctionner en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- participer à l'enseignement et s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Condition particulière

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronc commun.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

Condition particulière

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronc commun.

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Deux ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en gastroentérologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Chirurgie gastrointestinale	-	1
Endoscopie	-	1
Gastroentérologie ambulatoire	1	1
Gastroentérologie générale	13	1 à 6
Gastroentérologie pédiatrique	1	1
Hépatologie	4	1 ou 2
Motilité gastrointestinale	-	1
Pathologie gastrointestinale	-	1
Radiologie gastrointestinale	-	1
Recherche dirigée	-	1 à 3
Au choix	-	1 ou 2

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en gériatrie

819 821-1170, poste 3254 (téléphone)

819 829-7145 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine, Service de gériatrie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en gériatrie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la gériatrie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la gériatrie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- connaître les théories et les mécanismes du vieillissement;
- connaître l'épidémiologie, l'histoire naturelle, la pathologie et la physiopathologie des maladies courantes de la personne âgée;
- maîtriser les techniques d'interrogatoire et d'examen pertinentes à la personne âgée;
- être capable dans une équipe multidisciplinaire, de coordonner l'évaluation, la prise en charge, la continuité et l'intégration des soins;
- maîtriser les thérapeutiques pharmacologiques et non pharmacologiques et leur application particulière à la personne âgée;
- s'intégrer et participer aux travaux de l'équipe médicale et de l'équipe interdisciplinaire en tant que médecin traitant et consultant;
- être capable d'intervenir dans la gestion des unités spécialisées pour personnes âgées (réadaptation, hôpital de jour, évaluation).
- connaître les ressources et les programmes sociocommunautaires disponibles pour la planification des soins aux personnes âgées;
- être capable d'élaborer des diagnostics fonctionnels en les situant dans leur contexte sociofamilial;

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Condition particulière

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronc commun.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

Condition particulière

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronc commun.

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Deux ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en gériatrie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Le programme de gériatrie fait partie d'un programme réseau en lien avec l'Université de Montréal, l'Université Laval ainsi que l'Université McGill. Une utilisation des ressources communes est appliquée notamment pour la diffusion des cours théoriques et l'utilisation des milieux de stage.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Courte durée gériatrique et consultation	6	1 à 6
Gérontopsychiatrie	2	1
Neurologie	-	1 ou 2
Neuroradiologie	-	1 ou 2
Physiatrie	-	1 ou 2
Réadaptation	2	1
Recherche dirigée	-	1 à 3
Rhumatologie	-	1 ou 2
Soins ambulatoires	-	1 à 3
Au choix	-	1 à 3

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en hématologie

819 820-6868, poste 12389 (téléphone)

819 564-5369 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine, Service d'hématologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en hématologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à l'hématologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de l'hématologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- maîtriser les techniques permettant d'élaborer l'histoire de cas et de procéder à l'examen physique;
- pouvoir déterminer une démarche d'investigation;
- être en mesure d'utiliser judicieusement les ressources de laboratoire lui permettant de préciser, le cas échéant, l'hémopathie affectant son patient;
- maîtriser certaines techniques diagnostiques, notamment les techniques d'aspiration et de biopsie osseuses, et participer activement à leur application;
- être capable d'interpréter les résultats des investigations prescrites;
- être capable d'identifier clairement des problèmes et d'en dresser la liste;
- être en mesure de formuler les diagnostics différentiels de ces problèmes;
- être capable de prendre des patientes et patients en charge sur une base continue, de fonctionner en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- faire preuve de l'acquisition et du maintien des compétences CanMeds;
- participer à l'enseignement et s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Condition particulière

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronç commun.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre

décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Deux ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en hématologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Allogreffe médullaire	2	-
Banque de sang	2	-
Biologie moléculaire et génétique	1	-
Coagulation	2	-
Hématologie clinique générale	6	-
Hémato-oncologie pédiatrique	2	-
Hématopathologie	2	-
Médecine nucléaire	1	-
Oncologie générale	3	-
Radio-oncologie	1	-
Techniques spéciales de laboratoire	2	-
Au choix	-	2

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en médecine de famille

819 820-6868, poste 14276 (téléphone)

819 564-5386 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine de famille, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les compétences nécessaires à la pratique de médecin de première ligne polyvalent, apte à pratiquer dans divers milieux (villes ou des municipalités rurales ou des régions éloignées) et dans différents contextes de soins.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la médecine de famille et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra intégrer les dimensions suivantes:

- développer une démarche clinique et une polyvalence des interventions intégrant souplesse et rigueur;
- comprendre les mécanismes physiopathologiques des problèmes de santé, leurs présentations cliniques et les principes d'investigation et de traitement;
- collecter les données pertinentes selon l'approche hypothético-déductive;
- procéder à un examen physique et effectuer les gestes techniques dans le souci du confort du patient;
- interpréter les données, procéder au choix de l'investigation et du traitement appropriés qui tient compte de l'ensemble de la situation de la patiente ou du patient et du contexte de pratique;
- organiser et gérer efficacement les différentes dimensions du travail;
- démontrer une approche personnalisée et une relation de qualité avec la patiente ou le patient;
- évaluer les problèmes de santé de façon globale et centrée sur la patiente ou le patient;
- démontrer des habiletés relationnelles et de communication avec les patientes et patients et leur famille;
- assurer la continuité des soins;

- prendre en compte les dimensions éthiques dans les soins de la patiente ou du patient;
- organiser sa pratique selon les besoins de la population desservie;
- utiliser judicieusement les ressources du système de santé et du réseau communautaire;
- démontrer une communication respectueuse et efficace avec tous les autres membres du réseau de soins;
- un souci du développement professionnel et du maintien de l'équilibre personnel;
- appliquer les notions de prévention et de promotion de la santé dans les interventions.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES

Deux ans

PROFIL DES ÉTUDES

Les études spécialisées en médecine de famille se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Médecine de famille	9	-
Médecine interne	2	-
Obstétrique-gynécologie	2	-
Pédiatrie	1	-
Psychiatrie	1	-
Soins aux personnes âgées	1	-
Unités extérieures de médecine de famille	3	-
Urgence	2	-
Au choix	3	-

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en médecine interne générale

819 821-6868, poste 28303 (téléphone)

819 829-6295 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine, Service de médecine interne, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en médecine interne générale la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la médecine interne générale tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la médecine interne générale et pour entreprendre les investigations et les traitements

permettant la prévention et le contrôle de ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- acquérir une connaissance des pathologies relevant de la médecine interne;
- maîtriser les techniques d'interrogatoire et d'examen physique;
- être capable d'identifier clairement des problèmes et d'en dresser la liste;
- être en mesure de formuler les diagnostics différentiels de ces problèmes;
- pouvoir déterminer une démarche d'investigation et un plan de traitement qui tiennent compte d'un ordre logique, des effets secondaires et des coûts engendrés par leur application;
- être capable d'interpréter correctement les résultats des investigations prescrites;
- savoir analyser et interpréter des examens paracliniques tels : radiographies, hémogrammes, frottis sanguins, électrocardiogrammes, etc.;
- maîtriser certaines techniques médicales courantes tels : biopsies, ponctions, etc.;
- pouvoir établir une relation patiente ou patient-médecin conforme aux règles d'éthique de la profession en plus d'être empreinte d'empathie et de respect des valeurs de la patiente ou du patient;
- apprendre à aborder le malade dans son investigation et son traitement en tenant compte de son contexte personnel et de son environnement sociofamilial;
- être capable de prendre en charge des patientes et patients sur une base continue, de fonctionner en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- participer à l'enseignement et pouvoir s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Condition particulière

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronc commun.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Deux ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en médecine interne se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Consultations (urgence, hospitalière, clinique externe)	2	1 ou 2
Épidémiologie clinique	-	1 à 3
Laboratoire de cardiologie	2	-
Médecine interne ambulatoire	2	1 ou 2
Médecine interne milieu communautaire	3	1 à 3
Médecine interne hospitalisation	4	1 ou 2
Médecine interne gynéco-obstétricale	1	1 ou 2
Pédagogie médicale	-	1 à 3
Recherche dirigée	1	1 à 6
Stages autres disciplines cliniques	-	1 ou 2
Stage avec expertise technique	-	1 à 6
Soins intensifs	2	1 à 2
Au choix	-	1 à 4

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en médecine interne tronc commun

819 821-6868, poste 14262 (téléphone)

819 820-6806 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine, Service de médecine interne, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation de base en médecine interne tronc commun, permettant l'accès aux surspécialités médicales suivantes : cardiologie, endocrinologie, gastroentérologie, gériatrie, hématologie, médecine interne générale, néphrologie, pneumologie et rhumatologie.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la médecine interne et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention et le contrôle de ces problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- acquérir une connaissance des pathologies, de la pharmacologie et des sciences de base relevant de la médecine interne;
- maîtriser les techniques du questionnaire et de l'examen physique;
- être capable d'identifier clairement les problèmes et d'en dresser une liste;
- être en mesure de formuler les diagnostics différentiels appropriés des problèmes;
- pouvoir déterminer une démarche d'investigation et un plan de traitement qui tiennent compte d'un ordre logique, des effets secondaires, des limites et des coûts engendrés par leur application;
- être capable d'interpréter correctement les résultats des investigations prescrites;
- apprendre à aborder la patiente ou le patient en tenant compte de son contexte personnel et de son environnement socioculturel;
- être capable d'interpréter correctement les résultats des investigations prescrites;
- savoir analyser et interpréter des examens paracliniques tels : radiographies, hémogrammes, frottis sanguins, électrocardiogrammes, etc.;
- maîtriser certaines techniques médicales courantes telles que : paracentèse, ponctions, cathétérismes, etc.;
- pouvoir communiquer efficacement avec les patientes et patients et leur famille pour établir une relation thérapeutique marquée par la compréhension, l'empathie, la confiance et le respect;
- être capable de collaborer activement avec les autres intervenants pour le bien-être de ses patients et la qualité des programmes de soins;
- savoir gérer son temps et son travail clinique de manière équilibrée et efficace;
- pouvoir reconnaître les modes de vie et autres mesures préventives qui favorisent la santé et y sensibiliser ses patients;
- démontrer une motivation à acquérir de nouvelles connaissances et être capable de les évaluer de façon critique;
- développer les aptitudes nécessaires pour participer à l'enseignement et à la formation médicale continue;
- pouvoir assurer des soins de qualité avec intégrité, honnêteté et compassion en respectant les principes éthiques, légaux et déontologiques du médecin.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Trois ans. Ce programme d'études spécialisées en médecine interne tronc commun ne conduit pas à l'obtention d'un diplôme de l'Université de Sherbrooke. Au terme de cette formation, le candidat ou la candidate aura accès à un programme de médecine interne générale ou de surspécialité médicale qui conduira à un diplôme de l'Université de Sherbrooke.

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en médecine interne se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Anesthésiologie	-	1 ou 2
Cardiologie	2	1 ou 2
Dermatologie	1	1 ou 2
Endocrinologie	2	1 ou 2
Gastroentérologie	2	1 ou 2
Gériatrie	2	1 ou 2
Hématologie-oncologie	2	1 ou 2
Maladies infectieuses	2	1 ou 2
Médecine interne		
Unités d'enseignement clinique	6	1 ou 2
Consultations externes	1	1 ou 2
Consultations internes	4	1 ou 2
Consultations à l'urgence	1	1 ou 2
Néphrologie	2	1 ou 2
Neurologie	2	1 ou 2
Obstétrique-gynécologie	-	1 ou 2
Physiatrie	-	1 ou 2
Pneumologie	2	1 ou 2
Radiologie diagnostique	-	1 ou 2
Recherche dirigée	1	1 ou 2
Rhumatologie	2	1 ou 2
Soins intensifs coronariens	1	1 ou 2
Soins intensifs médicaux	3	1 ou 2
Au choix	-	1 ou 2

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en médecine nucléaire

819 820-6868, poste 13659 (téléphone)

819 820-6462 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine nucléaire et radiobiologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en médecine nucléaire la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la médecine nucléaire, tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances et les compétences cliniques pour la supervision et l'interprétation des procédures diagnostiques et l'administration de traitements à base de produits radioactifs ainsi que des connaissances scientifiques de base en physique et instrumentation, en informatique, en radiopharmacie, en radiobiologie et en radioprotection afin d'utiliser en toute sécurité les radionucléides chez l'humain. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- connaître l'anatomie et la pathophysiologie pertinente à la médecine nucléaire;
- acquérir les connaissances de médecine clinique applicables à la médecine nucléaire;
- maîtriser l'utilisation des radionucléides à des fins diagnostiques comprenant les principes d'utilisation, les techniques d'imagerie ou de laboratoire, les indications et l'interprétation des examens;

- connaître l'usage des radionucléides à des fins thérapeutiques incluant les indications, les contre-indications, le calcul des doses, l'efficacité, les mesures de radioprotection, les effets indésirables et le traitement de ceux-ci;
- effectuer de façon sécuritaire les différentes interventions pharmacologiques utilisées en médecine nucléaire;
- posséder des connaissances de base de l'imagerie radiologique pertinente à la médecine nucléaire;
- connaître la biologie des radiations, les principes sous-jacents et la réglementation en matière de radioprotection;
- communiquer efficacement avec les médecins traitants, de vive voix et par écrit, ainsi qu'avec les patientes et patients, leur famille et les autres membres de l'équipe interdisciplinaire;
- faire preuve de qualités professionnelles essentielles à la pratique de la médecine;
- acquérir les aptitudes nécessaires en gestion et en administration.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet.

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans.

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en médecine nucléaire se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Cardiologie	3	-
Endocrinologie	1	-
Gastroentérologie	-	1
Héмато-oncologie	2	-
Médecine interne	3	-
Médecine nucléaire	35	1 ou 2
Néphrologie	1	-
Neurologie	-	1
Pédiatrie nucléaire	2	1 ou 2
Pneumologie	-	1
Radiologie	3	1 ou 2
Radio-oncologie	1	-
Recherche dirigée	-	1 à 3
Rhumatologie	-	1
Tomographie émission positrons (TEP)	4	1 ou 2
Au choix	-	1 à 6

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en microbiologie médicale et infectiologie

819 820-6868, poste 12568 (téléphone)

819 829-3286 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de microbiologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en microbiologie médicale et infectiologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la microbiologie médicale et l'infectiologie, tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les habiletés psychomotrices et les attitudes requises pour être capable d'isoler et d'identifier correctement les bactéries, les champignons et les virus pathogènes pour l'homme, de décrire et d'identifier les parasites les plus fréquents, d'effectuer et d'interpréter les tests sérologiques et d'administrer un laboratoire;
- de se familiariser avec les infections courantes tant chez les patientes et patients non hospitalisés que chez ceux hospitalisés. Elle ou il devra reconnaître les caractéristiques cliniques, la pathogénie, les méthodes diagnostiques et le traitement des maladies infectieuses. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- être capable de décrire, d'isoler et d'identifier correctement jusqu'à l'espèce les bactéries rencontrées en pathologie humaine;
- être capable de décrire, d'isoler et d'identifier les principaux champignons pathogènes pour l'homme;
- savoir effectuer et interpréter les tests sérologiques permettant de mettre en évidence les anticorps spécifiques dirigés contre les bactéries, les parasites, les champignons ou les virus;
- pouvoir isoler et identifier les virus rencontrés en pathologie humaine;
- savoir décrire et pouvoir identifier les parasites les plus fréquents;
- être capable d'établir les contrôles de qualité pour l'ensemble du laboratoire;
- démontrer l'aptitude à participer à la planification, à la budgétisation et à l'évaluation de méthodes spéciales au laboratoire de microbiologie;
- savoir investiguer et surveiller les éclosions nosocomiales en utilisant les principes épidémiologiques et les techniques d'épidémiologie moléculaire, et appliquer les mesures de contrôle appropriées;
- connaître les agents anti-infectieux, leur classification, leur mécanisme d'action, leur spectre d'activité, leur pharmacocinétique et leur pharmacodynamie, leur toxicité et leurs interactions médicamenteuses et leur rôle dans le traitement des maladies infectieuses ainsi que les principes de pharmaco-économie;
- produire une anamnèse organisée, faire un examen physique pertinent et approprié et en interpréter les résultats;
- élaborer des hypothèses diagnostiques et un diagnostic différentiel priorisé, suffisamment complet et adapté à la situation clinique rencontrée, en tenant compte de l'épidémiologie des maladies invoquées;
- choisir les outils d'investigation appropriés, interpréter les résultats des épreuves diagnostiques courantes;
- formuler et justifier un plan de traitement efficace et cohérent des problèmes présentés;
- pourvoir établir une relation patiente ou patient et médecin conforme aux règles d'éthique de la profession en plus d'être empreinte d'empathie et de respect des valeurs de la patiente ou du patient;
- participer à l'enseignement et pouvoir s'intégrer à l'équipe médicale à titre de consultante ou de consultant auprès de ses collègues.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**Régime régulier à temps complet****DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾**

Cinq ou six ans. Après deux ou trois années complétées dans le tronc commun de médecine interne, l'étudiante ou l'étudiant accède aux stages de microbiologie tel que décrit dans le profil des études.

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en microbiologie médicale et infectiologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Amélioration de la qualité	1	-
Biologie moléculaire	1	-
Épidémiologie	3	-
Maladies infectieuses	8	3
Maladies infectieuses pédiatriques	2	-
Maladies infectieuses - transplantation	-	2
Maladies infectieuses - trauma	1	1
Microbiologie : systématique bactérienne	5	-
Microbiologie : virologie, mycobactériologie et bactériologie	4	-
Parasitologie (laboratoire et clinique)	1	-
Prévention des infections	5	-
Recherche dirigée	2	-
Virologie-sérologie	3	-
Mycologie-parasitologie	1	-

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en néphrologie

819 820-6868, poste 12389 (téléphone)

819 564-5369 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine, Service de néphrologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en néphrologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la néphrologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la néphrologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- acquérir les connaissances fondamentales en physiologie rénale et en immunologie en rapport avec la transplantation;
- acquérir les connaissances pharmacologiques relatives aux médicaments utilisés en néphrologie;
- bien connaître la pathologie rénale par initiation au laboratoire (microscopie);
- s'initier à la méthodologie de la recherche clinique et de l'analyse statistique;
- acquérir les connaissances cliniques relatives aux diverses affections relevant de la néphrologie;
- savoir formuler les diagnostics différentiels des problèmes néphrologiques et élaborer un plan d'investigation;

- connaître les indications et l'interprétation des examens paracliniques en néphrologie dont l'imagerie rénale;
- maîtriser les thérapeutiques de suppléance rénale, d'hémodialyse, d'hémofiltration et de dialyse péritonéale ambulatoire continue;
- maîtriser la technique de cannulation de la veine fémorale;
- évaluer un greffé rénal à court, moyen et long terme;
- être capable de prendre des patientes et patients en charge sur une base continue, de fonctionner en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- participer à l'enseignement et s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues.
- savoir tenir compte des notions d'éthique en rapport avec les thérapies de dialyse et de greffe;
- développer les qualités humaines et l'empathie nécessaires face à des familles confrontées avec des maladies chroniques incurables.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Condition particulière

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronc commun.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet.

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Deux ans.

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en néphrologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Néphrologie de l'adulte	18	1 ou 2
Néphrologie pédiatrique	1	1
Pathologie	-	1 ou 2
Recherche dirigée	-	1 à 3
Transplantation	3	1 ou 2
Urologie	-	1
Au choix	-	1 ou 2

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en neurochirurgie

819 820-6868, poste 13324 (téléphone)

819 820-6452 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chirurgie, Service de neurochirurgie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en neurochirurgie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la neurochirurgie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la neurochirurgie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- connaître les principes de base de chirurgie;
- être capable d'élaborer un diagnostic différentiel des lésions d'ordre neurologique;
- être capable d'utiliser des techniques radiologiques reliées aux conditions neurologiques et pouvoir interpréter ces données;
- être capable d'élaborer un plan d'investigation et de traitement chirurgical des maladies du système nerveux;
- connaître l'évolution naturelle des conditions neurologiques et les risques associés aux actes chirurgicaux;
- maîtriser progressivement les techniques opératoires liées à la neurochirurgie;
- connaître les méthodes de traitement chirurgical spécifiques à certaines lésions plus rares;
- s'intégrer à l'équipe de soins et, éventuellement, savoir la diriger;
- assumer une partie de la responsabilité de l'enseignement auprès de groupes d'étudiantes ou d'étudiants;
- démontrer des capacités à communiquer avec le personnel et les patientes et patients.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Six ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en neurochirurgie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Anesthésie	1	1
Chirurgie générale	3	-
Chirurgie plastique	3	1
Chirurgie vasculaire	2	-
Neurochirurgie	36	3 à 9
Neurologie	3	1 ou 2
Neuropathologie	3	1
Neuroradiologie	3	1 à 3
Ophthalmologie	-	1 ou 2
Orthopédie	-	1 ou 2
Oto-rhino-laryngologie	1	1
Recherche dirigée	-	1 à 6
Soins intensifs	1	1
Au choix	-	1 à 3

- (1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en neurologie

819 820-6868, poste 14586 (téléphone)

819 564-5395 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine, Service de neurologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en neurologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la neurologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la neurologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- maîtriser les techniques d'interrogatoire et d'examen neurologique;
- être capable d'identifier clairement des problèmes et d'en dresser la liste;
- être capable de formuler le diagnostic différentiel de ces problèmes;
- être capable de déterminer une démarche d'investigation;
- savoir interpréter les résultats des investigations prescrites;
- savoir interpréter les résultats des examens paracliniques comme les analyses de LCR, l'électroencéphalogramme, l'EMG, les potentiels évoqués, la tomographie axiale de la tête et du rachis, l'angiographie cérébrale, le doppler carotidien, l'IRM de la tête et du rachis, etc.;
- maîtriser certaines techniques médicales et savoir appliquer certains tests spécifiques à la neurologie comme, par exemple, la ponction lombaire;
- être capable de prendre des patientes ou des patients en charge sur une base continue, de fonctionner en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- être en mesure de prendre des décisions éthiques pour les patientes et patients à traiter;
- participer à l'enseignement et s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans. La première année est une année de stages rotatoires dans le tronc commun de médecine interne suivi de quatre années en neurologie.

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en neurologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Cliniques neurologiques spécialisées	3	3 à 6
Électrophysiologie clinique (EEG, EMG, potentiels évoqués)	11	1 à 6
Formation en médecine interne	13	-
Neurochirurgie	-	1 à 3
Neurologie de l'adulte	18	1 à 6
Neuropathologie	3	1 à 2
Neuropédiatrie	3	1 à 6
Neuroradiologie	3	3 à 6
Recherche dirigée	-	3 à 6
Au choix	-	3 à 6

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en obstétrique-gynécologie

819 820-6868, poste 12391 (téléphone)

819 820-6434 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'obstétrique-gynécologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en obstétrique-gynécologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à l'obstétrique-gynécologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de l'obstétrique-gynécologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- maîtriser les techniques d'interrogatoire et d'examen physique;
- pouvoir dresser une liste des problèmes;
- pouvoir formuler les diagnostics différentiels de ces problèmes;
- savoir élaborer un plan d'investigation;
- savoir interpréter les résultats des investigations prescrites;
- être capable d'analyser et d'interpréter les examens paracliniques prescrits;
- maîtriser certaines techniques courantes comme la biopsie de l'endomètre du col, l'insertion du stérilet, etc.;
- démontrer sa capacité de prendre en charge des patientes sur une base continue, de fonctionner en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- participer à l'enseignement et s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues;
- connaître les règles d'éthique et les appliquer dans le contexte de la santé de la femme;
- savoir pratiquer les chirurgies gynécologiques de base;
- maîtriser les techniques obstétricales de base.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en obstétrique-gynécologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Anatomo-pathologie	2	1
Chirurgie générale	2	1 ou 2
Colposcopie	1	1
Échographie	2	1 ou 2
Endocrinologie	-	1 ou 2
Endocrinologie-reproduction	4	1 ou 2
Maladies infectieuses	2	-
Médecine interne	2	1 ou 2
Médecine maternelle et fœtale	4	1 ou 2
Néonatalogie	-	1 ou 2
Obstétrique-gynécologie :	29	-
Obstétrique-gynécologie ambulatoire	6	-
Chirurgie gynécologique	10	1 à 3
Obstétrique	10	1 à 3
Obstétrique-gynécologie communautaire	29	1 à 3
Oncologie-gynécologie	4	1 ou 2
Recherche dirigée	1	1 ou 2
Sexologie	-	1 ou 2
Soins intensifs	1	-
Urologie	2	1
Au choix	-	1 à 5

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en ophtalmologie

819 820-6868, poste 28008 (téléphone)

819 822-6762 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chirurgie, Service d'ophtalmologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en ophtalmologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à l'ophtalmologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de l'ophtalmologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- maîtriser les techniques d'interrogatoire et d'examen physique;
- être capable d'identifier clairement des problèmes et d'en dresser la liste;
- être en mesure de formuler les diagnostics différentiels de ces problèmes;
- être capable de déterminer une démarche d'investigation;
- être capable d'interpréter les résultats des investigations prescrites;

- être capable d'analyser et de faire des examens paracliniques et en particulier les angiographies fluorescéiniques, les échographies oculaires, les examens orthoptiques, les champs visuels et toute autre forme d'imagerie ophtalmologique;
- maîtriser les techniques diagnostiques et thérapeutiques courantes des spécialités reliées à l'ophtalmologie;
- être capable de prendre en charge des patientes et patients sur une base continue, de fonctionner en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- participer à l'enseignement et s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues;
- démontrer les capacités à communiquer avec les patientes et patients.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en ophtalmologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Chirurgie plastique	2	-
Endocrinologie	1	-
Glaucome	4	1 ou 2
Maladies infectieuses	2	-
Neurochirurgie	-	1
Neurologie	2	-
Neuro-ophtalmologie	3	1 ou 2
Neuroradiologie	1	-
Oculoplastie	3	1 ou 2
Ophtalmologie chirurgicale	13	1 à 3
Ophtalmologie générale	8	1 ou 2
Ophtalmologie pédiatrique	4	1 ou 2
Oto-rhino-laryngologie	1	-
Recherche dirigée	3	1 ou 2
Rétine	4	1 ou 2
Rhumatologie	-	1
Segment antérieur	4	1 ou 2
Au choix	-	1 à 6

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale

819 820-6868, poste 14901 (téléphone)

819 564-5449 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chirurgie, Service d'oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à l'oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de l'oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'héritage et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- maîtriser les sciences de base de la sphère O.R.L. : l'anatomie, la physiologie, l'histologie et l'embryologie;
- être capable de prendre en charge des patientes et patients avec des pathologies des voies aéro-digestives supérieures (incluant l'allergie);
- connaître l'oto-rhino-laryngologie pédiatrique;
- connaître l'otologie et la neurotologie;
- connaître l'oncologie O.R.L. et les concepts de reconstruction et de plastie maxillo-faciale;
- acquérir les connaissances utiles à l'exercice de la spécialité O.R.L. mais relevant de spécialités connexes comme la chirurgie générale, la chirurgie plastique, la neurochirurgie, la chirurgie thoracique et vasculaire, la pathologie chirurgicale, la neurologie et la pneumologie.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet.

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans.

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Chirurgie générale	3	1
Chirurgie plastique	3	1
Dermatologie	1	-
Endocrinologie	1	-
Gastroentérologie	-	1
Neuro-otologie	2	1
Oto-rhino-laryngologie	36	4
Radiologie diagnostique	1	1
Radio-oncologie	1	1
Recherche dirigée	1	3
Soins intensifs chirurgicaux	3	1
Au choix	-	2

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en pédiatrie

819 820-6868, poste 15570 (téléphone)
819 564-9398 (télécopieur)
post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de pédiatrie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en pédiatrie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la pédiatrie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la pédiatrie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- comprendre les structures et les fonctions normales de l'organisme en croissance;
- comprendre les perturbations des structures et des fonctions de l'organisme et être en mesure de les identifier, de les définir, de les investiguer et de formuler les diagnostics afin de prodiguer les soins appropriés;
- connaître les différentes interventions thérapeutiques, leur usage, leurs coûts et leurs effets secondaires;
- maîtriser l'utilisation des techniques d'investigation et de traitement adaptées à l'âge de l'enfant et à ses problèmes;
- savoir établir une relation empathique avec l'enfant et les parents ou les tuteurs ou tuteurs lors de l'interrogatoire ou de toute autre communication;
- être en mesure d'obtenir et de bien consigner l'anamnèse;
- savoir effectuer un examen physique complet et adapté à l'âge de l'enfant et à ses problèmes;
- pouvoir s'exprimer avec clarté et exactitude afin de rédiger correctement le dossier médical, de présenter simplement la maladie au patient et de communiquer efficacement dans ses activités d'enseignement, les séminaires et les différentes présentations scientifiques;
- connaître les principaux aspects de la prévention dans la pratique pédiatrique;
- savoir établir et entretenir des rapports fructueux de collaboration avec ses collègues et les autres membres du personnel et être en mesure d'utiliser adéquatement les ressources communautaires;
- être en mesure de susciter et d'encourager la participation des autres membres de la famille au traitement de l'enfant;
- pouvoir s'adapter aux changements, mettre continuellement à jour ses connaissances et appliquer adéquatement les principes scientifiques de la pratique médicale;
- développer des attitudes d'honnêteté, de discrétion, de tolérance et de compassion;
- apprendre à reconnaître les besoins spécifiques de l'enfant et des facteurs psychosociaux et biologiques qui influencent son comportement et son évolution.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en pédiatrie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Adolescence	1	1 ou 2
Allergie pédiatrique	-	1
Anesthésie pédiatrique	-	1 ou 2
Cardiologie pédiatrique	-	1 ou 2
Chirurgie pédiatrique	-	1
Dermatologie pédiatrique	-	1
Endocrinologie pédiatrique	-	1 ou 2
Gastroentérologie pédiatrique	-	1 ou 2
Génétique	-	1
Hématologie pédiatrique	1	1 ou 2
Immunologie pédiatrique	-	1
Maladies infectieuses pédiatriques	-	1 ou 2
Néonatalogie	4	1 à 3
Néphrologie pédiatrique	-	1 ou 2
Neurologie pédiatrique	-	1 ou 2
ORL / orthopédie	-	1
Pédiatrie ambulatoire	4	1 ou 2
Pédiatrie hospitalière	7	2 à 4
Pédiatrie en communauté	6	-
Pédiatrie du développement et du comportement	2	1 ou 2
Pédopsychiatrie	-	1 ou 2
Pneumologie pédiatrique	-	1 ou 2
Radiologie pédiatrique	-	1 ou 2
Recherche dirigée	2	1 à 3
Soins aux nouveaux-nés	1	1
Soins intensifs pédiatriques	3	1 ou 2
Urgence pédiatrique	1	1 à 3
Au choix	-	1 ou 2

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en pneumologie

819 820-6868, poste 14881 (téléphone)
819 564-5377 (télécopieur)
post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine, Service de pneumologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en pneumologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la pneumologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la pneumologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou à l'étudiant devra :

- maîtriser les techniques d'interrogatoire et d'examen physique;
- être capable d'identifier clairement des problèmes et d'en dresser la liste;
- être capable de formuler les diagnostics différentiels de ces problèmes;
- être capable de déterminer une démarche d'investigation;
- savoir interpréter les résultats des investigations prescrites;
- savoir analyser et interpréter des examens cliniques comme le bilan sanguin, les gaz artériels et l'imagerie thoracique;
- savoir analyser et interpréter les épreuves de fonction respiratoire et assurer un contrôle de la qualité de ces épreuves;

- savoir analyser et interpréter les études polysomnographiques ainsi que les saturations nocturnes;
- maîtriser les techniques de ponction et de biopsie pleurale;
- maîtriser des techniques de bronchoscopie d'intervention;
- être capable de prendre des patientes et patients en charge sur une base continue, de fonctionner en équipe et d'organiser efficacement son travail clinique;
- participer à l'enseignement et s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Condition particulière

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronçon commun.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Deux ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en pneumologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Grefte pulmonaire	-	1 ou 2
Médecine du sommeil	2	1 à 4
Pneumologie clinique	10	1 à 6
Pneumologie pédiatrique	-	1 ou 2
Physiologie respiratoire	3	1
Recherche dirigée	-	2 à 6
Soins ambulatoires	3	1 ou 2
Soins intensifs	2	3
Au choix	-	1 à 6

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en psychiatrie

819 820-6868, poste 26596 (téléphone)
 819 822-6744 (télécopieur)
 post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de psychiatrie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en psychiatrie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la psychiatrie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la psychiatrie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention et le contrôle de ces problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- acquérir une compréhension de la pensée, des émotions et du comportement humain, à travers la connaissance du malade et de soi, la ou le rendant efficace dans ses relations avec la patiente ou le patient, la famille, la communauté et, s'il agit comme consultante ou consultant, avec le médecin traitant;
- maîtriser les techniques d'entrevue et d'examen mental;
- savoir rédiger et présenter un rapport précis et complet de l'examen psychiatrique;
- être capable d'analyser les corrélations de l'histoire passée et récente et de l'état mental du patient;
- savoir faire la synthèse de l'information et proposer une formulation biopsychosociale de la problématique principale de la patiente ou du patient;
- être capable de justifier le diagnostic psychiatrique principal et de discuter des diagnostics différentiels;
- pouvoir élaborer un plan de traitement approprié et complet;
- être capable d'utiliser les techniques suivantes dans ses investigations : l'E.E.G., l'imagerie cérébrale, les évaluations psychométriques, neuropsychologiques et les évaluations de la personnalité, les inventaires de symptômes et les échelles de mesures cliniques;
- connaître les indications et les effets indésirables des thérapies somatiques;
- connaître les implications et les effets indésirables des thérapies psychologiques;
- savoir identifier les ressources de l'entourage familial et social et offrir un support aux intervenantes et intervenants naturels;
- contribuer à élargir les connaissances du domaine par ses activités d'enseignement et de recherche;
- pouvoir collaborer efficacement dans un contexte d'interdisciplinarité;
- être capable de promouvoir la santé mentale et démystifier les maladies mentales.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en psychiatrie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Autres spécialités connexes	3	1 ou 2
Consultation liaison et psychosomatique	3	3 à 6
Gérontopsychiatrie	3	3 à 6
Médecine familiale	2	-
Médecine interne ou spécialités médicales	2	1 ou 2
Neurologie - Neuropédiatrie	2	1 ou 2
Pédopsychiatrie	6	6 à 12
Psychiatrie, soins chroniques, réhabilitation	6	3 à 6
Recherche dirigée	-	1 à 12
Stage mixte :	13	
Unité hospitalière	6	6 à 9
Psychiatrie externe adulte	7	3 à 12
Au choix	-	1 à 18

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en radiologie diagnostique

819 820-6868, poste 14985 (téléphone)
819 820-6423 (télécopieur)
post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de radiologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en radiologie diagnostique la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la radiologie diagnostique, tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les habiletés psychomotrices et les attitudes requises pour utiliser efficacement la radiologie diagnostique en vue de faire progresser un diagnostic différentiel, de préciser ou de confirmer un diagnostic donné et, le cas échéant, de poser un geste thérapeutique.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- connaître les syndromes cliniques susceptibles d'être soumis à la consultation radiologique et leur physiopathologie;
- connaître les principes de physique et de radiologie appliqués dans les techniques utilisées;
- connaître les indications, les contre-indications et les limites des différents examens radiologiques, incluant les moyens de contraste utilisés;
- connaître les images radiologiques normales, pathologiques, typiques, atypiques et provenant d'un artefact de composition;
- maîtriser le maniement des différents appareils à rayons X;
- maîtriser la technique opératoire des examens radiologiques;
- connaître les moyens assurant la protection de la patiente ou du patient et du personnel hospitalisé;
- faire preuve de rigueur, de curiosité scientifique et de minutie ;
- être capable d'établir une relation de confiance avec la patiente ou le patient;
- s'intégrer à l'équipe radiologique et manifester sa disponibilité au clinicien;
- s'initier à la recherche.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en radiologie diagnostique se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Anatomie macroscopique	1	-
Anesthésiologie	1	-
Angiographie diagnostique et interventionnelle	3	1-3
Chirurgie générale	2	-
Chirurgie orthopédique	1	-
Corrélation pathologique	1	-
Échographie	6	1-2
Gastroentérologie	1	-
Imagerie du sein	3	1 - 2
Introduction à la radiologie	1	-
Médecine d'urgence	1	-
Médecine interne	1	-
Médecine nucléaire	3	-
Neurochirurgie	1	-
Neurologie	1	-
Neuroradiologie/ORL	6	1 à 2
Pneumologie	1	-
Radiologie abdominale	6	1-2
Radiologie générale	2	1-2
Radiologie osseuse	5	1 à 2
Radiologie pédiatrique	4	1 à 2
Radiologie thoracique	6	1-2
Recherche en radiologie	1	1
Électif au choix	7	-

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en rhumatologie adulte

819 820-6868, poste 13549 (téléphone)
819 564-5265 (télécopieur)
post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine, Service de rhumatologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en rhumatologie adulte la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la rhumatologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la rhumatologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- évaluer des patientes et patients avec des maladies musculosquelettiques et auto-immunes systématiques, incluant les arthropathies de diverses origines, les maladies osseuses métaboliques et diverses affections de l'appareil locomoteur de toutes étiologies;
- connaître les notions de science fondamentale qui sous-tendent la pathogénèse et le traitement de ces maladies;
- choisir les épreuves diagnostiques et thérapeutiques face à ces patientes et patients, l'exécution des épreuves les plus usuelles (y inclut la synovianalyse), leur interprétation et leur utilisation dans le contexte clinique;
- prescrire le traitement le plus approprié;
- formuler des recommandations pour la prévention de ces affections;
- prendre en charge des patientes et patients sur une base continue;
- participer à la réadaptation de patientes ou de patients souffrant de ces affections et connaître les ressources susceptibles de les aider;
- démontrer sa capacité à maintenir ses compétences et à les transmettre à ses pairs;
- participer à une activité de recherche clinique ou fondamentale, seul ou en collaboration avec une équipe;
- contrôler la qualité de l'acte, en tenant compte du rapport coût/bénéfice.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Condition particulière

Avoir complété avec succès les trois années de formation en médecine interne tronc commun.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Deux ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en rhumatologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Neuromusculaire	1	-
Orthopédie	-	1
Physiatrie	1	1
Radiologie	1	1
Recherche dirigée	1	1 à 3
Rhumatologie adulte	17	4
Rhumatologie gériatrique	-	1
Rhumatologie pédiatrique	1	1

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en santé communautaire

450 928-6777, poste 3070 (téléphone)

819 928-3295 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de santé communautaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en santé communautaire la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la santé communautaire tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les attitudes et les habiletés la ou le rendant apte à :
 - effectuer une analyse des besoins sanitaires à l'échelle d'un groupe ou d'une communauté et établir des priorités d'intervention ou de recherche;
 - investiguer une problématique sanitaire à l'échelle d'un groupe ou d'une communauté afin d'identifier ses causes et ses facteurs associés ou d'analyser ses impacts sur la santé;
 - concevoir, promouvoir, implanter et gérer des programmes, des services ou des mesures d'intervention de nature à améliorer la santé d'une population, par des actions de protection, de prévention et de promotion de la santé, ainsi que par l'organisation du système et des soins de santé;
 - évaluer ces programmes, services ou mesures d'intervention de façon formative et sommative afin, notamment, de juger et d'améliorer leur efficacité et leur efficacité;

- travailler en équipe et en interaction avec la communauté, ses représentantes et représentants et ses organisations constituantes;
- contribuer à la recherche et à l'enseignement dans sa discipline, ainsi que maintenir sa compétence par l'acquisition d'une attitude d'autoformation.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en santé communautaire comportent trois blocs correspondant chacun au nombre de périodes ci-après défini (une période équivaut à quatre semaines).

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Formation clinique de base	12	1
Maîtrise de recherche ou professionnelle	24	-
Santé communautaire	23	5

La formation clinique de base consiste en des stages de médecine de famille, ainsi que des stages dans d'autres disciplines médicales.

Les stages en santé communautaire touchent les divers champs d'application de la santé communautaire. Les stages obligatoires sont les suivants :

- Connaissance et surveillance de l'état de santé de la population
- Protection contre les maladies infectieuses
- Environnement physique et santé
- Santé et sécurité au travail
- Prévention et promotion de la santé
- Planification et gestion des programmes et services de santé.

Les stages optionnels peuvent s'effectuer dans les domaines ci-haut énumérés mais en développant un axe particulier ou en œuvrant dans un autre milieu de formation. Des stages optionnels peuvent aussi être effectués dans d'autres disciplines médicales.

L'obtention d'un diplôme de maîtrise constitue une exigence de formation. La résidente ou le résident effectue une maîtrise de type recherche, laquelle s'effectue dans le cadre du programme des sciences cliniques de notre faculté, ou une maîtrise de type professionnel. La maîtrise en sciences cliniques comporte 45 crédits au total, dont 31 sont alloués au mémoire et aux activités de recherche et 14 sont alloués aux activités pédagogiques. De plus, le programme exige une formation théorique supplémentaire équivalente à 6 crédits avec les activités suivantes :

- Promotion de la santé
- Planification des services de santé

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en urologie

819 820-6868, poste 14505 (téléphone)

819 820-6411 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chirurgie, Service d'urologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en urologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à l'urologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de l'urologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle de ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- maîtriser les techniques d'interrogatoire et d'examen physique propres à l'urologie;
- être capable d'identifier clairement les problèmes et d'en dresser la liste;
- être capable de formuler le diagnostic différentiel de ces problèmes;
- pouvoir déterminer une démarche d'investigation;
- savoir interpréter les résultats des examens prescrits;
- être en mesure d'analyser et d'interpréter les examens paracliniques comme les radiographies, les scintigraphies, etc.;
- maîtriser les techniques chirurgicales courantes en urologie;
- maîtriser les techniques endoscopiques d'investigation et de traitement de pathologies urologiques;
- être capable de prendre des patientes et patients en charge sur une base continue autant en soins préopératoires et postopératoires qu'en consultation en clinique externe;
- participer à l'enseignement et pouvoir s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues;
- démontrer des capacités à communiquer avec les patientes et patients.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans. Dont les deux dernières années seront effectuées dans le programme d'urologie de l'Université McGill.

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en urologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Ce programme d'études spécialisées en urologie ne conduit pas à l'obtention d'un diplôme de l'Université de Sherbrooke.

Le profil des études suivant décrit les trois premières années de formation, les deux dernières années étant complétées dans le programme d'urologie de l'Université McGill, qui selon ses exigences, pourra émettre le diplôme.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Chirurgie générale	10	1
Chirurgie plastique	1	1
Chirurgie vasculaire	2	-
Néphrologie	-	1
Pathologie	-	1
Radiologie	-	1
Recherche dirigée	3	-
Soins intensifs	1	1
Urologie de l'adulte	21	1
Au choix	-	1

- (1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Diplôme de 2^e cycle d'études supérieures en médecine de famille

819 820-6868, poste 14276 (téléphone)

819 564-5386 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine de famille, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à la pratique de la médecine de famille, que celle-ci se fasse en pratique privée, à l'hôpital ou à l'urgence, en établissement d'hébergement ou à domicile.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir les connaissances, les habiletés psychomotrices et les attitudes requises pour être en mesure d'identifier, d'évaluer et de traiter les problèmes de santé.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- acquérir les connaissances nécessaires à l'identification, à l'évaluation, au traitement et à la gestion des problèmes de santé;
- être en mesure d'établir une relation adéquate avec la patiente ou le patient;
- savoir intégrer les connaissances sur la famille dans son approche des problèmes de santé;
- savoir organiser sa pratique de façon efficace;
- connaître et assumer ses responsabilités professionnelles;
- être au fait de la recherche en soins de première ligne, pouvoir interpréter et utiliser les résultats de la recherche médicale et les intégrer à sa pratique;
- être capable de faire la promotion de la santé et intégrer cette fonction à sa pratique.

ADMISSION**Conditions générales**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité de la Corporation professionnelle des médecins du Québec dans le cas d'une diplômée ou d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant déterminé par les résultats scolaires de la candidate ou du candidat et, le cas échéant, par les résultats de l'entrevue d'admission.

CONDITION D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME

L'attribution du diplôme est liée à la réussite de l'examen final, élaboré conjointement par le Collège des médecins du Québec, le Collège des médecins de famille du Canada et les universités. Pour obtenir son diplôme, l'étudiante ou l'étudiant devra fournir à la directrice ou au directeur du programme la preuve de sa réussite à cet examen.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

DURÉE DES ÉTUDES

Deux ans

PROFIL DES ÉTUDES

Les études supérieures en médecine de famille se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes; chacune de celles-ci compte 4 semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Autoapprentissage	-	1
Chirurgie ambulatoire	-	1
Dermatologie	-	1
Discipline médicale spécialisée	-	1
Gériatrie	1	-
Médecine de famille	9	-
Médecine interne	2	-
Obstétrique-gynécologie	2	-
Ophthalmologie	-	1
Orthopédie	-	1
Oto-rhino-laryngologie	-	1
Pédiatrie	2	-
Physiatrie	-	1
Psychiatrie	1	-
Planification des naissances	-	1
Radiologie diagnostique	-	1
Unités extérieures	3	-
Urgence	1	1
Recherche dirigée	-	1 ou 2
Au choix	-	1

Diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement

Ce programme peut être offert à Sherbrooke, Longueuil, Québec, Gatineau, Saguenay, Sainte-Thérèse et ailleurs au Québec.

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences, de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie

Le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement est un programme interdisciplinaire qui vise à développer, chez les professionnelles et professionnels, des compétences en gestion de l'environnement et à les rendre capables d'intégrer les aspects sociaux et économiques dans la prise de décisions en environnement. Ces gestionnaires sont des généralistes pouvant exercer différentes fonctions, allant de la prévention à la résolution de problématiques environnementales, et ce, dans des milieux variés, avec un souci d'équité.

COMPÉTENCES

Gérer des problématiques environnementales :

- poser un diagnostic sur une situation environnementale (prévention, résolution de problématiques, études d'impact, de vérification, etc.) en fonction des domaines d'application propres à la gestion de l'environnement;
- élaborer un plan d'intervention (scénarios, politiques, programmes, projets, lignes directrices, procédures, etc.) en intégrant les dimensions environnementales, sociales et économiques;
- mettre en œuvre un plan d'intervention.

Collaborer et communiquer :

- travailler en équipe multidisciplinaire;
- communiquer efficacement, en fonction des divers intervenants et intervenantes, selon des contextes variés.

Assurer son développement professionnel :

- exercer un esprit critique;
- agir de façon respectueuse et professionnelle.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle ou l'équivalent.

Conditions particulières

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3, ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents, et posséder une expérience professionnelle pertinente. Les candidates et candidats qui ne répondent pas à cette condition peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugée satisfaisante. De façon exceptionnelle, les candidates et candidats qui ne sont pas

titulaires d'un grade de 1^{er} cycle peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une vaste expérience professionnelle en environnement.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou régime à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)**

ENV	Code	Description	CR
ENV	762	Droit de l'environnement	3
ENV	775	Chimie de l'environnement	3
ENV	788	Prévention et traitement de la pollution	3
ENV	790	Éléments de gestion de l'environnement	3
ENV	791	Projet appliqué en environnement	3

Activités pédagogiques à option (15 crédits)**BLOC 1 (6 à 15 crédits)**

De deux à cinq activités choisies parmi les suivantes :

ENV	Code	Description	CR
ENV	705	Évaluation des impacts	3
ENV	712	Systèmes de gestion environnementale	3
ENV	713	Application du développement durable	3
ENV	716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV	757	Gestion de l'eau	3

BLOC 2 (0 à 9 crédits)

De zéro à trois activités choisies parmi les suivantes :

ENV	Code	Description	CR
ENV	711	Environnement et développement international	3
ENV	714	Changements climatiques et énergie	3
ENV	717	Communication et gestion participative	3
ENV	720	Audit environnemental	3
ENV	721	Gestion des risques environnementaux	3
ENV	730	Économie de l'environnement	3
ENV	743	Évaluation environnementale de site	3
ENV	756	Ressources forestières et agricoles	3
ENV	769	Problématiques de santé environnementale	3
ENV	773	Indicateurs environnementaux	3
ENV	789	Analyse de risques écotoxicologiques	3
ENV	792	Valeur des écosystèmes et leur gestion	3
ENV	793	Développement durable dans les organisations	3

Diplôme de 2^e cycle en pratiques de la réadaptation

Ce programme est offert uniquement à Longueuil.

450 463-1835, poste 61767 (téléphone)

1 888 463-1835, poste 61767 (numéro sans frais)

450 674-5237 (télécopieur)

Josee.Labelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer et de consolider de nouvelles compétences dans les différents domaines des sciences de la réadaptation, de façon à pouvoir mener plus efficacement des interventions pour répondre à des problèmes complexes, en tenant compte des contextes social, légal, environnemental, économique et médical;
- d'analyser la dynamique, les règles, les valeurs et la rationalité de ses interventions comme praticienne ou praticien de réadaptation en les comparant à d'autres modèles existants dans le but de prendre une distance critique par rapport à sa manière habituelle d'envisager sa pratique et d'initier des changements dans celle-ci;
- de développer une approche globale de la personne et interdisciplinaire de la pratique en réadaptation afin d'en arriver à une synthèse bio-psycho-sociale dont l'aboutissement permettra de gérer plus adéquatement les ressources et d'offrir des services intégrés.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent en sciences de la santé (ergothérapie, médecine, orthophonie, physiothérapie, soins infirmiers, etc.) ou dans d'autres disciplines reliées à la réadaptation (éducation physique, psychologie, travail social, etc.)

ou, pour d'autres candidates ou candidats, avoir effectué des études et démontré une expérience jugées équivalentes par le comité d'admission.

Avoir travaillé dans le champ de la réadaptation durant l'équivalent de deux années à plein temps.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (11 crédits)

REA	101	Courants contemporains en réadaptation	CR	4
REA	104	Intégration à sa pratique professionnelle	2	
REA	110	Démarche évaluative en réadaptation	2	
REA	219	Enjeux éthiques de la pratique professionnelle	3	

Activités pédagogiques à option (19 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

REA	111	Outils de mesure en réadaptation	CR	2
REA	113	Évaluation de programme	3	
REA	210	Dynamique relationnelle I	2	
REA	211	Communication écrite en réadaptation - Volet légal	1	
REA	213	Communication écrite en réadaptation - Volet argumentation	1	
REA	214	Dynamique relationnelle II	2	
REA	314	Réadaptation au travail	3	
REA	316	Fondements de l'ergonomie	2	
REA	318	Douleur et réadaptation	2	
REA	320	Personnes âgées et réadaptation	2	
REA	322	Réadaptation et communauté	2	
REA	324	Thématique spéciale	3	
REA	326	Projet I	3	
REA	328	Projet II	3	
REA	336	Négociation en réadaptation	2	

Diplôme de 2^e cycle en prévention des incapacités au travail

Ce programme est offert uniquement à Longueuil. Il est offert conjointement par la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke et l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

450 463-1835, poste 61767 (téléphone)

1 888 463-1835, poste 61767 (numéro sans frais)

450 674-5237 (télécopieur)

Josee.Labelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé (UdeS), École des sciences de la gestion (UQAM)

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'assumer son rôle professionnel dans la problématique de l'incapacité au travail et dans son réseau de ressources ;
- de définir son rôle et ses limites en tant que gestionnaire ou intervenant dans le domaine;
- d'identifier l'étendue et les limites du rôle des autres intervenants et professionnels;
- de maintenir à jour ses compétences;
- de poser un diagnostic sur la situation de handicap au travail ;
- d'identifier et reconnaître la diversité des déterminants de l'incapacité au travail (personne, activité de travail, contexte organisationnel, système de prise en charge);
- d'évaluer l'importance relative des différents déterminants de l'incapacité;
- de formuler un diagnostic sur la situation de handicap au travail;
- d'établir des relations humaines efficaces avec les différents acteurs concernés par l'intervention de prévention de l'incapacité au travail ;
- d'établir un dialogue efficace et constructif lors des entrevues;
- d'intervenir de façon aidante dans sa relation avec sa clientèle;
- de diffuser l'information de façon efficace;
- de favoriser les échanges de points de vue divergents;
- de collaborer efficacement au travail d'équipe;
- d'élaborer des plans d'intervention et des stratégies d'implantation en fonction des besoins d'une clientèle et du contexte ;
- d'identifier les besoins d'un groupe de travailleurs;
- de définir des objectifs opérationnels et acceptables pour les acteurs impliqués;
- de définir les services optimaux et acceptables permettant d'atteindre les objectifs;
- d'identifier les ressources optimales permettant de dispenser les services;
- d'évaluer le temps requis pour la réalisation des étapes;
- de créer l'arrimage entre les caractéristiques du plan et les contextes organisationnels;
- de mettre en œuvre un plan d'intervention ;

- d'assurer la diffusion d'un plan d'intervention réaliste et acceptable pour les acteurs concernés;
- de coordonner les ressources allouées au plan;
- de surveiller l'évolution des services dispensés et de les adapter au besoin, en fonction de l'atteinte des objectifs fixés;
- d'évaluer l'efficacité des interventions;
- de développer une pratique éthique ;
- d'adopter un comportement éthique;
- de résoudre des dilemmes éthiques.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université de Sherbrooke (cf. *Règlement des études*) et de l'UQAM

Conditions particulières

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent dans un domaine pertinent au diplôme (p. ex. : sciences de la santé, administration de la santé, gestion des ressources humaines) avec une moyenne cumulative de 3,2 dans un système où la note maximale est de 4,3.

CR
2
3

Avoir travaillé en gestion de dossiers d'incapacité pour une période équivalente à 2 années à temps plein.

Posséder une connaissance suffisante du français.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

PRI	711	Déterminants de l'incapacité au travail	CR	3
PRI	712	Rôles professionnels dans l'intervention	3	
PRI	713	Diagnostic de situations de handicap	3	
PRI	714	Application des connaissances I	1	
PRI	721	Plans individuels d'intervention	3	
PRI	722	Plans organisationnels d'intervention	3	
PRI	723	Élaboration de stratégies d'implantation	3	
PRI	724	Application des connaissances II	1	
PRI	731	Développement d'un plan d'intervention	3	
PRI	732	Évaluation de l'intervention	3	
PRI	733	Réflexion sur son agir professionnel	3	
PRI	734	Application des connaissances III	1	

Diplôme de 2^e cycle en prévention et contrôle des infections

819 564-5350 (téléphone)

819 820-6815 (télécopieur)

cfc@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre de formation continue, Faculté de médecine et des sciences de la santé

COMPÉTENCES

Au terme de la formation, l'étudiante ou l'étudiant aura développé les compétences suivantes :

- intervenir aux plans clinique, organisationnel et environnemental en prévention et contrôle des infections ;
- poser une hypothèse clinique, organisationnelle ou environnementale;
- déterminer les interventions requises;
- planifier et mettre en œuvre des stratégies d'intervention;
- communiquer les résultats et interventions qui en découlent;
- faire le suivi des interventions;
- prévenir les infections associées aux activités de soins et infections transmissibles ;
- élaborer un programme de surveillance des infections associées aux activités de soins et transmissibles;
- réaliser le programme de surveillance des infections;
- donner des formations en prévention et contrôle des infections à l'ensemble de la clientèle, du personnel intra et extra hospitalier et aux médecins ;
- identifier les besoins de formation du patient, du personnel;
- élaborer un programme de formation en fonction de la clientèle visée;
- dispenser la formation en fonction des clientèles visées;
- démontrer des qualités professionnelles de leadership, de gestion de crise et de réflexion critique ;
- exercer du leadership dans ses interventions professionnelles;
- établir des relations adaptées aux situations;
- gérer les situations de crise;
- réfléchir sur ses actions professionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université de Sherbrooke (cf. *Règlement des études*).

Condition particulière

Être une infirmière, un infirmier, une professionnelle ou un professionnel de la santé qui détient un baccalauréat en sciences de la santé, un baccalauréat en sciences ou l'équivalent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES**

PHASES I et II comportent 25 crédits d'activités pédagogiques obligatoires. PHASE III comporte 2 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et 3 crédits d'activités pédagogiques à option.

Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)**PHASE I : Fondements théoriques (11 crédits)****Trimestre 1 (6 crédits)**

PCI	600	Rôle du professionnel en PCI	CR	1
PCI	610	Microbiologie et PCI		2
PCI	620	Lecture critique de littérature scientifique		3

Trimestre 2 (5 crédits)

PCI	630	Infectiologie et PCI	CR	2
SCL	717	Épidémiologie		3

PHASE II : Développement disciplinaire et pratique en prévention et contrôle des infections (14 crédits)**Trimestre 3 (4 crédits)**

PCI	700	PCI : aspect organisationnel	CR	1
PCI	750	Stage en PCI : aspect organisationnel		3

Trimestre 4 (5 crédits)

PCI	710	PCI : aspect clinique	CR	2
PCI	760	Stage en PCI : aspect clinique		3

Trimestre 5 (5 crédits)

PCI	720	PCI : aspect environnemental	CR	2
PCI	770	Stage en PCI : aspect environnemental		3

PHASE III : L'intégration des acquis et la consolidation professionnelle (5 crédits)**Trimestre 6 (2 crédits)**

PCI	790	Réflexion sur son action professionnelle	CR	2
-----	-----	--	----	---

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

SCL	708	Évaluation de programme en santé	CR	3
SCL	709	Planification et programmation en santé		3

Diplôme de 2^e cycle en sciences infirmières

819 564-5354 (téléphone)

819 820-6816 (télécopieur)

Frances.Gallagher@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École des sciences infirmières, Faculté de médecine et des sciences de la santé**OBJECTIF**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes en vue :
 - de développer un regard critique sur la discipline des soins infirmiers;
 - de développer une expertise clinique permettant des interventions de niveau avancé dans les domaines de la promotion, de la prévention et du recouvrement de la santé auprès d'une clientèle particulière;

- d'exercer le rôle de consultante ou de consultant dans des situations complexes de soins infirmiers ou d'autres services de santé;
- d'appliquer, dans son exercice professionnel et selon les besoins du contexte, une approche individuelle, familiale ou communautaire;
- de maîtriser un processus de prise de décision dans des situations complexes de soins;
- d'organiser l'ensemble des activités qui assurent une gestion efficiente des soins infirmiers;
- d'adopter des conduites qui traduisent des préoccupations éthiques;
- d'accroître sa compréhension des enjeux liés aux relations de collaboration intradisciplinaire et interdisciplinaire.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle en sciences infirmières ou tout autre diplôme jugé équivalent.

Conditions particulières

Avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Être inscrite ou inscrit au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)**

SCL	727	Fondements des sciences infirmières	CR	3
SOI	720	La fonction de consultation		3
SOI	730	Practicum avancé relié au projet d'études		6

Activités pédagogiques à option (15 à 18 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

SCL	710	Promotion de la santé en sciences infirmières	CR	2
SCL	723	Analyse de concept en sciences infirmières		2
SOI	711	Problématiques familiales en santé		3
SOI	712	Problématiques communautaires de soins		3
SOI	713	Problématiques en santé mentale		3
SOI	715	Problématiques interdisciplinaires		3
SOI	716	Problématiques socioculturelles de santé		3
SOI	717	Problématiques de gestion dans les services de santé		3
SOI	741	Activité d'intégration II		1
SOI	742	Activité d'intégration III		1

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**Microprogramme de 2^e cycle en agir professionnel en réadaptation**

Ce microprogramme est offert uniquement à Longueuil.

450 463-1835, poste 61767 (téléphone)

1 888 463-1835, poste 61767 (numéro sans frais)

450 674-5237 (télécopieur)

Josee.Labelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'analyser, à partir de repères, les enjeux éthiques de sa pratique professionnelle et d'élaborer des processus de résolution de ces enjeux;
- de développer ses habiletés de communication orale et écrite auprès de différentes interlocutrices et de différents interlocuteurs;
- de développer une approche interdisciplinaire de résolution de problèmes complexes en réadaptation dans le respect des spécificités professionnelles;
- de s'outiller pour être une agente ou un agent de changement dans une relation d'aide avec une cliente ou un client en partant d'une meilleure compréhension de soi, de l'autre et de l'interaction.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent en sciences de la santé (ergothérapie, médecine, orthophonie, physiothérapie, soins infirmiers, etc.) ou dans d'autres disciplines reliées à la réadaptation (éducation physique, psychologie, travail social, etc.) ou, pour d'autres candidates ou candidats, avoir effectué des études et démontré une expérience jugées équivalentes par le comité d'admission.
Avoir travaillé dans le champ de la réadaptation durant l'équivalent de deux années à plein temps.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)**

REA 101	Courants contemporains en réadaptation	CR	4
REA 210	Dynamique relationnelle I		2
REA 214	Dynamique relationnelle II		2
REA 218	Activité d'intégration II		1
REA 219	Enjeux éthiques de la pratique professionnelle		3

Microprogramme de 2^e cycle en compétences spécifiques en réadaptation

Ce microprogramme est offert uniquement à Longueuil.

450 463-1835, poste 61767 (téléphone)

1 888 463-1835, poste 61767 (numéro sans frais)

450 674-5237 (télécopieur)

Josee.Labelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances sur diverses composantes de la réadaptation;
- d'approfondir des compétences comme intervenante ou intervenant dans les thématiques associées à la pratique professionnelle en réadaptation.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent en sciences de la santé (ergothérapie, médecine, orthophonie, physiothérapie, soins infirmiers, etc.) ou dans d'autres disciplines reliées à la réadaptation (éducation physique, psychologie, travail social, etc.) ou, pour d'autres candidates ou candidats, avoir effectué des études et démontré une expérience jugées équivalentes par le comité d'admission.
Avoir travaillé dans le champ de la réadaptation durant l'équivalent de deux années à plein temps.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (5 crédits)**

REA 101	Courants contemporains en réadaptation	CR	4
REA 332	Activité d'intégration III		1

Activités pédagogiques à option (7 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

REA 211	Communication écrite en réadaptation - Volet légal	CR	1
REA 213	Communication écrite en réadaptation - Volet argumentation		1
REA 314	Réadaptation au travail		3
REA 316	Fondements de l'ergonomie		2
REA 318	Douleur et réadaptation		2
REA 320	Personnes âgées et réadaptation		2
REA 322	Réadaptation et communauté		2
REA 324	Thématique spéciale		3
REA 326	Projet I		3

REA 328	Projet II	3
REA 336	Négociation en réadaptation	2

Microprogramme de 2^e cycle en éthique clinique

819 564-5350 (téléphone)

819 820-6815 (télécopieur)

cfc@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

Le microprogramme de 2^e cycle en éthique clinique vise à offrir à l'ensemble des professionnelles et professionnels de la santé une formation leur permettant de soumettre à la pensée critique les questions éthiques qui traversent le quotidien du personnel soignant et de s'outiller en vue de devenir des catalyseurs dans le domaine de l'éthique clinique pour ainsi faire en sorte que les milieux de pratique soient aussi des lieux de formation.

OBJECTIFS

Par cette formation, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- intégrer la dimension éthique dans la pratique professionnelle;
- identifier les enjeux éthiques qui influent sur l'acte de soin;
- adopter une approche interdisciplinaire pour concevoir la pratique de l'éthique;
- soutenir les professionnelles et professionnels de la santé dans le développement de leur compétence éthique.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être une professionnelle ou un professionnel de la santé possédant un minimum d'une année d'expérience et détenir un baccalauréat ou l'équivalent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel.

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

ETC 700	La pratique de l'éthique clinique	CR	6
ETC 701	Thème particulier		2
ETC 702	Activité d'intégration		1

Microprogramme de 2^e cycle en évaluation en réadaptation

Ce microprogramme est offert uniquement à Longueuil.

450 463-1835, poste 61767 (téléphone)

1 888 463-1835, poste 61767 (numéro sans frais)

450 674-5237 (télécopieur)

Josee.Labelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de décrire la démarche évaluative en réadaptation, de l'inscrire dans un modèle d'intervention et de la situer dans sa pratique professionnelle;
- d'analyser de façon critique les outils disponibles en réadaptation en partant de critères scientifiques, de les situer dans des modèles conceptuels et de cerner leur apport concret dans sa pratique de réadaptation;
- de décrire le processus d'élaboration d'un outil de mesure en réadaptation et de cerner dans sa pratique de réadaptation un outil à développer et d'en amorcer la démarche;
- de distinguer les grands types d'évaluation de programme en réadaptation et leurs objectifs spécifiques et d'élaborer, à partir de sa situation de travail, un plan d'évaluation.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent en sciences de la santé (ergothérapie, médecine, orthophonie, physiothérapie, soins infirmiers, etc.) ou dans d'autres disciplines reliées à la réadaptation (éducation physique, psychologie, travail social, etc.)

ou, pour d'autres candidates ou candidats, avoir effectué des études et démontré une expérience jugées équivalentes par le comité d'admission.
Avoir travaillé dans le champ de la réadaptation durant l'équivalent de deux années à plein temps.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

REA	101	Courants contemporains en réadaptation	CR	4
REA	110	Démarche évaluative en réadaptation		2
REA	111	Outils de mesure en réadaptation		2
REA	113	Évaluation de programme		3
REA	116	Activité d'intégration I		1

Microprogramme de 2^e cycle en gestion de cas

819 821-3651 (téléphone)

819 829-7141 (télécopieur)

geronto@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en gérontologie formé de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté des lettres et sciences humaines et la de Faculté de médecine et des sciences de la santé.

Le microprogramme de 2^e cycle en gestion de cas vise à former des gestionnaires de cas capables d'assurer l'évaluation, la planification, la coordination et la continuité des services, en vue d'une intégration des soins et des services offerts à une clientèle vulnérable pour répondre à ses besoins. Ce microprogramme vise également à développer des capacités d'analyse et de réflexion critiques sur la pratique professionnelle et l'évolution de la gestion de cas.

COMPÉTENCES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- Évaluer la situation complexe de personnes vulnérables et des proches aidants en considérant les dimensions biopsychosociales ainsi que les services offerts :
 - faire une synthèse de l'ensemble de l'information existante provenant de différentes sources;
 - valider ou compléter l'identification des capacités, ressources et besoins en rencontrant la personne dans son milieu et en établissant une relation de confiance;
 - compléter l'évaluation auprès des proches aidants, si approprié;
 - recueillir de l'information auprès du médecin traitant en amorçant une relation de collaboration;
 - faire une analyse critique de l'information afin de retenir les éléments pertinents à la planification des services;
 - déterminer les besoins d'information additionnelle et les besoins de validation de l'information retenue;
 - faire compléter les évaluations additionnelles requises par les professionnels concernés.
- Concevoir le plan de services individualisé en visant une continuité des soins et des services :
 - partager l'état de la situation avec la personne et ses proches aidants et les associer à l'établissement des priorités;
 - déterminer les services requis en collaboration avec la personne et ses proches aidants en tenant compte de leurs besoins et de leurs aspirations;
 - identifier les ressources requises pour répondre aux services identifiés préalablement;
 - élaborer le plan de services individualisé avec la personne et ses proches aidants dans une perspective de complémentarité et de continuité des soins et des services.
- Négocier la mise en place des services en vue de l'implantation du plan de services individualisé :
 - analyser le contexte dans lequel le plan de services s'actualise;
 - expliquer aux divers intervenants impliqués le plan de services individualisé et leur contribution respective dans le respect des compétences de chacun;
 - concilier les intérêts divergents des différents intervenants dans la perspective de la primauté des intérêts de la personne et du respect de ses droits;
 - documenter les besoins non comblés par les ressources et les faire connaître aux instances appropriées dans une perspective d'amélioration des soins et des services.
- Mettre en œuvre le plan de services individualisé et coordonner des soins et des services à la personne :
 - partager ses connaissances professionnelles afin d'augmenter la capacité d'agir de la personne et de ses proches aidants;
 - identifier les indices de vulnérabilité de la personne afin d'éviter la détérioration de la situation;
 - intervenir précocement lorsque la situation est à risque ou en situation de crise;
 - assumer l'imputabilité de la réalisation du plan de services individualisés;
 - établir la concertation entre les ressources impliquées dans le plan de services;
 - prendre en considération les enjeux éthiques et légaux des situations.

- Assurer le suivi du plan de services individualisé auprès de la personne et des ressources concernées :
 - évaluer si les services dispensés atteignent les objectifs fixés dans le plan de services en maintenant un lien significatif avec la personne et ses proches de façon à rester en contact avec l'évolution de leurs besoins et de leurs attentes;
 - réajuster le plan de services en fonction de l'évolution de la situation;
 - concevoir des mécanismes et des outils de suivi;
 - utiliser les systèmes d'information existants.
- Démontrer une capacité réflexive à l'égard de sa pratique professionnelle et à l'égard de l'organisation des services :
 - analyser ses actions professionnelles en vue d'améliorer sa pratique professionnelle;
 - définir les limites de ses actions dans l'exercice de la gestion de cas;
 - identifier ses besoins en termes de ressourcement;
 - identifier et analyser les problématiques et les enjeux liés à la mise en place de la gestion de cas dans le réseau de la santé et des services sociaux.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un baccalauréat en sciences infirmières, en service social, en psychologie ou dans une autre discipline pertinente.
Avoir une expérience professionnelle de trois années. Les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

GCA	710	Fondements de la gestion de cas	CR	1
GCA	720	Pratiques professionnelles en gestion de cas		4
GCA	730	Négociation et coopération		3
GCA	740	Évaluer et coordonner les services		4
GCA	750	Activités d'intégration : analyse réflexive		3

Microprogramme de 2^e cycle en gestion de la douleur

819 564-5350 (téléphone)

819 820-6815 (télécopieur)

cfc@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Au terme de la formation, l'étudiante ou l'étudiant aura développé les connaissances et habiletés suivantes :

- intégrer la physiologie de la douleur afin d'identifier des thérapeutiques adaptées :
 - connaître l'anatomie et la physiologie des systèmes nerveux central et périphérique;
 - établir des liens avec les autres systèmes impliqués dans la douleur (sympathique et endocrinien);
 - expliquer l'effet d'un traitement à partir des composantes physiologiques;
- évaluer la douleur à l'aide des outils de mesure appropriés :
 - identifier les différentes mesures de la douleur utilisées en recherche et en clinique;
 - mesurer la douleur et analyser les différents questionnaires;
 - analyser de façon critique les avis, les données scientifiques et l'information de sources diversifiées;
 - adapter son évaluation aux différentes clientèles;
- proposer des interventions de gestion de la douleur dans des situations autant simples que complexes et en fonction des clientèles ciblées :
 - déterminer les interventions requises;
 - développer des stratégies d'intervention;
 - réaliser un plan d'intervention;
 - évaluer l'impact de ce plan pour la patiente ou le patient;
 - exercer du leadership dans ses interventions;
 - communiquer les résultats et les interventions qui en découlent;
 - analyser de façon critique les avis, les données scientifiques et l'information de sources diversifiées;
- travailler en interdisciplinarité au soulagement de la douleur :
 - réfléchir sur ses actions professionnelles;

- identifier ses forces en tant que professionnelle ou professionnel dans la gestion de la douleur;
- établir des relations interpersonnelles adaptées aux situations;
- identifier à qui, quand et comment référer;
- faire appel à la collaboration interprofessionnelle.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être une professionnelle ou un professionnel de la santé possédant un minimum d'une année d'expérience et détenir un baccalauréat ou l'équivalent.

Pour les professionnelles et professionnels de la santé ne détenant pas de baccalauréat (ex. : infirmière technicienne ou inhalothérapeute), une expérience minimale de 3 ans dans un domaine pertinent pourra être considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel.

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

PHASE I : Compréhension et évaluation de la douleur

Activités pédagogiques obligatoires (5 crédits)

TRIMESTRE 1

GDL	710	Introduction au phénomène de la douleur	CR	1
GDL	720	Neurophysiologie de la douleur		2
GDL	730	Évaluation et mesure de la douleur		2

PHASIE II : Intervention en gestion de la douleur

Activités pédagogiques obligatoires (4 crédits)

TRIMESTRE 2

GDL	740	Approches pharmacologiques	CR	2
GDL	750	Approches physiques		1
GDL	760	Approches psychologiques		1

PHASE III : Gestion de cas complexes

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

TRIMESTRE 3

GDL	770	Douleur et clientèles particulières	CR	1
GDL	780	Douleur et problématiques complexes		3

TRIMESTRE 1, 2 et 3

GDL	790	Activité d'intégration	CR	2
-----	-----	------------------------	----	---

Microprogramme de 2^e cycle en gestion des risques : sécurité civile et environnement

Ce programme peut être offert à Sherbrooke, Longueuil, Québec, Saguenay, Gatineau et ailleurs au Québec.

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences, de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée reliée à la gestion des risques appliqués à la sécurité civile et à l'environnement, c'est-à-dire l'identification du risque, son évaluation et sa gestion;
- de développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une gestion dynamique des risques afin de réduire, si possible, les risques identifiés.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Un baccalauréat avec une moyenne cumulative de 2,7 dans un système de 4,3 dans un domaine jugé approprié.

Les candidates et candidats qui ne répondent pas à cette condition peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

ENV	734	La sécurité civile au Québec	CR	3
ENV	735	Identification et évaluation des risques		3
ENV	736	Systèmes de gestion reliés aux risques technologiques		3
ENV	737	Les conséquences : modélisation et toxicologie		2
ENV	738	Communication des risques		3
ENV	739	Les quatre phases associées à un accident		1

Microprogramme de 2^e cycle en gestion intégrée de l'eau

Ce programme est offert à Longueuil et peut être offert ailleurs au Québec.

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences, de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'élaborer un schéma directeur de l'eau en fonction des exigences gouvernementales et des expériences déjà réalisées;
- de développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants en intégrant les aspects multidisciplinaires inhérents à la gestion de l'eau;
- d'analyser et de choisir les outils pour réaliser une gestion intégrée de l'eau.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Un baccalauréat avec une moyenne cumulative de 2,7 dans un système de 4,3 dans un domaine jugé approprié.

Les candidates et candidats qui ne répondent pas à cette condition peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

ENV	725	Introduction à la gestion intégrée de l'eau	CR	3
ENV	726	Gestion de l'eau : législation et gouvernance		3
ENV	727	Prévention de la pollution de l'eau		3
ENV	728	Gestion participative		2
ENV	729	Schéma directeur de l'eau		4

Microprogramme de 2^e cycle en informatique de la santé

819 820-6868, poste 13212 (téléphone)
819 340-3141 (télécopieur)
isa-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)
www.USherbrooke.ca/isa (site Internet)

RESPONSABILITÉ : Département des sciences de la santé communautaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de comprendre et de gérer les différents aspects de l'information (saisie, structure, traitement, stockage, exploitation, communication) avec des outils informatiques spécialisés dans le domaine de la santé;
- de critiquer et d'assurer la protection des données cliniques;
- de connaître les enjeux éthiques de l'informatisation du système de santé;
- de conceptualiser les applications informatiques spécialisées;
- de comprendre les systèmes informatiques appliqués à la santé.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié ou relié à la santé ou des études et une expérience jugées équivalentes par le comité d'admission.

Travailler dans le domaine de la santé depuis au moins deux ans.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12

PROFIL DES ÉTUDES

Le microprogramme est constitué de 8 cours pour un total de 12 crédits. Les cours ISA 102 et ISA 300 doivent être suivis consécutivement et constituent des préalables pour tous les autres cours. Pour les autres cours, ceux-ci peuvent être suivis simultanément ou consécutivement.

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

	ISA		CR
	102	Principes pédagogiques	1
	115	Éthique appliquée à l'informatique de la santé	1
	300	Sciences de la santé	1
	301	Systèmes d'information	2
	302	Données du système de la santé et DSI	3
	303	Télé médecine	1
	304	Épidémiologie, analyses et outils	2
	305	Choix et évaluation des systèmes	1

Microprogramme de 2^e cycle en normes de l'informatique de la santé

819 820-6868, poste 13212 (téléphone)
819 340-3141 (télécopieur)
isa-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)
www.USherbrooke.ca/isa (site Internet)

RESPONSABILITÉ : Département des sciences de la santé communautaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de comprendre la nature des différentes normes utilisées dans le domaine de la santé à l'échelle mondiale;
- de comprendre les différents processus par lesquels les normes sont développées et maintenues;
- de s'informer en ce qui concerne les modalités d'engagement au sein de la communauté des normes;
- de lier les normes terminologiques au travail des professionnelles et professionnels de la santé afin de pouvoir évaluer et recommander les plus pertinentes;
- de comprendre l'importance de l'architecture sur l'élaboration d'un système en informatique médicale, et de l'utilisation des normes afin de favoriser l'interopérabilité;
- de comprendre l'importance de la normalisation technologique et de l'impact sur l'environnement du domaine de la santé;

- de connaître les principales normes de HL7 et leurs domaines d'application;
- de comprendre les différents aspects de la normalisation par la pratique.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

La candidate ou le candidat doit être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié ou relié à la santé ou, pour d'autres candidates et candidats, avoir à son actif une combinaison d'études et d'expérience jugée équivalente par le comité d'admission.

Travailler dans le domaine de la santé depuis au moins deux ans.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires⁽¹⁾ (9 crédits)

	ISA		CR
	201	Introduction aux normes	1
	202	Terminologies	2
	203	Architectures	2
	205	Simulation : organisation de normalisation	1
	206	HL7 (Health Level 7)	3

(1) Les activités pédagogiques doivent être suivies consécutivement.

Microprogramme de 2^e cycle en prévention des incapacités au travail

Ce microprogramme est offert uniquement à Longueuil. Il est offert conjointement par la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke et l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

450 463-1835, poste 61767 (téléphone)
1 888 463-1835, poste 61767 (numéro sans frais)
450 674-5237 (télécopieur)
Josee.Labelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé (UdeS), École des sciences de la gestion (UQAM)

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'assumer son rôle professionnel dans la problématique de l'incapacité au travail et son réseau de ressources :
 - de définir son rôle et ses limites en tant que gestionnaire ou intervenant dans le domaine;
 - d'identifier l'étendue et les limites du rôle des autres intervenantes et intervenants et des professionnelles et professionnels;
 - de maintenir à jour ses compétences;
- de poser un diagnostic sur la situation de handicap au travail :
 - d'identifier et de reconnaître la diversité des déterminants de l'incapacité au travail (personne, activité de travail, contexte organisationnel, système de prise en charge);
 - d'évaluer l'importance relative des différents déterminants de l'incapacité;
 - de formuler un diagnostic sur la situation de handicap au travail;
- d'établir des relations humaines efficaces avec les différents acteurs concernés par l'intervention de prévention de l'incapacité au travail :
 - d'établir un dialogue efficace et constructif lors des entrevues.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université de Sherbrooke (cf. *Règlement des études*) et de l'UQAM

Conditions particulières

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent dans un domaine pertinent au microprogramme (ex. : sciences de la santé, administration de la santé, gestion des ressources humaines) avec une moyenne cumulative de 3,2 dans un système où la note maximale est de 4,3.

Avoir travaillé en gestion de dossiers d'incapacité pour une période équivalente à deux années à temps plein;
ou

posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins 5 années, démontrer une habileté à suivre des activités de 2^e cycle et être en activité professionnelle lors du dépôt de la demande.

Posséder une connaissance suffisante du français ainsi qu'une compréhension de l'anglais écrit.

Les candidates et candidats retenus, mais dont les connaissances seront jugées insuffisantes, seront tenus de suivre un ou des cours supplémentaires.

Les étudiants et étudiantes qui auront complété avec succès le microprogramme pourront, s'ils le désirent, passer au diplôme de 2^e cycle en prévention des incapacités au travail.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 10

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (10 crédits)

PRI	711	Déterminants de l'incapacité au travail	CR	3
PRI	712	Rôles professionnels dans l'intervention		3
PRI	713	Diagnostic de situations de handicap		3
PRI	714	Application des connaissances I		1

Microprogramme de 2^e cycle en santé internationale

819 564-5350 (téléphone)

819 820-6815 (télécopieur)

cfc@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre de formation continue, Faculté de médecine et des sciences de la santé

Le microprogramme de 2^e cycle en santé internationale vise à former des professionnelles et professionnels de la santé et plus particulièrement des médecins et des infirmières et infirmiers afin de les rendre capables de s'impliquer dans les soins de santé en pays en voie de développement. Le microprogramme vise également à permettre aux étudiantes et étudiants une ouverture sur le monde.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se préparer à s'impliquer dans les soins de santé en pays en voie de développement;
- de se familiariser avec les pathologies tropicales;
- d'explorer l'importance de l'approche santé publique et sociosanitaire dans la gestion des grands problèmes de santé des pays en voie de développement;
- de développer une ouverture sur le monde;
- de se familiariser avec les grands organismes impliqués en santé internationale;
- d'explorer l'impact des contextes géopolitiques et économiques sur la santé des populations;
- d'apprendre à travailler dans un contexte ethnoculturel différent.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université de Sherbrooke (cf. *Règlement des études*).

Conditions particulières

Être une résidente ou un résident en médecine.

ou

Être médecin en exercice.

ou

Détenir un baccalauréat dans une discipline des sciences de la santé ou l'équivalent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 6

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

SAI	610	Santé internationale	CR	6
-----	-----	----------------------	----	---

Microprogramme de 2^e cycle en santé-sécurité-environnement

Ce programme est offert à Longueuil seulement.

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences, de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécifique afin d'être en mesure d'intégrer dans son milieu de travail l'environnement et la santé-sécurité;
- de développer de meilleures pratiques professionnelles en santé-sécurité-environnement par l'acquisition de nouvelles connaissances, précises et actuelles, et par le développement de compétences spécifiques.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université

(cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine jugé approprié avec une moyenne cumulative de 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3. Les candidates et candidats qui ne répondent pas à cette condition peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

ENV	745	Introduction à la santé-sécurité-environnement	CR	3
ENV	746	Droit de la santé-sécurité-environnement		3
ENV	747	Applications : gestion et outils en SSE		3
ENV	748	La gestion des risques		3
ENV	749	L'intégration en SSE d'un système de gestion		3

Microprogramme de 2^e cycle en soutien-conseil en gérontologie

819 821-3651 (téléphone)

819 829-7141 (télécopieur)

geronto@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en gérontologie formé de la Faculté d'éducation physique et sportive, la Faculté des lettres et sciences humaines et la Faculté de médecine et des sciences de la santé

Le microprogramme de 2^e cycle en soutien-conseil en gérontologie vise à développer les compétences des professionnels en exercice des milieux public, privé ou communautaire de la santé et des services sociaux qui exercent ou exerceront un rôle conseil et d'agent de changement tant au plan clinique qu'organisationnel afin de mieux répondre à l'évolution des besoins de la population vieillissante.

COMPÉTENCES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- Apporter un soutien-conseil aux personnels (professionnels et autres) et à l'équipe interdisciplinaire à l'égard de l'intervention clinique en gérontologie auprès de la personne âgée présentant un problème complexe et auprès de ses proches :
 - transmettre des connaissances sur les interventions les plus efficaces auprès d'une personne âgée présentant un problème complexe et auprès de ses proches;
 - analyser les problèmes complexes en vue d'identifier les enjeux liés aux plans d'intervention;
 - évaluer les problèmes complexes en vue d'élaborer des plans d'intervention;
 - proposer des modifications au plan d'intervention disciplinaire ou interdisciplinaire en tenant compte des meilleures pratiques en gérontologie;

- accompagner le professionnel ou les équipes dans le développement d'une relation de coopération et d'autonomisation de la personne âgée et de ses proches;
- inciter les professionnels et les équipes à adopter une perspective préventive dans leur pratique;
- accompagner les professionnels et les équipes dans la réflexion autour d'enjeux, entre autres, éthiques dans les décisions d'intervention.
- Apporter un soutien-conseil auprès des acteurs clés au niveau de l'offre locale de services pour répondre aux besoins de la population âgée :
 - identifier, analyser et utiliser les données relatives aux besoins de la population âgée;
 - faire ressortir les enjeux au niveau local en fonction des besoins et analyser l'adéquation des besoins avec l'offre existante de services;
 - accompagner dans une réflexion critique les acteurs clés autour d'enjeux, entre autres, éthiques dans la prestation des services;
 - identifier des pistes d'améliorations permettant d'assurer l'accessibilité, la qualité et la continuité des services;
 - concevoir des solutions novatrices au niveau de l'offre locale de services dans une perspective de prévention et de collaboration sectorielle et intersectorielle.
- Exercer une influence de manière à ce que des changements soient réalisés afin de mieux répondre aux besoins de la personne âgée dans sa collectivité :
 - communiquer clairement ses idées sur la base d'une argumentation justifiée;
 - établir une relation de coopération avec les professionnels, équipes, partenaires et acteurs clés;
 - favoriser le consensus autour d'enjeux et de changements à apporter sur une base individuelle ou collective.
- Porter et faire porter un regard réflexif sur l'agir professionnel :
 - faire une démarche de réflexion critique et critique sur ses actions, ses façons de faire et d'être ainsi que sur ses manières de concevoir l'intervention;
 - accompagner la démarche réflexive d'autres professionnels et acteurs clés;
 - situer sa contribution distinctive et celles des autres dans l'ensemble des pratiques cliniques et organisationnelles.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université de Sherbrooke (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins trois années et être en activité professionnelle dans les milieux public, privé ou communautaire de la santé et des services sociaux lors du dépôt de la demande. Les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

SCG	700	Dimensions biopsychosociales du vieillissement	CR	4
SCG	710	Pratiques de soutien-conseil clinique	4	
SCG	720	Pratiques dans un réseau de services	4	
SCG	730	Activité d'intégration et démarche éthique	3	

Microprogramme de 2^e cycle en toxicomanie

450 463-1835, poste 61795 (téléphone)

1 888 463-1835 (numéro sans frais)

450 670-9016 (télécopieur)

toxico.longueuil@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des sciences de la santé communautaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer ses connaissances au plan théorique, méthodologique et pratique pour intervenir en toxicomanie, tant au plan préventif que curatif, dans le contexte de l'évolution contemporaine du secteur.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de mettre à jour ses connaissances de base en toxicomanie en ce qui a trait aux approches disciplinaires, aux données de recherche et aux courants d'intervention;

- d'approfondir les dimensions théoriques, méthodologiques ou pratiques propres au module de spécialisation choisi : formation de base; recherche, analyse et évaluation; action politique; éthique;
- de mettre en pratique, le cas échéant, les connaissances acquises dans le cadre de travaux ou de projets dirigés.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un grade de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié et être en exercice dans un domaine de travail pertinent. Les personnes qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admises sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées équivalentes.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12

PROFIL DES ÉTUDES

Le microprogramme est un programme court de formation de 12 crédits constitué d'un tronc commun de 3 crédits auquel s'ajoute l'un des 4 blocs d'activités de 9 crédits; le premier vise une formation de base générale alors que les trois autres touchent des modules de perfectionnement dans des secteurs spécifiques. Ces blocs correspondent à la définition de modules, telle que prévue au *Règlement des études*, et peuvent donc donner lieu à une attestation d'études.

TRONC COMMUN (3 crédits)

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

TXM	700	Bilan des connaissances et courants actuels ⁽¹⁾	CR	3
-----	-----	--	----	---

MODULES (9 crédits)

L'étudiante ou l'étudiant doit choisir un des modules suivants :

MODULE Formation de base générale en toxicomanie

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Trois activités choisies parmi les suivantes :

TXM	701	Toxicomanie et politiques publiques	CR	3
TXM	702	Méthodes de recherche et d'analyse	3	
TXM	703	L'évaluation de programmes et de services ⁽¹⁾	3	
TXM	704	Toxicomanie et questions éthiques I	3	
TXM	715	Psychopharmacologie et toxicomanie ⁽¹⁾	3	

MODULE Recherche, analyse et évaluation en toxicomanie

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

TXM	702	Méthodes de recherche et d'analyse	CR	3
TXM	703	L'évaluation de programmes et de services ⁽¹⁾	3	

Activité pédagogique à option (3 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

TXM	741	Travail dirigé en recherche et analyse	CR	3
TXM	742	Travail dirigé en évaluation	3	

MODULE Toxicomanie et action politique

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

TXM	701	Toxicomanie et politiques publiques	CR	3
-----	-----	-------------------------------------	----	---

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Deux activités choisies parmi les suivantes :

TXM	710	Action politique et communication publique	CR	3
TXM	716	Santé publique et toxicomanie	3	
TXM	718	Concertation et travail en réseau	3	

MODULE Éthique et toxicomanie

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

TXM	704	Toxicomanie et questions éthiques I	CR	3
-----	-----	-------------------------------------	----	---

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Deux activités choisies parmi les suivantes :

ETA	710	Analyse du contexte de l'agir moral	CR
ETA	720	Éthique clinique	3
ETA	721	Éthique de la santé publique	3
ETA	725	Éthique professionnelle	3
TXM	717	Toxicomanie et questions éthiques II	3

(1) Ces cours sont offerts selon deux formules : en classe ou à distance (Internet)

Microprogramme de 2^e cycle en vérification environnementale

Ce programme peut être offert à Sherbrooke, Longueuil, Québec, Saguenay, Gatineau et ailleurs au Québec.

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences, de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécifique de pointe dans une sphère de l'environnement en pleine expansion;
- de perfectionner ses acquis.

ADMISSION**Condition générale**Détenir un grade de 1^{er} cycle ou l'équivalent.**Conditions particulières**

Avoir obtenu dans un champ d'études pertinent au programme, une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents et posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins deux ans. Les candidates et candidats qui ne répondent pas à cette condition peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience professionnelle jugées satisfaisantes. De façon exceptionnelle, les candidates et candidats qui ne sont pas titulaires d'un grade de 1^{er} cycle peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une vaste expérience professionnelle en environnement.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 13**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (13 crédits)

ENV	712	Systèmes de gestion environnementale	CR
ENV	720	Audit environnemental	3
ENV	743	Évaluation environnementale de site	3
ENV	744	Principes de droit pour les VE et les EES	1
ENV	762	Droit de l'environnement	3

Doctorat en biochimie

819 564-5291 (téléphone)

819 564-5340 (télécopieur)

biochimie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biochimie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : *Philosophiæ Doctor*, Ph. D.**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer son autonomie en recherche fondamentale touchant les spécialisations de la biochimie qui regroupent la biochimie structurale, la biologie moléculaire et la biochimie clinique;
- de développer une expertise approfondie de son champ de recherche;

- d'acquérir un niveau de connaissance avancée de la génomique fonctionnelle, de la protéomique, de l'enzymologie, de la régulation de l'expression des gènes et de la structure des protéines et des acides nucléiques;
- d'effectuer des contributions significatives à l'avancement des connaissances de son domaine de recherche qui devraient faire l'objet de publications dans des revues avec comités de pairs;
- d'obtenir une préparation adéquate pour occuper des postes supérieurs dans le milieu académique ou l'industrie biotechnologique, pharmaceutique et chimique;
- de préparer une carrière de chercheuse ou de chercheur autonome en favorisant son accès à des études postdoctorales;
- de parfaire ses aptitudes à la communication scientifique orale et écrite.

ADMISSION**Condition générale**Détenir un grade de 2^e cycle en biochimie ou démontrer une préparation jugée satisfaisante.**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (75 crédits)

BCH	885	Examen général	CR
BCH	887	Séminaire de recherche	15
BCH	888	Thèse	2
BCH	896	Activités de recherche	39
			19

Activités pédagogiques à option (0 à 15 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option de la maîtrise en biochimie ou parmi les suivantes :

BCH	829	Activité de recherche complémentaire I	CR
BCH	830	Activité de recherche complémentaire II	1
BCH	831	Activité de recherche complémentaire III	2
BCH	832	Activité de recherche complémentaire IV	3
BCH	833	Activité de recherche complémentaire V	4
			5

Activités pédagogiques au choix (0 à 15 crédits)

Doctorat en biologie cellulaire

819 564-5271 (téléphone)

819 564-5320 (télécopieur)

prog-bc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'anatomie et de biologie cellulaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : *Philosophiæ Doctor*, Ph. D.**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances en biologie cellulaire;
- d'acquérir une formation de chercheuse ou de chercheur;
- d'acquérir une méthode de recherche, grâce à l'élaboration d'un projet de recherche, sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur de recherche;
- de devenir apte à assumer, d'une façon autonome, la responsabilité d'activités de recherche;
- de développer la rigueur et le sens critique par l'analyse et la rédaction de textes scientifiques;
- de développer un esprit de synthèse et une curiosité intellectuelle pour lui permettre de s'adapter dans un domaine de recherche en évolution rapide;
- de développer de nouvelles connaissances scientifiques;
- de développer sa capacité de bien communiquer les résultats de ses travaux.

ADMISSION**Condition générale**Détenir un grade de 2^e cycle en biologie cellulaire ou démontrer une préparation jugée satisfaisante.**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (77 crédits)

BCL 726	Biologie cellulaire	CR	2
BCL 885	Examen général		15
BCL 887	Séminaire de recherche		2
BCL 888	Thèse		39
BCL 896	Activités de recherche		19

Activités pédagogiques à option (0 à 13 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option décrites à la maîtrise en biologie cellulaire ou parmi les suivantes :

BCL 829	Activité de recherche complémentaire I	CR	1
BCL 830	Activité de recherche complémentaire II		2
BCL 831	Activité de recherche complémentaire III		3
BCL 832	Activité de recherche complémentaire IV		4
BCL 833	Activité de recherche complémentaire V		5

Activités pédagogiques au choix (0 à 13 crédits)

Doctorat en gérontologie

819 821-3651 (téléphone)

819 829-7141 (télécopieur)

geronto@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Responsabilité : Centre universitaire de formation en gérontologie formé de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : *Philosophiæ Doctor*, Ph. D.

OBJECTIFS**Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir des connaissances dans son champ de recherche en gérontologie en tenant compte du point de vue de diverses disciplines sur le vieillissement;
- de produire des connaissances originales dans la thématique correspondant à son projet de thèse;
- de concevoir, réaliser et gérer, de façon autonome, des projets de recherche en gérontologie;
- de parfaire ses connaissances et ses habiletés en méthodologie de la recherche;
- de se familiariser avec les problématiques et enjeux politiques, socioéconomiques et technologiques du vieillissement de façon à produire un discours articulé sur ces questions;
- de développer une compétence particulière pour le travail interdisciplinaire et la recherche réalisée en partenariat;
- de transférer les connaissances scientifiques dans les différentes sphères de l'intervention psychosociale, incluant les champs de la clinique, des politiques sociales et de l'information auprès de la population.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer des habiletés à rédiger des articles, des ouvrages scientifiques ou des devis de recherche;
- de mieux s'outiller pour communiquer les résultats scientifiques de ses recherches à l'occasion de séminaires, de colloques ou de conférences;
- d'être en mesure d'analyser de façon critique les résultats de travaux publiés dans les revues scientifiques et professionnelles ou sous forme de rapport de recherche;
- de développer la capacité de dialoguer et d'échanger avec des expertes et experts d'autres disciplines scientifiques et avec d'autres professionnelles ou professionnels de la santé et des services sociaux;
- d'être en mesure d'intervenir, en tant qu'experte ou expert, pour influencer les politiques sociales touchant les personnes âgées.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 2^e cycle en gérontologie ou dans un champ d'études approprié ou équivalent.

Conditions particulières

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents dans un autre système de notation.

Avoir réussi un cours de méthodologie de la recherche de niveau 2^e cycle, d'au moins trois crédits.

Avoir réussi un cours de statistique de niveau 2^e cycle, d'au moins trois crédits.

Exigence d'admission

Se présenter à une entrevue d'admission

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION ET RÉSIDENCE

Régime régulier à temps complet avec résidence durant les trois premiers trimestres.

DOMAINES DE RECHERCHE

- Autonomie physique et psychologique, intégration sociale
- Événements de vie stressants (retraite, veuvage, incapacité)
- Politiques sociales et intervention
- Actualisation, spiritualité et sens à la vie
- Soutien aux aidantes et aidants naturels
- Abus et mauvais traitements
- Suicide, troubles dépressifs
- Troubles du sommeil

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (87 crédits)**BLOC Crédits cours** (12 crédits)

GER 900	Théories biopsychosociales du vieillissement	CR	3
GER 901	Interdisciplinarité en gérontologie		3
GER 907	Stratégies de recherche mixte en gérontologie		6

BLOC Crédits recherche (75 crédits)

GER 903	Rapport de recherche I	CR	9
GER 904	Rapport de recherche II		9
GER 908	Examen de synthèse		15
GER 909	Thèse et soutenance de thèse		39
GER 970	Ateliers de recherche I		1
GER 971	Ateliers de recherche II		1
GER 972	Ateliers de recherche III		1

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Trois crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

EPK 855	Aspects fonctionnels du vieillissement et activité physique	CR	3
GER 710	Approche biosanté du vieillissement		3
GER 711	Approche psychologique du vieillissement		3
GER 712	Approche sociologique du vieillissement		3
GER 910	Séminaires thématiques I		3
GER 911	Séminaires thématiques II		3
GER 913	Cours tutorial I		1
GER 914	Cours tutorial II		2
GER 915	Cours tutorial III		3
GER 920	Recherche qualitative		3
SCL 717	Épidémiologie		3
SCL 720	Modèles de régression en sciences de la santé		3
SCL 724	La recherche clinique en gériatrie		2
SCL 725	La perte d'autonomie des personnes âgées		2
SES 733	Programmes sociaux et évaluation		3

Doctorat en immunologie

819 820-6868, poste 14892 (téléphone)

819 564-5215 (télécopieur)

Jana.Stankova@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de pédiatrie, Service d'immunologie-allergologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : *Philosophiæ Doctor*, Ph. D.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de concevoir, d'élaborer et de mener à bien, d'une façon autonome, un projet de recherche original en immunologie;
- d'analyser de façon critique ses résultats scientifiques et ceux, déjà publiés, d'autres chercheuses et chercheurs;
- de communiquer les résultats de ses travaux, qu'ils soient expérimentaux ou théoriques, au cours de séminaires, de colloques, de conférences, d'articles, etc.;
- de travailler, à l'intérieur d'équipes multidisciplinaires, avec d'autres chercheuses et chercheurs et de les diriger à l'occasion.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 2^e cycle en immunologie ou démontrer une préparation jugée satisfaisante.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90**DOMAINES DE RECHERCHE**

- Immunomodulation par les médiateurs lipidiques
- Interactions leucocytes-cellules endothéliales
- Lymphocytes T et B mémoires
- Mécanisme de régulation des cytokines et de leurs récepteurs
- Mécanismes de défenses antitumorales
- Ontogénèse des cellules-souches médullaires
- Seconds messagers et traduction du signal d'activation chez les lymphocytes et les macrophages

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (75 crédits)**

IML 885	Examen général	CR
IML 887	Séminaire de recherche	15
IML 888	Thèse	2
IML 896	Activités de recherche	39
		19

Activités pédagogiques à option (0 à 15 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option de la maîtrise en immunologie. Lorsqu'aucun cours n'est imposé, les 15 crédits seront accordés après évaluation, sous la rubrique « Activités de recherche complémentaires ».

IML 829	Activités de recherche complémentaire I	CR
IML 830	Activités de recherche complémentaire II	1
IML 831	Activités de recherche complémentaire III	2
IML 832	Activités de recherche complémentaire IV	3
IML 833	Activités de recherche complémentaire V	4
		5

Activités pédagogiques au choix (0 à 15 crédits)**Doctorat en microbiologie**

819 564-5321 (téléphone)

819 564-5392 (télécopieur)

Carole.Picard@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de microbiologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : *Philosophiæ Doctor*, Ph. D.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances dans un champ de spécialisation de la microbiologie telles la génétique et l'oncologie moléculaires, la biologie des cellules mammifères et de levure, la génomique fonctionnelle, la thérapie génétique, épidémiologique et moléculaire;
- d'acquérir une formation de chercheuse ou de chercheur;
- de devenir apte à assumer, d'une façon autonome, la responsabilité d'activités de recherche;
- de développer de nouvelles connaissances scientifiques;
- de développer sa capacité de bien communiquer les résultats de ses travaux.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 2^e cycle en microbiologie ou démontrer une préparation jugée satisfaisante.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (75 crédits)**

MCR 885	Examen général	CR
		15

MCR 887	Séminaire de recherche	2
MCR 888	Thèse	39
MCR 896	Activités de recherche	19

Activités pédagogiques à option (0 à 15 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option décrites à la maîtrise en microbiologie ou parmi les suivantes :

MCR 829	Activité de recherche complémentaire I	CR
MCR 830	Activité de recherche complémentaire II	1
MCR 831	Activité de recherche complémentaire III	2
MCR 832	Activité de recherche complémentaire IV	3
MCR 833	Activité de recherche complémentaire V	4
		5

Activités pédagogiques au choix (0 à 15 crédits)**Doctorat en pharmacologie**

819 564-5341 (téléphone)

819 564-5400 (télécopieur)

pharmacologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de pharmacologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : *Philosophiæ Doctor*, Ph. D.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une vision d'ensemble de son champ de spécialisation en pharmacologie et d'étendre sa culture scientifique aux domaines connexes;
- d'être en mesure de suivre de façon autonome les progrès de son champ de spécialisation;
- de développer sa capacité de jugement critique, d'intégration et de synthèse par l'analyse et la rédaction de manuscrits scientifiques;
- d'acquérir une formation de chercheuse ou de chercheur;
- de devenir apte à assumer d'une façon autonome la responsabilité entière d'activités de recherche et d'enseignement;
- de participer à l'acquisition de nouvelles connaissances scientifiques ou technologiques et de les exploiter;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles pour mieux assumer ses responsabilités professionnelles;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage et de son autoformation afin de pouvoir assumer son développement et son perfectionnement personnel et d'être capable de s'adapter facilement aux changements pouvant modifier le cours de sa carrière.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 2^e cycle en pharmacologie ou démontrer une préparation jugée satisfaisante.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (75 crédits)**

PHR 885	Examen général	CR
PHR 887	Séminaire de recherche	15
PHR 888	Thèse	2
PHR 896	Activités de recherche	39
		19

Activités pédagogiques à option (0 à 15 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option décrites à la maîtrise en pharmacologie ou parmi les suivantes :

PHR 708	Sujets choisis en pharmacologie	CR
PHR 712	Interactions scientifiques en pharmacologie	1
PHR 713	Méthodes d'études de cibles pharmacologiques	1
PHR 829	Activité de recherche complémentaire I	2
PHR 830	Activité de recherche complémentaire II	1
PHR 831	Activité de recherche complémentaire III	2
PHR 832	Activité de recherche complémentaire IV	3
PHR 833	Activité de recherche complémentaire V	4
		5

Activités pédagogiques au choix (0 à 15 crédits)

Doctorat en physiologie

819 564-5301 (téléphone)

819 564-5399 (télécopieur)

physio-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de physiologie et biophysique, Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : *Philosophiæ Doctor*, Ph. D.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de concevoir, d'élaborer et de mener à bien, d'une façon autonome, un projet de recherche original en physiologie (avec une spécialisation en biophysique ou en endocrinologie);
- de travailler, à l'intérieur d'équipes multidisciplinaires, en collaboration avec d'autres chercheuses et chercheurs;
- d'analyser de façon critique la littérature scientifique;
- de communiquer les résultats de ses travaux, qu'ils soient expérimentaux ou théoriques, au cours des séminaires, colloques, conférences et articles.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 2^e cycle dans l'une des disciplines ou champs d'études suivants : biologie, biophysique, génie chimique, électrique ou mécanique, physiologie, physique, ou démontrer toute autre préparation jugée satisfaisante.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (75 crédits)

PHS 885	Examen général	CR	15
PHS 887	Séminaire de recherche		2
PHS 888	Thèse		39
PHS 896	Activités de recherche		19

Activités pédagogiques à option (0 à 15 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option décrites à la maîtrise en physiologie ou parmi les suivantes :

PHS 829	Activité de recherche complémentaire I	CR	1
PHS 830	Activité de recherche complémentaire II		2
PHS 831	Activité de recherche complémentaire III		3
PHS 832	Activité de recherche complémentaire IV		4
PHS 833	Activité de recherche complémentaire V		5

Activités pédagogiques au choix (0 à 15 crédits)

Doctorat en radiobiologie

819 820-6868, poste 14519 (téléphone)

819 564-5442 (télécopieur)

Pierrette.Carrier@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine nucléaire et radiobiologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : *Philosophiæ Doctor*, Ph. D.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- dans le domaine de la recherche :
 - de concevoir, d'élaborer et de mener à bien, d'une façon autonome, un projet de recherche original;
 - d'analyser de façon critique ses résultats scientifiques et ceux, déjà publiés, d'autres chercheuses et chercheurs;
 - de bien communiquer les résultats de ses travaux, qu'ils soient expérimentaux ou théoriques, au cours de séminaires, colloques, conférences, articles, etc.;
 - de travailler, à l'intérieur d'équipes multidisciplinaires, avec d'autres chercheuses et chercheurs, et de les diriger à l'occasion.
- dans le domaine de l'enseignement :
 - de préparer et de présenter des séminaires ainsi que des cours à l'occasion;
 - de choisir et de critiquer les livres et textes existants relatifs à l'enseignement des domaines d'expertise du programme, incluant la radiobiologie, l'oncologie radiologique et la médecine nucléaire;

- d'écrire et de publier, éventuellement, des ouvrages de spécialisation dans son ou ses champs de compétence.

- dans le domaine professionnel :

- de réaliser et de mettre au point des méthodes nouvelles de détection des radiations, de visualisation d'organe et de traitement par les radiations;
- ou de diriger et d'animer, dans un centre hospitalier, industriel ou gouvernemental, un laboratoire d'analyse, de radiochimie, de physique médicale ou de radiobiologie;
- ou d'être capable d'évaluer l'effet potentiel des radiations en relation avec la construction de systèmes nucléaires;
- et d'être capable d'évaluer l'impact sur l'environnement de toute source de radiations, qu'elle soit de nature industrielle, accidentelle, ou axée vers la recherche et d'assurer la sécurité des travailleurs et de la population en général.

ADMISSION

Détenir un grade de 2^e cycle dans l'une des disciplines ou champs d'études suivants : biochimie, biologie, chimie, physique, radiobiologie ou démontrer une préparation jugée satisfaisante.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (78 crédits)

RBL 726	Sciences des radiations	CR	3
RBL 885	Examen général		15
RBL 887	Séminaire de recherche		2
RBL 888	Thèse		39
RBL 896	Activités de recherche		19

Activités pédagogiques à option (0 à 12 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option décrites à la maîtrise en radiobiologie ou parmi les suivantes :

RBL 725	Spectroscopie résolue dans le temps	CR	1
RBL 727	Méthodes de communication scientifique		1
RBL 728	Modélisation pharmacocinétique		1
RBL 735	Détection en sciences des radiations		3
RBL 736	Imagerie médicale et biomédicale		3
RBL 829	Activité de recherche complémentaire I		1
RBL 830	Activité de recherche complémentaire II		2
RBL 831	Activité de recherche complémentaire III		3
RBL 832	Activité de recherche complémentaire IV		4
RBL 833	Activité de recherche complémentaire V		5

Activités pédagogiques au choix (0 à 12 crédits)

Doctorat en sciences cliniques

Campus de la santé

819 564-5362 (téléphone)

819 564-5397 (télécopieur)

sciences-cliniques-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61767 (téléphone)

1 888 463-1835, poste 61767 (numéro sans frais)

450 670-3689 (télécopieur)

Campus.Longueuil@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des sciences de la santé communautaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé

GRADE : *Philosophiæ Doctor*, Ph. D.

Le secteur scientifique visé est la recherche chez l'être humain, dans ses aspects préventifs, évaluatifs et curatifs. Les domaines de sciences cliniques visés par ce programme sont : les études médicales (candidates ou candidats au M.D. - Ph. D.), les études médicales spécialisées, les sciences infirmières, la santé communautaire et les autres disciplines des sciences de la santé.

Le doctorat en sciences cliniques peut être réalisé sans spécialisation ou s'inscrire dans un cheminement avec spécialisation en sciences infirmières, en santé communautaire, en gériatrie, en réadaptation ou interdisciplinaire en environnement.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour réaliser des travaux de recherche;
- d'acquérir des connaissances et des habiletés en analyse critique de la littérature, en méthodologie de la recherche clinique et épidémiologique, en analyse statistique et

en interprétation des données.

Objectifs spécifiques du cheminement avec spécialisation en sciences infirmières

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances disciplinaires en sciences infirmières;
- de contribuer de façon originale à l'avancement des connaissances dans la compréhension des problématiques spécifiques des sciences infirmières et au développement d'approches contribuant à leurs solutions.

Objectifs spécifiques du cheminement avec spécialisation en santé communautaire

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances disciplinaires dans une optique de santé communautaire;
- de contribuer de façon originale à l'avancement des connaissances dans la compréhension des problématiques de santé communautaire et au développement d'approches contribuant à leurs solutions.

Objectifs spécifiques du cheminement avec spécialisation en gériatrie

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances disciplinaires appliquées à la gériatrie;
- de contribuer de façon originale à l'avancement des connaissances dans la compréhension des problématiques gériatriques et au développement d'approches contribuant à leurs solutions.

Objectifs spécifiques du cheminement avec spécialisation en réadaptation

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances disciplinaires en réadaptation;
- de contribuer de façon originale à la compréhension des problématiques spécifiques de la réadaptation et au développement d'approches contribuant à leurs solutions.

Objectifs spécifiques du cheminement interdisciplinaire en environnement

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances disciplinaires qui peuvent contribuer à la compréhension de sa problématique environnementale;
- d'apprendre à situer cette problématique environnementale dans un contexte de développement durable;
- de compléter sa formation disciplinaire par le développement d'une approche interdisciplinaire;
- de contribuer de façon originale à l'avancement des connaissances dans la compréhension des problématiques environnementales et au développement d'approches interdisciplinaires contribuant à leurs solutions.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 2^e cycle en sciences de la santé ou dans une discipline appropriée.

Conditions particulières

Pour être admis dans le cheminement avec spécialisation en sciences infirmières, la candidate ou le candidat doit proposer un projet de recherche dans le domaine des sciences infirmières sous la direction d'une professeure ou d'un professeur de l'École des sciences infirmières.

Pour être admis dans le cheminement avec spécialisation en santé communautaire, la candidate ou le candidat doit proposer un projet de recherche dans le domaine de la santé communautaire sous la direction d'une professeure ou d'un professeur œuvrant dans ce champ d'activités.

Pour être admis dans le cheminement avec spécialisation en gériatrie, la candidate ou le candidat doit proposer un projet de recherche dans le domaine de la gériatrie sous la direction d'une professeure ou d'un professeur œuvrant dans ce champ d'activités.

Pour être admis dans le cheminement avec spécialisation en réadaptation, la candidate ou le candidat doit proposer un projet de recherche dans le domaine de la réadaptation sous la direction d'une professeure ou d'un professeur œuvrant dans ce champ d'activités.

Pour être admis dans le cheminement interdisciplinaire en environnement, la candidate ou le candidat doit proposer un projet de recherche interdisciplinaire en environnement.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN (80 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (80 crédits)

SCL 718	Analyse des données en sciences cliniques	CR	3
SCL 722	Concepts méthodologiques en recherche clinique	3	
SCL 726	L'éthique en recherche clinique	1	
SCL 735	Recherche qualitative en sciences cliniques	3	
SCL 885	Examen général	15	
SCL 888	Thèse	39	
SCL 895	Activités de recherche	16	

CHEMINEMENT SANS SPÉCIALISATION (10 crédits)

- 80 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 10 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option ou au choix

Activité pédagogique obligatoire (2 crédits)

SCL 887 Séminaire de recherche CR

2

Activités pédagogiques à option (0 à 8 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option décrites à la maîtrise en sciences cliniques⁽¹⁾ ou parmi les suivantes :

SCL 829	Activité de recherche complémentaire I	CR	1
SCL 830	Activité de recherche complémentaire II	2	
SCL 831	Activité de recherche complémentaire III	3	
SCL 832	Activité de recherche complémentaire IV	4	
SCL 833	Activité de recherche complémentaire V	5	

Activités pédagogiques au choix (0 à 8 crédits)

CHEMINEMENT AVEC SPÉCIALISATION EN SCIENCES INFIRMIÈRES (10 crédits)

- 80 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 10 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option ou au choix du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (5 crédits)

SCL 727 Fondements des sciences infirmières CR

3

SCL 887 Séminaire de recherche 2

2

Activités pédagogiques à option (2 à 5 crédits)

BLOC A (2 crédits)

Choisie parmi les suivantes :

SCL 710	Promotion de la santé en sciences infirmières	CR	2
SCL 723	Analyse de concept en sciences infirmières	2	

BLOC B (0 à 3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option décrites à la maîtrise en sciences cliniques ou parmi les suivantes :

SCL 829	Activité de recherche complémentaire I	CR	1
SCL 830	Activité de recherche complémentaire II	2	
SCL 831	Activité de recherche complémentaire III	3	

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

CHEMINEMENT AVEC SPÉCIALISATION EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE (10 crédits)

- 80 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 10 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option ou au choix du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (8 crédits)

SCL 708	Évaluation de programmes en santé	CR	3
SCL 717	Épidémiologie	3	
SCL 887	Séminaire de recherche	2	

Activités pédagogiques à option (0 à 2 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option décrites à la maîtrise en sciences cliniques ou parmi les suivantes :

SCL 829	Activité de recherche complémentaire I	CR	1
SCL 830	Activité de recherche complémentaire II	2	

Activités pédagogiques au choix (0 à 2 crédits)

CHEMINEMENT AVEC SPÉCIALISATION EN GÉRIATRIE (10 crédits)

- 80 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 10 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option ou au choix du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

SCL 724	La recherche clinique en gériatrie	CR	2
SCL 725	La perte d'autonomie des personnes âgées	2	
SCL 887	Séminaire de recherche	2	

Activités pédagogiques à option (0 à 4 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option décrites à la maîtrise en sciences cliniques ou parmi les suivantes :

SCL 829	Activité de recherche complémentaire I	CR	1
SCL 830	Activité de recherche complémentaire II	2	

SCL 831	Activité de recherche complémentaire III	3
SCL 832	Activité de recherche complémentaire IV	4

Activités pédagogiques au choix (0 à 4 crédits)**CHEMINEMENT AVEC SPÉCIALISATION EN RÉADAPTATION** (10 crédits)

- 80 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 10 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option ou au choix du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (8 crédits)

REA 113	Évaluation de programmes	CR 3
SCL 737	Fondements contemporains en réadaptation	3
SCL 887	Séminaire de recherche	2

Activités pédagogiques à option (0 à 2 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option décrites à la maîtrise en sciences cliniques ou parmi les suivantes :

SCL 829	Activité de recherche complémentaire I	CR 1
SCL 830	Activité de recherche complémentaire II	2

Activités pédagogiques au choix (0 à 2 crédits)**CHEMINEMENT INTERDISCIPLINAIRE EN ENVIRONNEMENT** (10 crédits)

- 80 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 10 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (10 crédits)

ENV 901	Interdisciplinarité de l'environnement I	CR 3
ENV 902	Interdisciplinarité de l'environnement II	3
ENV 903	Séminaire interdisciplinaire en environnement	3
SCL 897	Séminaire de recherche	1

(1) Le programme de sciences cliniques peut exiger certaines activités spécifiques de toutes les étudiantes et étudiants et certaines activités supplémentaires de celles et ceux qui œuvrent en santé communautaire et en sciences infirmières de façon à constituer un programme d'activités conforme aux exigences de ces domaines particuliers.

Diplôme de 3^e cycle en prévention des incapacités au travail

Programme stratégique de formation des IRSC

Ce programme est offert uniquement à Longueuil.

450 463-1835, poste 61799 (téléphone)

1 888 463-1835, poste 61799 (numéro sans frais)

450 674-5237 (télécopieur)

Sylvie.Janelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

OBJECTIFS**Objectif général**

Former de futures chercheuses et chercheurs en prévention d'incapacités au travail qui posséderont les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour agir en transdisciplinarité dans ce domaine de recherche.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'analyser la problématique d'incapacité au travail dans son contexte et sous l'angle de la transdisciplinarité afin d'optimiser la pertinence et l'impact de son projet de recherche;
- d'intégrer la dimension éthique et légale lors de l'élaboration et de l'implantation de la recherche en prévention d'incapacités au travail;
- de communiquer efficacement et de rendre accessible et crédible son projet ou sa méthode de recherche aux chercheuses ou chercheurs associés à la prévention d'incapacités au travail;
- de mettre en place les éléments nécessaires au développement d'une approche de recherche impliquant les partenaires sociaux;
- de s'impliquer dans des activités de transfert de connaissances vers les utilisatrices et utilisateurs.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 3^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être inscrite ou inscrit dans un programme de doctorat dans un domaine de recherche relié à la prévention d'incapacités au travail.

ou

Être diplômée ou diplômé d'un programme de doctorat depuis moins de cinq ans et participer à des projets de recherche dans un domaine relié à la prévention d'incapacités au travail.

ou

Être inscrite ou inscrit au post-doctorat.

Être inscrite ou inscrit ou être diplômée ou diplômé d'une université québécoise, canadienne ou étrangère reconnue par le comité de programme.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (23 crédits)

WDP 801	Introduction à l'incapacité au travail	CR 2
WDP 811	Introduction aux enjeux méthodologiques	1
WDP 812	Enjeux méthodologiques	5
WDP 821	Introduction aux défis sociopolitiques	1
WDP 822	Défis sociopolitiques	5
WDP 831	Introduction aux défis éthiques	1
WDP 832	Défis éthiques	5
WDP 901	Activité de synthèse et essai	3

Activités pédagogiques à option (7 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

WDP 911	Article scientifique	CR 6
WDP 921	Communication scientifique I	3
WDP 922	Communication scientifique II	3
WDP 941	Activité de transfert de connaissances I	1
WDP 942	Activité de transfert de connaissances II	2
WDP 943	Activité de transfert de connaissances III	3
WDP 951	Stage d'immersion	1
WDP 953	Stage court I	4
WDP 954	Stage court II	4
WDP 956	Stage long	6

Microprogramme de 3^e cycle d'enrichissement des compétences en recherche

Ce programme est offert à Sherbrooke seulement.

819 821-8000, poste 61332 (téléphone)

819 821-7163 (télécopieur)

competences.recherche.446@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie mécanique, Faculté de génie, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences

OBJECTIFS

En couplage étroit avec le projet de recherche qui sert de mise en contexte et d'application, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer certaines des compétences suivantes :

- utiliser un questionnaire et un raisonnement éthique pour orienter et justifier ses pratiques et ses comportements en recherche;
- construire des projets de recherche interdisciplinaires et y participer;
- trouver, exploiter, découvrir des connaissances;
- choisir, définir et solutionner des problèmes difficiles et importants;
- communiquer avec des scientifiques, des experts et avec la société;
- préparer, rédiger et publier un document scientifique : l'article et la thèse;
- explorer et construire un projet de recherche;
- se préparer à enseigner en contexte universitaire;
- exploiter des brevets et préparer un mémoire d'invention;
- comprendre les étapes et les processus menant à la commercialisation des découvertes;
- appliquer les principes de base de la gestion de projet de recherche;
- comprendre les principes de la gestion de l'innovation;
- préparer et réussir son début de carrière.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 3^e cycle de l'Université
(cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être inscrite ou inscrit au doctorat à la Faculté de génie ou à la Faculté de médecine et des sciences de la santé ou à la Faculté des sciences.
Avoir l'autorisation de sa directrice ou de son directeur de thèse.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (15 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

		CR	
EFD	900	Interdisciplinarité en sciences et technologies	3
EFD	901	Construire un projet de recherche, Réflexives®	3
EFD	903	Communiquer avec des experts et avec la société	3
EFD	904	Rédiger et publier un article scientifique	4
EFD	905	Acquérir et créer des connaissances	3
EFD	910	Protéger et valoriser le savoir	4
EFD	911	Gérer la recherche et l'innovation	4
EFD	921	Intégrer l'éthique en recherche	3
EFD	922	Prendre en main sa carrière de recherche	3
EFD	940	Enseigner en contexte universitaire	3

Description des activités pédagogiques

ADM

ADM 111 3 cr.
Principes d'administration

Objectifs : connaître les principes et processus qui régissent l'entreprise, plus spécifiquement dans l'environnement canadien; apprendre à résoudre des problèmes simples reliés au processus de gestion; développer un vocabulaire et un système de références permettant d'intégrer plus facilement les autres notions de gestion.

Contenu : l'évolution des théories de management, les fonctions du gestionnaire, la culture de l'entreprise, le processus de gestion, la prise de décision, les éléments associés à la progression d'une entreprise.

ADM 502 3 cr.
Initiation aux affaires en pharmacologie

Objectif : se familiariser avec les principes du management ainsi qu'avec les fonctions de l'entreprise, ceci dans le contexte pharmaceutique.

Contenu : notions fondamentales du management. Les éléments d'un processus de gestion : la planification, l'organisation, la direction et le contrôle. Les fonctions principales de l'entreprise : le marketing, la production, la gestion des ressources humaines, la finance.

ADM 741 3 cr.
Gestion de projet

Objectif : entrer en contact avec les concepts, les modèles et les outils de gestion reliés à la gestion par projet.

Contenu : en quatre grandes parties : étude des projets comme phénomène organisationnel. Évaluation et prise de décision. Techniques de planification et contrôle de projet quant aux variables temps, coûts et qualité. Techniques d'avant-garde telles l'intelligence artificielle et les systèmes experts appliqués à la gestion par projet.

BCH

BCH 703 2 cr.
Cinétique enzymatique

Objectif : assimiler les éléments nécessaires à la compréhension des articles de cinétique enzymatique.

Contenu : modèle cinétique de la réaction enzymatique. Calcul des constantes. Dérivation d'équations cinétiques complexes. Étude de l'inhibition. Effet du pH et de la température. Les enzymes régulateurs à plusieurs sites; allostérie et coopérativité.

BCH 704 1 cr.
Séroïdes hormonaux

Objectifs : connaître les propriétés chimiques et physicochimiques des séroïdes; acquérir les notions modernes des mécanismes de leur biosynthèse et des facteurs impliqués dans leur contrôle.

Contenu : nomenclature et chimie des séroïdes. Voies de biosynthèse de l'adostérone, des glucocorticoïdes, des œstrogènes et des androgènes. Particularités des cytochromes P-405. Facteurs influençant les niveaux enzymatiques des glandes sécrétrices des séroïdes.

BCH 712 2 cr.
Mécanismes d'action des hormones

Objectifs : acquérir des principes régissant les contrôles hormonaux au niveau cellulaire et moléculaire; être capable d'utiliser des méthodes d'autoapprentissage.

Contenu : la synthèse, le contrôle de la synthèse et le mécanisme d'action des hormones stéroïdiennes, thyroïdiennes et peptidiques. Notions de récepteurs, de messagers intracellulaires, de contrôles transcriptionnels et post-transcriptionnels.

BCH 716 2 cr.
Chromatine et gènes

Objectif : comprendre le rôle de la structure de la chromatine et des gènes actifs et inactifs.

Contenu : structure et fonction de l'enveloppe nucléaire. Structure des nucléosomes. Variation de la structure nucléosomale dans la chromatine active. Structure de la chromatine de l'ordre supérieur. L'organisation des séquences de l'ADN chez les eucaryotes. L'anatomie du gène eucaryote. Contrôle de l'expression des gènes. Réplication, réparation et recombinaison de l'ADN. Discussion d'articles récents dans le domaine.

BCH 717 2 cr.
Génétique humaine

Objectif : intégrer le paradigme de la biologie moléculaire moderne à la génétique humaine.

Contenu : structure du matériel génétique humain. Techniques moléculaires de l'ADN. Polymorphisme de restriction. Exemples d'analyse de défauts génétiques. Perspectives en thérapie génique. Génétique des populations.

BCH 718 2 cr.
Biochimie et biologie moléculaire de l'ARN

Objectif : approfondir les connaissances sur les propriétés, les mécanismes associés et les fonctions des ARN et RNP ainsi que les organismes à ARN.

Contenu : les différents modes de synthèse des ARN. Structures et méthodes d'étude des ARN. Relation structure-fonction et mécanismes moléculaires associés aux ARN, dont l'épissage, l'édition et les ribozymes. Génomes à ARN et expression. ARN, évolution et origine de la vie biologique. ARN associés à des pathologies humaines dont les maladies auto-immunes et les possibilités thérapeutiques des ARN.

BCH 720 2 cr.
Structure et mécanisme des molécules biologiques

Objectifs : approfondir ses connaissances sur la structure, le mécanisme d'action et l'enzymologie de plusieurs molécules des organismes vivants; approfondir et/ou introduire l'utilisation et le potentiel d'une panoplie de méthodologies de la biochimie structurale.

Contenu : la méthodologie de l'analyse structurale d'une variété de molécules biologiques. Du point de vue d'analyse structurale, les approches de cristallographie, de résonance magnétique nucléaire, de modélisation moléculaire, de spectroscopie d'absorbance et de fluorescence, de dichroïsme circulaire, d'électrophysiologie, d'analyses biochimiques classiques, (gel d'affinité et de rétention, pontage, muta-

genèse, génétique de la levure, etc.) seront présentées. Du point de vue de molécules biologiques, les protéines, les lipides, les radicaux libres, les séroïdes, etc. seront discutés. Série de conférences données par des professeurs et professeurs qui sont spécialistes dans au moins une méthodologie en système moléculaire.

BCH 729 1 cr.
BCH 730 2 cr.
BCH 731 3 cr.**Activité de recherche complémentaire I-II-III**

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

BCH 786 1 cr.
Séminaire de recherche**BCH 787 22 cr.**
Mémoire**BCH 796 10 cr.**
Activités de recherche

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

BCH 829 1 cr.
BCH 830 2 cr.
BCH 831 3 cr.
BCH 832 4 cr.
BCH 833 5 cr.**Activité de recherche complémentaire I à V**

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : au cours du 6^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer l'originalité de ses travaux par rapport à la littérature pertinente; faire une analyse critique de son travail; faire part de sa productivité (communication, publication); préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son travail à terme.

BCH 885 15 cr.
Examen général**BCH 887 2 cr.**
Séminaire de recherche**BCH 888 39 cr.**
Thèse**BCH 896 19 cr.**
Activités de recherche

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats); l'originalité de son travail. À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

BCL

BCL 102 3 cr.
Biologie cellulaire (3-0-6)

Objectif : connaître la structure et les fonctions de la cellule.

Contenu : brève description des cellules procaryotes, eucaryotes et des virus; la membrane plasmique et la paroi cellulaire; le réticulum endoplasmique et l'appareil de Golgi; les lysosomes et endosomes; les peroxysomes et glyoxysomes; le cytoplasme et le cytosquelette; les mitochondries et chloroplastes; le noyau, la biochimie des purines et pyrimidines et la structure de la chromatine; transcription de l'information génétique; cycle de division cellulaire et réplication de l'ADN, mitose et méiose.

BCL 106 2 cr.
Cytophysiologie

Objectif : connaître la structure et les fonctions de la cellule.

Contenu : membrane plasmique et ses spécialisations. Lamelle basale. Noyau, nucléole, chromatine, membrane nucléaire. Structure de chromosomes. Réticulum endoplasmique lisse et rugueux. Appareil de Golgi. Lysosomes. Endosomes. Peroxysomes. Centriole. Division cellulaire. Cytoplasme et inclusions cytoplasmiques. Jonctions cellulaires. Cytosquelette. Mitochondries. Principes de réplication, transcription et traduction.

BCL 504 2 cr.
Différenciation cellulaire I (2-0-4)

Objectif : acquérir et maîtriser les notions fondamentales concernant la différenciation cellulaire et sa régulation.

Contenu : la communication cellulaire. Le cycle cellulaire. Mécanisme régulateur et signaux chimiques récepteurs, hormones. *Dictyostelium discoideum*. Fertilisation et divisions précoces. Organisation spatiale et migration cellulaire. Relation mésoenchyme et épithélium. Cellules pluripotentes: hématopoïèse et régulation, intestin et régulation. Gamétogenèse. Régénération. Néphrogenèse. Dérèglement des mécanismes de contrôle.

Préalable : BCL 102 ou BCL 106

BCL 508 1 cr.
Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire I

Objectif : apprendre à maîtriser des concepts, des principes et des méthodes de biologie cellulaire et moléculaire appliqués à la pharmacologie.

Contenu : cours de radioprotection. Technique de culture cellulaire. Culture

secondaires des enzymes, maturation des collagènes, glycoprotéines. Régulation de transport des protéines intracellulaires et extracellulaires : cytosquelette (microfilament, microtubes, actine).

Préalable : GNT 304

BIM 601 2 cr.

Travaux pratiques de biologie moléculaire (0-4-2)

Objectifs : appliquer de façon pratique certaines notions importantes vues au cours de biologie moléculaire et décrire en temps expérimentaux les phénomènes génétiques; comprendre et être en mesure d'utiliser les interrelations entre théorie et pratique en biologie moléculaire.

Contenu : la transformation, la complémentarité et la recombinaison; étude de la variabilité génétique par les mutations et la photoréparation; la pression sélective chez les bactéries, l'amplification PCR, l'hybridation sur membranes, le séquençage d'ADN, la purification d'acide désoxyribonucléique plasmidique, la synthèse de l'ADNc à partir de l'ADNm et l'identification d'un caryotype.

Préalable : GNT 304

BIO

BIO 099 2 cr.

Réussir en sciences biologiques (2-0-4)

Objectifs : créer les conditions propices à l'intégration des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants; développer les compétences favorisant la persévérance et la réussite aux études; améliorer la qualité de vie étudiante.

Contenu : la carrière scientifique et l'intégration en sciences biologiques. La prise de position en regard à son avenir. Le métier d'étudiant et les stratégies d'études. L'organisation de l'espace-temps. Le développement de compétences personnelles. La gestion des évaluations. Le bilan et l'ajustement des objectifs d'études et de l'engagement en tant qu'étudiant. L'implication dans le milieu.

BIO 101 3 cr.

Biométrie (3-0-6)

Objectifs : acquérir les notions de base en statistiques descriptives et inférentielles nécessaires à l'analyse des données biologiques uni et bidimensionnelles; pouvoir décider quelle méthode statistique est la plus pertinente pour l'analyse de données biologiques selon différents types d'objectifs de la recherche.

Contenu : analyse descriptive des données. Paramètres d'une distribution. Estimation de paramètres. Lois de la probabilité. Tests d'hypothèses. Tests non paramétriques. Corrélation. Régression. Comparaison de moyennes. Analyse de variance.

BOT

BOT 104 2 cr.

Biologie végétale (2-0-4)

Objectif : acquérir les connaissances de base sur l'anatomie, la morphologie, la reproduction et la classification des végétaux.

Contenu : caractères distinctifs de la cellule végétale. Caractéristiques anatomiques et morphologiques de la feuille, de la tige et de la racine. Appareil reproducteur, modes de reproduction et cycles vitaux.

Notions de base sur les échanges gazeux et la photosynthèse. Classification des végétaux.

BPH

BPH 712 1 cr.

Modes d'échange à travers la membrane biologique

Objectifs : connaître la phénoménologie des différents modes de transfert des substrats entre milieux intra-extracellulaires et déceler les lois physiques et chimiques régissant les transferts.

Contenu : la membrane comme barrière : architecture, propriétés dynamiques, relation structure-fonction. La diffusion libre : via pores ou canaux ou par solubilisation. La diffusion facilitée : spécificité, régulation. Le fonctionnement des molécules porteuses (*carriers*). Les canaux avec les attributs de la diffusion facilitée. Le transport actif : forces motrices et restauratrices (pompes). Transport, symport, antiport. La traînée entre solvant et soluté. Phénomènes, analyse, exemples.

BPH 713 1 cr.

Récepteurs et transducteurs

Objectif : étudier les mécanismes des récepteurs-transducteurs-conductance du point de vue électrophysiologique et les interactions des agonistes et antagonistes avec leurs récepteurs.

Contenu : la théorie drogue-récepteur. Différents types de récepteurs. Canal ionique vu comme récepteur. Transducteurs et leur cascade de transduction. Relation structure fonctions des récepteurs. Manipulation expérimentale des récepteurs et couplage récepteur-transducteur-réponse électrophysiologique.

BPH 716 1 cr.

Électrophysiologie avancée

Objectif : acquérir des connaissances approfondies sur : a) le fonctionnement des canaux ioniques participant à la génération et à la conduction de signaux électriques et b) l'analyse quantitative des données expérimentales incluant la reconstruction et la simulation des courants et des potentiels d'action par ordinateur.

Contenu : formulation mathématique des courants unitaires et macroscopiques. Détermination de la cinétique d'un courant ionique à l'aide du formalisme de Hodgkin Huxley et les paramètres obtenus à partir de l'activité de canaux unitaires. Modélisation de la caractéristique courant/voltage à partir des mesures des cinétiques d'activation, d'inactivation et de récupération. Exemples : les canaux potassiques à rectification entrante : caractérisation et rôle physiologique. Les canaux sodiques : changement lors du développement *in vivo* et *in vitro*. Les canaux ioniques *ligand gated* primaires et secondaires : leur rôle dans la transmission synaptique. Les canaux potassiques ATP-sensibles : leur rôle physiologique et pathophysiologique.

Préalable : PHS 709 ou l'équivalent

CAN

CAN 300 3 cr.

Chimie analytique (3-1-5)

Objectifs : maîtriser les concepts fondamentaux d'équilibre chimique, d'acidité et de basicité, de complexométrie, de réactions rédox, de réactions de précipita-

tion; être capable d'effectuer des calculs d'équilibre impliquant ces différents systèmes chimiques; être capable de calculer les courbes de titrage pour des systèmes acido-basiques, complexométriques, d'oxydo-réduction, et de précipitation; être capable de choisir les différents moyens de localisation du point final.

Contenu : introduction. Principes généraux : réactions acides-bases en milieux aqueux et non aqueux; complexométrie; oxydoréduction; précipitation. Courbes de titrages. Localisation du point final (point d'équivalence); indicateurs et potentiométrie. Applications analytiques. Notions de contrôle de qualité.

CAN 305 2 cr.

Méthodes quantitatives de la chimie - Travaux pratiques (0-4-2)

Objectifs : obtenir en laboratoire des résultats analytiques d'une grande précision; maîtriser les techniques servant à la préparation des solutions standards, à l'étalonnage de ces solutions et à l'utilisation des méthodes analytiques classiques de volumétrie et de gravimétrie. Contenu : méthodes gravimétriques et volumétriques de l'analyse chimique. Calibrage d'appareils. Titrages acidobasiques, complexométriques et rédox en présence d'indicateurs et au moyen de la potentiométrie. Déterminations gravimétriques.

CHM

CHM 205 3 cr.

Éthique pour chimistes et biochimistes (3-0-6)

Objectifs : connaître et comprendre les aspects légaux, l'éthique et la déontologie associés à la pratique de la chimie et de la biochimie dans notre société.

Contenu : fondements de l'éthique professionnelle, les devoirs et obligations des chimistes et des biochimistes dans l'exercice de leur profession; le code de déontologie; approfondissement des lois sur les normes du travail et sur l'environnement; gestion des risques; études de cas et exemples cliniques; enjeux liés à la pratique professionnelle des chimistes et des biochimistes.

Préalable : avoir obtenu 55 crédits dans le programme

CHM 302 3 cr.

Techniques de chimie organique et inorganique - Travaux pratiques (0-7-2)

Objectif : se familiariser avec tout ce qui concerne l'usage (quand, pourquoi, comment, etc.) des différentes techniques au niveau de la synthèse, de l'analyse et de la purification des substances organiques. Contenu : distillation fractionnée, extraction liquide-liquide, chromatographie sur couche mince, sur colonne et en phase gazeuse, recristallisation, spectroscopie IR et RMN. Rédaction de rapports démontrant la compréhension approfondie des expériences.

CHM 400 2 cr.

Biochimie et chimie organique - Travaux pratiques (0-6-0)

Objectifs : acquérir une certaine autonomie face aux modes expérimentaux; être capable d'appliquer les manipulations fondamentales déjà apprises dans un contexte plus poussé; être capable d'analyser les spectres IR et RMN de façon systématique et coutumière; faire une

recherche dans la littérature afin de comprendre et de proposer des mécanismes chimiques et biochimiques adéquats. Contenu : séparation et identification des constituants d'un mélange; isolement et synthèse de produits naturels simples; synthèse de composés simples à effet pharmacologique; préparations exigeant plus d'une étape.

Préalable : CHM 302
Concomitante : COR 301

CHM 402 3 cr.

Chimie de l'environnement (3-0-6)

Objectifs : connaître, analyser et résoudre les problèmes causés par les polluants chimiques dans l'environnement.

Contenu : origine des éléments et développement de la Terre. L'énergie. Les combustibles fossiles. Les nouvelles sources d'énergie. L'atmosphère et la pollution atmosphérique. Les particules aéroportées. Le plomb. Les oxydes de soufre, de carbone, d'azote. Les smogs. L'eau et la pollution. L'épuration des eaux domestiques et industrielles. Les détergents et les phosphates. Les métaux lourds. Les ressources minières et le sol. Les impacts sur l'environnement des processus chimiques. Les substances toxiques et leur contrôle dans l'environnement.

CHM 504 3 cr.

Chimie des polymères (3-1-5)

Objectifs : acquérir les notions de base sur les polymères; connaître les méthodes de synthèse, les techniques principales de caractérisation et les propriétés en solution et à l'état solide des polymères.

Contenu : introduction de la structure des polymères; synthèse des polymères; polymères en solution et à l'état solide: thermodynamique, viscoélasticité; introduction des systèmes multiphasés (copolymères, mélanges et alliages de polymères); techniques d'étude pour chaque partie mentionnée; aperçu de la mise en forme de polymères.

CHM 508 3 cr.

Transformations chimiques des substances naturelles (3-1-5)

Objectifs : reconnaître les structures correspondant aux principales familles de substances naturelles organiques; être en mesure de proposer les étapes élémentaires de la biosynthèse (transformations par voie enzymatique) de ces familles de produits; pouvoir préciser le rôle des enzymes dans la chimio- et la stéréosélectivité des réactions de biosynthèse.

Contenu : biosynthèse des familles de substances naturelles suivantes : les terpénoïdes (monoterpènes, sesquiterpènes, diterpènes, triterpènes, stéroïdes, tétraterpènes et caroténoïdes); les acétogénines (acides gras, prostaglandines, polyesters, macrolides, polyacétates aromatiques, flavonoïdes); les shikimates (acides aminés aromatiques, lignanes, lignines); les alcaloïdes et les produits naturels d'origine marine.

Préalable : COR 400

CHM 510 6 cr.

Projet de trimestre (0-16-2)

Objectifs : s'initier à la recherche en chimie; interpréter des résultats expérimentaux selon la méthode scientifique ou mener à bien un plan d'action préalablement établi; produire un rapport sur le modèle d'une communication scientifique; proposer des améliorations aux montages expérimentaux dans certains domaines.

ques sur le développement international et des principaux acteurs et stratégies impliqués dans leur mise en œuvre. Compréhension des outils d'analyse pour les évaluations environnementales stratégiques de politique de développement. Définition des liens entre l'environnement et le développement et leur intégration dans l'application du développement durable.

ENV 712 3 cr.**Systèmes de gestion environnementale**

Compétence : appliquer une démarche de mise en place d'un système de gestion de l'environnement.

Contenu : principes de base d'un système de gestion de l'environnement (SGE). Les cycles de gestion. La démarche d'implantation d'un SGE. La gestion des systèmes intégrés. Les normes de produits de la famille ISO 14000 (écoétiquetage, performance environnementale, cycle de vie).

ENV 713 3 cr.**Application du développement durable**

Compétences : évaluer une problématique en fonction des trois paramètres principaux du développement durable; élaborer des scénarios d'intégration du développement durable.

Contenu : interrelations environnementales, économiques et sociales et les valeurs éthiques constituant les fondements du développement durable. Évolution du contexte et du concept de développement durable. Modèles de représentation. Perspective internationale et conventions. Stratégies d'implantation et mise en œuvre de plans de gestion du développement durable dans les différentes organisations. Indicateurs de rendement.

ENV 714 3 cr.**Changements climatiques et énergie**

Compétences : analyser de façon critique les enjeux associés aux changements climatiques et recommander des stratégies de réduction des gaz à effet de serre (GES).

Contenu : émissions de GES, changements climatiques et adaptation. Convention-cadre et Protocole de Kyoto. Stratégies de mise en œuvre aux niveaux national et international. Changements technologiques et énergies renouvelables.

ENV 716 3 cr.**Gestion des matières résiduelles**

Compétence : développer un plan de gestion des matières résiduelles et des matières dangereuses.

Contenu : nature et flux des matières résiduelles (dangereuses et non dangereuses), exigences réglementaires et bonnes pratiques, méthodes actuelles et optimales de gestion des matières résiduelles dangereuses et non dangereuses d'origine domestique, industrielle, commerciale et institutionnelle, incluant la collecte, la manutention, l'entreposage, l'étiquetage, le transport, le traitement et l'élimination. Options de 5R-V, écologie industrielle.

ENV 717 3 cr.**Communication et gestion participative**

Compétence : gérer efficacement les communications dans diverses situations environnementales simulées.

Contenu : stratégies et moyens de communication pour les gestionnaires en environnement. Fonctions et tâches de la

communication environnementale. Rôle des médias et relations avec la presse. Communication des risques. Prévention des conflits et des crises. Consultation du public et mécanismes de participation. Communications environnementales d'entreprise. Communication technique et vulgarisation scientifique.

ENV 718 1 cr.**Introduction au droit de l'environnement**

Compétence : connaître le cadre juridique relatif à l'environnement aux niveaux international, fédéral, provincial et municipal.

Contenu : grands principes, vocabulaire et terminologie juridiques. Pouvoirs de la société canadienne (législatif, exécutif et judiciaire). Le système judiciaire canadien et québécois, y compris le partage des compétences. Survol du cadre législatif relatif à l'environnement (international, fédéral, provincial et municipal), présentation d'outils juridiques de référence et de rédaction.

ENV 719 1 cr.**Introduction à la chimie de l'environnement**

Compétence : comprendre les principes fondamentaux des liaisons chimiques et les propriétés physiques et chimiques des molécules.

Contenu : lien entre la nomenclature et les formules chimiques. Les éléments et les molécules, notions de réactions chimiques. États gazeux, solides et liquides. Solutions et notions de concentration. Notions chimiques élémentaires appliquées au milieu hydrique.

ENV 720 3 cr.**Audit environnemental**

Compétence : réaliser un audit environnemental.

Contenu : les types de vérifications et d'évaluations environnementales. L'approche méthodologique. Les compétences et les habiletés du vérificateur environnemental. Les responsabilités reliées à la pratique de la vérification. L'intégration de la vérification dans un système de gestion environnementale.

ENV 721 3 cr.**Gestion des risques environnementaux**

Compétence : appliquer la démarche de gestion des risques environnementaux.

Contenu : méthodes d'analyses de risques. Identification des dangers. Évaluation des conséquences. Inventaire des scénarios de réduction du risque et identification des plus adéquats en tenant compte des contraintes existantes et des sources d'information disponibles. Plan d'action et plan d'urgence. Communication des risques, lois et règlements applicables.

ENV 725 3 cr.**Introduction à la gestion intégrée de l'eau**

Objectifs : comprendre les avantages et les limites de la gestion par bassins versants; développer un vocabulaire technique commun en gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants.

Contenu : la situation de l'eau dans le monde; la gestion intégrée de l'eau; l'hydrologie et l'hydrogéologie; l'aménagement du territoire et ses outils de contrôle; les écosystèmes aquatiques; les bassins versants et leurs effets sur l'eau, les outils d'analyse et d'observation en géomatique et en télédétection.

ENV 726 3 cr.**Gestion de l'eau : législation et gouvernance**

Objectifs : comprendre le cadre législatif et les principaux mécanismes juridiques relatifs à la gestion de l'eau; connaître les principaux problèmes liés à l'administration publique de l'eau.

Contenu : le cadre législatif actuel en gestion de l'eau et les instruments d'intervention; la gouvernance de l'eau; l'intégration du schéma directeur de l'eau dans le cadre législatif en place.

ENV 727 3 cr.**Prévention de la pollution de l'eau**

Objectifs : connaître les types de pollution des eaux, les sources et les impacts sur le milieu; identifier les paramètres de mesure de la pollution des eaux; connaître les outils de prévention, de contrôle et de réduction de la pollution; connaître les différents traitements des eaux.

Contenu : la pollution des eaux : types, sources et impacts sur le milieu; les outils afin de réduire, contrôler et prévenir la pollution; le traitement des eaux; la gestion de l'eau potable, identification et prévention à la source de la pollution diffuse.

ENV 728 2 cr.**Gestion participative**

Objectifs : connaître, appliquer les principales formes de communication en environnement; appliquer la gestion participative à la gestion des bassins versants; maîtriser les conflits entre les différents utilisateurs de l'eau.

Contenu : contexte et bases de la communication en environnement; la gestion participative et la consultation publique; la concertation et la gestion de conflits.

ENV 729 4 cr.**Schéma directeur de l'eau**

Objectifs : connaître et appliquer la démarche relative à la gestion de projet afin de concevoir un schéma directeur de l'eau en fonction des expériences déjà réalisées et ainsi mettre en application la théorie acquise tout au long du microprogramme. Contenu : la démarche utilisée en gestion de projet; élaboration d'un schéma directeur de l'eau et d'un plan d'action.

ENV 730 3 cr.**Économie de l'environnement**

Compétence : analyser la contribution des outils économiques à la gestion de problématiques environnementales.

Contenu : éléments de base en économie, instruments économiques de gestion de l'environnement, évaluation monétaire de l'environnement, outils d'aide à la décision, optimum économique et soutenabilité écologique, développement durable et indicateurs environnementaux.

ENV 734 3 cr.**La sécurité civile au Québec**

Objectifs : développer un langage commun en gestion des risques; acquérir les connaissances au niveau du contexte québécois de la gestion des risques associée à la sécurité civile et à l'environnement; comprendre le contexte législatif de la sécurité civile, de l'environnement et de la gestion des risques.

Contenu : les définitions. Les bénéfices à tirer de la gestion des risques. Les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes dans la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement.

Les aspects légaux de la gestion des risques et de la sécurité civile.

ENV 735 3 cr.**Identification et évaluation des risques**

Objectifs : identifier les divers types de risques; être en mesure de recenser les risques de sinistres et les ressources disponibles; développer les aptitudes et les habiletés d'analyse spécifiques permettant d'évaluer et de repérer les risques; connaître les éléments essentiels à la mise en place d'un plan d'urgence efficace.

Contenu : les propriétés chimiques, physiques et toxiques des substances dangereuses. Les étapes générales de la gestion des risques. L'analyse et l'évaluation des risques par études de cas. Les plans de mesures d'urgence municipaux et industriels. Le schéma de sécurité civile.

ENV 736 3 cr.**Systèmes de gestion reliés aux risques technologiques**

Objectifs : connaître et appliquer les divers systèmes de gestion reliés à la gestion des risques technologiques; maîtriser les éléments des systèmes de gestion afin d'être apte à évaluer les mesures mises en place par les générateurs de risques.

Contenu : le système de Gestion responsable^(md). Les systèmes de gestion ISO et BSI. Le système de gestion Eco-Management and Audit Scheme (EMAS). Le système de gestion de la sécurité opérationnelle (Process Safety Management). La gestion intégrée des risques.

ENV 737 2 cr.**Les conséquences : modélisation et toxicologie**

Objectifs : connaître, appliquer et critiquer les méthodes d'évaluation des conséquences d'accidents; maîtriser les principes de fonctionnement des logiciels ainsi que les limites des outils; être en mesure d'interpréter les résultats de la modélisation.

Contenu : les conséquences des accidents technologiques. Les scénarios normalisés et alternatifs d'accidents. Les avantages et les limites des logiciels de modélisation de dispersion de contaminants dans l'atmosphère, l'eau et le sol. Les méthodologies prônées par les organismes gouvernementaux.

ENV 738 3 cr.**Communication des risques**

Objectifs : comprendre l'importance de la communication dans le processus de la gestion des risques à l'interne et à l'externe des organismes et de la société; connaître les différents moyens de communication, leurs avantages et leurs inconvénients; comprendre l'importance de l'attribution des responsabilités.

Contenu : éléments de base en communication des risques. La communication des risques, les responsabilités, la vulgarisation. La communication en situation de crise.

ENV 739 1 cr.**Les quatre phases associées à un accident**

Objectifs : mettre en application la théorie acquise tout au long du microprogramme; maîtriser les quatre phases générales associées à un accident.

Contenu : la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement appliqués à un cas industriel et à un cas municipal.

<p>ENV 742 3 cr.</p> <p>Audit environnemental</p> <p>Compétence : réaliser un audit environnemental.</p> <p>Contenu : les types de vérifications et d'évaluations environnementales. L'approche méthodologique. Les compétences et les habiletés du vérificateur environnemental. Les responsabilités reliées à la pratique de la vérification. L'intégration de la vérification dans un système de gestion environnementale.</p>	<p>ENV 743 3 cr.</p> <p>Évaluation environnementale de site</p> <p>Objectifs : connaître les divers aspects de l'évaluation environnementale de site : détection des problèmes de contamination actuels et potentiels des sites (nature, emplacement et ampleur), évaluation des risques et élaboration des mesures correctives qui s'imposent.</p> <p>Contenu : évaluation environnementale de site, historique de développement, processus évolutif et mise en contexte dans le cadre des procédures de normalisation. Méthodologie et outils de travail. L'investigation : recherche documentaire, visite des lieux, entrevues. La caractérisation (échantillonnage). L'analyse de risques à la santé et à l'environnement. L'élaboration du rapport. La réhabilitation de site. Les lois environnementales s'appliquant à l'évaluation de site, le choix des normes à vérifier. La vérification de conformité environnementale. Études de cas et simulations.</p>	<p>afférents; développer les aptitudes et les habiletés d'analyse spécifiques afin de pouvoir repérer, comprendre et appliquer les cadres législatifs.</p> <p>Contenu : les principaux mécanismes juridiques prévus par la Loi québécoise sur la qualité de l'environnement, la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, la Loi sur la santé et la sécurité du travail ainsi que leurs règlements d'application; la jurisprudence pertinente.</p>	<p>ENV 757 3 cr.</p> <p>Gestion de l'eau</p> <p>Compétences : élaborer un plan directeur de l'eau. Analyser des modèles de gestion de l'eau.</p> <p>Contenu : portrait et enjeux de l'eau et différentes approches de gestion de l'eau au niveau international et au Québec. Détermination des impacts des pressions environnementales sur les usages et les écosystèmes aquatiques. Outils de caractérisation d'un bassin versant. Évaluation des dimensions sociales, économiques et environnementales de la détérioration du milieu aquatique. Sources de pollution agricole, industrielle et municipale d'un bassin versant. Approche préventive, moyens de contrôle de pollution à la source. Techniques et procédés appropriés pour protéger le milieu. Législations relatives à la gestion de l'eau. Identification des intervenants concernés. Élaboration d'un Plan directeur de l'eau.</p>	<p>ENV 767 6 cr.</p> <p>Essai</p> <p>Compétences : poser un diagnostic sur une situation environnementale; rédaction d'un document comprenant l'élaboration d'un plan d'intervention ou une analyse critique intégrant la multidisciplinarité de l'environnement; appliquer les bonnes pratiques de gestion de projet.</p> <p>Contenu : sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur, rédaction d'un document ayant fait l'objet d'une étude personnelle. Démonstration par l'étudiante ou l'étudiant de son aptitude à traiter de façon logique un sujet appliqué à l'environnement. Point sur l'état des connaissances dans un domaine spécifique, réflexion, analyse critique, établissement d'un diagnostic, transmission de ses connaissances d'une façon intégrée et complète. Sources et références pertinentes à jour.</p> <p>Préalables : ENV 786 et ENV 790 et ENV 791</p>
<p>ENV 744 1 cr.</p> <p>Principes de droit pour les VE et les EES</p> <p>Objectifs : déterminer les règles de droit susceptibles d'être prises en considération dans la démarche de vérification environnementale et d'évaluation environnementale de site; percevoir les problèmes environnementaux sous l'angle de la conformité réglementaire afin d'en tenir compte dans l'exécution des mandats.</p> <p>Contenu : les lois environnementales. Le choix des normes à vérifier. La responsabilité professionnelle.</p> <p>Préalable : ENV 762</p>	<p>ENV 748 3 cr.</p> <p>La gestion des risques</p> <p>Objectifs : identifier et évaluer les risques à l'environnement et à la santé-sécurité; acquérir les compétences pour la mise en place d'outils de prévention et la mise sur pied de mesures d'urgence.</p> <p>Contenu : gestion des risques pour la santé humaine et des risques pour l'environnement. Degré d'importance des risques. Techniques et technologies de prévention. Mesures d'urgence.</p>	<p>ENV 747 3 cr.</p> <p>Applications : gestion et outils en SSE</p> <p>Objectifs : connaître et appliquer les divers outils disponibles pour la gestion de la santé-sécurité-environnement.</p> <p>Contenu : la prévention, les matières dangereuses. Les déchets industriels, commerciaux et institutionnels. Les outils pour l'aide à la décision. Les indicateurs de performance et leur communication aux divers intervenants.</p>	<p>ENV 758 9 cr.</p> <p>Stage I : projet de recherche en environnement</p> <p>Objectifs : dans un régime en partenariat et sous la responsabilité des directrices et directeurs de recherche, apprendre à analyser les travaux publiés dans le domaine de recherche et développer un esprit de synthèse; définir et délimiter de façon concrète et opérationnelle le projet de recherche; faire la preuve de ses capacités de mener à bien une démarche interdisciplinaire en intégrant les connaissances de plusieurs disciplines dans une perspective renouvelée et cohérente.</p> <p>Contenu : à partir d'un énoncé préliminaire définissant une problématique originale et identifiant des hypothèses de travail, l'étudiante ou l'étudiant est guidé conjointement par ses codirectrices et codirecteurs de recherche dans une démarche qui comporte la compréhension de la problématique posée, la recherche, l'analyse et la synthèse de l'information pertinente, la réflexion critique sur les différents aspects du thème choisi, l'inventaire des moyens disponibles et la définition d'une méthodologie appropriée. Les résultats de cette démarche sont présentés dans un document déposé pour évaluation avant la fin du deuxième trimestre d'inscription.</p>	<p>ENV 779 3 cr.</p> <p>Problématiques de santé environnementale</p> <p>Compétences : utiliser l'information issue d'études épidémiologiques et toxicologiques; évaluer les risques d'atteinte à la santé associés à une contamination environnementale à partir de données existantes; identifier les situations pouvant comporter un risque pour la santé.</p> <p>Contenu : rôles et responsabilités des intervenants en santé environnementale. L'importance de la santé dans un programme de gestion de l'environnement. Principes de base de l'épidémiologie et de la toxicologie. La démarche d'évaluation des risques pour la santé humaine. Les problèmes courants en santé environnementale.</p>
<p>ENV 745 3 cr.</p> <p>Introduction à la santé-sécurité-environnement</p> <p>Objectifs : développer une vision d'ensemble de la santé-sécurité-environnement; acquérir les connaissances de base en santé-sécurité-environnement; apprendre à favoriser l'intégration de la santé-sécurité et de l'environnement.</p> <p>Contenu : acquisition de connaissances de base en santé-sécurité-environnement par des échanges entre les membres du groupe visant à connaître l'expérience de chacun. Les agresseurs pour l'homme ou l'environnement, leurs effets et la réduction de leurs impacts. Les irritants à l'intégration de la santé-sécurité-environnement.</p>	<p>ENV 749 3 cr.</p> <p>L'intégration en SSE d'un système de gestion</p> <p>Objectif : intégrer, à l'intérieur d'un seul système de gestion, la santé-sécurité et l'environnement.</p> <p>Contenu : gestion de la santé-sécurité-environnement dans un cadre volontaire. Systèmes de gestion, dont ceux de la série ISO. Méthodes de suivi, d'évaluation et de contrôle des activités en santé-sécurité-environnement.</p>	<p>ENV 750 3 cr.</p> <p>Projet spécial en environnement</p> <p>Compétences : développer des connaissances et appliquer des compétences acquises à la maîtrise en environnement dans le cadre d'un projet individuel.</p> <p>Contenu : dans le cadre d'un projet spécial présenté par l'étudiante ou l'étudiant et approuvé par la direction, élaboration d'un plan de travail incluant les objectifs, la méthodologie, l'échéancier et les livrables. Rédaction d'un document touchant une problématique environnementale dans un contexte de développement durable.</p> <p>Préalables : ENV 790 et ENV 791 et avoir obtenu 30 crédits dans le programme.</p>	<p>ENV 759 9 cr.</p> <p>Stage II : activités de recherche</p> <p>Compétence : effectuer une recherche multidisciplinaire en environnement.</p> <p>Contenu : élaboration et exécution d'un plan de recherche détaillé, en accord avec la directrice ou le directeur de recherche.</p>	<p>ENV 786 3 cr.</p> <p>Préalable</p>
<p>ENV 746 3 cr.</p> <p>Droit de la santé-sécurité-environnement</p> <p>Objectifs : comprendre les principaux mécanismes juridiques visant à assurer la protection de l'environnement ainsi que ceux régissant la santé-sécurité; connaître les principaux problèmes juridiques</p>	<p>ENV 751 3 cr.</p> <p>Ressources forestières et agricoles</p> <p>Compétence : analyser les pressions environnementales provenant des domaines forestier et agricole.</p> <p>Contenu : les impacts des pratiques de l'agriculture et de la foresterie sur l'environnement. Impacts sur la biodiversité. Les modes de gestion préconisés pour un développement durable. Les défis sociaux et économiques pour la mise en œuvre des meilleures pratiques. Les principaux intervenants et la législation associée à ces domaines.</p>	<p>ENV 752 3 cr.</p> <p>Droit de l'environnement</p> <p>Compétences : évaluer la portée des lois et règlements en environnement et la communiquer d'une manière appropriée.</p> <p>Contenu : étude des régimes de droit de l'environnement aux niveaux municipal, provincial, fédéral et international, notamment la Loi sur la qualité de l'environnement et ses règlements ainsi que la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Analyse de jurisprudences et de cas pratiques en droit de l'environnement. Recherche juridique et analyse en fonction d'une situation donnée concrète. Autorisation administrative imposée aux acteurs économiques, demandes d'approbation ou de permis. Responsabilités légales des professionnels.</p>	<p>ENV 790 3 cr.</p> <p>Préalable</p>	<p>ENV 791 3 cr.</p> <p>Préalable</p>

ENV 776 3 cr.**Séminaire de recherche multidisciplinaire**

Compétence : structurer les bases et les hypothèses d'un projet de recherche.
 Contenu : présentation du sujet de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant à l'intérieur d'un atelier. Identification et intégration à sa démarche des éléments multidisciplinaires de son projet. Élaboration des objectifs et hypothèses de travail. Définition de son approche expérimentale. Discussion de son travail en séminaire.

ENV 779 9 cr.**Projet de recherche en environnement**

Compétences : établir un cadre conceptuel pertinent à la recherche; choisir une méthodologie permettant de répondre aux questions de recherche.
 Contenu : description d'un énoncé préliminaire définissant une problématique originale et identifiant des hypothèses de travail. Compréhension de la problématique posée. Recherche, analyse et synthèse de l'information pertinente. Réflexion critique sur les différents aspects du thème choisi. Inventaire des moyens disponibles. Définition d'une méthodologie appropriée.

ENV 786 9 cr.**Stage en environnement**

Compétence : appliquer des connaissances et des compétences acquises dans une situation professionnelle.
 Contenu : stage d'une durée de un trimestre dans un milieu de travail relié à l'environnement, incluant différentes étapes telles que la rédaction du c.v., l'entrevue, la définition d'objectifs professionnels, la vérification de leur atteinte, le développement professionnel. Rédaction d'un rapport final et présentation devant les pairs.

ENV 787 3 cr.**Stage II**

Compétence : améliorer l'application des connaissances et des compétences acquises dans une situation professionnelle.
 Contenu : poursuite d'un stage dans un milieu de travail relié à l'environnement, incluant diverses étapes telles que la définition d'objectifs professionnels, la vérification de leur atteinte et le développement professionnel. Présentation d'un rapport final.

ENV 788 3 cr.**Prévention et traitement de la pollution**

Compétences : analyser une problématique de contamination et élaborer des solutions de prévention, de traitement ou de restauration.
 Contenu : prévention de la pollution, traitement et restauration. Définition d'une problématique de contamination et choix technologique approprié face aux contextes économique, social, technique et juridique. Traitement de l'eau potable. Assainissement municipal et industriel. Traitement et gestion des boues. Traitement des sols contaminés. Traitement des émissions atmosphériques.

ENV 789 3 cr.**Analyse de risques écotoxicologiques**

Compétence : évaluer le risque écotoxicologique de substances dans diverses situations.

Contenu : planifier une démarche d'évaluation écotoxicologique, évaluer des résultats dans les eaux, les sols et l'air. Sources des toxiques. Cheminements environnementaux. Écotoxicité, danger écotoxicologique à court terme et à long terme, exposition au danger et risques subséquents. Les étapes et l'application d'une analyse de risques écotoxicologiques, leurs exigences et leurs limites. Analyse de cas.

ENV 790 3 cr.**Éléments de gestion de l'environnement**

Compétences : recommander une solution à une problématique environnementale en fonction du développement durable; communiquer les résultats; appliquer une démarche de travail en équipe multidisciplinaire.
 Contenu : les principes de base du développement durable. L'analyse de problématiques et la prise de décision. Le travail en équipe multidisciplinaire. La recherche d'information pertinente. La rédaction de rapport et la présentation orale. L'éthique en gestion environnementale. Les principaux intervenants et enjeux dans le domaine de l'environnement. La gestion de projet.

ENV 791 3 cr.**Projet appliqué en environnement**

Compétences : gérer et réaliser un projet en environnement; travailler en équipe multidisciplinaire.
 Contenu : à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire, élaboration d'une offre de service en réponse à un devis (contexte, objectifs, tâches, calendrier, budget, livrables) reçu d'une organisation. Gestion d'un projet en environnement à l'aide d'indicateurs (budget, temps consacré, calendrier). Gestion des situations conflictuelles. Gestion d'une relation avec un client. Analyse de divers scénarios et justification des recommandations. Présentation des résultats.

ENV 792 3 cr.**Valeur des écosystèmes et leur gestion**

Compétences : analyser les impacts des changements des écosystèmes. Intégrer les services et la valeur des écosystèmes lors du développement de politiques, de la gestion des ressources et de la planification du territoire.
 Contenu : évaluation environnementale, sociale et économique des écosystèmes. Diversité biologique. Aménagement des territoires urbain et rural. Principales législations et conventions. Outils d'analyse et de gestion.

ENV 793 3 cr.**Développement durable dans les organisations**

Compétences : élaborer une stratégie de développement durable pour une organisation en tenant compte des exigences des parties prenantes.
 Contenu : concept du développement durable, processus d'implantation, profil environnemental et de durabilité de l'organisme, stratégie de développement durable : politique, plan d'action et indicateurs, comité de gestion de la durabilité, mise en œuvre, évaluation et révision du processus, système de gestion de la durabilité, responsabilité sociale des organisations.

ENV 794 3 cr.**Éducation relative au développement durable**

Compétences : élaborer des démarches pédagogiques favorisant la prise de conscience et la compréhension des enjeux environnementaux et le passage à l'action pour un développement durable. Appliquer et évaluer les principales stratégies. Développer un modèle d'intervention en éducation à l'environnement et au développement durable, adaptable aux caractéristiques et besoins de divers groupes d'apprenants.
 Contenu : exploration de sa relation à l'environnement naturel. Rôle de l'éducation pour le développement d'une citoyenneté environnementale. Compréhension des défis, des enjeux et appropriation des stratégies d'intervention en éducation à l'environnement et au développement durable.

ENV 796 15 cr.**Mémoire**

Compétences : analyser des résultats de recherche; élaborer et transmettre l'information clairement selon un format adapté.
 Contenu : rédaction d'un texte élaboré qui présente la définition du sujet d'étude, la problématique élaborée, la méthodologie appliquée à la collecte, au traitement et à l'analyse des données, la revue des connaissances et des conclusions de l'étude.

ENV 798 9 cr.**Activités de recherche**

Compétence : effectuer une recherche multidisciplinaire en environnement.
 Contenu : élaboration et exécution d'un plan de recherche détaillé, en accord avec la directrice ou le directeur de recherche.

ENV 799 3 cr.**Interdisciplinarité de l'environnement I**

Objectif : développer ses connaissances dans un ou plusieurs domaines qui ne relèvent pas de sa formation initiale mais qui contribuent à sa problématique de recherche interdisciplinaire en environnement.
 Contenu : cours à contenu variable selon les besoins spécifiques de formation de chaque étudiante ou étudiant.

ENV 800 3 cr.**Interdisciplinarité de l'environnement II**

Objectif : analyser l'interdépendance des différentes disciplines dans la recherche interdisciplinaire en environnement.
 Contenu : études de cas en relation avec les projets de recherche des étudiantes et étudiants.

ENV 801 3 cr.**Séminaire interdisciplinaire en environnement**

Objectifs : présenter et soutenir son projet de recherche interdisciplinaire en environnement.
 Contenu : présentation des travaux de recherche des étudiantes et étudiants ainsi que de chercheuses et chercheurs invités.

ENV 802 3 cr.**Séminaire interdisciplinaire en environnement**

Objectifs : présenter et soutenir son projet de recherche interdisciplinaire en environnement.
 Contenu : présentation des travaux de recherche des étudiantes et étudiants ainsi que de chercheuses et chercheurs invités.

ENV 803 3 cr.**Séminaire interdisciplinaire en environnement**

Objectifs : présenter et soutenir son projet de recherche interdisciplinaire en environnement.
 Contenu : présentation des travaux de recherche des étudiantes et étudiants ainsi que de chercheuses et chercheurs invités.

EPK**EPK 855 3 cr.****Aspects fonctionnels du vieillissement et activité physique**

Objectifs : être capable de décrire les facteurs liés au vieillissement et leurs impacts sur les réponses à l'exercice; d'apprécier le rôle de l'activité physique sur le processus du vieillissement et de la qualité de vie des personnes âgées; d'évaluer leur capacité fonctionnelle.

Contenu : vieillissement humain : définition, théories, facteurs et différences individuelles; changements liés au vieillissement sur l'homéostasie, la composition corporelle et les principales fonctions biologiques et psychologiques; les effets de l'activité physique sur ces changements; évaluation de la capacité fonctionnelle des personnes âgées.

ERG**ERG 100 1 cr.****Stage I - Immersion**

Objectif : analyser et décrire le rôle d'ergothérapeute dans un milieu de réseau de la santé. Établir une relation de confiance avec un client. Rédiger le résumé d'une entrevue réalisée auprès d'un enfant ou d'un adulte offrant une bonne collaboration ou un résumé de dossier ou une discussion de cas.

Contenu : collecte d'information relative à l'exercice de la profession. Techniques de rédaction de résumé d'entrevue. Tenue de dossiers. Établissement de premiers contacts avec la clientèle en réadaptation.

ERG 110 2 cr.**Approche en ergothérapie I**

Compétences : se situer face au domaine de l'ergothérapie et identifier des cibles d'intervention.

Contenu : connaissances fondamentales de l'ergothérapie : champ d'exercice de l'ergothérapeute. Modèles utilisés en ergothérapie : modèle du rendement occupationnel et ses concepts (personne, environnement, occupation); concepts reliés à l'activité. Rôles et responsabilités de l'ergothérapeute auprès de diverses clientèles. Approche réflexive. Processus d'intervention.

ERG 115 1 cr.**Réflexion sur sa pratique professionnelle I**

Compétences : analyser et porter un jugement critique sur le développement de ses compétences amorcé au cours de l'an 1 du curriculum et sur ses stratégies d'apprentissage.

Contenu : portfolio. Approche réflexive. Autoévaluation. Stratégies d'apprentissage. Gestion de la relation professionnel-client. Gestion de son stress. Attitudes professionnelles.

ERG 120 3 cr.**Cognition et ergothérapie**

Compétence : reconnaître les principaux processus pathologiques associés aux fonctions perceptuelles et cognitives à travers les âges.

Contenu : diverses composantes reliées aux fonctions perceptuelles et cognitives d'une personne. Modèles de la neuropsychologie cognitive et localisatrice. Fonctionnement normal et pathologique

des fonctions cognitives et perceptuelles : praxies, gnosies, attention, mémoire, fonctions exécutives. Techniques d'investigation médicale. Outils d'évaluation de base (tests d'héminégligence visuelle, MVPT et QAM).

ERG 130 2 cr. Santé mentale

Compétence : reconnaître des processus pathologiques spécifiques associés à la santé mentale à travers les âges. Contenu : pathologies : psychoses, toxicomanies. Techniques d'investigation médicale associées. Pharmacologie appliquée à ces pathologies. Modèle psychodynamique. Modèle cognitivo-comportemental.

ERG 140 1 cr. Habilités cliniques en ergothérapie I

Compétence : identifier des cibles d'intervention auprès d'une clientèle présentant un problème d'ordre cognitif et de santé mentale à travers les âges.

Contenu : principes généraux d'intervention selon le champ d'exercice. Outils d'évaluation de base : tests d'héminégligence visuelle, QAM, MVPT, évaluations perceptuelles et cognitives, entrevues initiales en santé mentale et concepts clés.

ERG 150 2 cr. Approche en ergothérapie II

Compétences : analyser les interactions entre personne-occupation-environnement selon différents contextes et identifier des cibles d'intervention auprès d'un client présentant un problème associé à la santé mentale et cognition.

Contenu : composantes de l'activité (physique, psychologique, cognitive, perceptuelle). Concepts client et concept d'environnement humain et non humain et théories s'y rapportant (psychodynamique, cognitivo-comportementales, MCRO). Modèle de l'occupation humaine (Kielhofner). Troubles du déficit de l'attention et troubles alimentaires. Rétablissement.

ERG 200 3 cr. Stage II - Évaluation

Compétences : entrer en relation thérapeutique avec des clients présentant des situations de handicap, d'incapacité, de déficience, en milieu réel de pratique professionnelle. Mener une réflexion critique sur ses actions. Démontrer un comportement éthique. Évaluer des clients, interpréter et synthétiser les résultats.

Contenu : relation thérapeutique. Démarche d'évaluation en regard des connaissances acquises. Réflexion sur ses façons de faire et de concevoir l'évaluation ainsi que sur ses façons d'entrer en relation avec les clients et son environnement.

ERG 210 2 cr. Habilités cliniques en ergothérapie II

Compétences : mener une démarche d'évaluation auprès de clients de tout âge présentant diverses déficiences, en effectuant une collecte des données, en analysant et en interprétant des résultats ainsi qu'en produisant et en présentant une synthèse globale. Amorcer une démarche d'intervention en identifiant des cibles d'intervention.

Contenu : démarche d'évaluation : sphères motrices, sensibles, perceptuelles, cognitives, mentales et fonctionnelles. Utilisation et sélection appropriée d'instruments de mesure variés et connaissance de leurs propriétés psychométriques. Contre-

indications et précautions. Principes d'intervention : compensation, adaptation, récupération et alternatives.

ERG 220 4 cr. Approche en ergothérapie III

Compétences : maîtriser le processus d'évaluation propre à l'ergothérapie en contexte d'interdisciplinarité. Planifier l'intervention en ergothérapie.

Contenu : processus d'évaluation en ergothérapie. Planification et modalités d'intervention en ergothérapie. Normes et règles professionnelles sur la tenue de dossiers.

ERG 230 1 cr. Réflexion sur sa pratique professionnelle II

Compétences : analyser et porter un jugement critique sur le développement attendu des compétences à la fin de l'an 2 du curriculum en vue d'une amélioration continue.

Contenu : réflexion sur des situations critiques de diverses natures, telles que ses habiletés de négociation, ses façons de faire et de concevoir l'évaluation.

ERG 240 8 cr. Évaluation en ergothérapie

Compétences : mener une démarche d'évaluation auprès de clientes et clients de tout âge présentant diverses déficiences en identifiant les aspects à évaluer, en analysant et en interprétant des résultats ainsi qu'en produisant une synthèse globale.

Contenu : connaissances liées à des problématiques (déficience motrice cérébrale, dysphasie, dyspraxie, traumatisme crânien, troubles musculosquelettiques, accident vasculaire cérébral, schizophrénie, démence). Démarche d'évaluation (analyse et interprétation de résultats, formulation d'objectifs, rédaction de rapports d'évaluation à partir de modèles théoriques spécifiques). Principes et outils d'évaluation. Raisonnement clinique.

ERG 300 6 cr. Enfant et occupation

Compétences : maîtriser les connaissances liées au processus d'intervention du champ d'exercice de l'ergothérapie centré sur l'occupation de l'enfant. Analyser et utiliser l'activité à des fins thérapeutiques avec une clientèle enfant (0-18 ans).

Contenu : théories, approches et schèmes de référence spécifiques de l'enfant. Santé physique et mentale chez l'enfant. Évolution des déficiences. Outils d'évaluation (physique, développemental, fonctionnel, environnemental...). Plan d'intervention. Interventions en ergothérapie (durée, fréquence, efficacité et mesure des résultats). Occupation. Analyse et utilisation thérapeutique de l'activité. Technologies.

ERG 310 6 cr. Adulte et occupation

Compétences : maîtriser les connaissances liées au processus d'intervention du champ d'exercice de l'ergothérapie centré sur l'occupation de l'adulte. Analyser et utiliser l'activité à des fins thérapeutiques avec une clientèle adulte (18-65 ans).

Contenu : théories, approches et schèmes de référence spécifiques de l'adulte. Santé physique et mentale chez l'adulte. Évolution des déficiences. Outils d'évaluation (physique, cognitif, fonctionnel, environnemental...). Interventions en ergothérapie (durée, fréquence, efficacité

et mesure des résultats). Occupation. Analyse et utilisation thérapeutique de l'activité. Technologies.

ERG 320 2 cr. Habilités cliniques en ergothérapie III

Compétences : appliquer la démarche d'évaluation, planifier et appliquer diverses méthodes d'intervention en ergothérapie. Analyser et utiliser l'activité à des fins thérapeutiques. Animer des groupes. Évaluer, concevoir s'il y a lieu et utiliser des aides techniques, des orthèses, des fauteuils roulants et du positionnement avec la clientèle enfant.

Contenu : en lien avec la clientèle enfant : démarche d'évaluation; processus de raisonnement clinique et processus de décision; activité thérapeutique; méthodes d'intervention; aides techniques; rédaction de dossiers et notes professionnelles; éthique.

ERG 340 2 cr. Habilités cliniques en ergothérapie IV

Compétences : appliquer la démarche d'évaluation, planifier et appliquer diverses méthodes d'intervention en ergothérapie. Analyser et utiliser l'activité à des fins thérapeutiques. Animer des groupes. Évaluer, concevoir s'il y a lieu et utiliser des aides techniques, des orthèses, des fauteuils roulants et du positionnement avec la clientèle adulte.

Contenu : en lien avec la clientèle adulte : démarche d'évaluation, processus de raisonnement clinique et processus de décision, activités thérapeutiques, méthodes d'intervention, animation et dynamique de groupe, aides techniques, rédaction de dossiers et notes professionnelles, éthique.

ERG 700 1 cr. Intégration I

Compétences : analyser et porter un jugement critique sur sa pratique professionnelle. Faire le point sur ses apprentissages.

Contenu : enjeux, défis et limites liés à sa pratique professionnelle. Rôles de l'ergothérapeute en milieu clinique (consultant, gestion de cas). Réflexion sur son expérience de stage. Contribution à l'équipe disciplinaire. Analyse de situations critiques tirées de la clinique.

ERG 710 1 cr. Réflexion sur sa pratique professionnelle III

Compétences : analyser et porter un jugement critique sur le développement attendu de ses compétences à la fin de l'an 3 du curriculum en vue d'une amélioration continue.

Contenu : analyse de situations critiques. Sensibilité aux enjeux éthiques, légaux et déontologiques. Place de l'éthique dans son agir professionnel.

ERG 720 6 cr. Stage III - Planification de l'intervention

Compétences : établir une relation thérapeutique. Adopter un comportement et une communication adaptés. Réaliser le processus d'évaluation. Adapter sa pratique professionnelle.

Contenu : relation thérapeutique. Processus d'évaluation. Processus d'intervention : réaliser une évaluation, élaborer et appliquer un plan d'intervention sous supervision étroite. Raisonnement clinique. Prise de décision. TIC. Portfolio.

ERG 730 4 cr. Personne âgée et occupation

Compétences : maîtriser les connaissances liées au processus d'intervention du champ d'exercice de l'ergothérapie centrée sur l'occupation de la personne âgée. Analyser et utiliser l'activité à des fins thérapeutiques avec une clientèle âgée (65 ans et plus).

Contenu : en lien avec la clientèle âgée : théories, approches et schèmes de référence spécifiques à la personne âgée, santé physique et mentale, démence, évolution des déficiences, outils d'évaluation (physique, cognitif, fonctionnel, environnemental, ...), plan d'intervention, interventions en ergothérapie (durée, fréquence, efficacité et mesure des résultats), occupation et personne âgée, analyse et utilisation thérapeutique de l'activité, technologies.

ERG 750 2 cr. Habilités cliniques en ergothérapie V

Compétences : appliquer la démarche d'évaluation, planifier et appliquer diverses méthodes d'intervention en ergothérapie. Analyser et utiliser l'activité à des fins thérapeutiques. Animer des groupes. Évaluer, concevoir s'il y a lieu et utiliser des aides techniques, des orthèses, des fauteuils roulants et du positionnement avec la clientèle âgée.

Contenu : en lien avec les aînés : activité thérapeutique, méthodes d'intervention, animation et dynamique de groupe, aides techniques, rédaction de dossiers, notes professionnelles, approches environnementales, stratégies compensatoires face à la démence, interventions au CHSLD dans la communauté en courte durée.

ERG 760 6 cr. Stage IV - Intervention et recherche

Compétences : prendre en charge un nombre plus élevé de clients. Établir et maintenir une relation thérapeutique. Réaliser le processus d'évaluation. Démontrer un raisonnement clinique. Rédiger le plan d'intervention et réaliser le processus d'intervention. Communiquer en équipe interdisciplinaire. Réfléchir sur sa pratique.

Contenu : relation thérapeutique. Processus d'évaluation. Processus d'intervention. Plan d'intervention. Raisonnement clinique. Tenue de dossiers. Communication et terminologie professionnelle. TIC. Gestion de conflits.

ERG 770 2 cr. Champ d'intervention spécifique I

Compétences : maîtriser les pratiques avancées en intervention communautaire. Analyser et utiliser l'intervention à des fins thérapeutiques.

Contenu : enjeux, défis et limites de l'approche communautaire en réadaptation. Concepts en intervention communautaire (consolidation des acquis, intégration, participation sociale, qualité de vie). Rôles de l'ergothérapeute en milieu communautaire (consultant, gestion de cas). Ressources et organismes communautaires. Concept de réseaux, partenariat, action concertée. Chronicité. Soins palliatifs à domicile. Chutes et sécurité à domicile. Adaptation du domicile. Conduite automobile. Implication du proche-aidant. Multiculturalisme.

ERG 771 2 cr. Champ d'intervention spécifique II

Compétences : maîtriser les pratiques avancées reliées à la perte d'autonomie

FII 275	3 cr.	mie, nutrition, physiologie, pathologie et pharmacologie. Contenu : les situations cliniques de tous les âges de la vie sont choisies en fonction de problèmes complexes de santé en néphrologie, en pneumologie, en hématologie, en endocrinologie, en cardiologie, en neurologie, en gastro-entérologie, en endocrinologie. Préalable : FII 256	Concomitantes : FII 247 et FII 250 et FII 252 et FII 276
Soins en santé communautaire - Stage I			
Compétence : intervenir dans une perspective qui met l'accent sur la collaboration interprofessionnelle et la mise à contribution du réseau de soutien en situation d'exercice infirmier en santé communautaire. Contenu : anticipation du changement dans une situation clinique en faisant appel aux savoirs qui découlent des sciences biologiques et humaines et aux ressources des membres de l'équipe interdisciplinaire et du réseau de soutien en santé communautaire. Préalables : FII 175 et avoir obtenu 69 crédits Concomitantes : FII 141 et FII 148 et FII 149			
FII 276	3 cr.	FII 371	6 cr.
Soins critiques - Stage I		Gestion et évaluation du soin infirmier	
Compétence : intervenir dans une perspective qui met l'accent sur la collaboration interprofessionnelle et la mise à contribution du réseau de soutien en situation d'exercice infirmier en soins critiques. Contenu : anticipation du changement dans une situation clinique en faisant appel aux savoirs qui découlent des sciences biologiques et humaines et aux ressources des membres de l'équipe interdisciplinaire et du réseau de soutien en soins critiques. Préalables : FII 175 et avoir obtenu 69 crédits Concomitantes : FII 247 et FII 250 et FII 252		Compétences : choisir et utiliser les techniques et les outils de gestion et d'évaluation du soin infirmier en fonction des clientèles et des contextes de soins en se référant au processus de gestion dans une perspective d'amélioration continue de la qualité des soins et des services. Contenu : historique des écoles en gestion. Approche systémique en gestion. Processus de gestion. Structure organisationnelle. Modes d'organisation des soins infirmiers. Gestion des ressources humaines. Prise de décision. Principes de budgétisation. Communication orale et écrite en gestion. Évaluation de la qualité : processus, modèle de Donabedian, instruments, outils. Concepts de normes, critères et indicateurs. Classification des résultats de soins. Préalables : FII 155 et FII 251	
FII 277	3 cr.	FII 372	3 cr.
Soins en adaptation et réadaptation - Stage I		Gestion des ressources informationnelles	
Compétence : intervenir dans une perspective qui met l'accent sur la collaboration interprofessionnelle et la mise à contribution du réseau de soutien en situation d'exercice infirmier en soins en adaptation et réadaptation. Contenu : anticipation du changement dans une situation clinique en faisant appel aux savoirs qui découlent des sciences biologiques et humaines et aux ressources des membres de l'équipe interdisciplinaire et du réseau de soutien en adaptation et réadaptation. Préalables : FII 175 et avoir obtenu 69 crédits Concomitantes : FII 145 et FII 147 et FII 260		Compétence : procéder à une analyse critique des systèmes et technologies de l'information utilisés en soins infirmiers en vue d'une utilisation judicieuse. Contenu : cadre de référence du développement des systèmes d'information infirmiers (SII). Typologie des systèmes d'information (SI). Phases de développement d'un SI. Fonctions d'un SI. Utilisation des données infirmières essentielles au sein des SI. Gestion du savoir et résultats probants. Critères d'acquisition d'un SII. Implantation d'un SI. Évaluation du succès d'un SII. Règles d'accès de la Commission d'accès à l'information au dossier patient informatisé. SI et SII utilisés dans le réseau de la santé et des services sociaux. Concomitante : FII 153	
FII 320	3 cr.	FII 373	3 cr.
Éthique et droit		Soins en santé communautaire - Stage II	
Compétence : utiliser une démarche de délibération en vue d'un agir qui vise la recherche du bien en faisant appel à la sensibilité aux questions d'éthique clinique, aux repères éthiques et juridiques et à l'ouverture au dialogue. Contenu : les exigences de la compétence morale. La démarche de la décision délibérée. L'éthique et le droit face au contrôle des comportements d'autrui, aux questions de début et de fin de vie, à l'intervention préventive et aux conséquences de l'évolution des technosciences. Préalables : FII 132 et FII 153		Compétence : intervenir dans une perspective de gestion du soin en situation d'exercice infirmier en santé communautaire. Contenu : gestion d'une situation instable, suivi de l'épisode de soins et gestion de l'intervention à l'intérieur d'un groupe en santé communautaire. Réseau de services intégrés. Préalables : FII 175 et avoir obtenu 69 crédits Concomitantes : FII 141 et FII 148 et FII 149 et FII 275	
FII 356	3 cr.	FII 374	3 cr.
Sciences biologiques II		Soins critiques - Stage II	
Compétence : analyser des situations cliniques courantes pour expliquer les liens entre la sémiologie et les fondements de la biologie : anatomie, biochimie, nutrition, physiologie, pathologie et pharmacologie. Contenu : les situations cliniques de tous les âges de la vie sont choisies en fonction de problèmes complexes de santé en néphrologie, en pneumologie, en hématologie, en endocrinologie, en cardiologie, en neurologie, en gastro-entérologie, en endocrinologie. Préalable : FII 256		Compétence : intervenir dans une perspective de gestion du soin en situation d'exercice infirmier en soins critiques. Contenu : gestion d'une situation instable, suivi de l'épisode de soins et gestion de l'intervention à l'intérieur d'un groupe en soins critiques. Préalables : FII 175 et avoir obtenu 69 crédits	
		FII 375	3 cr.
		Soins en adaptation et réadaptation - Stage II	
		Compétence : intervenir dans une perspective qui met l'accent sur la collaboration interprofessionnelle et la mise à contribution du réseau de soutien en situation d'exercice infirmier en soins en adaptation et réadaptation. Contenu : anticipation du changement dans une situation clinique en faisant appel aux savoirs qui découlent des sciences biologiques et humaines et aux ressources des membres de l'équipe interdisciplinaire et du réseau de soutien en adaptation et réadaptation. Préalables : FII 175 et avoir obtenu 69 crédits Concomitantes : FII 145 et FII 147 et FII 260	
		FII 376	3 cr.
		Soins critiques - Stage II	
		Compétence : intervenir dans une perspective qui met l'accent sur la collaboration interprofessionnelle et la mise à contribution du réseau de soutien en situation d'exercice infirmier en soins critiques. Contenu : anticipation du changement dans une situation clinique en faisant appel aux savoirs qui découlent des sciences biologiques et humaines et aux ressources des membres de l'équipe interdisciplinaire et du réseau de soutien en soins critiques. Préalables : FII 175 et avoir obtenu 69 crédits	
		FII 377	3 cr.
		Soins en adaptation et réadaptation - Stage II	
		Compétence : intervenir dans une perspective de gestion du soin en situation d'exercice infirmier en soins en adaptation et réadaptation. Contenu : gestion d'une situation instable, suivi de l'épisode de soins et gestion de l'intervention à l'intérieur d'un groupe en soins en adaptation et réadaptation. Réseau de services intégrés. Préalables : FII 175 et avoir obtenu 69 crédits Concomitantes : FII 145 et FII 147 et FII 260 et FII 277	
		GBI	
		GBI 300	3 cr.
		Biologie des organismes	
		Objectifs : connaître les principes de base de fonctionnement des organismes vivants pluricellulaires; comprendre les principes et les méthodes biotechnologiques spécifiques aux règnes animal et végétal et leurs implications sur l'homme et l'environnement; connaître les implications éthiques, du point de vue d'un scientifique, des effets du progrès sur les OGM animaux et végétaux. Contenu : anatomie et morphologie des cellules animales. Anatomie et morphologie de plantes supérieures; particularités de structure et de fonctionnement des cellules végétales, génétique et modes de reproduction des végétaux. Concomitante : BCL 108	
		GCA	
		GCA 710	1 cr.
		Fondements de la gestion de cas	
		Objectifs : comprendre le processus global de gestion de cas ainsi que la place du gestionnaire de cas dans le réseau de la santé et des services sociaux et porter un regard analytique sur les enjeux et problématiques associés. Contenu : concepts, théories et modèles de gestion de cas. Rôles et fonctions du gestionnaire de cas dans le réseau de la santé et des services sociaux au Québec. Processus mené par le gestionnaire de cas. Modèles, concepts clés et stratégies d'intervention de l'approche communautaire. Réflexion critique.	
		GCA 720	4 cr.
		Pratiques professionnelles en gestion de cas	
		Objectifs : évaluer, selon une perspective systémique, des situations complexes simulées de personnes vulnérables et des proches aidants en tenant compte d'enjeux éthiques et légaux. Concevoir des plans de services individualisés. Contenu : concepts de réseaux, d'alliance, de partenariat et théorie des groupes d'intérêt. Ressources des milieux publics, privés et communautaires. Outils d'évaluation et systèmes de gestion qui en découlent. Outils de planification des services. Enjeux éthiques et légaux. Processus d'évaluation et de conception de plans de services individualisés. Réflexion sur son action. Préalable : GCA 710	
		GCA 730	3 cr.
		Négociation et coopération	
		Objectifs : appliquer le processus de négociation ainsi que la coopération à des cas simulés de pratique professionnelle en groupe interdisciplinaire. Animer le groupe en appliquant des techniques d'animation appropriées en situation de discussion et de jeux de rôle. Contenu : concepts de défense des droits de la personne, d'autodétermination, d'autonomisation et habiletés associées. Notions liées à la gestion de conflit et à la négociation. Processus de négociation et de coopération. Techniques d'animation. Réflexion sur son action. Préalable : GCA 720	
		GCA 740	4 cr.
		Expertise clinique	
		Objectifs : connaître et comprendre les problèmes sociaux et de santé les plus prévalents et anticiper leur évolution. Coordonner les services requis de manière à assurer une continuité. Intervenir adéquatement dans des situations simulées, à risque et de crise. Contenu : problèmes de santé et problèmes sociaux prévalents; évolution potentielle. Situation à risque et situations de crise. Indices de vulnérabilité. Processus d'évaluation continue et d'intervention. Réflexion sur son action. Préalable : GCA 730	
		GCA 750	3 cr.
		Activités d'intégration : Analyse réflexive	
		Objectifs : mener la démarche complète de gestionnaire de cas auprès de personnes vulnérables et de leurs proches aidants. Faire, dans un travail de réflexion, une analyse critique de cette démarche et une analyse réflexive sur ses propres actions, ses façons de faire et d'être, tout au long de la démarche professionnelle. Contenu : application de l'ensemble du processus mené par le gestionnaire de cas. Justification de son analyse critique sur la base des meilleures pratiques et des notions théoriques acquises. Réflexion sur ses actions professionnelles. Préalable : GCA 740	
		GCH	
		GCH 550	3 cr.
		Modélisation des systèmes environnementaux	
		Objectifs : connaître et utiliser les principes permettant la quantification des processus naturels et le calcul des effets de la pollution. Contenu : principes d'analyse des systèmes. Notions de niveaux et de taux. Modèles de la dynamique des populations de divers organismes. Exploitation des ressources naturelles. Modélisation d'écosystèmes. Schémas symboliques pour le cheminement de la matière et de l'énergie. Modèles compartimentés. Notions de sensibilité et d'impact écologique. Bioaccumulation et toxicité. Modèles prévisionnels de la pollution des eaux et de l'air. Coefficients de dispersion. Études de cas. Simulation sur ordinateur. Antérieure : GIN 202 ou l'équivalent	

recherche et d'échanger avec les autres participants, étudiants et enseignants, sur les difficultés rencontrées dans la réalisation de sa recherche et sur les solutions proposées.

Contenu : présentation des résultats des travaux en cours et discussion sur ces résultats. Présentation orale de sa recherche, suivie d'une période de questions.

Préalables : GER 904 et GER 971

GNT

GNT 304 2 cr. Génétique (2-0-4)

Objectifs : connaître et maîtriser les fondements de la génétique; comprendre l'universalité des phénomènes génétiques sur l'ensemble des organismes vivants; se familiariser avec les implications pratiques et éthiques de ces phénomènes en médecine, en agriculture, etc.

Contenu : éléments de génétique classique essentiels à la compréhension de la nature des maladies génétiques et des mécanismes de l'hérédité en général. La matière est structurée autour de concepts spécifiques tels que le mono et le dihybridisme, les gènes dominants et récessifs, les mutations, la détermination du sexe, les aberrations chromosomiques, l'enjambement, la recombinaison, etc. Les éléments de génie génétique passent en revue les différentes techniques de clonage moléculaire et de manipulation de l'ADN ainsi que l'information la plus importante qu'elles ont livrée au cours des deux dernières décennies. L'accent est mis sur la puissance des techniques en illustrant notamment comment celles-ci sont utilisées pour cloner les gènes, étudier leur structure et arrangement sur les chromosomes, identifier des mutations et étudier divers phénomènes biologiques fondamentaux.

Préalable : BCL 102 ou BCL 106

GNT 404 1 cr. Génie génétique I (1-0-2)

Objectifs : connaître et comprendre les concepts théoriques des manipulations de base *in vitro* des acides nucléiques en biologie moléculaire et en génie génétique; prendre en charge sa formation dans le domaine du génie génétique.

Contenu : propriétés des enzymes de restriction et autres enzymes utilisées pour manipuler l'ADN et l'ARN. Purification des acides nucléiques. Séparation des acides nucléiques et établissement des cartes de restriction. Vecteurs de clonage et stratégies de clonage.

Préalable : BCL 102 ou BCL 106 ou BCL 108

GNT 506 2 cr. Génie génétique II (2-0-4)

Objectifs : connaître et comprendre les concepts théoriques des techniques avancées utilisées dans la manipulation *in vitro* des acides nucléiques en biologie moléculaire et en génie génétique; prendre en charge sa formation en génie génétique avancé.

Contenu : transfert et hybridation. Séquençage. Mutagenèse. Synthèse de l'ADNc. Le PCR. Le LCR. Techniques spécialisées. Le cheminement dans l'utilisation des techniques de biologie moléculaire.

Préalable : GNT 404

GNT 516 3 cr.

Génétique humaine et médicale (3-0-6)

Objectifs : connaître et comprendre les notions de phénotype et de génotype, les catégories et les principes de transmission des maladies génétiques, les mutations et leurs conséquences sur le phénotype. Approfondir la connaissance des relations entre l'environnement et le génotype pour établir le phénotype.

Contenu : les phénotypes dans les familles, dans les populations, chez les individus; les phénotypes du génome humain, les applications de l'étude des phénotypes et les aspects juridiques, éthiques et sociaux des phénotypes. Transmission autosomale récessive ou dominante, liée au chromosome X, maternelle et paternelle. Les types de mutation et leurs conséquences sur le phénotype, mutations dynamiques. Disomie uniparentale. Maladies métaboliques.

Préalables : BIM 500 et GNT 304

GNT 518 3 cr. Éléments de génomique (3-0-6)

Objectif : se familiariser avec les nouveaux concepts reliés à l'étude des variations de l'ADN génomique et de l'expression génétique à haut débit ainsi qu'avec des méthodes informatisées d'analyse des données.

Contenu : par une alternance de séances de cours et de démonstrations, l'étudiante ou l'étudiant prendra connaissance des différentes approches utilisées pour l'étude du transcriptome telles les biopuces d'ADN, les *microarrays* et l'hybridation soustractive d'ADN de même que des approches pour l'étude du génome telle l'hybridation génomique comparative à haute résolution.

Préalables : BIM 500 et GNT 304

GNT 616 3 cr. Cytogénétique humaine et médicale (3-0-6)

Objectifs : connaître et comprendre les notions de chromosomes, d'obtention des chromosomes et des marquages chromosomiques. Connaître la définition d'une bande chromosomique dans le sens fondamental et pour l'identification chromosomique. Connaître les principes et les applications de la cytogénétique moléculaire. Comprendre la méiose et la mitose et les mécanismes qui conduisent aux anomalies de nombre et de structure des chromosomes. Connaître les conséquences phénotypiques des anomalies chromosomiques et leur implication dans les cancers.

Contenu : culture cellulaire pour l'obtention de préparations chromosomiques. Les différentes techniques de marquage chromosomique. La notion de bande chromosomique pour les fonctions chromosomiques et l'identification des chromosomes. Les diverses techniques de cytogénétique moléculaire comme le FISH, PRINS, mFISH, caryotype spectral, CGH, micropuces, etc. Les diverses étapes de la méiose et de la mitose et les erreurs de disjonction qui conduisent à des anomalies chromosomiques de nombre. Les mécanismes de formation des anomalies chromosomiques de structure et leur ségrégation. Les manifestations cliniques des anomalies chromosomiques constitutionnelles. Le rôle des anomalies chromosomiques acquises dans le cancer,

gènes de fusion, activation d'oncogènes ou inhibition de gènes suppresseurs de tumeurs.

Préalables : BIM 500 et GNT 304

HST

HST 744 3 cr.

Relations internationales

Objectif : se familiariser avec la problématique et les méthodes de recherche en histoire des relations internationales.

Contenu : examen des tendances. Apports et complémentarité de l'histoire et des sciences politiques. Questions de méthode. Accès aux sources. Les collections existantes. Une activité de recherche.

IML

IML 300 2 cr.

Immunologie (2-0-4)

Objectifs : connaître les éléments du système immunitaire et son importance dans le maintien de l'organisme vivant dans un environnement hostile; maîtriser les principes et comprendre les applications scientifiques de l'immunologie et de la sérologie.

Contenu : concepts fondamentaux, immunobiologie générale, les réactions immunitaires *in vitro*, les propriétés des antigènes, le mécanisme de production des anticorps, les propriétés des anticorps. Les propriétés et les rôles du complément, l'immunologie des groupes sanguins humains, l'hyper-sensibilité de type immédiat et retardé, les problèmes actuels en immunologie.

IML 600 2 cr.

Immunologie moléculaire

Objectifs : connaître les cellules et les molécules qui composent le système immunitaire; connaître les mécanismes qui contrôlent la maturation des cellules et des molécules du système immunitaire; comprendre les conséquences de la réponse immunitaire.

Contenu : les bases tissulaires de la réponse immunitaire, structure et génétique moléculaire des anticorps, complexe majeur d'histocompatibilité, les lymphocytes T, mécanismes de la cytotoxicité, cytokines et leur récepteurs, tolérance et auto-immunité, les réactions allergiques, immunodéficiences génétiques et acquises.

IML 701 2 cr.

Cytokines

Objectifs : acquérir des connaissances approfondies concernant le réseau des cytokines; approfondir les connaissances sur la structure des cytokines (protéique et génomique) et leurs fonctions (physiopathologie, mécanismes de régulation); connaître les récepteurs en termes de famille, structure (protéique et génomique) et fonction (transduction de signaux).

Contenu : initiation de la réponse immunitaire; rôle des interleukines et des récepteurs cellulaires correspondants dans l'initiation de la réponse immunitaire. Activation des lymphocytes T. Activité cellulaire de cytotoxicité. Propriétés et rôle des cytokines impliquées dans l'inflammation (IL-1, TNF, IL-6, MIF, PDGF, IP-10; CTAP III/bTG; MCP-1). Rôle et propriétés des interférons (IFN α , IFN β , IFN γ). Différenciation et activation des lymphocytes B : rôle des

lymphokines IL-4, IL-5, IL-6, IL-7, IL-11, IL-13. Les facteurs de croissance du système hématopoïétique. Les cytokines régulatrices de la réponse immunitaire. Mécanisme d'activation des polymorphonucléaires. Intégration.

IML 702 2 cr.

Sujets choisis en immunologie

Objectifs : approfondir les connaissances et développer l'esprit critique dans le domaine de l'immunologie et plus particulièrement dans les mécanismes de régulation de la réponse immunitaire.

Contenu : présentation de l'antigène. Régulation moléculaire des Ig. Cytokines et système nerveux. Immunodéficiences. Immunoparasitologie. Virus et réponse immunitaire. Défenses antibactériennes. Immunologie feto-maternelle. Greffes de moelle. Allergie. Auto-immunité. Immunologie régionale. Médiateurs inflammatoires. Chimères, transgéniques et délétions géniques. Néoplasies du système immunitaire.

IML 703 2 cr.

Cellules et molécules de l'inflammation

Objectifs : acquérir des connaissances approfondies sur les composantes cellulaires et moléculaires de l'inflammation; faire une intégration des mécanismes de régulation positive et négative de l'inflammation; connaître les modalités d'intervention.

Contenu : cellules de l'inflammation. Migration leucocytaire. Molécules de l'inflammation. Régulation de la réponse inflammatoire. Modèles d'inflammation pulmonaire. Modèles d'inflammation articulaire. Modalités d'intervention dans la réaction inflammatoire.

IML 704 1 cr.

Activation lymphocytaire : bases moléculaires

Objectif : comprendre les bases cellulaires et moléculaires des événements menant à l'activation et à la différenciation des lymphocytes et à la réponse immunitaire. Contenu : structure et voies de signalisation du récepteur des lymphocytes B pour l'antigène. Récepteurs qui influencent la signalisation du récepteur des lymphocytes B pour l'antigène. Activation et différenciation des lymphocytes B par les lymphocytes T auxiliaires. Activation des lymphocytes B par les antigènes thymo-indépendants. Structure et voies de signalisation du récepteur des lymphocytes T pour l'antigène. Corécepteurs CD4 et CD8. Dynamique de l'interaction du récepteur des lymphocytes T pour l'antigène avec le complexe CMH/peptide antigénique. Notions d'anergie et de costimulation. Récepteurs de costimulation. Régulation de la réponse des lymphocytes T matures par mort cellulaire programmée. Cellules T à mémoire. Récepteurs d'inhibition (Ly49, KIR) et d'activation (NKR-P1) des lymphocytes NK.

IML 710 1 cr.

Immunologie clinique

Objectifs : comprendre les mécanismes impliqués en immunopathologie humaine; mettre à profit les connaissances fondamentales en immunopathologie humaine dans l'utilisation des approches diagnostiques et thérapeutiques qui s'y appliquent.

Contenu : évaluation en immunologie clinique; évaluation *in vivo* et en laboratoire. Immunodéficits congénitaux et acquis.

Sida. Maladies auto-immunes; maladies à complexes immuns, maladies d'autoagression. Maladies allergiques. Transplantation. Immunologie des défenses antimicrobiennes. Immunologie de la grossesse et du fœtus. Immunologie du cancer. Immunopathologie du système nerveux central. Immunopathologie du poumon. Immunopathologie du tube digestif. Nouvelles stratégies thérapeutiques.

IML 720 3 cr.
Immunologie fondamentale

Objectif : acquérir les notions de base de la réaction immunitaire conçue comme un mécanisme fondamental conduisant au maintien de l'intégrité de l'organisme. Contenu : cellules du système immunitaire. Immunité naturelle et acquise. Bases tissulaires de la réponse immunitaire. Cellules souches. Lymphocytes B. Complexe majeur d'histocompatibilité. Lymphocytes T. Fonctions effectrices des lymphocytes. Cytokines. Mécanismes effecteurs de la réponse immune. Mécanismes de défense contre les bactéries, virus et parasites. Tolérance et auto-immunité.

IML 729 1 cr.
IML 730 2 cr.
IML 731 3 cr.

Activité de recherche complémentaire I-II-III

Objectif : mettre en pratique la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats); l'originalité de son travail. À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

IML 786 1 cr.

Séminaire de recherche

Objectifs : identifier son sujet de recherche, le présenter et établir l'ensemble des variables qui s'y rattachent.

Contenu : exposer à ses collègues et aux membres du programme, à partir de ses travaux préliminaires, le sujet de sa recherche, ses perspectives et les variables qui s'y rattachent.

IML 787 22 cr.

Mémoire

Objectif : compléter la réalisation d'un projet de recherche sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur de recherche. Contenu : rédaction d'un document qui situe le problème, fait la synthèse de la recherche bibliographique sur le sujet retenu, énonce les objectifs ou les hypothèses, le cadre théorique ou conceptuel, décrit les instruments utilisés et chacune des étapes de la réalisation de la recherche, présente et analyse les différentes données et, enfin, interprète les résultats en regard de la problématique, des objectifs et du cadre théorique.

IML 796 10 cr.

Activités de recherche

Objectif : mettre en pratique la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats); l'originalité de son travail. À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

ses, méthodes et résultats); l'originalité de son travail. À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

IML 829 1 cr.
IML 830 2 cr.
IML 831 3 cr.
IML 832 4 cr.
IML 833 5 cr.

Activité de recherche complémentaire I à V

Objectif : mettre en pratique la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : au cours du 6^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer l'originalité de ses travaux par rapport à la littérature pertinente; faire une analyse critique de son travail; faire part de sa productivité (communication, publication); préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son travail à terme.

IML 885 15 cr.

Examen général

Objectifs : acquérir une connaissance générale de son domaine de recherche; être capable de réaliser une synthèse des connaissances générales de la discipline; être capable de poursuivre une recherche originale; être capable de communiquer les connaissances acquises.

Contenu : partie écrite : l'étudiante ou l'étudiant doit présenter un rapport portant sur un sujet pertinent à son domaine de recherche. Partie orale : la partie orale se divise comme suit : l'étudiante ou l'étudiant présente son travail de recherche et une période de questions s'ensuit; le rapport écrit est brièvement introduit par l'étudiante ou l'étudiant puis commenté et questionné par les membres du jury.

IML 887 2 cr.

Séminaire de recherche

Objectifs : identifier son sujet de recherche, le présenter et établir l'ensemble des variables qui s'y rattachent.

Contenu : exposer à ses collègues et aux membres du programme, à partir de ses travaux préliminaires, le sujet de sa recherche, ses perspectives et les variables qui s'y rattachent.

IML 888 39 cr.

Thèse

Objectif : compléter la réalisation d'un projet de recherche sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur de recherche. Contenu : rédaction d'un document qui situe le problème, fait la synthèse de la recherche bibliographique sur le sujet retenu, énonce les objectifs ou les hypothèses, le cadre théorique ou conceptuel, décrit les instruments utilisés et chacune des étapes de la réalisation de la recherche, présente et analyse les différentes données et, enfin, interprète les résultats en regard de la problématique, des objectifs et du cadre théorique.

IML 896 19 cr.

Activités de recherche

Objectif : mettre en pratique la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer

son projet par rapport aux recherches existantes; qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

INS

INS 503 3 cr.

Travail autonome en pharmacologie

Objectifs : connaître les réalités du démarrage d'entreprise; pouvoir rédiger un plan d'affaires réaliste et opérationnel.

Contenu : théorie de l'entrepreneuriat et du travail autonome : les formes juridiques et les aspects légaux de l'entreprise. Les sources de financement lors du démarrage d'entreprise. Développement de ses capacités gestionnelles comme travailleuse ou travailleur autonome. Gestion des ressources financières et matérielles de l'entreprise. La gestion du temps, de l'espace de travail et le maillage. Connaître son potentiel entrepreneurial. L'intrapreneurship.

Les activités INS suivantes sont offertes par l'Université du Québec à Montréal dans le cadre de la maîtrise en intervention sociale/concentration en toxicomanie.

INS 7005 3 cr.

Fondements théoriques de l'intervention sociale I

Sommaire : ce séminaire veut permettre aux étudiantes et étudiants de s'approprier la problématique du renouvellement des pratiques en examinant ses divers fondements théoriques et en les replaçant dans le contexte social actuel. Rapports de transformation réciproque entre, d'une part, les pratiques sociales et, d'autre part, les conditions matérielles et structurelles de la société, les théories du social, les idéologies, les valeurs et les normes sociales. Définition du concept de renouvellement des pratiques d'intervention sociale. Examen des enjeux reliés à l'état actuel des pratiques et aux conditions de leur renouvellement : crise du social, gestion étatique, déqualification des travailleurs du social, désinstitutionnalisation, privatisation, prise en charge communautaire. Étude de différentes formes de renouvellement des pratiques.

INS 7015 3 cr.

Fondements théoriques de l'intervention sociale II

Sommaire : ce séminaire veut permettre aux étudiantes et étudiants de se situer dans le courant actuel du renouvellement des rapports connaissance-action. En particulier, examen de l'apport spécifique des pratiques d'intervention sociale dans le développement des connaissances en sciences humaines. Étude des rapports théorie-pratique : la pratique comme lieu de production de connaissances et de validation de la théorie. À partir de cet éclairage, examen des problèmes de connaissance posés par l'approche scientifique dans les sciences humaines : validité des connaissances, rapports entre engagement et neutralité, science et idéologie, théorie et pratique, objectivité et subjectivité, expérience et distanciation de l'intervention.

INS 7115 3 cr.

Méthodologie de recherche et intervention sociale II

Sommaire : ce séminaire, à contenu variable, abordera alternativement, par session, l'étude d'une méthode de recherche parmi les suivantes : la recherche évaluative, la recherche-action, la recherche qualitative et l'approche biographique et discutera de leur apport spécifique dans le renouvellement des pratiques.

Préalable : INS 7105 ou TXM 702

INS 8015 3 cr.

Projet de mémoire

Sommaire : dans le cadre de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant sera appelé à construire le cadre théorique et méthodologique de son projet de mémoire. Articulée sur un rapport individuel entre l'étudiante ou l'étudiant et sa directrice ou son directeur de mémoire, cette démarche vise l'intégration des acquis théoriques et pratiques de l'étudiante ou de l'étudiant à la problématique du programme par la rédaction d'un projet qui intègre les étapes d'un processus de recherche (recension des écrits, problématisation, développement des instruments de recherche, proposition d'un échéancier et construction d'une bibliographie sommaire). Cette activité s'inscrit dans une démarche préliminaire à la réalisation du mémoire.

INS 8025 21 cr.

Mémoire

Sommaire : le mémoire fera la démonstration que l'étudiante ou l'étudiant a des aptitudes pour mener à bien une activité de recherche de qualité et pertinente à la problématique du programme. Il devra manifester chez l'étudiante ou l'étudiant la capacité d'analyser scientifiquement une forme spécifique d'intervention sociale, de la situer à l'intérieur d'un cadre théorique bien intégré, et de souligner les rapports organiques qui peuvent s'établir entre son cadre théorique et la forme d'intervention sociale analysée. En d'autres termes, le mémoire, tout en comportant une base de pratique sociale, devra se présenter comme un exercice de distanciation critique visant à synthétiser, sous un nouveau jour, la théorie et la pratique relatives à l'intervention sociale. Méthodologiquement, le mémoire pourra prendre, entre autres, la forme d'un rapport de recherche-action menée en milieu d'intervention sociale.

IPL

IPL 110 3 cr.

L'efficacité dans l'action

Objectifs : maîtriser une méthode de réflexion sur sa pratique professionnelle; évaluer l'efficacité de sa communication au cours d'une intervention; expérimenter dans des situations difficiles de nouvelles stratégies visant à augmenter l'efficacité de son action.

Contenu : méthode pour recueillir des données à la suite d'une intervention, analyser ces données en terme d'efficacité, identifier, le cas échéant, les causes du manque d'efficacité et préparer des interventions plus efficaces. Expérimentation dans le milieu de travail de stratégies plus efficaces.

Préalable : démonstration de l'utilisation de données personnelles d'interaction professionnelle concomitante au cours

- IPL 111** **3 cr.**
La communication interpersonnelle
 Objectifs : identifier les composantes d'un système interpersonnel; distinguer quatre types de stratégies utilisées dans une interaction; s'adapter à chaque situation en utilisant la rétroaction de l'interlocutrice ou de l'interlocuteur pour modifier ses stratégies de communication et au besoin ses intentions; structurer une communication interpersonnelle de façon à susciter chez une interlocutrice ou un interlocuteur le goût du partenariat; maintenir une communication qui favorise chez une interlocutrice ou un interlocuteur sa prise en charge personnelle; gérer dans une situation de contrainte un processus d'interaction qui favorise une utilisation optimale des ressources des partenaires de la relation.
 Contenu : le système interpersonnel en première ligne, la perception comme processus actif, l'utilisation optimale des ressources de l'intervenante ou de l'intervenant, le langage, l'interaction, l'utilisation optimale des canaux de communication et l'interaction sous tension. La démarche proposée est celle de l'atelier. De brefs exposés seront entrecoupés d'études de cas, d'exercices, de l'expérimentation et de temps de réflexion.
- IPL 200** **3 cr.**
La problématique de la santé mentale
 Objectifs : définir le concept de « santé mentale » et comprendre cette composante dans la santé globale; identifier les champs d'intervention de première ligne dans le domaine de la santé mentale; se familiariser avec les processus d'analyse de besoins et d'élaboration de projets ou de programmes en santé mentale en première ligne.
 Contenu : problématiques « santé mentale » rencontrées en première ligne; alternatives aux moyens habituels de dépistage et d'intervention auprès des clientèles à risque; formulation d'un projet, réalisable dans le milieu de travail, dans le but d'intégrer ces nouvelles connaissances et habiletés.
- IPL 201** **3 cr.**
Dynamique familiale en intervention de première ligne
 Objectifs : connaître les fondements théoriques des applications cliniques de l'approche systémique; connaître les principaux paramètres à considérer dans les contextes d'observation, d'enquête et d'autoréférence; apprendre à formuler des hypothèses de travail à partir de situations cliniques en appliquant les bases de l'approche systémique; développer sa capacité d'intervention auprès des familles selon une perspective systémique.
 Contenu : applications de l'approche systémique dans un contexte d'intervention de première ligne. De façon plus spécifique, les étudiantes et étudiants appliqueront à des situations cliniques un système d'élaboration d'hypothèses de travail et d'interventions selon une perspective systémique. Il s'agira d'aborder les dynamiques familiales à travers une perspective systémique tant dans la collecte de données que dans l'intervention.
- IPL 210** **3 cr.**
Intervention auprès des personnes âgées
 Objectifs : s'initier aux problèmes vécus par les personnes âgées vivant en milieu naturel et maîtriser des modes d'intervention appropriés à la pratique de première ligne.
 Contenu : actualisation de la personne âgée; pertes d'autonomie sociales et physiques; aspects physiologiques, psychologiques et sociaux du vieillissement, adaptation des modes d'intervention de première ligne à cette clientèle.
- IPL 211** **3 cr.**
Intervention de première ligne en situation de crise
 Objectifs : reconnaître la présence d'une crise, évaluer le type et l'intensité de la crise, reconnaître et utiliser les compétences de la personne qui consulte en prenant en ligne de compte les ressources de son milieu; définir une situation de crise, identifier les composantes d'un processus de crise; identifier les types de crise, évaluer le degré d'urgence d'une crise, adapter le niveau d'intervention requis par cette urgence, développer des habiletés d'intervention en utilisant des approches proposées dans l'activité, évaluer la qualité de ces interventions, utiliser les ressources entourant l'intervenante ou intervenant et la personne présentant une crise.
 Contenu : divisée en trois blocs, l'activité présentera dans un premier temps la définition d'une situation de crise, le profil de personnes présentant une crise d'adaptation et le rôle de l'intervenante ou intervenant de première ligne dans ce contexte. Deuxièmement, on abordera les mesures d'urgence, l'évaluation de l'individu et de son système, la planification de l'intervention, les techniques de l'intervention selon l'approche par solution de problèmes, le traitement de la demande en approche communautaire et l'approche systémique. Pour terminer, on abordera la connaissance du milieu telles les ressources institutionnelles, communautaires et alternatives.
- IPL 250** **3 cr.**
Le travail interdisciplinaire
 Objectifs : connaître les facteurs individuels et d'équipe inhérents au travail interdisciplinaire et utiliser ces facteurs dans la pratique de l'intervention de première ligne.
 Contenu : identité professionnelle et définition des champs de compétence; types d'interactions professionnelles en milieu multidisciplinaire; réalité interdisciplinaire dans l'intervention de première ligne; structures et conditions d'implantation et de fonctionnement d'une équipe interdisciplinaire; attitudes favorables au travail interdisciplinaire.
- IPL 251** **3 cr.**
L'approche communautaire
 Objectifs : connaître les fondements, les principes, les différents modèles, les objectifs, les principales stratégies d'intervention et les modalités d'application de l'approche communautaire; acquérir des habiletés pour intervenir dans le cadre de l'approche communautaire.
 Contenu : facteurs qui ont amené le développement de l'approche communautaire; principes d'intervention de base, objectifs et principales stratégies; types d'intervention communautaire selon des problématiques variées : situation de crise, situation sociosanitaire courante, maintien à domicile, santé mentale, périnatalité, scolaire, primaire, secondaire; conditions d'application; perspective commune, multidisciplinarité, encadrement professionnel, changement individuel et organisationnel.
- IPL 252** **3 cr.**
La pratique du travail interdisciplinaire
 Objectifs : connaître en quoi consiste le processus d'implantation d'une équipe interdisciplinaire : ses exigences, ses contraintes; participer efficacement au processus d'implantation et au fonctionnement d'une équipe interdisciplinaire; développer des habiletés à repérer les obstacles à l'efficacité d'une équipe interdisciplinaire, à les prévenir et à les lever; reconnaître ses réactions en situation de conflit interprofessionnel et développer des stratégies pour gérer de tels conflits; cerner ses aptitudes et ses inaptitudes au travail interdisciplinaire.
 Contenu : comme il s'agit d'un atelier, le contenu de l'activité consistera en une expérimentation de modèles et de techniques qui seront proposés au cours de brefs exposés. Ces modèles et techniques réfèrent à l'implantation d'une équipe interdisciplinaire, à la gestion des conflits lors du travail interdisciplinaire, au développement d'aptitudes à la participation au travail interdisciplinaire en première ligne.
 Préalables : IPL 110 et IPL 250
- IPL 260** **3 cr.**
L'évaluation de programmes
 Objectifs : participer à une démarche d'évaluation objective, simple, réaliste, adaptée et intégrée au processus de l'évaluation des programmes; se familiariser avec les concepts de l'évaluation de programmes; être en mesure de contribuer activement à l'implantation d'un système d'évaluation de programmes.
 Contenu : concepts reliés à l'évaluation, contexte de l'évaluation de programmes en intervention de première ligne, définition et composantes d'un programme, responsabilités des établissements de première ligne, les cinq grandes questions reliées à l'évaluation, démarche de l'évaluation de programmes, système d'information de gestion, critères, indicateurs et normes, production de rapports, impact de l'évaluation de programmes sur la décision et sur l'action, questionnaire-type sur le bilan de l'évaluation de programmes, outils d'évaluation, évaluation des systèmes d'évaluation de programmes. L'approche utilisée sera participative et fera référence aux expériences et aux acquis.
- IPL 300** **3 cr.**
La planification sociosanitaire
 Objectifs : connaître et utiliser les règles de base et les instruments de la planification sociosanitaire et du marketing social.
 Contenu : les principes et les instruments de la prévention et de la promotion; programmation; développement de programme; évaluation de programme; les acteurs; les clientèles cibles.
- IPL 301** **3 cr.**
Pratique et politique de santé et de bien-être
 Objectifs : situer l'importance d'une politique de santé et de bien-être dans le système de santé et de services sociaux en général; développer un point de vue critique par rapport à l'application de la politique dans le contexte des services de première ligne; comprendre les positions des diverses actrices et acteurs du système de santé et de services sociaux par rapport à la Politique de la santé et du bien-être; acquérir des habiletés concrètes et pratiques pour son articulation au réseau des services de première ligne.
- IPL 310** **3 cr.**
Éthique et problèmes légaux
 Objectifs : connaître les lois ayant un impact sur la pratique professionnelle de première ligne; comprendre les problèmes légaux reliés tant à la pratique de l'intervention qu'à l'organisation des services de première ligne; examiner les aspects éthiques de l'intervention de première ligne.
 Contenu : les services aux usagers et usagers, la confidentialité, le secret professionnel et le dossier de l'usagère ou de l'usager. Tout au long de l'activité seront intercalées des discussions et analyses des aspects éthiques de l'intervention et des décisions prises par les intervenantes et intervenants et les établissements dans le cadre de l'intervention de première ligne.
- IPL 320** **3 cr.**
Le virage ambulatoire
 Objectifs : connaître les fondements et les enjeux du virage ambulatoire; identifier et développer les compétences requises pour implanter les pratiques liées au virage ambulatoire.
 Contenu : notion de réseau intégré de services. Concept de responsabilisation et d'autonomie des usagères et usagers. Impacts sur les réseaux familial et social. Nouvelles technologies et leurs impacts sur les pratiques professionnelles. Habiletés d'enseignement.
- IPL 400-410** **3 cr. ch.**
Cours tutorial I-II
 Objectif : réaliser une activité pédagogique individualisée, de concert avec une professeure ou un professeur, sur une thématique spécifique qui n'est pas normalement abordée dans le cadre des activités régulières.
- IPL 500** **3 cr.**
Projet personnel : élaboration de projet
 Objectifs : s'instrumenter pour concevoir l'amélioration d'une situation particulière en démontrant la capacité d'intégrer les divers objectifs du programme; acquérir la rigueur méthodologique requise pour élaborer un projet relié à l'intervention de première ligne.
 Contenu : élaboration, dans un cadre organisationnel approprié, d'un projet

formation aux différentes étapes de son implantation.

Contenu : méthodologies d'analyse des besoins. Formulation d'une requête de soumission. Principes d'évaluation des systèmes d'information et d'application d'un cadre d'évaluation. Gestion de changement et d'intégration des systèmes. Principes d'évolution des systèmes et rétroaction des résultats d'évaluation.

Préalables : ISA 102 et ISA 300

MAR

MAR 222 3 cr. Introduction au marketing pharmaceutique

Objectifs : s'initier aux concepts et aux théories fondamentales du marketing, en relation avec les nouvelles réalités du marché des produits de soins et de santé; envisager l'application concrète de ces concepts et théories dans le cadre de la prise de décisions commerciales; se sensibiliser aux défis et aux exigences de l'exercice de la fonction marketing à l'intérieur de l'entreprise pharmaceutique, dans son interdépendance avec les autres fonctions de gestion et de recherche; apprendre à formuler des recommandations afin de résoudre différents problèmes concrets de marketing.

Contenu : le comportement d'achat des consommatrices et des consommateurs. Le système d'information et la recherche en marketing. La segmentation de marché et le choix des marchés cibles. La fixation du prix de vente. La gestion des circuits de distribution. La stratégie de communication. L'analyse stratégique et l'élaboration du plan de marketing. La gestion de l'innovation et de la technologie. L'environnement de la haute technologie. Le processus d'innovation et ses implications marketing. Les déterminants du succès des nouveaux produits.

MAR 465 3 cr. Gestion du réseau des ventes en pharmacologie

Objectifs : s'initier aux principes fondamentaux de la vente et de la gestion des ventes dans le cadre général de l'action commerciale; acquérir des connaissances pratiques au niveau des principales activités de vente et de gestion des ventes; connaître les défis et réalités du travail de représentant/visiteur médical, ainsi que de la gestion des forces de ventes.

Contenu : le processus de vente et d'achat : points de repères. L'organisation de la force de vente. La détermination des territoires et quotas. Le recrutement et la formation des équipes de vente. Le rendement et la motivation des représentants. L'élaboration des plans de rémunération. L'évaluation et le contrôle. Les modèles de gestion de la force de vente. La gestion de la qualité des services professionnels et des services au consommateur. La mobilisation des ressources humaines. La gestion stratégique du commerce de détail.

MCB

MCB 100 3 cr. Microbiologie

Objectifs : s'initier à l'étude des micro-organismes; comprendre les propriétés et les particularités des micro-organismes;

acquérir des concepts à la fois spécifiques aux micro-organismes et importants pour tous les organismes vivants.

Contenu : notions générales sur les micro-organismes et leur observation. Structure, culture et propriétés des bactéries. Concepts de métabolisme, reproduction et croissance microbienne. Génétique bactérienne et expression génétique. Structure et infection virale. Contrôle des micro-organismes : agents physiques, chimiques et chimiothérapeutiques. Notions de microbiologie appliquée : environnementale, industrielle et clinique.

MCB 101 1 cr. Microbiologie - Travaux pratiques (0-2-1)

Objectif : connaître les méthodes usuelles de manipulation, de culture et d'observation des micro-organismes.

Contenu : utilisation du microscope optique, coloration bactérienne, culture aseptique, influence de diverses composantes du milieu sur la croissance microbienne.

Antérieure : MCB 100

MCB 102 2 cr. Microbiologie en pharmacologie - Travaux pratiques

Objectifs : introduire les micro-organismes et les grands mécanismes de pathologie, de défenses naturelles et d'antibiothérapie; connaître le potentiel microbien à produire acides nucléiques, enzymes et protéines.

Contenu : structure, métabolisme, génétique et diagnostic des bactéries, champignons et virus; mécanismes de pathologie des micro-organismes et de défenses de l'hôte; action des antibiotiques; applications pratiques en laboratoire - identification bactérienne, antibiotiques et utilisation de plasmides et de bactériophages en génie génétique.

MCR

MCR 702 1 cr. Les virus oncogènes

Objectif : comprendre comment les concepts de biologie moléculaire ont été mis à profit pour réaliser les découvertes récentes sur les virus oncogènes.

Contenu : propriétés générales des virus oncogènes. Le modèle des adénovirus. Les papillomavirus (HPV16, 18). Les papovavirus (polyoma, SV40). Les rétrovirus (RSV, HIV, HTLV, vecteurs). Les virus de l'Herpès (lymphoma de Burkitt, le virus de l'hépatite B). Les virus Pox (Fibroma de Shope, vecteurs vaccinia).

MCR 705 1 cr. Bactériologie en laboratoire clinique

Objectif : approfondir certains concepts reliés à la pathologie bactérienne humaine. Contenu : épidémiologie, principes de détection et de diagnostic d'infections bactériennes, stratégies de contrôle et de traitement. Rôle de la biologie moléculaire et de ses techniques dans le développement d'outils diagnostiques et épidémiologiques. Interprétation des résultats d'analyses de bactériologie faites à partir de spécimens provenant de sites infectieux chez l'être humain.

MCR 706 1 cr. Génie génétique II

Objectifs : connaître la génétique et la régulation des gènes du phage lambda;

comprendre en particulier comment le phage lambda est utilisé pour générer des banques de gènes et cloner des gènes eucaryotes et procaryotes.

Contenu : introduction à la biologie, à la physiologie et à la génétique du phage lambda. Croissance et développement du phage lambda. Génétique : gènes essentiels et non essentiels. Sélection et phénotypes des différentes mutations. Régulation des gènes de lambda. Construction et utilisation de vecteurs pour cloner des gènes et construire des banques de gènes.

MCR 710 1 cr. Sujets choisis en biologie moléculaire

Objectif : approfondir ses connaissances sur les développements récents de la biologie moléculaire.

Contenu : biologie moléculaire du virus de l'immunodéficience humaine (VIH, virus du SIDA). Recombinaison homologue chez la levure et le trypanosome. Structure, synthèse et rôle des télomères. Antioncogènes. (Le contenu de ce cours sera modifié régulièrement afin de refléter le plus adéquatement possible les progrès accomplis dans les secteurs de pointe de la biologie moléculaire.)

MCR 711 1 cr. Virologie humaine

Objectifs : approfondir certains concepts reliés à la pathologie virale humaine dont l'épidémiologie, les principes de détection et de diagnostic d'infections virales, les stratégies de contrôle et de traitement; approfondir particulièrement la connaissance du rôle de la biologie moléculaire et de ses techniques dans le développement d'outils diagnostiques et épidémiologiques. Des périodes facultatives de démonstration sont offertes aux étudiantes et étudiants. Contenu : principes et stratégie pour la détection de virus à partir de spécimens humains. Les virus d'importance médicale : épidémiologie, manifestations cliniques et mécanismes de pathologie, rôle de la biologie moléculaire dans la mise en évidence, le contrôle et le traitement. Le rôle de la biologie moléculaire dans la découverte de nouveaux virus.

MCR 712 1 cr. Le maintien du génome : réplication, réparation

Objectif : comprendre les mécanismes principaux qui assurent la stabilité et la diversification du génome.

Contenu : le rôle central du maintien du génome dans l'évolution. La réplication du DNA. Machinerie et régulation. Réparation du DNA. Recombinaison génétique.

MCR 714 1 cr. Génie des protéines

Objectif : acquérir les éléments nécessaires à la compréhension de la biologie moléculaire des protéines et du génie des protéines.

Contenu : traduction procaryotique et eucaryotique. Régulation de la traduction, répression traductionnelle, recodage, sélénocystéine, modifications post-traductionnelles. Repliement, dénaturation-renaturation, transport, structure secondaire, chiralité, liaisons thiol, régulation redox. Dégradation des protéines, MAP et demi-vie, ubiquitine/protéasome, polyprotéines, les protéases sérines, cystéine aspartate, désavantages, purification. Analyse des séquences.

MCR 715 2 cr. Design expérimental en biologie moléculaire

Objectifs : s'initier aux divers progrès récents dans le domaine de la biologie moléculaire et de la génétique; développer un esprit de synthèse en discutant des problèmes expérimentaux à l'aide de l'approche APP.

Contenu : biologie des levures, organisation du génome. Marqueurs, couleurs et promoteurs. Les applications possibles dans le contexte d'un problème génétique humain. Les bases de la transcription chez la levure. Contrôle traductionnel. Contrôle post-traductionnel. Des motifs des protéines chez la levure. Les utilisations des outils génomiques sur Internet. La levure comme outil pour étudier des maladies infectieuses. La levure comme outil dans des études de biologie comparative et de l'évolution.

MCR 716 2 cr. Transcription et maturation post transcriptionnelle

Objectif : connaître les principes moléculaires de l'expression des gènes, plus particulièrement ceux reliés à la transcription de l'ADN par les polymérasés et les processus de maturation des ARNs pré-messagers nucléaires. L'emphase sera mis sur les développements récents en biologie moléculaire.

Contenu : transcription basale. Régulateurs de transcription. Édition. Capping et polyadénylation. Transport et stabilité. Épissage. Épissage alternatif. ARNt. Maturation des ARNr. Traduction. Régulation pré et post-transcriptionnelle par l'ARN.

MCR 729 1 cr. MCR 730 2 cr. MCR 731 3 cr.

Activité de recherche complémentaire I-II-III

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

MCR 786 1 cr.

Séminaire de recherche

MCR 787 22 cr.

Mémoire

MCR 796 10 cr.

Activités de recherche

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

MCR 829 1 cr.
MCR 830 2 cr.
MCR 831 3 cr.
MCR 832 4 cr.
MCR 833 5 cr.

Activité de recherche complémentaire I à V

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : au cours du 6^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer l'originalité de ses travaux par rapport à la littérature pertinente; faire une analyse critique de son travail; faire part de sa productivité (communication, publication); préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son travail à terme.

MCR 885 15 cr.

Examen général

MCR 887 2 cr.

Séminaire de recherche

MCR 888 39 cr.

Thèse

MCR 896 19 cr.

Activités de recherche

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du troisième trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats); l'originalité de son travail. À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

MDS

MDS 100 4 cr.

Croissance, développement et vieillissement

Compétences : reconnaître le processus normal de développement et de vieillissement des différents systèmes chez l'humain.

Contenu : principes de développement de l'individu : sphères biologique, psychologique et sociologique. Concepts fondamentaux : génétique, embryologie, développement de l'enfant, vieillissement et mort. Outils d'évaluation de base (Peabody, SMAF).

MDS 101 4 cr.

Appareil locomoteur

Compétences : reconnaître les principaux processus pathologiques associés à l'appareil locomoteur à travers les âges en vue de mener une démarche d'évaluation.

Contenu : anatomie et biomécanique de l'appareil locomoteur. Épidémiologie, physiopathologie, déficiences et incapacités des problèmes reliés à l'appareil locomoteur. Traumatologie : fracture, atteinte ligamentaire, etc. Rhumatologie : AR, SA. LATR (tunnel carpien, tendinose). Techniques d'investigation médicale. Pharmacologie appliquée aux pathologies de l'appareil locomoteur (analgésiques et anti-inflammatoires). Outils d'évaluation de base (bilan musculaire, évaluation goniométrique).

MDS 102 5 cr.

Système nerveux

Compétences : reconnaître les principaux processus associés au système nerveux à travers les âges en vue de mener une démarche d'évaluation.

Contenu : anatomie, physiologie et épidémiologie des problèmes du système nerveux. Physiopathologie, déficiences et incapacités reliées aux troubles moteurs, troubles sensoriels, troubles de la parole, troubles cognitifs, troubles de la vessie. Plasticité. Techniques d'investigation médicale (imagerie, électrophysiologie). Pharmacologie appliquée aux pathologies du système nerveux (anticoagulant, diurétique, agent trombolytique et neuroprotectif). Outils d'évaluation de base (nerfs crâniens, réflexe, sensibilité, équilibre (Berg)).

MDS 103 4 cr.

Sciences psychiques

Compétences : reconnaître les principaux processus pathologiques associés aux sciences psychiques à travers les âges en vue de mener une démarche d'évaluation.

Contenu : composantes de l'état mental et systèmes de classification (DSM-4) selon un modèle biopsychosocial. Psychopathologies et neurobiologie : troubles d'adaptation, troubles anxieux, troubles de l'humeur, troubles de personnalité, troubles psychotiques, atteinte cérébrale organique. Techniques d'investigation médicale. Pharmacologie de base appliquée en sciences psychiques (anxiolytiques, antidépresseurs, antipsychotiques). Outils d'évaluation de base (MMS, examen mental).

MDS 110 1 cr.

Profession MD I

Compétences : acquérir les connaissances de base et appliquer progressivement ces connaissances concernant les considérations éthiques, légales et professionnelles rencontrées usuellement en clinique. Connaître les éléments de base concernant les saines habitudes de vie, la gestion du stress et les étapes en vue d'un changement de comportement. S'initier aux rôles des différents professionnels et professionnelles de la santé. Développer une perspective anthropologique et socio-historique de l'évolution de la médecine. Contenu : histoire de la médecine, professionnalisme, ateliers d'éthique et de considérations légales, ateliers sur les habitudes de vie et les changements de comportement, interdisciplinarité.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 111 2 cr.

Introduction au programme de médecine

Compétences : s'initier et se familiariser avec la méthode d'apprentissage par problèmes; appliquer cette méthode dans le contexte de certaines problématiques de la pratique médicale.

Contenu : processus de l'apprentissage : méthodes, principes, attitudes. Sujets d'intérêt de la pratique médicale : concepts santé-maladie, relation médecin-patient, limites de la technologie médicale.

MDS 116 5 cr.

Biologie médicale I

Compétences : s'initier aux concepts de base de grandes disciplines des sciences

fondamentales nécessaires et préalables à la bonne marche des unités de la phase II du curriculum.

Contenu : histologie et biologie cellulaire. Biochimie. Biophysique. Pharmacologie. Immunologie générale. Microbiologie et pathologie.

MDS 118 6 cr.

Biologie médicale II

Compétences : s'initier aux concepts de base de grandes disciplines des sciences fondamentales nécessaires et préalables à la bonne marche des unités de la phase II du curriculum. Ces concepts sont considérés comme essentiels en vue de la formation de médecins compétents et surtout capables de se tenir à la fine pointe des nouveaux développements en médecine.

Contenu : histologie et biologie cellulaire, biochimie, biophysique, pharmacologie, immunologie générale, microbiologie et pathologie.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 120 2 cr.

Stage d'immersion clinique

Compétences : découvrir l'univers concret de la médecine et se sensibiliser au vécu du malade, du médecin et aux besoins de la communauté. S'initier aux rôles des différents professionnels et professionnelles et au travail interdisciplinaire. Aborder différents aspects du professionnalisme.

Contenu : stage de deux semaines vécu en milieu hospitalier. Exposition variée aux différentes disciplines médicales et professionnelles. Rôle d'aide infirmier pour se sensibiliser au vécu du malade. Rencontres obligatoires : réunion préparatoire et rencontre bilan.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 150 3 cr.

Intégration clinique et professionnelle I

Compétences : acquérir les connaissances et les compétences pour pratiquer le questionnaire, l'examen physique, la communication et le raisonnement clinique de manière intégrée, contextualisée, réflexive et transdisciplinaire.

Contenu : sémiologie transdisciplinaire, composition du questionnaire et de l'examen physique, procédures de base en communication et en raisonnement clinique. Rencontres avec des patients réels ou simulés. Rédaction de l'histoire de cas.

MDS 208 5 cr.

Médecine préventive et santé publique

Compétences : acquérir les connaissances de base et les outils de la santé communautaire. Développer une attitude critique par rapport au processus d'élaboration des connaissances dans le domaine de l'épidémiologie clinique. Évaluer les résultats d'une recherche et comprendre leur portée pour la pratique professionnelle.

Contenu : épidémiologie et statistiques nécessaires pour revue critique de la littérature (protection de la santé publique, prévention des MTS, médecine du travail, influence de l'environnement sur les problèmes de santé, protection du public en intervention communautaire, stratification sociale dans la genèse et la réponse à la maladie, abus de substances, éthique).

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 209 5 cr.

Santé et médecine des âges

Compétences : connaître et comprendre les mécanismes physiologiques impliqués dans le développement normal et la santé de la personne, de la naissance à la fin de la vie. Connaître et comprendre les particularités physiopathologiques des maladies des patients pédiatriques et gériatriques à la fois pour les prévenir et en prendre soin. Développer les compétences attendues dans les sphères biologiques, médicales et psychosociales par l'acquisition et l'intégration des connaissances essentielles du domaine. Acquérir les habiletés de base reliées au domaine de connaissance, incluant : la collecte de données, la communication et le raisonnement clinique.

Contenu : concepts fondamentaux : embryologie, croissance, vieillissement. Médecine pédiatrique et médecine gériatrique. Développement et santé de la personne. Histoire de cas et examen physique reliés au domaine.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 212 6 cr.

Système nerveux

Compétences : maîtriser les concepts, comprendre la physiopathologie et développer des compétences en neurologie par l'acquisition et l'intégration de connaissances et d'habiletés de base incluant la collecte de données, la communication, le raisonnement clinique.

Contenu : concepts fondamentaux : anatomie, physiologie, biochimie, pharmacologie, physiopathologie, électrophysiologie, radiologie, épidémiologie, génétique, médecine préventive. Localisation, latéralisation, nature de la lésion neurologique : inflammatoire, néoplasique, dégénérative, traumatique, vasculaire. Reconnaissance du système impliqué : LCR, sensoriel, moteur, conscience, autonome, vasculaire. Anamnèse, examen physique.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 214 5 cr.

Sciences psychiques

Compétences : maîtriser les concepts, comprendre les mécanismes physiopathologiques et développer les compétences attendues en sciences psychiques par l'acquisition et l'intégration des connaissances essentielles du domaine et des habiletés de base reliées incluant la collecte de données, la communication et le raisonnement clinique.

Contenu : concepts fondamentaux et notions de normalité : troubles anxieux, troubles de l'humeur et psychoses, selon un modèle biopsychosocial permettant de considérer l'être humain comme un être à la fois unique et global. Histoire de cas et examen physique reliés au domaine.

MDS 219 6 cr.

Appareil locomoteur

Compétences : maîtriser les concepts, comprendre les mécanismes physiopathologiques et développer les compétences attendues de l'ensemble de l'appareil locomoteur par l'acquisition et l'intégration des connaissances essentielles du domaine et des habiletés de base reliées incluant la collecte de données, la communication et le raisonnement clinique.

Contenu : concepts fondamentaux : anatomie, histologie, physiopathologie des éléments structurels, électrophysiologie et épidémiologie. Génétique des pathologies

courantes. Principes pharmacologiques des analgésiques et anti-inflammatoires. Médecine sportive. Aspects sociaux de certaines pathologies. Histoire de cas et examen physique reliés au domaine.

MDS 220 2 cr.

Stage APP en communauté

Compétences : appliquer la méthode d'apprentissage par problèmes à partir de problèmes cliniques réels au cours d'un stage de deux semaines dans des hôpitaux de soins non tertiaires ou dans certaines cliniques médicales.

Contenu : histoires et examens physiques de patients. Identification des problèmes. Discussion en petits groupes. Problèmes, hypothèses, plans d'investigation et traitement.

MDS 222 6 cr.

Appareil cardiovasculaire

Compétences : maîtriser les concepts, comprendre la physiopathologie et développer les compétences attendues de l'ensemble de l'appareil cardiovasculaire par l'acquisition et l'intégration des connaissances essentielles du domaine et des habiletés de base incluant la collecte de données, la communication et le raisonnement clinique.

Contenu : concepts fondamentaux : anatomie, histologie, biochimie, génétique, physiologie, physiopathologie, épidémiologie et imagerie. Fonctionnement normal du système et principales pathologies. Investigation, diagnostic, principes thérapeutiques et pharmacologiques. Aspect global des problématiques de santé. Histoire de cas et examen physique.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 226 4 cr.

Maladies infectieuses

Compétences : maîtriser les concepts, comprendre les mécanismes physiopathologiques et développer les compétences attendues de l'ensemble des maladies infectieuses par l'acquisition et l'intégration des connaissances essentielles du domaine et des habiletés de base reliées incluant la collecte de données, la communication et le raisonnement clinique.

Contenu : concepts fondamentaux : anatomie, histologie, biochimie, génétique, physiologie, physiopathologie, épidémiologie et imagerie. Fonctionnement normal du système et principales pathologies. Investigation, diagnostic, principes thérapeutiques et pharmacologiques. Aspect global des problématiques de santé. Histoire de cas et examen physique reliés au domaine.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 227 4 cr.

Système endocrinien

Compétences : maîtriser les concepts, comprendre les mécanismes physiopathologiques et développer les compétences attendues de l'ensemble du système endocrinien par l'acquisition et l'intégration des connaissances essentielles du domaine et des habiletés de base reliées incluant la collecte de données, la communication et le raisonnement clinique.

Contenu : concepts fondamentaux : anatomie, histologie, biochimie, génétique, physiologie, physiopathologie, épidémiologie et imagerie. Fonctionnement normal du système et principales pathologies. Investigation, diagnostic, principes thérapeutiques et pharmacologiques. Aspect global des problématiques de santé.

Histoire de cas et examen physique reliés au domaine.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 232 2 cr.

Sexualité humaine

Compétences : prendre connaissance des principaux éléments de la sexualité humaine et de ses désordres; comprendre sa propre sexualité et prendre conscience de l'effet de ses propres attitudes sur la sexualité des autres (pairs, patients). Contenu : sexualité développementale, enfant-adolescent-adulte-ainé. Agressions sexuelles, homosexualité. Avortement. Relaxation et massage sensuel. Transsexualité.

MDS 237 6 cr.

Appareil respiratoire O.R.L.

Compétences : maîtriser les concepts, comprendre les mécanismes physiopathologiques et développer les compétences attendues de l'ensemble de l'appareil respiratoire par l'acquisition et l'intégration des connaissances essentielles du domaine et des habiletés de base reliées incluant la collecte de données, la communication et le raisonnement clinique.

Contenu : concepts fondamentaux : anatomie, histologie, biochimie, génétique, physiologie, physiopathologie, épidémiologie et imagerie. Fonctionnement normal du système et principales pathologies. Investigation, diagnostic, principes thérapeutiques et pharmacologiques. Aspect global des problématiques de santé. Histoire de cas et examen physique reliés au domaine.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 238 5 cr.

Appareil digestif

Compétences : maîtriser les concepts, comprendre les mécanismes physiopathologiques et développer les compétences attendues de l'ensemble de l'appareil digestif par l'acquisition et l'intégration des connaissances essentielles du domaine et des habiletés de base reliées incluant la collecte de données, la communication et le raisonnement clinique.

Contenu : concepts fondamentaux : anatomie, histologie, biochimie, génétique, physiologie, physiopathologie, épidémiologie et imagerie. Fonctionnement normal du système et principales pathologies. Investigation, diagnostic, principes thérapeutiques et pharmacologiques. Aspect global des problématiques de santé. Histoire de cas et examen physique reliés au domaine.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 239 5 cr.

Appareil de reproduction

Compétences : maîtriser les concepts, comprendre les mécanismes physiopathologiques et développer les compétences attendues de l'ensemble de l'appareil de reproduction par l'acquisition et l'intégration des connaissances essentielles du domaine et des habiletés de base reliées incluant la collecte de données, la communication et le raisonnement clinique.

Contenu : concepts fondamentaux : anatomie, histologie, biochimie, génétique, physiologie, physiopathologie, épidémiologie et imagerie. Fonctionnement normal du système et principales pathologies. Investigation, diagnostic, principes thérapeutiques et pharmacologiques. Aspect global des problématiques de santé. Histoire de cas et examen physique reliés

au domaine.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 243 1 cr.

Profession MD II

Compétences : poursuivre l'acquisition des connaissances et l'application progressive de celles-ci concernant les considérations éthiques, légales et professionnelles rencontrées usuellement en clinique. Conseiller et soutenir de façon efficace une personne qui doit revoir ses habitudes de vie. Reconnaître l'expertise des différents professionnels et professionnelles lors de situations données. Poursuivre le développement d'une perspective socio-historique de l'évolution de la médecine.

Contenu : histoire de la médecine, professionnalisme, ateliers d'éthique et de considérations légales, ateliers sur les habitudes de vie et les changements de comportement, interdisciplinarité.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 244 5 cr.

Appareil urinaire

Compétences : maîtriser les concepts, comprendre la physiopathologie, développer les compétences attendues de l'ensemble de l'appareil urinaire par l'acquisition et l'intégration des connaissances essentielles du domaine et des habiletés de base reliées incluant la collecte de données, la communication, le raisonnement clinique.

Contenu : concepts fondamentaux : anatomie, histologie, biochimie, génétique, physiologie, physiopathologie, épidémiologie et imagerie. Fonctionnement normal du système et principales pathologies. Investigation, diagnostic, principes thérapeutiques et pharmacologiques. Aspect global des problématiques de santé. Histoire de cas et examen physique reliés au domaine.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 245 5 cr.

Hématologie

Compétences : comprendre la physiopathologie, développer les compétences attendues et maîtriser les concepts d'hématologie par l'acquisition et l'intégration des connaissances essentielles du domaine et des habiletés de base qui y sont reliées incluant la collecte de données, la communication et le raisonnement clinique.

Contenu : concepts fondamentaux : anatomie, histologie, biochimie, génétique, physiologie, physiopathologie, épidémiologie et imagerie. Fonctionnement normal du système et principales pathologies. Investigation, diagnostic, principes thérapeutiques et pharmacologiques. Aspect global des problématiques de santé. Histoire de cas et examen physique reliés au domaine.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 250 3 cr.

Intégration clinique et professionnelle II

Compétences : acquérir, intégrer les connaissances et développer les compétences pour pratiquer le questionnaire, l'examen physique, la communication et le raisonnement clinique de manière contextualisée, réflexive et transdisciplinaire.

Contenu : étude de la sémiologie transdisciplinaire chez des sujets sains ou ayant divers problèmes de santé, composition du questionnaire et de l'examen physique complets, procédures avancées de communication et de raisonnement clinique.

Rencontres avec des patients réels ou standardisés. Rédaction de l'histoire de cas.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 299 0 cr.

Évaluation par les tuteurs 1^{re}

Compétences : dans un but formatif, informer les étudiantes et étudiants, les professeurs et professeurs et les autorités du programme, des forces et faiblesses des étudiantes et étudiants. Dans un but sommatif, confirmer ou non l'acquisition et la démonstration par les étudiantes et étudiants, d'un niveau acceptable d'habiletés, de comportements et de valeurs professionnelles tel qu'attendu par le programme

Contenu : développement chez les étudiantes et étudiants de 1^{re} année, de l'expertise reliée à la compétence professionnelle et au raisonnement clinique, notamment : habiletés cliniques incluant la collecte de données par l'entrevue et l'examen physique; raisonnement - expression dont l'analyse, la synthèse du problème étudié; le développement personnel; le travail en collaboration.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 325 3 cr.

Habilités cliniques, phase d'intégration multidisciplinaire

Compétences : maîtriser les habiletés cliniques de collecte de données, de communication patient-médecin / médecin-médecin et de résolution de problème auprès de patients présentant des problématiques de santé complexes.

Contenu : contrat thérapeutique médecin-patient. Intervention en situation aiguë. Rédaction des demandes de consultation, notes et prescriptions. Évaluation pédiatrique. Évaluation gériatrique. Éthique. Examen clinique élaboré et démarche diagnostique complète.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 326 1 cr.

Profession MD III

Compétences : appliquer de façon intégrée les connaissances acquises. Développer sa capacité à délibérer de questions éthiques ou légales courantes en clinique. Individualiser l'enseignement des modifications des habitudes de vie. Comprendre les transformations du réseau de la santé.

Reconnaître les rôles des professionnels et professionnelles. Approfondir sa réflexion sur les responsabilités du médecin et ses choix professionnels. Contenu : organisation du réseau de la santé, échanges avec différents professionnels et professionnelles de la santé, tenue de dossiers, éthique, considérations légales, enseignement de modifications d'habitudes de vie, ateliers d'orientation professionnelle, cérémonie de consécration à l'externat.

Préalable : selon cursus obligatoire

MDS 332 8 cr.

Intégration de problèmes multidisciplinaires I

Compétences : acquérir de nouvelles connaissances reliées à des problématiques complexes de santé et les intégrer aux apprentissages des activités complétées antérieurement dans le programme; consolider l'apprentissage des principes de l'investigation et de la thérapeutique; développer les habiletés de raisonnement clinique et de résolution de problèmes.

Contenu : problèmes de santé complexes

les complications et le traitement des maladies contagieuses les plus courantes.

MSS 318-418 5 cr. ch.

Stages en néphrologie I-II

Objectifs : se familiariser avec la consultation en néphrologie (évaluation de patients); réviser des dossiers; participer aux tournées et aux réunions d'enseignement du service de néphrologie.

MSS 319-419 5 cr. ch.

Stages en neurologie I-II

Objectifs : évaluer des patientes et patients qui présentent des problèmes neurologiques courants en soins ambulatoires; participer aux activités d'enseignement du service de neurologie et au programme de lecture.

MSS 320-420 5 cr. ch.

Stages en pneumologie I-II

Objectifs : acquérir les notions thérapeutiques nécessaires au traitement des maladies pulmonaires restrictives et obstructives; des maladies vasculaires pulmonaires; des anomalies du contrôle de la respiration et de l'insuffisance respiratoire aiguë et chronique.

MSS 321-421 5 cr. ch.

Stages en rhumatologie I-II

Objectifs : s'initier au système locomoteur et se familiariser avec les principales techniques de ponction et d'infiltration articulaires; suivre les activités du service et s'initier aux techniques de laboratoire généralement utilisées pour le diagnostic rhumatologique, soit la synovioanalyse et les techniques séro-immunologiques d'anticorps antinucléaires; ce stage se passe en consultations externes.

MSS 331-431 5 cr. ch.

Stages en chirurgie cardiaque I-II

Objectifs : être en mesure par l'histoire, l'examen physique et l'interprétation des données biologiques, d'acquérir la confiance nécessaire pour juger la situation d'un patient porteur de pathologies reliées à la cardiologie; maîtriser les techniques et les notions thérapeutiques nécessaires au diagnostic et au traitement; acquérir des habiletés de raisonnement clinique pour résoudre des problèmes en chirurgie du système cardiovasculaire.

MSS 332-432 5 cr. ch.

Stages en chirurgie C.V.T. I-II

Objectifs : traiter sur ordinateur des données recueillies chez les malades soumis à une chirurgie sous circulation extracorporelle; apprendre à utiliser un ordinateur dans une première phase (2 semaines) et compléter le traitement des données dans la période restante.

MSS 333-433 5 cr. ch.

Stages en neurochirurgie I-II

Objectifs : participer aux activités départementales avec accent sur l'apprentissage de l'examen neurologique et l'étude des diagnostics différentiels des syndromes les plus fréquents : céphalée, douleur, altération de la conscience, etc.; participer aux tournées, à certains actes opératoires et aux réunions scientifiques du Département.

MSS 334-434 5 cr. ch.

Stages en ophtalmologie I-II

Objectifs : participer aux activités cliniques et éducatives en ophtalmologie : apprendre des techniques diagnostiques; anam-

nèse et examens oculaires des patients en consultations externes; discuter et présenter des cas; participer aux séances d'enseignement; présenter un travail en fin de stage. Programme d'études théorique en parallèle avec les activités de la première partie.

MSS 335-435 5 cr. ch.

Stages en oto-rhino-laryngologie I-II

Objectifs : prendre connaissance des différentes pathologies rencontrées en O.R.L.; mettre l'accent sur l'évaluation clinique et l'utilisation des différentes techniques pour l'évaluation des patientes et patients; participer aux activités du Département et aux réunions scientifiques; faire des visites occasionnelles au bloc opératoire.

MSS 336-436 5 cr. ch.

Stages en chirurgie orthopédique I-II

Objectifs : apprendre à diagnostiquer les pathologies orthopédiques les plus fréquentes; reconnaître chez le nouveau-né les malformations congénitales les plus fréquentes de l'appareil locomoteur; dans chaque cas, orienter le malade vers un traitement pertinent.

MSS 337-437 5 cr. ch.

Stages en urologie I-II

Objectifs : connaître l'étiologie, les symptômes, les complications et le traitement des principales pathologies du système urinaire.

MSS 338-438 5 cr. ch.

Stages en soins intensifs chirurgicaux I-II

Objectifs : être en mesure par l'histoire, l'examen physique et l'interprétation des données biologiques, d'acquérir la confiance nécessaire pour juger la situation d'une patiente ou d'un patient en soins critiques se présentant avec une pathologie médicale différenciée ou non; maîtriser les techniques et les notions thérapeutiques nécessaires au diagnostic et au traitement de pathologies aiguës; acquérir des habiletés de raisonnement clinique pour résoudre les problèmes de patientes et patients pendant leur séjour aux soins intensifs chirurgicaux.

MSS 350-450 5 cr. ch.

Stages en pédiatrie/allergie-immuno. I-II

Objectifs : être en mesure par l'histoire, l'examen physique et l'interprétation des données biologiques, d'acquérir la confiance nécessaire pour juger la situation d'un enfant se présentant avec une pathologie médicale reliée aux allergies et aux déficits immunitaires; maîtriser les techniques et les notions thérapeutiques nécessaires au diagnostic et au traitement des allergies et des troubles immunitaires; acquérir des habiletés de raisonnement clinique pour résoudre des problèmes liés à l'allergo-immunologie pédiatrique.

MSS 351-451 5 cr. ch.

Stages en cardiopédiatrie I-II

Objectifs : être en mesure par l'histoire, l'examen physique et l'interprétation des données biologiques, d'acquérir la confiance nécessaire pour juger la situation d'un enfant se présentant avec une pathologie médicale reliée à la cardiologie; maîtriser les techniques et les notions thérapeutiques nécessaires au diagnostic et au traitement en cardiopédiatrie; acquérir des habiletés de raisonnement clinique pour résoudre des problèmes en pédiatrie exigeant des soins en cardiologie.

MSS 352-452 5 cr. ch.

Stages en endocrinopédiatrie I-II

Objectifs : être en mesure par l'histoire, l'examen physique et l'interprétation des données biologiques, d'acquérir la confiance nécessaire pour juger la situation d'un enfant se présentant avec une pathologie médicale reliée à l'endocrinologie (diabète, dysthyroïdie, trouble de croissance, etc.); maîtriser les techniques et les notions thérapeutiques nécessaires au diagnostic et au traitement en endocrinopédiatrie; acquérir des habiletés de raisonnement clinique pour résoudre des problèmes en pédiatrie exigeant des soins en endocrinologie.

MSS 353-453 5 cr. ch.

Stages en gastropédiatrie I-II

Objectifs : être en mesure par l'histoire, l'examen physique et l'interprétation des données biologiques, d'acquérir la confiance nécessaire pour juger la situation d'un enfant se présentant avec une pathologie médicale reliée à la gastroentérologie; maîtriser les techniques et les notions thérapeutiques nécessaires au diagnostic et au traitement en gastropédiatrie; acquérir des habiletés de raisonnement clinique pour résoudre des problèmes en pédiatrie exigeant des soins en gastroentérologie.

MSS 354-454 5 cr. ch.

Stages en hématopédiatrie I-II

Objectifs : être en mesure par l'histoire, l'examen physique et l'interprétation des données biologiques, d'acquérir la confiance nécessaire pour juger la situation d'un enfant se présentant avec une pathologie médicale reliée à l'hématologie et à l'oncologie; maîtriser les techniques et les notions thérapeutiques nécessaires au diagnostic et au traitement en hématopédiatrie; acquérir des habiletés de raisonnement clinique pour résoudre des problèmes en pédiatrie exigeant des soins en hématologie/oncologie.

MSS 355-455 5 cr. ch.

Stages en néonatalogie I-II

Objectifs : être en mesure par l'histoire, l'examen physique et l'interprétation des données biologiques, d'acquérir la confiance nécessaire pour juger la situation d'un nourrisson (à terme ou prématuré) en soins critiques se présentant avec une pathologie néonatale différenciée ou non; maîtriser les techniques et les notions thérapeutiques nécessaires au diagnostic et au traitement en soins aigus et intermédiaires de néonatalogie; acquérir des habiletés de raisonnement clinique pour résoudre les problèmes des nourrissons pendant leur séjour en néonatalogie.

MSS 356-456 5 cr. ch.

Stages en néphropédiatrie I-II

Objectifs : être en mesure par l'histoire, l'examen physique et l'interprétation des données biologiques, d'acquérir la confiance nécessaire pour juger la situation d'un enfant se présentant avec une pathologie médicale reliée à la néphrologie; maîtriser les techniques et les notions thérapeutiques nécessaires au diagnostic et au traitement en néphropédiatrie; acquérir des habiletés de raisonnement clinique pour résoudre des problèmes en pédiatrie exigeant des soins en néphrologie.

MSS 357-457 5 cr. ch.

Stages en neuropédiatrie I-II

Objectifs : être en mesure par l'histoire, l'examen physique et l'interprétation des données biologiques, d'acquérir la confiance nécessaire pour juger la situation d'un enfant se présentant avec une pathologie médicale reliée à la neurologie; maîtriser les techniques et les notions thérapeutiques nécessaires au diagnostic et au traitement en neuropédiatrie; acquérir des habiletés de raisonnement clinique pour résoudre des problèmes en pédiatrie exigeant des soins en neurologie.

MSS 358-458 5 cr. ch.

Stages en pneumopédiatrie I-II

Objectifs : être en mesure par l'histoire, l'examen physique et l'interprétation des données biologiques, d'acquérir la confiance nécessaire pour juger la situation d'un enfant se présentant avec une pathologie médicale reliée à la pneumologie; maîtriser les techniques et les notions thérapeutiques nécessaires au diagnostic et au traitement en pneumopédiatrie; acquérir des habiletés de raisonnement clinique pour résoudre des problèmes en pédiatrie exigeant des soins en pneumologie.

MSS 359-459 5 cr. ch.

Stages en soins intensifs pédiatriques I-II

Objectifs : être en mesure par l'histoire, l'examen physique et l'interprétation des données biologiques, d'acquérir la confiance nécessaire pour juger la situation d'un enfant en soins critiques se présentant avec une pathologie médicale différenciée ou non; maîtriser les techniques et les notions thérapeutiques nécessaires au diagnostic et au traitement de pathologies aiguës; acquérir des habiletés de raisonnement clinique pour résoudre les problèmes des patientes et patients pédiatriques pendant leur séjour aux soins intensifs pédiatriques.

NEG

NEG 710 3 cr.

Négociation concepts fondamentaux

Objectifs : s'initier aux principes de la négociation raisonnée; comprendre l'importance des principes de communication en négociation; situer ses capacités d'auditeur et d'interlocuteur; distinguer les différents types de négociation; acquérir les principes juridiques de base (ex. : la bonne foi) en matière de négociation.

Contenu : définition des conflits. Situation de la dynamique du conflit. Division des composantes du conflit. Compréhension des perceptions, des besoins, des croyances des valeurs et des attitudes. Description des réactions face aux conflits. Le jeu des émotions. Évaluation des conséquences du conflit.

PCI

PCI 600 1 cr.

Rôle du professionnel en PCI

Objectifs : réfléchir sur son rôle comme spécialiste, sur son développement et sur ses actions professionnelles en prévention et contrôle des infections. Se situer en regard des différentes spécialités dans le domaine de la prévention et du contrôle des infections.

Contenu : les sujets de recherche sélectionnés font partie des projets de recherche subventionnés d'une professeure ou d'un professeur universitaire ou d'une chercheuse ou d'un chercheur en industrie. L'étudiante ou l'étudiant fera une recherche bibliographique et une mise au point d'un protocole expérimental. Il exécutera des expériences et fera la rédaction d'un rapport sur le modèle d'un article scientifique.

Préalables : BCM 112 et PHR 100

PHR 500 3 cr.

Pharmacologie du système nerveux

Objectif : se familiariser avec les modes d'actions neuropharmacologiques des principales classes de substances neurotropes.

Contenu : morphologie, localisation, fonctions et propriétés électrochimiques des cellules du système nerveux central. Synapse et neurotransmission. Éléments de neuroanatomie fonctionnelle et méthodes expérimentales en neuropharmacologie. Les grandes catégories de neurotropes : stimulants, sédatifs-hypnotiques, analgésiques et anesthésiques, anticonvulsifs, antidépresseurs, antipsychotiques et hallucinogènes, leur utilité clinique en neurologie et en psychiatrie de même que leur usage non médical seront décrits.

Préalable : PHR 200

PHR 502 3 cr.

Pharmacologie cardiovasculaire

Objectifs : connaissances de base de tous les mécanismes hormonaux impliqués dans l'homéostasie du système cardiovasculaire et identification des grandes classes de médicaments du système en les associant à diverses pathologies; connaissance générale des nouvelles approches génétiques de dépistage des thérapies dans les maladies d'origine cardiovasculaire.

Contenu : rappel de la morphologie du système cardiovasculaire. Identification des hormones et autacoïdes impliqués dans le système cardiovasculaire. Acquisition de connaissances sur les dysfonctions d'origine vasculaire et sur les troubles du rythme cardiaque. Rôle du système nerveux central et périphérique dans la fonction cardiovasculaire et connaissance des troubles de coagulation. Les diurétiques, les thrombolytiques, les vasodilatateurs, les anti-hypertenseurs, les bloqueurs de canaux ioniques et la thérapie génique.

Préalable : PHR 500

PHR 504 2 cr.

Pharmacologie générale

Objectifs : acquérir les notions relatives aux effets biologiques des autacoïdes (ou hormones locales) générés par l'organisme et se familiariser avec les rôles physiologiques et pathologiques les plus connus de ces composés.

Contenu : réaction inflammatoire, réponse immune et médiateurs de l'inflammation. Connaissance des autacoïdes comme hormone locale. Connaissance générale des anti-inflammatoires et des immunosuppresseurs. Connaître le système respiratoire et ses anomalies. Médicaments utilisés dans le traitement des pathologies respiratoires. Le système gastro-intestinal et ses anomalies. Médicaments utilisés dans le traitement des pathologies du système gastro-intestinal.

Préalables : PHR 304 et PHR 500

PHR 506 2 cr.

Toxicologie et pharmacovigilance

Objectifs : connaître les aspects généraux des effets indésirables produits par les xénobiotiques sur les systèmes biologiques; connaître les grands principes régissant les effets toxiques causés et ceux relatifs au traitement des intoxications; se familiariser avec les effets secondaires d'un médicament suivant son homologation.

Contenu : introduction à la toxicologie et à la pharmacovigilance : définition, principes généraux et histoires de cas. Toxicologie environnementale : solvants, pesticides, vapeurs, polluants; toxicologie des métaux lourds; toxicité médicamenteuse aux niveaux rénal, nerveux, hépatique, respiratoire et cardiaque. Facteurs pharmacocinétiques pouvant influencer la toxicité du médicament. Traitement des intoxications : principes généraux et histoires de cas.

Préalable : PHR 504

PHR 508 2 cr.

Procédures expérimentales en pharmacologie

Objectif : s'initier aux différentes technologies et instruments de mesures qui sont utilisés de routine dans un laboratoire de pharmacologie expérimentale.

Contenu : analyse des interactions entre les substances pharmacologiquement actives et les systèmes biologiques *in vivo* et *in vitro*. Développement des habiletés nécessaires pour le travail de laboratoire axé sur le développement de nouvelles drogues ou médicaments; conception des protocoles d'approche, de collecte des données et du résumé des observations dans un cahier de laboratoire; développement du sens critique, de la faculté d'analyses, d'esprit de synthèse et de rigueur scientifique. Développer des habitudes de travailler en équipe et parfaire ses capacités de communication de l'information scientifique; familiarisation avec les applications thérapeutiques et diagnostiques d'une large série de substances pharmacologiquement actives.

Préalable : PHR 500

PHR 510 1 cr.

Abus et dépendance

Objectifs : acquérir les notions relatives à la dépendance aux médicaments ou aux drogues; se familiariser avec les substances les plus communément utilisées de façon abusive.

Contenu : connaissances sur les dépres-seurs généraux et sur les narcotiques analgésiques. Connaissances sur les substances psychotropes et psychédéliques. Connaissances sur les stimulants du système nerveux central. Les dépendances psychologiques et physiques, la tolérance, le syndrome d'abstinence.

Concomitante : PHR 506

PHR 601 4 cr.

Initiation à la recherche en pharmacologie I

Objectifs : perfectionner un cheminement individuel avancé dans un axe de recherche spécialisé en pharmacogénomique, pharmacoprotéomie, études *in vivo* ou toxicologie.

Contenu : réalisation d'un projet de recherche en intégrant les connaissances avec l'aide de techniques avancées. Rédaction d'un rapport scientifique et communication orale.

Préalables : PHR 403 et PHR 500 et avoir complété 50 crédits dans le programme

PHR 602 2 cr.

Pharmacopépidémiologie

Objectifs : se familiariser avec les types d'études épidémiologiques de base et les principes s'y rattachant; connaître les sources rapportant les effets secondaires reliés aux médicaments; acquérir les méthodes de collectes de données pharmacopépidémiologiques; utiliser les méthodes épidémiologiques permettant la quantification des risques/bénéfices et de l'impact économique des médicaments. Contenu : types d'études épidémiologiques, principes fondamentaux (groupes de référence, contrôle, hypothèse de causalité), sources rapportant les effets secondaires des médicaments, détection, énumération et évaluation des effets secondaires, méthodes de collecte de données, collecte prospective, quantification des risques/bénéfices, impacts économiques des médicaments.

Préalables : BIO 101 et PHR 504

PHR 603 4 cr.

Recherche avancée en pharmacologie

Objectifs : parfaire ses connaissances en recherche spécialisée en pharmacogénomique, pharmacoprotéomie, études *in vivo* ou toxicologie.

Contenu : réalisation d'un projet de recherche en intégrant les connaissances avec l'aide de techniques avancées. Rédaction d'un rapport scientifique et communication orale.

Préalables : PHR 403 et PHR 500 et avoir complété 50 crédits dans le programme

PHR 604 2 cr.

Pharmacologie clinique, rédaction de protocole

Objectif : acquérir les connaissances pertinentes à la rédaction d'un protocole clinique d'une substance d'intérêt thérapeutique.

Contenu : phases d'évaluation, types d'études, définition des objectifs et cadre bibliographique, population visée par l'étude, taille de l'échantillon, échantillonnage et méthodes d'attribution au hasard, déroulement de l'étude, éthique et autres niveaux d'évaluation, description des instruments de mesure et modes d'utilisation, organisation de la collecte et de la conservation des données, introduction générale à l'analyse des données, aspects administratifs.

Préalable : BIO 101
Concomitante : PHR 606

PHR 605 2 cr.

Recherche en sciences pharmacologiques

Objectif : approfondir ses compétences techniques et théoriques dans un axe de recherche spécialisé en pharmacologie.

Contenu : intégration à un groupe de recherche et acquisition de connaissances avec l'aide de techniques avancées. Rédaction d'un rapport scientifique et communication orale.

Préalables : PHR 403 et PHR 500 et avoir complété 40 crédits dans le programme et avoir complété 3 sessions d'études

PHR 606 2 cr.

Pharmacoeconomie

Objectifs : maîtriser les principes de base nécessaires à une bonne compréhension de l'économie dans le système de santé; comprendre les études économiques pour l'affectation des ressources dans le système de santé; connaître l'évaluation

économique reliée aux produits et services pharmaceutiques.

Contenu : notions de base de l'économie, de l'économie de la santé et de la pharmacoeconomie. Les différents types d'évaluation économique (médiécoéconomique, mesure des coûts, modèles d'étude en pharmacoeconomie). Le sens critique. La pharmacoeconomie comme partie intégrante du développement des médicaments. Lien entre la pharmacoeconomie et la recherche (clinique et évaluative). La pharmacoeconomie dans le système de santé.

Préalable : BIO 101

Concomitante : PHR 604

PHR 608 1 cr.

Techniques spécialisées en pharmacologie - Travaux pratiques

Objectifs : se préparer à la maîtrise des concepts et des principes de différentes méthodes d'analyse des produits pharmacologiques et pharmaceutiques; se familiariser avec des techniques de modélisation moléculaire et leur application en pharmacologie.

Contenu : théorie et application des techniques de HPLC et de GLC. Théorie et application sur la synthèse de peptides et d'oligonucléotides. Théorie et application de la spectrométrie de masse. Théorie et application de la résonance magnétique nucléaire.

Préalables : BCM 111 et PHR 200

PHR 610 1 cr.

Séminaires de pharmacologie

Objectifs : apprendre, reconnaître et appliquer les principes essentiels à la présentation de résultats scientifiques à un auditoire non spécialisé ou spécialisé; parfaire les éléments d'une bonne présentation scientifique orale : plan, éléments charnières, réponses adéquates aux questions.

Contenu : recherche bibliographique sur un sujet spécialisé relié à la pharmacologie. Présentation du séminaire de résultats de stage d'été effectué dans une université ou dans l'industrie, ou conférence sur un sujet choisi. Évaluation de la présentation par la ou les professeures, par le ou les professeurs, par les étudiantes et étudiants.

Préalable : PHR 504

PHR 612 1 cr.

Sujets de recherche de pointe

Objectif : apprendre à développer une analyse critique des derniers développements en pharmacologie.

Contenu : les broncho-dilatateurs, les anti-hypertenseurs, les agents chimiothérapeutiques, les agents du système nerveux central, les agents antimicrobiens, analgésiques et gastro-intestinaux. Conférence spéciale présentée par un leader mondial ou de pointe en pharmacologie.

Préalable : PHR 610

PHR 613 4 cr.

Laboratoire de pharmacologie avancée II

Objectif : s'initier à la démarche scientifique en réalisant un projet de recherche.

Contenu : les sujets de recherche sélectionnés font partie des projets de recherche subventionnés d'une professeure ou d'un professeur universitaire ou d'une chercheuse ou d'un chercheur en industrie. L'étudiante ou l'étudiant fera une recherche bibliographique et une mise au point d'un protocole expérimental. Il exécutera des expériences et fera la

réduction d'un rapport sur le modèle d'un article scientifique.

Préalables : BCL 508 et BCM 321
Concomitante : PHR 504

PHR 614 3 cr.
Pharmacothérapie appliquée

Objectif : acquérir des connaissances approfondies en pharmacologie pour une meilleure compréhension de la pharmacothérapie et des effets des médicaments sur l'organisme.

Contenu : médicaments du système nerveux central et du système nerveux autonome. Médicaments cardiovasculaires. Médicaments agissant sur le sang. Médicaments gastro-intestinaux. Médicaments anti-inflammatoires, anti-infectieux, antinéoplasiques, hormones et substituts. Les mécanismes d'actions des effets principaux et secondaires des médicaments des systèmes seront également étudiés.

Préalable : PHR 510

PHR 701 2 cr.
Principes de pharmacologie

Objectif : acquérir des connaissances générales sur les principes qui déterminent l'action des médicaments.

Contenu : introduction à la pharmacologie. Solubilité des médicaments; absorption et mouvement à travers les membranes biologiques. Distribution des médicaments. Biotransformation. Pharmacocinétique. Clearance et dosage. Relation dose-réponse et récepteurs. Spécificité d'action des médicaments. Interactions médicamenteuses. Pharmacogénétique. Tolérance, dépendance, résistance médicamenteuses. Principes de toxicologie. Traitement des intoxications. Développement de nouveaux médicaments.

PHR 702 3 cr.
Autacoïdes et hormones

Objectif : acquérir des connaissances générales et spécialisées sur l'origine, la nature, la libération, les fonctions et le mécanisme cellulaire d'action de différents hormones et autacoïdes.

Contenu : introduction au mécanisme d'action des hormones. Les hormones hypothalamiques. Les hormones hypophysaires. Parathormone, thyrocalcitonine et vitamine D. Hormones gastro-intestinales. Insuline, glucagon et somatostatine. L'angiétensine. Les kinines. Peptides natriurétiques de l'oreille. Les prostaglandines, thromboxanes et leucotriènes. Histamine. Sérotonine. Les hormones thyroïdiennes. Les hormones stéroïdiennes. Nouvelles hormones : endothéline, EDRF.

PHR 703 2 cr.
Médiateurs chimiques de la neurotransmission

Objectif : accroître et approfondir ses connaissances sur les neurotransmetteurs et les principaux groupes de médicaments qui agissent sur le système nerveux.

Contenu : l'anatomie macroscopique et microscopique du système nerveux. Structure et fonction des synapses. Pharmacologie comportementale. Système cholinergique. Système adrénergique et dopaminergique. Système sérotonergique. Acides aminés comme neurotransmetteurs. Peptides comme neurotransmetteurs. Les tachykinines. La neurotensine. Les peptides opiacés.

PHR 706 2 cr.
Immunopharmacologie

Objectif : acquérir des connaissances sur le système immunologique et sa modulation par les médicaments, les hormones et les agents toxiques.

Contenu : introduction aux principes d'immunologie. Les médiateurs de l'hypersensibilité immédiate. Les lymphokines. Les icosanoïdes dans la réponse immunitaire et l'inflammation. L'hypersensibilité retardée. Les immunoglobulines. Les immunostimulants. Les immunosuppresseurs. Le système complémente. Immunotoxicologie. Essais de liaison aux récepteurs et essais immunologiques. Préparation d'antigènes. Le PAF, ses effets pharmacologiques et son inhibition. Modèles expérimentaux en immunopharmacologie.

PHR 707 1 cr.
Médiateurs lipidiques

Objectifs : connaître les étapes de formation et de catabolisme des dérivés de l'acide arachidonique et du *platelet activating factor*, les méthodes utilisées pour mesurer ces produits, les activités pharmacologiques de ces substances sur les différents systèmes de l'organisme, leurs inhibiteurs et antagonistes et les sites de formation; analyser en détails des pathologies dans lesquelles ces substances sont impliquées.

Contenu : biochimie des médiateurs lipidiques. Pharmacologie des médiateurs lipidiques. Les médiateurs lipidiques en physiopathologie : modèles expérimentaux de thrombose, mesure de l'agrégation plaquettaire et rôle des métabolites de l'acide arachidonique dans la formation de thrombi.

PHR 708 1 cr.
Sujets choisis en pharmacologie

Objectifs : développer l'esprit critique de l'étudiante ou de l'étudiant et approfondir ses connaissances dans certains sujets choisis touchant à la pharmacologie.

Contenu : lecture et discussion d'articles choisis dans la littérature récente en relation avec le rôle et le mécanisme d'action des drogues ou des médicaments. Cinq thèmes différents (choisis parmi les thèmes proposés) seront traités pour une durée de trois heures chacun. Les principales revues utilisées seront : *Nature, Science, Journal of Biological Chemistry, Molecular Pharmacology, British Journal of Pharmacology, Neurosciences*, etc.

PHR 711 2 cr.
Pathophysiologie de l'endothélium

Objectifs : connaître et être capable de synthétiser les assises anatomophysiopharmacologiques des fonctions de l'endothélium en situation normale et en conditions pathologiques.

Contenu : structure et ultrastructure de l'endothélium; méthodes d'étude des fonctions endothéliales; rôles de l'endothélium dans la microcirculation et la distribution des volumes de l'organisme; électrophysiologie de l'endothélium; facteurs d'origine endothéliale; rôles de l'endothélium dans la réactivité et la perméabilité vasculaires; pharmacologie de l'endothélium; endothélium et insuffisance rénale; endothélium et choc; endothélium et cancer; endothélium et athérosclérose; endothélium et diabète mellitus et endothélium et inflammation.

PHR 712 1 cr.
Interactions scientifiques en pharmacologie

Objectifs : offrir aux étudiantes et étudiants inscrits à ce cours une plate-forme unique pour des discussions scientifiques privilégiées avec des chercheuses et chercheurs de grande renommée.

Contenu : lecture bibliographique. Assister à la conférence. Discussion avec la conférencière ou le conférencier.

PHR 713 2 cr.
Méthodes d'études de cibles pharmacologiques

Objectifs : fournir les bases théoriques et techniques permettant un choix adéquat d'approches expérimentales avancées pour la découverte et la caractérisation de nouvelles cibles pharmacologiques. Contenu : structure des protéines. Identification de cibles pharmacologiques. Interaction protéine/protéine et protéine/ligand. Mesures d'interactions ligand/récepteur, protéine/protéine et protéine/membrane par résonance de plasmon de surface. Fluorescence. Microscopie optique. Microscopie haute résolution en conditions physiologiques. Expériences avec biomolécules individuelles.

PHR 729 1 cr.
PHR 730 2 cr.
PHR 731 3 cr.

Activité de recherche complémentaire I-II-III

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

PHR 786 1 cr.

Séminaire de recherche

PHR 787 22 cr.

Mémoire

PHR 796 10 cr.

Activités de recherche

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

PHR 829 1 cr.
PHR 830 2 cr.
PHR 831 3 cr.
PHR 832 4 cr.
PHR 833 5 cr.

Activité de recherche complémentaire I à V

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : au cours du 6^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer l'originalité de ses travaux par rapport à la littérature pertinente; faire une analyse critique de son travail; faire part de sa productivité (communication, publication); préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son travail à terme.

PHR 885 15 cr.

Examen général

PHR 887 2 cr.

Séminaire de recherche

PHR 888 39 cr.

Thèse

PHR 896 19 cr.

Activités de recherche

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats); l'originalité de son travail. À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

PHS

PHS 100 2 cr.

Physiologie humaine

Objectif : connaître les fonctions cellulaires fondamentales afin de comprendre les modes de régulation et de maintien des différents appareils et systèmes du corps humain.

Contenu : notions de physiologie générale. Transport membranaire, homéostasie, distribution des fluides et solutés. Bases physiologiques des fonctions des tissus nerveux et musculaire. Régulation des fonctions par le système nerveux : systèmes sensoriel et moteur, système nerveux autonome et neuro-endocrinien; notions fondamentales sur les systèmes de maintien : cardiovasculaire, respiratoire, gastro-intestinal et rénal.

PHS 701 2 cr.

Physiologie rénale I

Objectif : comprendre les mécanismes généraux impliqués dans le maintien des milieux intérieurs de l'organisme, plus particulièrement la contribution du rein à cette fonction vitale.

Contenu : description des volumes de l'organisme. Morphologie et ultrastructure du néphron. Circulation rénale et filtration glomérulaire. Réabsorption et sécrétion tubulaires. Homéostasie hydro-sodique : concentration et dilution des urines. Homéostasie acido-basique; mécanismes rénaux et extra-rénaux. Métabolisme, fonctions endocrinienne et immunologique du rein. Contrôle rénal de la tension artérielle. Mécanismes d'action des diurétiques. Physiologie comparée du rein.

PHS 702 2 cr.

Physiologie rénale II

Objectifs : apprendre les mécanismes rénaux du transport des principaux ions et molécules organiques, et comprendre les mécanismes hémodynamiques et humoraux impliqués dans le contrôle du transport rénal.

Contenu : transport rénal de l'ion bicarbonate. Transport rénal du sodium : forces physiques péritubulaires, système nerveux autonome, facteurs hormonaux. Transport rénal de l'eau; hormone antidiurétique. Transport rénal du potassium. Transport rénal des ions divalents : calcium, phosphore, magnésium. Transport rénal du glucose et de l'urée. Transport rénal de l'acide urique et de l'ammonium. Transport des protéines.

PHS 703 2 cr.

Physiologie rénale III

Objectifs : connaître les caractéristiques de la circulation rénale et de la filtration glomérulaire, et comprendre les mécanismes physiques et hormonaux qui les contrôlent, en physiologie et en pathophysiologie.

Contenu : anatomie de la microcirculation rénale. Méthodes de mesure de la circulation et de la filtration rénale et intrarénales. Ultrastructure et composition chimique du glomérule. Contrôle de la filtration glomérulaire : redistribution intrarénales, facteurs physiques et hormonaux. Balance glomérulotubulaire. Phénomène d'autorégulation. Les anomalies de l'hémodynamique rénale : insuffisance rénale aiguë et chronique, hypertension artérielle. Pharmacologie de l'hémodynamique rénale.

PHS 704 2 cr.

Canaux calciques : structure, fonction et régulation

Objectif : étude des propriétés biochimiques, biophysiques et pharmacologiques des canaux calciques des membranes cellulaires et de leur implication comme identité fonctionnelle dans différents processus physiologiques.

Contenu : implication du Ca^{2+} dans les systèmes biologiques. Techniques permettant l'identification des mouvements de Ca^{2+} . Pharmacologie des canaux calciques et classification. Régulation des canaux calciques. Mode d'enregistrement de l'activité des canaux calciques. Problématique posée par l'analyse des signaux unitaires. Propriétés électriques des canaux unitaires. Simulation de différents modèles cinétiques. Étude du récepteur aux dihydropyridines. Canal calcique du réticulum sarcoplasmique. Structure des canaux calciques.

PHS 705 1 cr.

Spectroscopie de fluorescence au niveau cellulaire

Objectif : acquérir une compréhension claire du phénomène de la fluorescence et des mécanismes qui lui sont sous-jacents. L'étude des facteurs qui interfèrent avec la fluorescence permettra d'évaluer de façon critique les résultats obtenus ainsi que l'interprétation qui en est faite dans des articles choisis portant sur la spectroscopie de fluorescence en milieu biologique.

Contenu : chromophores, auxochromes et absorption UV-visible. Photolyse éclair. Processus d'émission. Fluorescence et composés qui fluorescents. Facteurs physiques et chimiques influençant la fluorescence. Spectroscopie de fluorescence expérimentale. Sondes membranaires, intra et extracellulaires. Discussion de 6 articles choisis. Perspectives : la fluorescence versus l'interférométrie infrarouge et la résonance Raman.

PHS 706 1 cr.

Chapitres choisis de la physiopathologie membranaire

Objectif : saisir la relation entre la pathologie d'un organe et les anomalies membra-

naires afin de mieux comprendre la relation entre la structure et la fonction.

Contenu : maladies mitochondriales. Altération des transports ioniques dans l'hypertension. Anomalie de transport du Na^+ et du Ca^{2+} dans la cardiomyopathie héréditaire. Dystrophies musculaires. Désordres du transport tubulaire rénal. Arythmies cardiaques. Physiopathologie de l'ischémie cardiaque. Fibrose kystique : implication des canaux chlore.

PHS 708 2 cr.

Physiologie des systèmes

Objectifs : décrire de façon approfondie les principaux éléments des grands systèmes; acquérir des notions approfondies sur les relations structures tout en insistant sur les liens entre les différents systèmes.

Contenu : système nerveux autonome, l'intégration nerveuse (motrice et visuelle). Le système cardiovasculaire (circulation coronarienne, débit sanguin et contrôle de la pression artérielle). Système endocrinien (rôle du complexe hypothalamo-hypophysaire. Rôle des hormones thyroïdiennes dans le développement, la croissance et le métabolisme, contrôle endocrinien de l'homéostasie glucidique et lipidique). Système gastro-intestinal (principe et contrôle de la digestion). Système pulmonaire (mécanisme de la respiration, volumes pulmonaires, ventilation pulmonaire, échange gazeux, diffusion et transport des gaz par le sang, contrôle nerveux et chimique). Système urinaire (formation de l'urine et contrôle de l'équilibre hydrominéral, électrolytique et acido-basique). Système reproducteur et ses perturbations.

PHS 709 2 cr.

Physiologie membranaire et cellulaire

Objectif : acquérir les connaissances modernes de la physiologie membranaire touchant aux fonctions cellulaires communes à différents tissus ou organes.

Contenu : mécanismes fondamentaux régissant les échanges entre les cellules et leur milieu. Propriétés physicochimiques des membranes. Excitabilité. Mécanismes de transduction. Contraction musculaire. Régulation du pH. Dynamique moléculaire au niveau des interfaces cellulaires. Membrane sélective. Transport de l'eau et des solutés à travers les parois gastro-intestinales. Électrophysiologie cellulaire. Récepteurs et leurs actions. Transduction visuelle et auditive. Physiologie des tissus musculaires. Maintien de la balance acido-basique.

PHS 710 2 cr.

Hormones et système nerveux central

Objectif : ce cours de neuro-endocrinologie s'appuie sur les connaissances des lieux de production des hormones et de leurs actions et mécanismes d'action au niveau périphérique. Ce cours a pour objectif de démontrer que plusieurs hormones produites en périphérie sont aussi produites au niveau du système central où elles exercent plusieurs actions, parfois de concert, parfois différentes de ce qui est observé en périphérie.

Contenu : introduction sur les neurohormones (définition, site de production, actions, propriétés; anatomie du système nerveux fonctionnel (système sensitif, moteur, limbique); principes de la neurotransmission chimique; les principes de la différenciation neuronale 1. Rôle des facteurs neurotrophiques (NGF, BDNF); le contrôle de la différenciation neuronale par différents facteurs dont les neuropeptides et les hor-

mones thyroïdiennes; activité électrique des neurones (importance des différents types de canaux ioniques); le contrôle du stress (CRF-ACTH-vasopressine-angiotensine II-système immunitaire-surrénale); le contrôle de la douleur (les peptides opiacés); le contrôle de la soif et de la volémie (vasopressine et angiotensine II); contrôle neuro-endocrinien de la température corporelle; contrôle neuro-endocrinien de la température et de l'appétit (rôle du neuropeptide Y et de la leptine); les neurohormones et leur implication dans l'hypertension (angiotensine II, facteur natriurétique des oreillettes); rôle central des stéroïdes, la glande pinéale, notre horloge biologique; les neurohormones et le vieillissement (implication dans les maladies neurodégénératives).

PHS 711 1 cr.

Glandes endocrines et hypertension

Objectif : s'initier aux multiples actions des hormones dans le système cardiovasculaire et leurs implications dans la pathophysiologie de l'hypertension.

Contenu : brève définition de l'hypertension : génétique versus environnement; secondaire versus essentielle. Rôle des glandes endocrines et des hormones dans l'étiologie de l'hypertension. Cortex surrénalien : biosynthèse des stéroïdes et régulation de la stéroïdogenèse par les peptides vasoactifs. Rôle des minéralocorticoïdes et glucocorticoïdes dans l'hypertension, pathologies associées à un excès de corticostéroïdes. Médullosurrénale : régulation de la biosynthèse des catécholamines, leur rôle dans l'hypertension; phéochromocytome. Système rénine-angiotensine-alдостероне : description, boucle de rétrocontrôle et rôle dans l'hypertension. Résistance à l'insuline : actions de l'insuline dans le système cardiovasculaire, définition de la résistance à l'insuline et syndrome X. AutreS glandes et hormones (facteur natriurétique de l'oreillette, vasopressine, endothéline-1) : régulation de leur synthèse, action et rôle dans l'hypertension.

PHS 712 2 cr.

Endocrinologie cellulaire et moléculaire

Objectifs : comprendre ce qui se passe lorsqu'une hormone agit sur sa cellule cible; connaître toutes les cascades de transduction et d'événements membranaires, intracellulaires et nucléaires enclenchés par la liaison de l'hormone à son récepteur.

Contenu : rappel des concepts de base. La voie de l'AMPcyclique. La voie des inositol phosphates et du diacylglycérol. Les récepteurs à activité tyrosine kinase. La voie du GMPcyclique. Rôle du cytosquelette dans la signalisation. Régulation de l'activité des canaux ioniques par les hormones et leurs seconds messagers. Régulation des niveaux de calcium intracellulaire par les hormones. Dynamique et signalisation nucléaire. Interaction kinases-facteurs de transcription. Actions nucléaires des hormones. Récepteurs nucléaires des hormones thyroïdiennes, de l'acide rétinoïque, de la vitamine D et récepteurs orphelins. Récepteurs nucléaires des stéroïdes. Régulation de l'action hormonale par l'activation ou l'inactivation des hormones dans les tissus cibles. Les actions membranaires des stéroïdes et des hormones thyroïdiennes.

PHS 729 1 cr.

PHS 730 2 cr.

PHS 731 3 cr.

Activité de recherche complémentaire I-II-III

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

PHS 786 1 cr.

Séminaire de recherche

PHS 787 22 cr.

Mémoire

PHS 796 10 cr.

Activités de recherche

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

PHS 829 1 cr.

PHS 830 2 cr.

PHS 831 3 cr.

PHS 832 4 cr.

PHS 833 5 cr.

Activité de recherche complémentaire I à V

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : au cours du 6^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer l'originalité de ses travaux par rapport à la littérature pertinente; faire une analyse critique de son travail; faire part de sa productivité (communication, publication); préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son travail à terme.

PHS 885 15 cr.

Examen général

PHS 887 2 cr.

Séminaire de recherche

PHS 888 39 cr.

Thèse

PHS 896 19 cr.

Activités de recherche

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats); l'originalité de son travail. À la fin de cette activité,

l'étudiante ou l'étudiant doit préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

PHT

PHT 100 1 cr.

Stage I - Immersion

Compétences : analyser et décrire le rôle d'un physiothérapeute dans un milieu du réseau de la santé. Établir une relation de confiance avec un client. Rédiger le résumé d'une entrevue réalisée auprès d'un enfant ou d'un adulte offrant une bonne collaboration ou un résumé de dossier ou une discussion de cas.

Contenu : collecte d'information relative à l'exercice de la profession. Techniques de rédaction de résumé d'entrevue. Tenue de dossiers. Établissement de premiers contacts avec la clientèle en réadaptation.

PHT 110 2 cr.

Approche en physiothérapie I

Compétences : se situer face au domaine de la physiothérapie. Identifier les cibles d'intervention.

Contenu : historique de la physiothérapie. Connaissances fondamentales de la physiothérapie : champ d'exercice du physiothérapeute. Modèles en physiothérapie. Rôles et responsabilités de la ou du physiothérapeute. Principes d'intervention. Introduction au raisonnement clinique. Tenue de dossiers.

PHT 115 1 cr.

Réflexion sur sa pratique professionnelle I

Compétences : analyser et porter un jugement critique sur le développement de ses compétences amorcés au cours de l'an 1 du curriculum et sur ses stratégies d'apprentissage.

Contenu : portfolio. Approche réflexive. Autoévaluation. Stratégies d'apprentissage. Gestion de la relation professionnel-client. Gestion de son stress. Attitudes professionnelles soignant-soigné.

PHT 120 2 cr.

Systèmes cardiovasculaire et respiratoire II

Compétences : reconnaître les principaux processus pathologiques des systèmes cardiovasculaire et respiratoire à travers les âges.

Contenu : physiopathologies, déficiences et incapacités reliées à certaines pathologies des systèmes cardiovasculaire et respiratoire à travers les âges. Concepts théoriques reliés aux outils d'évaluation de base en physiothérapie respiratoire.

PHT 140 1 cr.

Habilités cliniques en physiothérapie I

Compétence : effectuer une collecte de données provenant d'un examen auprès d'une clientèle de tout âge présentant certaines déficiences fréquemment rencontrées en physiothérapie (force, amplitude articulaire, douleur et endurance).

Contenu : utilisation des outils d'évaluation de base et modalités d'intervention en physiothérapie reliés à certaines déficiences fréquemment rencontrées en physiothérapie (force, amplitude articulaire, douleur et endurance). Utilisation de certaines techniques et modalités d'intervention liées à ces déficiences.

PHT 150 2 cr.

Approche en physiothérapie II

Compétences : émettre des hypothèses et évaluer les aspects pertinents reliés à certaines déficiences fréquemment rencontrées en physiothérapie. Prioriser des cibles d'intervention en physiothérapie. Contenu : concepts théoriques des outils d'évaluation et modalités d'intervention reliés à certaines déficiences fréquemment rencontrées en physiothérapie (force, amplitude articulaire, douleur et endurance).

PHT 160 3 cr.

Systèmes digestif, urinaire et endocrinien

Compétences : reconnaître les principaux processus pathologiques associés au système digestif, urinaire et endocrinien à travers les âges.

Contenu : anatomie, physiologie et épidémiologie des problèmes des systèmes digestif, urinaire et endocrinien. Physiopathologie, déficiences et incapacités. Pharmacologie appliquée aux pathologies des systèmes digestif, urinaire et endocrinien. Techniques d'investigation médicale. Outils d'évaluation de base.

PHT 200 3 cr.

Stage II - Évaluation

Compétences : entrer en relation thérapeutique avec des clientes et clients présentant des situations de handicap, d'incapacité, de déficience, en milieu réel de pratique professionnelle. Mener une réflexion critique sur ses actions. Démontrer un comportement éthique. Évaluer des clients, interpréter et synthétiser les résultats.

Contenu : relation thérapeutique. Démarche d'évaluation en regard des connaissances acquises. Réflexion sur ses façons de faire et de concevoir l'évaluation ainsi que sur ses façons d'entrer en relation avec la cliente ou le client et son environnement.

PHT 210 2 cr.

Habilités cliniques en physiothérapie II

Compétences : effectuer une collecte de données provenant d'un examen auprès d'une clientèle de tout âge présentant certaines déficiences et incapacités.

Contenu : utilisation des outils d'évaluation de base et modalités d'intervention en physiothérapie reliés à certaines déficiences et incapacités. Évaluation et tests spécifiques des articulations du cadran supérieur et inférieur. Utilisation de certaines techniques et modalités d'intervention en physiothérapie.

PHT 220 4 cr.

Approche en physiothérapie III

Compétences : émettre des hypothèses et évaluer les aspects pertinents reliés à certaines conditions. S'initier à la planification et à la réalisation d'une intervention en physiothérapie.

Contenu : concepts théoriques des outils d'évaluation et modalités d'intervention reliés à certaines conditions traitées en physiothérapie à l'intérieur d'une approche interdisciplinaire.

PHT 230 1 cr.

Réflexion sur sa pratique professionnelle II

Compétences : analyser et porter un jugement critique sur le développement attendu des compétences à la fin de l'an 2 du curriculum en vue d'une amélioration continue.

Contenu : réflexion sur des situations critiques de diverses natures, telles que ses habiletés de négociation, ses façons de faire et de concevoir l'évaluation.

PHT 240 8 cr.

Évaluation en physiothérapie

Compétences : émettre des hypothèses et évaluer les aspects pertinents reliés à certaines déficiences et incapacités traitées en physiothérapie. S'initier à la planification et à la réalisation d'interventions en physiothérapie.

Contenu : concepts théoriques des outils d'évaluation et modalités d'intervention reliés à certaines déficiences et incapacités traitées en physiothérapie. Raisonnement clinique et hypothèse diagnostique.

PHT 300 6 cr.

Approche fonctionnelle - musculosquelettique

Compétences : maîtriser les connaissances liées au rendement fonctionnel optimal des affections du système musculosquelettique et les appliquer à des problèmes articulaires, musculaires et neurologiques du cadran inférieur et supérieur.

Contenu : impact des déficiences et des incapacités sur la fonction. Principes physiothérapeutiques de réadaptation des déficiences et des incapacités propres aux affections musculosquelettiques. Données probantes et meilleures pratiques. Modalités d'intervention et effets des interventions. Contre-indications et précautions. Effet des médicaments sur les interventions. Notions de base des approches alternatives. Prévention.

PHT 310 2 cr.

Habilités cliniques en physiothérapie III

Compétences : maîtriser les habiletés cliniques de l'évaluation et du traitement des déficiences et des incapacités du système musculosquelettique et les appliquer à des problèmes articulaires, musculaires et neurologiques du cadran inférieur et supérieur.

Contenu : démarche d'évaluation, planification et réalisation de l'intervention. Application des guides de pratiques cliniques : lombalgie, cervicalgie, articulations du cadran inférieur et supérieur. Amélioration des qualités musculaires. Protocoles postopératoires orthopédiques.

PHT 320 6 cr.

Approche fonctionnelle - neurologie

Compétences : connaître les concepts de base de la rééducation neurologique dans le domaine du contrôle moteur. Maîtriser les connaissances d'une approche intégrée d'évaluation et de traitement visant le retour de la fonction sensori-motrice dans des cas d'atteintes centrales et périphériques.

Contenu : impact des déficiences et des incapacités sur la fonction. Rééducation neurologique : plasticité du système nerveux, contrôle moteur, apprentissage moteur chez l'enfant et chez l'adulte. Connaître les concepts de base de la rééducation neurologique. Maîtriser les connaissances afin d'utiliser une approche intégrée d'évaluation et de traitement.

PHT 330 2 cr.

Habilités cliniques en physiothérapie IV

Compétences : maîtriser les habiletés cliniques reliées à l'évaluation et à différentes stratégies de traitement visant les déficiences et les incapacités qui découlent des différentes pathologies du système nerveux central et périphérique

chez l'adulte et chez l'enfant.

Contenu : principes physiothérapeutiques de réadaptation des déficiences et des incapacités propres aux affections du système neurologique. Modalités d'intervention et effets des interventions. Données probantes et meilleures pratiques.

PHT 700 4 cr.

Approche fonctionnelle - cardiorespiratoire

Compétences : connaître les techniques d'évaluation. Maîtriser les connaissances et les principes liés à la réadaptation et au rendement fonctionnel optimal des systèmes cardiorespiratoire et vasculaire chez le sujet sain et chez les sujets atteints d'une pathologie.

Contenu : techniques d'évaluation. Impact des déficiences et des incapacités sur la fonction. Principes physiothérapeutiques de réadaptation propres aux affections des systèmes cardiorespiratoire et vasculaire. Données probantes et meilleures pratiques. Modalités d'intervention. Contre-indications et précautions. Effet des médicaments sur les interventions.

PHT 710 3 cr.

Habilités cliniques en physiothérapie V

Compétences : mener les démarches d'évaluation, de raisonnement clinique, de planification d'intervention et de réalisation de l'intervention appliquées aux systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Maîtriser les habiletés psychomotrices associées. Se familiariser avec les soins intensifs.

Contenu : collecte d'information pertinente au dossier-patient. Questionnaires. Évaluation de la condition cardiaque, vasculaire ou respiratoire. Évaluation des incapacités. Évaluation chez l'amputé. Application sécuritaire et appropriée du plan d'intervention. Rédaction de dossier. Interventions dans un milieu de soins intensifs. Interdisciplinarité.

PHT 720 6 cr.

Stage III - Planification de l'intervention

Compétences : établir une relation thérapeutique. Adopter un comportement et une communication adaptés. Réaliser le processus d'évaluation. Adapter sa pratique professionnelle.

Contenu : relation thérapeutique. Processus d'évaluation. Processus d'intervention : réaliser une évaluation, élaborer et appliquer un plan d'intervention sous supervision étroite. Raisonnement clinique. Prise de décision. TIC. Portfolio.

PHT 730 1 cr.

Champ d'intervention spécifique I

Compétences : s'initier à la pratique avancée dans un des domaines d'intervention (musculosquelettique, neurologique ou cardiorespiratoire).

Contenu : complémentarité avec la pratique conventionnelle dans le domaine. Nature de la spécialisation. Approche d'évaluation et de traitements.

PHT 740 2 cr.

Champ d'intervention spécifique II

Compétences : maîtriser les connaissances liées à des problèmes complexes pédiatriques. Mener la démarche d'évaluation, de planification et de réalisation de l'intervention appliquée à une clientèle pédiatrique.

Contenu : pratiques avancées en neurologie, orthopédie et retard de développement. Évolution des cas. Contre-indications

et précautions. Analyser les impacts des déficiences sur les habitudes de vie. Aptitudes relationnelles thérapeutes-parents-enfants. Évaluation des aides techniques spécifiques destinées à l'enfant. Test neurodéveloppemental et survol sur la motricité fine. Troubles d'intégration neurosensorielle et vestibulaire. Batteries d'évaluations standardisées et globales.

PHT 750 2 cr.

Champ d'intervention spécifique III

Compétences : maîtriser les connaissances liées à des problèmes complexes en gériatrie. Mener la démarche d'évaluation, de planification et de réalisation de l'intervention appliquée à une clientèle gériatrique.

Contenu : problématiques reliées au vieillissement : démence, consommation de médicaments, limites fonctionnelles, maladies chroniques, affections musculosquelettiques. Adaptation des interventions selon les aspects biologiques, psychologiques et sociaux en relation avec le continuum de milieu de vie (domicile, résidences privées ou intermédiaires et hébergement public).

PHT 755 1 cr.

Réflexion sur sa pratique professionnelle III

Compétences : analyser et porter un jugement sur le développement de ses compétences à la fin de la phase IV et respecter le cadre professionnel du champ de pratique du physiothérapeute.

Contenu : analyse de situations critiques. Réflexivité. Portfolio. Autoévaluation. Sensibilité aux enjeux éthiques. Place de l'éthique dans son agir professionnel. Contribution à l'équipe interdisciplinaire.

PHT 760 6 cr.

Stage IV - Intervention et recherche

Compétences : prendre en charge un nombre plus élevé de clients. Établir et maintenir une relation thérapeutique. Réaliser le processus d'évaluation. Démontrer un raisonnement clinique. Rédiger le plan d'intervention et réaliser le processus d'intervention. Communiquer en équipe interdisciplinaire. Réfléchir sur sa pratique.

Contenu : relation thérapeutique. Processus d'évaluation. Processus d'intervention. Plan d'intervention. Raisonnement clinique. Tenue de dossiers. Communication et terminologie professionnelle. TIC. Gestion de conflits.

PHT 770 1 cr.

Intégration I

Compétences : analyser et porter un jugement critique sur sa pratique professionnelle. Faire le point sur ses apprentissages.

Contenu : enjeux, défis et limites liés à sa pratique professionnelle. Rôles du physiothérapeute en milieu clinique (consultant, gestion de cas). Réflexion sur son expérience de stage. Contribution à l'équipe disciplinaire. Analyse de situations critiques tirées de la clinique.

PHT 780 6 cr.

Stage V - Autogestion de sa pratique

Compétences : autogérer la prise en charge des clientes et clients. Réaliser le processus d'évaluation et d'intervention. Démontrer un raisonnement clinique. Établir le pronostic. Évaluer et ajuster le plan d'intervention. Déléguer et faire le suivi. Utiliser les données probantes et les guides de pratique clinique. Réfléchir sur sa pratique.

Contenu : gestion de sa pratique. Relation thérapeutique. Processus d'évaluation. Processus d'intervention. Supervision. Raisonnement clinique. Tenue de dossiers. Guides de pratique clinique. Données probantes. TIC.

PHT 790 1 cr.

Intégration II

Compétences : autoévaluer les apprentissages réalisés lors du stage V. Identifier les objectifs et les stratégies d'apprentissage pour le prochain stage. Présenter les résultats de sa recherche clinique. Se préparer à l'examen national.

Contenu : évaluation de stage. Présentation de cas cliniques. Autocritique. Réflexion sur sa pratique.

PHT 800 6 cr.

Stage VI - Réflexion sur sa pratique autonome

Compétences : autogérer sa pratique. Établir et maintenir une relation thérapeutique. Appliquer le processus d'évaluation et d'intervention. Communiquer dans le cadre de sa pratique. Contribuer à l'avancement des connaissances.

Contenu : autoévaluation de sa pratique applicable aux connaissances et habiletés acquises en physiothérapie. Intervenir auprès de cas complexes. Intégrer les données probantes dans la pratique. Démontrer un haut niveau de raisonnement clinique. Transmettre ses connaissances. Promouvoir les services de physiothérapie. Réfléchir sur sa pratique.

PHT 810 4 cr.

Intégration III

Compétences : autoévaluer les apprentissages réalisés lors du stage VI. Finaliser les compétences développées depuis le début de la formation. Remettre un rapport portant sur la gestion ou l'enseignement. Se préparer à l'entrée dans la pratique.

Contenu : portfolio. Évaluation de stage. Autocritique. Réflexion sur sa pratique. Stratégies de mise à jour des connaissances. Préparation à une entrevue. Plan de carrière à court et à long terme. Examen national. Gestion. Enseignement.

POL

POL 701 3 cr.

Concepts et méthodes en politique appliquée

Objectifs : se familiariser avec les méthodes utilisées en politique appliquée et comprendre les enjeux épistémologiques, éthiques, empiriques et théoriques que celles-ci recouvrent. Maîtriser l'application de telles méthodes.

Contenu : exposé des différentes méthodes en politique appliquée et des débats que ces méthodes sous-tendent. Transposition à des situations politiques concrètes aux niveaux municipal, national et international. Évaluation de la pertinence d'une approche en fonction du cas à étudier.

POL 705 3 cr.

Processus décisionnel en politique intérieure

Objectif : appréhender les différentes modalités des processus décisionnels régissant le système politique.

Contenu : au moyen d'une série d'études de cas, analyser les mécanismes des différents processus décisionnels en politique intérieure. Comprendre les motivations des acteurs, leurs comportements et leurs stratégies dans l'élaboration des politiques

publiques.

POL 710 3 cr.

Société civile et société politique

Objectifs : à travers la définition du concept de société civile, mieux cerner la spécificité du politique et de l'espace politique. Réfléchir sur les liens entre les deux espaces.

Contenu : étudier l'émergence d'un concept à l'aune de l'évolution d'une réalité sociale et historique. Croiser une analyse de sociologie historique et des sciences politiques. Cette analyse s'appuiera sur l'étude de cas concrets avec notamment une réflexion sur le rôle des ONG et autres associations sur la scène politique nationale et internationale.

POL 720 3 cr.

Simulation de processus politiques intérieurs

Objectif : développer ses capacités à comprendre, à agir et à influencer un processus politique au sein d'un organisme public (réforme de politique publique, sommets nationaux...)

Contenu : reproduire un environnement de négociations nationales et interprétation d'acteurs politiques. Comprendre les principaux thèmes de discussions, les perceptions de différents acteurs, les rapports de force et la dynamique de la négociation, de la coopération et du compromis entre les parties. Approche par problèmes internes.

POL 721 3 cr.

Simulation de processus politiques de gestion de crise

Objectifs : approfondir ses capacités de négociation dans le cadre d'une discussion relative à une simulation d'une crise nationale ou internationale, saisir les implications générales et particulières du conflit, utiliser plusieurs méthodes de règlement pacifique des différends et imaginer plusieurs solutions souhaitables et réalistes capable de gérer la crise.

Contenu : reproduire un environnement de négociations en situation de crise nationale ou internationale. Analyser les principaux thèmes de discussions et les divers enjeux de la problématique, les perceptions et intérêts des différents acteurs, les rapports de force et la dynamique de la négociation, de la coopération et du compromis entre les parties. Approche par problèmes internes ou internationaux.

POL 753 3 cr.

La dynamique des idéologies

Objectifs : analyser les grandes idéologies contemporaines et leurs composantes dérivées : doctrines, mouvements sociaux, partis, comportements et opinions; examiner les types de recherche sur les idéologies, les méthodes d'analyse utilisées et les outillages qualitatifs et quantitatifs disponibles.

Contenu : étude de discours, de documents reflétant des opinions (de la lettre au lecteur jusqu'à la publicité électorale), d'œuvres d'art (du film jusqu'au théâtre), et d'études de comportements et d'opinions.

PRI

PRI 711 3 cr.

Déterminants de l'incapacité au travail

Objectifs : identifier et reconnaître la diversité des déterminants de l'incapacité au travail.

Contenu : connaissances des cadres théoriques et bilan des connaissances scientifiques : les mécanismes d'action et les effets des déterminants de l'incapacité sur la personne et les activités de travail. Connaissances des pathologies causales de l'incapacité : étiologie, évolution et traitement. Connaissances des mécanismes de douleur persistante. Connaissances du portrait du système de prise en charge des individus souffrant d'incapacités.

PRI 712 3 cr.

Rôles professionnels dans l'intervention

Objectif : définir son rôle et ses limites en tant que gestionnaire ou intervenant dans le domaine de la gestion d'incapacité, à identifier l'étendue et les limites du rôle des autres intervenants et professionnels et à identifier et à reconnaître la diversité des déterminants de l'incapacité au travail.

Contenu : connaissances du cadre conceptuel d'intervention et des composantes des interventions, du cadre professionnel et du réseau des ressources pertinentes. Analyse critique du cadre formel de travail de l'étudiant ou de l'étudiant. Connaissances des grilles de lecture sur le comportement organisationnel. Connaissances des domaines d'expertise, des méthodes et des moyens, des cadres de pratique des personnes qui interviennent auprès des personnes souffrant d'incapacités, et de leurs mandats légaux et professionnels. Connaissance des cadres théoriques et du bilan des connaissances scientifiques sur les éléments du contexte organisationnel pouvant contraindre ou faciliter les interventions. Synthèse des déterminants de l'implantation des interventions. Connaissances des sources, des outils et des méthodes de collecte de données concernant ces déterminants.

Préalable : PRI 711

PRI 713 3 cr.

Diagnostic de situations de handicap

Objectif : évaluer l'importance relative des différents déterminants de l'incapacité, formuler un diagnostic sur la situation de handicap au travail, établir un dialogue efficace et constructif lors des entrevues et adopter un comportement éthique.

Contenu : connaissances des critères d'analyse et habiletés à repérer et à interpréter des données recueillies sur les déterminants de la situation de handicap. Habiletés à déterminer l'écart entre les capacités de la personne et les exigences de son travail, en tenant compte des éléments favorables et des obstacles au retour au travail. Connaissances des principes d'une relation de coopération, des types de communication et des techniques d'entrevue. Habiletés à formuler adéquatement des questions et à détecter et comprendre des émotions manifestées lors des entrevues avec les personnes souffrant d'incapacité. Connaître les critères et les normes de déontologie des organisations et des groupes professionnels impliqués dans des interventions de gestion des dossiers d'incapacités.

Préalable : PRI 712

PRI 714 1 cr.

Application des connaissances I

Objectif : Définir son rôle et ses limites en tant que gestionnaire ou intervenant dans le domaine de la gestion d'incapacité et à maintenir à jour ses compétences.

Contenu : cours d'intégration des trois premiers cours. Il vise l'acquisition d'habiletés d'identification des sources d'information et des stratégies optimales pour avoir accès à l'information valable ainsi que la capacité d'analyse et de synthèse.

Préalable : PRI 713

PRI 721 **3 cr.**

Plans individuels d'intervention

Objectifs : intervenir de façon aidante dans la relation avec la clientèle, diffuser de l'information de façon efficace, définir des objectifs opérationnels et acceptables pour les acteurs impliqués, définir les services optimaux et acceptables permettant d'atteindre les objectifs, identifier les ressources optimales permettant de dispenser les services et évaluer le temps requis pour la réalisation des étapes.

Contenu : acquisition de connaissances et d'habiletés concernant les aspects suivants : écoute active des individus souffrant d'incapacité, les modalités de support, le répertoire des ressources disponibles et pertinentes pour ces individus, l'orientation en fonction des besoins, la reconnaissance des émotions que l'interaction fait vivre, les stratégies d'adaptation (*coping*) face aux demandes des individus, l'adaptation de l'intervention en fonction du contexte et de la personne, et la reconnaissance des différents éléments susceptibles d'influencer l'interaction avec le client. Connaissances des principes de diffusion efficace d'information : les principes et les modes de communication. Connaissances de modèles de planification d'interventions individuelles : la nature et la formulation des objectifs intermédiaires et ultimes des interventions de prévention des incapacités au travail. Connaissances des processus individuels d'intervention issus des publications professionnelles et scientifiques et des ressources du milieu. Connaissances des ressources disponibles, et de la nature et des caractéristiques des ressources humaines, matérielles et financières pertinentes aux services planifiés. Connaissances de méthodes pour estimer le temps nécessaire pour implanter les interventions.

Préalable : PRI 714

PRI 722 **3 cr.**

Plans organisationnels d'intervention

Objectifs : identifier les besoins d'un groupe de travailleurs, définir des objectifs opérationnels et acceptables pour les acteurs impliqués, définir les services optimaux et acceptables permettant d'atteindre les objectifs, identifier les ressources optimales permettant de dispenser les services, et évaluer le temps requis pour la réalisation des étapes.

Contenu : connaissances des indicateurs de besoins collectifs et des critères servant à définir les priorités d'intervention. Connaissances de modèles de planification de programmes organisationnels : la nature et la formulation des objectifs intermédiaires et ultimes des interventions de prévention des incapacités au travail. Connaissances des processus organisationnels d'intervention issus des publications professionnelles et scientifiques et des ressources du milieu. Connaissances des ressources disponibles. Habiletés à estimer les coûts des interventions et à apprécier l'accessibilité des ressources. Connaissances de la nature et des caractéristiques des ressources humaines, matérielles et financières pertinentes aux services planifiés. Connaissances de la

méthode pour estimer le temps nécessaire pour implanter des interventions.

Préalable : PRI 721

PRI 723 **3 cr.**

Élaboration de stratégies d'implantation

Objectif : créer l'arrimage entre les caractéristiques du plan et les contextes organisationnels; favoriser les échanges de points de vue divergents; collaborer efficacement au travail en équipe et adopter une démarche éthique.

Contenu : connaissances des pratiques organisationnelles pouvant être en opposition ou en cohérence avec le plan d'intervention, des cadres théoriques du changement organisationnel, des modèles et des approches pour déterminer des stratégies d'implantation, et des notions sous-jacentes à la négociation. Connaissances des principes et des stratégies de négociation et de gestion de conflit. Habiletés à établir des règles, à cerner des enjeux, à favoriser l'expression des attentes et des craintes et à utiliser différentes stratégies de résolution de conflit. Connaissances du processus et de la dynamique du travail en équipe disciplinaire et interdisciplinaire, des procédures efficaces de fonctionnement et des principes d'une relation de coopération. Habiletés d'intégration d'une démarche éthique.

Préalable : PRI 722

PRI 724 **1 cr.**

Application des connaissances II

Objectifs : élaborer un plan d'intervention individuel ou organisationnel, c'est-à-dire formuler des objectifs cohérents en concertation avec les acteurs impliqués, définir les services optimaux et acceptables permettant d'atteindre les objectifs, identifier les ressources optimales permettant de dispenser les services et évaluer le temps requis pour la réalisation des étapes du plan.

Contenu : habiletés à porter un jugement critique sur les services disponibles, à sélectionner et à attribuer les ressources aux services planifiés, à estimer les coûts et à apprécier l'accessibilité des services et à appliquer les méthodes apprises.

Préalable : PRI 723

PRI 731 **3 cr.**

Développement d'un plan d'intervention

Objectifs : élaborer un second plan d'intervention, soit formuler des objectifs cohérents en concertation avec les acteurs impliqués, définir les services optimaux et acceptables permettant d'atteindre les objectifs, identifier les ressources optimales permettant de dispenser les services et évaluer le temps requis pour la réalisation des étapes du plan ainsi qu'assurer la diffusion d'un plan d'intervention réaliste. Contenu : habiletés à porter un jugement critique sur les services disponibles, à sélectionner et à attribuer les ressources aux services planifiés, à estimer les coûts et à apprécier l'accessibilité des services, à appliquer les méthodes, à choisir le mode de diffusion approprié aux caractéristiques du public cible et à déterminer les ressources à allouer au plan. Connaissances de la forme et du format de canaux de diffusion appropriés aux publics cibles. Connaissances des approches favorisant une coordination optimale, des principes de leadership, de supervision, d'organisation du travail, et de gestion des conflits

pertinents au contexte dans lequel les interventions de gestion des dossiers d'incapacités sont menées. Connaissances des principes favorisant l'arrimage entre les interventions et les autres composantes des services pertinents de l'entreprise. Habiletés d'organisation.

Préalable : PRI 724

PRI 732 **3 cr.**

Évaluation de l'intervention

Objectifs : surveiller l'évolution des services dispensés et évaluer les interventions, les adapter au besoin, en fonction de l'atteinte des objectifs et définir les services optimaux et acceptables permettant d'atteindre les objectifs.

Contenu : connaissances des indicateurs d'implantation et de qualité de l'intervention et des démarches de résolution de problème. Connaissances de la démarche d'évaluation, des critères d'appréciation de recherches évaluatives et des méthodes de collecte et d'analyse de données concernant l'analyse des effets des interventions. Habiletés à interpréter le contenu d'études évaluatives sur des interventions de gestion des dossiers d'incapacité. Habiletés à porter un jugement critique sur la base de données factuelles et probantes. Habiletés à modifier les interventions selon les résultats d'évaluations.

Préalable : PRI 731

PRI 733 **3 cr.**

Réflexion sur son agir professionnel

Objectif : adopter un comportement éthique, résoudre des dilemmes éthiques, définir son rôle et ses limites en tant que gestionnaire ou intervenant dans le domaine et maintenir à jour ses compétences.

Contenu : analyse des déterminants de son propre comportement, des facteurs légaux et organisationnels facilitant ou entravant le respect des critères et normes éthiques et déontologiques, et des conséquences liées à l'adoption et à la non-adoption d'un comportement éthique. Connaissances des caractéristiques d'un dilemme éthique et de la démarche de résolution d'un dilemme éthique. Connaissances des stratégies optimales pour avoir accès à l'information valable et capacité de synthèse et d'analyse.

Préalable : PRI 732

PRI 734 **1 cr.**

Application des connaissances III

Objectif : intégrer l'ensemble des compétences identifiées par le comité de programme.

Contenu : inventaire et intégration de l'ensemble des apprentissages réalisés.

Préalable : PRI 733

PRS

PRS 951 **8 cr.**

Perfectionnement à la recherche scientifique I

Objectifs : acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, développer ses compétences dans son champ de spécialisation, parfaire son autonomie afin de se préparer à une carrière scientifique en recherche.

Contenu : développer un programme de recherche de manière autonome dans son champs de spécialisation.

Antérieure : Ph. D.

PRS 952 **8 cr.**

Perfectionnement à la recherche scientifique II

Objectifs : acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, développer ses compétences dans son champ de spécialisation, parfaire son autonomie afin de se préparer à une carrière scientifique en recherche.

Contenu : développer un programme de recherche de manière autonome dans son champ de spécialisation.

Antérieure : Ph. D.

PRS 953 **8 cr.**

Perfectionnement à la recherche scientifique III

Objectifs : acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, développer ses compétences dans son champ de spécialisation, parfaire son autonomie afin de se préparer à une carrière scientifique en recherche.

Contenu : développer un programme de recherche de manière autonome dans son champ de spécialisation.

Antérieure : Ph. D.

PRS 954 **8 cr.**

Perfectionnement à la recherche scientifique IV

Objectifs : acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, développer ses compétences dans son champ de spécialisation, parfaire son autonomie afin de se préparer à une carrière scientifique en recherche.

Contenu : développer un programme de recherche de manière autonome dans son champ de spécialisation.

Antérieure : Ph. D.

PRS 955 **8 cr.**

Perfectionnement à la recherche scientifique V

Objectifs : acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, développer ses compétences dans son champ de spécialisation, parfaire son autonomie afin de se préparer à une carrière scientifique en recherche.

Contenu : développer un programme de recherche de manière autonome dans son champ de spécialisation.

Antérieure : Ph. D.

PRS 956 **8 cr.**

Perfectionnement à la recherche scientifique VI

Objectifs : acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, développer ses compétences dans son champ de spécialisation, parfaire son autonomie afin de se préparer à une carrière scientifique en recherche.

Contenu : développer un programme de recherche de manière autonome dans son champ de spécialisation.

Antérieure : Ph. D.

PRS 957 **8 cr.**

Perfectionnement à la recherche scientifique VII

Objectifs : acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, développer ses compétences dans son champ de spécialisation, parfaire son autonomie afin de se préparer à une carrière scientifique en recherche.

Contenu : développer un programme de recherche de manière autonome dans son champ de spécialisation.

Antérieure : Ph. D.

PRS 958 8 cr.**Perfectionnement à la recherche scientifique VIII**

Objectifs : acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, développer ses compétences dans son champ de spécialisation, parfaire son autonomie afin de se préparer à une carrière scientifique en recherche.

Contenu : développer un programme de recherche de manière autonome dans son champ de spécialisation.

Antérieure : Ph. D.

PRS 959 8 cr.**Perfectionnement à la recherche scientifique IX**

Objectifs : acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, développer ses compétences dans son champ de spécialisation, parfaire son autonomie afin de se préparer à une carrière scientifique en recherche.

Contenu : développer un programme de recherche de manière autonome dans son champ de spécialisation.

Antérieure : Ph. D.

PSL**PSL 104 3 cr.****Physiologie animale (3-0-6)**

Objectifs : connaître et comprendre les grandes activités physiologiques d'un organisme animal.

Contenu : processus physiologiques : métabolisme et homéostasie; mécanismes de contrôle biologique et neurophysiologie; les systèmes de l'organisme et leurs interactions : le tégument, les os, la contraction, la régulation nerveuse et endocrinienne, la circulation, la respiration, la nutrition, la thermorégulation, l'excrétion et l'osmorégulation, la reproduction.

Concomitante : BCL 102 ou BCL 108

PSY**PSY 483 3 cr.****Entraînement à l'entrevue**

Objectifs : acquérir les connaissances et développer les habiletés nécessaires à la préparation, à la conduite et à l'analyse d'une entrevue de collecte de données.

Contenu : définition. Situations pertinentes. Facteurs inhibant et facteurs facilitant la collecte de données. Stratégie, techniques verbales et non verbales, tactiques. Projet d'entrevue. Expérimentation.

RBL**RBL 500 2 cr.****Radio-isotopes en pharmacologie**

Objectifs : connaître les différents types de radiations, leur mode de détection et leurs effets biologiques; comprendre les bases théoriques pour la production d'agents radiopharmaceutiques ainsi que leurs applications en laboratoire et en clinique.

Contenu : types de radiation et interaction avec la matière. Principes de détection et description des différents détecteurs. Principes d'imagerie : outil de recherche et médecine nucléaire. Production de radionucléotides par cyclotron. Chimie radiopharmaceutique : principales molécules

utilisées comme traceurs et mécanismes de marquage. Utilisation des radiopharmaceutiques en médecine nucléaire. Effets des radiations sur les cellules. Effets des radiations sur les tissus normaux et induction du cancer.

RBL 704 1 cr.**Chimie des radiations I**

Objectif : acquérir les éléments nécessaires à la compréhension des principes qui déterminent les actions chimiques et biologiques de radiations ionisantes.

Contenu : radiolyse de l'eau et des solutions aqueuses. Radiolyse de solvants organiques. Influence de la nature de la phase. Retombées chimiques des phénomènes de radiolyse. Radiolyse de composés d'intérêt biologique. Apport de la radiolyse à la connaissance des mécanismes radicalaires cellulaires. Applications aux sciences de la vie.

RBL 705 1 cr.**Radiobiologie I**

Objectifs : savoir interpréter l'action biologique des radiations en fonction de leurs interactions physicochimiques; élaborer la notion de protection contre les radiations dans un contexte actuel.

Contenu : principes physicochimiques de l'action des radiations sur la matière vivante biologique. Radiosensibilité appliquée : cellulaire, tissulaire, organique. Radiosensibilisation. Radioprotection. Grands courants en radiobiologie. Regards sur l'avenir.

RBL 711 1 cr.**Radiobiologie moléculaire**

Objectifs : approfondir, au niveau moléculaire, les événements biologiques suivant l'absorption des radiations ionisantes et ultraviolettes, évaluer les approches expérimentales récentes, les données et les hypothèses.

Contenu : cibles moléculaires des radiations dans les cellules. Effets des radiations sur les processus cellulaires. Réponses cellulaires aux dommages causés par les radiations. Réparation de l'ADN. Contrôle génétique de la sensibilité aux radiations. Dommages causés par les radiations et maladies humaines. Publications récentes : analyse, discussion.

RBL 715 1 cr.**Principes des explorations fonctionnelles en médecine nucléaire**

Objectif : approfondir les principes physiologiques et physiques qui sous-tendent les explorations fonctionnelles en médecine nucléaire.

Contenu : introduction à la médecine nucléaire. Compartiments et cinétiques biologiques. Mesures de débit. Systèmes cardiovasculaire, pulmonaire, nerveux central, génito-urinaire, digestif, endocrinien, musculosquelettique et hématopoïétique. Volumes liquidiens et masses d'électrolytes échangeables.

RBL 716 1 cr.**Photobiologie**

Objectif : acquérir les connaissances fondamentales et les notions de technologie et de mécanismes de réaction permettant la recherche en photochimie et photobiologie.

Contenu : absorption par la matière de la radiation non ionisante. Propriétés physicochimiques des molécules excitées électriquement. Réactions photochimiques en biologie.

RBL 718 1 cr.**Synthèse et propriétés des produits radiopharmaceutiques**

Objectif : s'initier à l'application des méthodes de synthèse et d'identification de produits radiopharmaceutiques utiles en médecine nucléaire.

Contenu : introduction. Production des radionucléides. Le générateur de radionucléides. Les produits radiopharmaceutiques. Marquage par radionucléides.

RBL 719 2 cr.**Physique de l'électron de faible énergie**

Objectifs : s'initier à la recherche en physique des radiations et acquérir la connaissance des mécanismes de dégradation de l'énergie en radiobiologie.

Contenu : révision des notions de base. Interaction des électrons secondaires lents avec les atomes et molécules. Résonances d'électrons dans les atomes et les molécules. Formation d'états excités et d'ions par impact électronique. Interaction des électrons lents avec la matière condensée.

RBL 720 1 cr.**Chimie des radiations II**

Objectif : présenter un exposé cohérent du développement de la chimie des radiations, en mettant l'accent sur les aspects fondamentaux qui sous-tendent cette discipline.

Contenu : historique de la chimie des radiations. Dépôt de l'énergie dans la matière irradiée : le phénomène de grappe. Structure des trajectoires et TEL. Parcours et pénétration des électrons secondaires. Les électrons de « subexcitation ». Capture des électrons « secs ». Destin du cation. Recombinaison géminée. Rendement en ions libres dans les liquides irradiés. L'électron solvaté dans les milieux polaires. Dynamique et mécanismes de solvation. Formation du positonium dans les liquides. Détermination des rendements radiolytiques : modèles diffusionnels déterministes et développement des méthodes stochastiques.

RBL 721 2 cr.**Physique des radiations**

Objectif : connaître les éléments avancés de physique associés à la nature du rayonnement et à l'interaction du rayonnement avec la matière.

Contenu : introduction. Les éléments de la théorie d'interaction. Radioactivité. Interaction des rayonnements nucléaires avec la matière. Autres types de rayonnements et leur interaction avec la matière.

RBL 724 1 cr.**Radicaux libres en biologie et médecine**

Objectif : se familiariser avec la nature des radicaux libres et leur rôle dans divers processus biochimiques et pathophysiologiques.

Contenu : formation et élimination des radicaux libres dans les systèmes biologiques. Réactions avec des biomolécules. Partie expérimentale : détection de radicaux libres, d'antioxydants et des dommages oxydatifs. Rôle des radicaux libres dans le vieillissement et les maladies qui y sont reliées, telles que le cancer, l'athérosclérose et la maladie d'Alzheimer.

RBL 725 1 cr.**Spectroscopie résolue dans le temps**

Objectif : donner à l'étudiante ou l'étudiant les éléments avancés des techniques de spectroscopie optique résolue dans le temps allant de la femtoseconde à la milliseconde.

Contenu : théorie de l'interaction d'une onde électromagnétique avec un système moléculaire. Techniques de génération d'impulsions laser ultracourtes. Techniques de spectroscopie résolue dans le temps. Phénomènes transitoires d'intérêt biologique. Revues de littératures récentes en biologie à l'échelle femtoseconde.

RBL 726 3 cr.**Sciences des radiations**

Objectif : connaître l'origine et la nature des rayonnements ionisants; s'initier aux interactions fondamentales des rayonnements ionisants; acquérir des notions de base sur les interactions physiques, physicochimiques et biologiques des rayonnements ionisants; acquérir des notions de base sur la dosimétrie et la détection des rayonnements ionisants.

Contenu : origine et nature des rayonnements. Interactions physiques des rayonnements ionisants avec la matière. Mesure des quantités de rayonnements. Interaction des rayonnements ionisants avec l'ADN, la chromatine, les chromosomes. Transfert d'énergie linéaire. Effets cellulaires, tissulaires, organiques. Risques biologiques, radioprotection. Rayonnements en clinique. Production et rôle des électrons de basses énergies.

RBL 727 1 cr.**Méthodes de communication scientifique**

Objectifs : donner des outils à nos étudiantes et étudiants afin de parfaire leurs techniques de communication orale et écrite. Approfondir et perfectionner leurs outils pour diffuser leurs résultats de recherche en médecine nucléaire et radiobiologie par des présentations orales à des congrès internationaux et par des publications dans des journaux scientifiques internationaux. Il est prévu aussi de mettre ces outils de communication dans des contextes différents, i.e. des contextes de communications académiques, industrielles, ou dans le domaine public. La thématique des présentations orales et écrites sera dans le domaine de recherche des étudiantes et étudiants inscrits (2^e ou 3^e cycle).

Contenu : les outils de communication orale : présentations courtes et longues aux congrès scientifiques internationaux; utilisation de différents outils (transparents, PowerPoint, diapositives, modèles...); présentations courtes dans le domaine industriel de type *progress report* ou *R&D proposal*, etc.; présentation d'une problématique ou défense d'une hypothèse au tableau noir. Les outils de communication écrite : différents types de résumé pour les congrès; articles courts (*letter*) et longs (*full article*); résumés de type « demande de fonds » ou « prospectus industriel »; résumés de vulgarisation de type communiqué de presse.

RBL 728 1 cr.**Modélisation pharmacocinétique**

Objectifs : connaître les différentes étapes de l'imagerie médicale de l'administration du radiotraceur à l'obtention des images. Comprendre les différents facteurs affectant la qualité de l'image. S'initier au

traitement numérique des images. S'initier aux modèles cinétiques et aux calculs des paramètres physiologiques.

Contenu : interaction des photons avec la matière et radiotraceurs en imagerie médicale. Acquisition et reconstruction tomographique. Facteurs affectant la qualité des mesures. Opérations sur les images. Modélisation cinétique. Calculs des paramètres physiologiques.

RBL 729 1 cr.
RBL 730 2 cr.
RBL 731 3 cr.

Activité de recherche complémentaire I-II-III

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

RBL 735 3 cr.

Détection en sciences des radiations

Objectifs : maîtriser les concepts de base de la détection des radiations. Connaître les divers types de détecteurs et de systèmes de mesures du rayonnement utilisés en sciences des radiations, en biologie et en médecine; en comprendre les principes de fonctionnement et se familiariser avec les diverses applications en spectrométrie, en comptage et en imagerie.

Contenu : interaction du rayonnement et principes de détection. Statistiques des systèmes de comptage. Revue des divers types de détecteurs. Instrumentation électronique et traitement des signaux dans les systèmes de détection. Spectrométrie, interprétation, spectres et problèmes de mesure. Systèmes de comptage pour les applications biomédicales. Appareils d'imagerie utilisés en médecine nucléaire et en radiologie.

RBL 736 3 cr.

Imagerie médicale et biomédicale

Objectifs : s'initier aux diverses techniques d'imagerie utilisées en médecine et en recherche biomédicale, en comprendre les principes physiques, et en connaître les domaines d'application.

Contenu : fondements du traitement numérique d'images. Propriétés statistiques des images. Définition de la qualité des images. Introduction au traitement numérique des images. Principes tomographiques. Modalités d'imagerie en médecine. Tomographique. Émission du rayonnement. Émission par positrons. Ondes électromagnétiques. IRM moléculaire et fonctionnelle. Imagerie optique. Ultrasons.

RBL 737 3 cr.

Physique médicale

Objectifs : connaître l'origine et la nature des rayonnements ionisants; acquérir des notions de base sur les interactions physiques, physicochimiques et biologiques des rayonnements ionisants; acquérir des notions de base sur la dosimétrie et la détection des rayonnements ionisants; s'initier aux instruments et techniques utilisés en radiothérapie.

Contenu : origine et nature des rayonnements : rayons gamma, rayons-X, électrons et protons. Interactions physiques des rayonnements ionisants avec la matière. Mesure des quantités de rayonnements. Énergie déposée dans les tissus et dose absorbée. Dommages sur les cellules, les tissus et les organes. Risques biologiques, radioprotection. Physique des sources de rayonnement. Instruments, techniques et protocoles cliniques en radiothérapie.

RBL 738 3 cr.

Imagerie médicale

Objectifs : s'initier aux diverses modalités d'imagerie utilisées en médecine. Comprendre les principes physiques de conception des appareils et les techniques de mesure. Connaître les domaines d'application et les traitements des images.

Contenu : modalités d'imagerie en médecine. Principes physiques de base de diverses techniques d'imagerie : résonance magnétique, ultrason, rayons-X, imagerie monophotonique, imagerie d'émission par positrons. Agents de contraste. Production d'isotopes et de radiotraceurs. Principes tomographiques. Images dynamiques et synchronisées. Traitements et analyses des images. Description de quelques applications cliniques.

RBL 739 1 cr.

Imagerie par résonance magnétique

Objectifs : connaître les fondements de l'imagerie par résonance magnétique (IRM), maîtriser les concepts impliqués dans le design et l'implémentation de séquences d'imagerie, connaître les applications et les artéfacts liés à l'IRM.

Contenu : notions de magnétisme nucléaire, de champ de radiofréquences, de gradient de champ magnétique et de relaxation. Principes de la formation d'images, du contraste et des artéfacts. Survol des applications et des agents de contraste.

RBL 786 1 cr.

Séminaire de recherche

RBL 787 22 cr.

Mémoire

RBL 796 10 cr.

Activités de recherche

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

RBL 829 1 cr.
RBL 830 2 cr.
RBL 831 3 cr.
RBL 832 4 cr.
RBL 833 5 cr.

Activité de recherche complémentaire I à V

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : au cours du 6^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer l'originalité de ses travaux

par rapport à la littérature pertinente; faire une analyse critique de son travail; faire part de sa productivité (communication, publication); préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son travail à terme.

RBL 885 15 cr.

Examen général

RBL 887 2 cr.

Séminaire de recherche

RBL 888 39 cr.

Thèse

RBL 896 19 cr.

Activités de recherche

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats); l'originalité de son travail. À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

RDP

RDP 100 1 cr.

Introduction aux programmes de réadaptation

Compétences : utiliser des méthodes et stratégies d'apprentissage pour l'étude de problèmes issus du domaine de la réadaptation. Générer des hypothèses explicatives et collaborer efficacement à l'étude de problèmes issus du domaine de la réadaptation.

Contenu : méthode APP et ses principes : processus d'apprentissage; fonctionnement en petits groupes, responsabilités des membres d'un groupe d'APP. Stratégies d'apprentissage privilégiées par les programmes d'ergothérapie et de physiothérapie : stratégies de lecture, schématisation. Ressources documentaires et leurs sélections.

RDP 110 3 cr.

Fondements théoriques en réadaptation I

Compétences : se situer au regard du domaine de la réadaptation. Établir une communication efficace avec un client. Reconnaître le fonctionnement efficace d'un groupe.

Contenu : aspects conceptuel, législatif, historique et organisationnel en réadaptation. Modèles contemporains de pratique de réadaptation. Concepts fondamentaux en réadaptation (handicap, participation sociale, facteurs personnels, facteurs environnementaux, etc.). Approches en réadaptation et schèmes de références. Milieux de pratique et réseau de la santé. Dimensions de la communication et habiletés de communication. Principes de communication efficace. Groupe : caractéristiques, rôles des membres, stades de développement, animation.

RDP 111 2 cr.

Fondements théoriques en réadaptation II

Compétences : se situer au regard des autres professionnelles et professionnels de la santé et interagir efficacement en équipe. Considérer les dimensions éthi-

ques et légales dans le cadre de problèmes issus du domaine de la santé.

Contenu : rôles et fonctions des intervenantes et intervenants de la santé et principes du travail en équipe interdisciplinaire. Déontologie et législation : respect du code de déontologie, obligations légales, confidentialité. Principes éthiques dans l'exercice de sa profession (intérêt du client, respect des valeurs et jugement éthique).

RDP 120 4 cr.

Sciences biologiques

Compétences : reconnaître le processus de fonctionnement normal et le processus de guérison au niveau cellulaire.

Contenu : connaissances et concepts de base reliés aux sciences fondamentales. Fonctions cellulaires des organes et des systèmes du corps humain et leurs changements dans l'apparition d'un processus pathologique. Principes de pharmacologie : pharmacocinétique et pharmacodynamique. Principes de génétique.

RDP 130 3 cr.

Habilités cliniques en réadaptation I

Compétences : effectuer une collecte de données et établir une relation de confiance avec une cliente ou un client enfant ou adulte présentant un problème d'ordre physique et offrant une bonne collaboration dans un contexte de réalisation d'entretien.

Contenu : établissement d'un premier contact avec des clientèles en réadaptation. Formation à l'entretien. Anatomie fonctionnelle (palpation et arthrocinématique des membres supérieurs et inférieurs). Principes d'examen de mise en tension sélective. Bilan articulaire et musculaire des membres supérieurs et inférieurs. Sensibilité, équilibre, tonus. Évaluation du statut mental et 3MS.

RDP 140 4 cr.

Santé publique et réadaptation

Compétences : cibler des facteurs de risque liés à la santé et associés aux principales populations vulnérables en vue de mener une démarche d'évaluation complète. Utiliser les données probantes pour mettre à jour ses connaissances.

Contenu : notions de biostatistique et d'épidémiologie appliquées à la lecture critique d'articles scientifiques. Promotion de la santé. Déterminants de la santé. Dépistage (principes et tests). Facteurs de risque (populations vulnérables); aspects socioéconomiques, aspects culturels, aspects environnementaux. Changement de comportements. Prévention des chutes.

RDP 150 2 cr.

Systèmes cardiovasculaire et respiratoire I

Compétences : reconnaître les principaux processus pathologiques des systèmes cardiovasculaire et respiratoire à travers les âges.

Contenu : anatomie, physiologie, psychologie et épidémiologie des problèmes du système cardiorespiratoire. Physiopathologie, déficiences et incapacités. Techniques d'investigation médicale. Pharmacologie appliquée aux pathologies du système cardiorespiratoire.

RDP 160 2 cr.

Sciences psychologiques

Compétences : établir une relation d'aide avec une cliente ou un client vivant un épisode de vie perturbant, sans égard à

la pathologie, en respectant le code de déontologie de sa profession.
Contenu : comprendre et maîtriser les diverses dimensions psychologiques d'une personne. Psychologie du handicap. Processus de deuil. Processus d'adaptation. Approches psychosociales. Stratégies de motivation pour l'observance des traitements. Approches de relation d'aide.

RDP 180 2 cr.

Douleur et réadaptation

Compétences : reconnaître le processus de la douleur à travers les âges.
Contenu : neurophysiologie de la douleur : nociception, transmission, perception. Aspects sensoriel, affectif et cognitif de la douleur. Impact de la douleur sur la qualité de vie. Approches pharmacologiques et non pharmacologiques du traitement de la douleur. Concept de mesure de la douleur. Outils d'évaluation de base : EVA et questionnaire de la douleur de McGill.

RDP 190 2 cr.

Recherche en réadaptation I

Compétences : dégager les questions ou sujets exigeant l'approfondissement par la recherche à partir de la littérature. Choisir un dispositif de recherche selon une problématique.
Contenu : structure d'un protocole de recherche. Formuler une question de recherche. Analyse d'articles de recherche. Mesure. Dispositif de recherche (quantitative et qualitative). Évaluation de programme. Éthique de la recherche. Problématique et recension des écrits.

RDP 210 2 cr.

Approche interdisciplinaire de cas complexes

Compétences : appliquer les processus d'évaluation et de planification de l'intervention à des cas complexes en équipe interdisciplinaire. Communiquer entre professionnels dans un langage approprié.
Contenu : caractéristiques de la cliente ou du client et de son environnement (socioéconomiques, culturelles, habitudes de vie, attentes, antécédents, symptômes). Travail d'équipe. Interdisciplinarité. Terminologie professionnelle. Processus de raisonnement clinique.

RDP 220 1 cr.

Habilités cliniques en réadaptation II

Compétences : effectuer une collecte de données auprès d'une clientèle de tout âge présentant différents problèmes d'ordre cardiovasculaire, respiratoire, psychologique et offrant une bonne collaboration.
Contenu : approches d'évaluation de la douleur et des capacités cardiovasculaire et respiratoire. Approches de soutien psychologique. Principes de déplacements sécuritaires des usagers en perte de mobilité.

RDP 300 2 cr.

Rôles connexes en réadaptation

Compétences : s'initier aux domaines de la gestion et de l'enseignement.
Contenu : notions de base en gestion. Notions de base sur la planification des services de santé. Pratique privée. Principes d'entrepreneuriat et de leadership. Principes de gestion et de planification. Principes de marketing associé à la promotion d'un service. Partenariats et types de partenariat. Efficacité et efficacité. Modèle de tutorat. Notions de base en pédagogie. Rôle et fonction du superviseur clinique.

RDP 710 2 cr.

Recherche en réadaptation II

Compétences : opérationnaliser un dispositif de recherche selon une problématique. Procéder à la collecte de données.
Contenu : analyse de devis de recherche, leurs particularités, leur application, leur sélection. Rédaction d'un protocole de recherche. Mécanismes d'approbation éthique. Collecte de données.

RDP 730 2 cr.

Recherche en réadaptation III

Compétences : analyser, discuter et transmettre des résultats de recherche.
Contenu : collecte de données. Analyses statistiques. Rédaction d'un rapport de recherche et d'articles scientifiques. Communication orale et écrite de résultats de recherche sous divers formats.

REA

REA 101 4 cr.

Courants contemporains en réadaptation

Objectif : se situer comme professionnelle ou professionnel au regard des différents courants contemporains de la réadaptation.
Contenu : conceptualisations en réadaptation : sens de la différence et de l'intégration / exclusion sociales, relations interethniques, concepts fondamentaux en réadaptation (handicap, stigmatisation, qualité de vie, etc.), historique de l'infirmité et de la réadaptation, modèles théoriques et de pratique. Pratique basée sur les données probantes : paradigmes et méthodologies de recherche, valeur des données probantes pour l'action professionnelle. Critique des écrits scientifiques. Processus de changement : sources et conséquences des changements sur les plans individuel et organisationnel, attitudes envers le changement.

REA 103 3 cr.

Lecture critique de la littérature scientifique

Objectif : utiliser des données scientifiques dans sa pratique professionnelle.
Contenu : analyses statistiques, généralisation des résultats, méthodes et plans de recherche, problématique et hypothèse de recherche, validité, variable, échantillonnage, règles de déontologie en recherche.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 4 crédits et complété une session

REA 104 2 cr.

Intégration à sa pratique professionnelle

Objectifs : analyser l'impact des nouveaux apprentissages sur sa pratique professionnelle.
Contenu : réflexion critique sur ses pratiques professionnelles en fonction des nouveaux savoirs. Explication de la rationalité de ses interventions et des conceptions sous-jacentes à ces pratiques sous l'angle de la métacognition.
Ce cours est offert sur Internet.

Préalables : REA 101 et REA 110 et REA 219 - Doivent être suivies à la première session
Concomitante : REA 111 ou REA 113 ou REA 318 ou REA 324 ou REA 326 ou REA 328

REA 106 3 cr.

Essai synthèse

Objectifs : analyser une problématique relative à l'intervention en réadaptation.
Contenu : rédaction d'un essai-synthèse dont le contenu peut prendre l'une ou l'autre des orientations suivantes : réflexion sur un outil d'évaluation utilisé, réflexion sur des caractéristiques personnelles dans l'intervention, réflexion sur une question relative à l'intervention en réadaptation, etc.

Préalables : REA 101 et REA 103 et REA 110 et REA 210 et REA 219 et au moins 6 crédits d'activités pédagogiques à option et avoir obtenu 20 crédits et complété 10 sessions

REA 110 2 cr.

Démarche évaluative en réadaptation

Objectif : construire un modèle logique d'un programme de réadaptation.
Contenu : rationalité de la démarche évaluative en réadaptation. Introduction aux théories de la mesure. Introduction à l'évaluation de programme. Évaluation des rendements et des processus. Évaluation dans une perspective où l'individu est considéré comme un être agissant dans son environnement et en interaction constante avec celui-ci. Évaluation dans le contexte des systèmes de santé et social actuels.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session d'études

REA 111 2 cr.

Outils de mesure en réadaptation

Objectifs : analyser, à partir de repères scientifiques, la qualité d'instruments de mesure en réadaptation; créer un inventaire d'outils de mesure dans son domaine d'expertise (ou répertoire de nouveaux outils) et planifier le développement d'un nouvel outil.

Contenu : distinction entre les différentes qualités des instruments de mesure et l'interprétation des résultats pour la pratique professionnelle; théorie de la mesure. Présentation d'outils de mesure générique et spécifique en réadaptation. Interprétation des résultats. Étapes de développement d'outils de mesure.

Préalables : REA 101 et REA 110 et avoir obtenu 6 crédits et avoir complété 2 sessions d'études

REA 113 3 cr.

Évaluation de programme

Objectif : élaborer un modèle d'évaluation d'un programme de réadaptation.
Contenu : distinction des grands types d'évaluation de programme en réadaptation et de leurs objectifs spécifiques : évaluation normative, évaluation stratégique, évaluation de l'intervention, évaluation des effets, évaluation économique, évaluation et prise de décision. Élaboration d'un plan d'évaluation.

Préalables : REA 101 et REA 110 et REA 111 et avoir obtenu 9 crédits et avoir complété 3 sessions d'études

REA 116 1 cr.

Activité d'intégration I

Objectif : associer les nouveaux savoirs du microprogramme en évaluation en réadaptation à sa pratique professionnelle.
Contenu : réflexion critique sur ses pratiques professionnelles en fonction des nouveaux savoirs. Explication de la rationalité de ses démarches évaluatives

et des conceptions sous-jacentes à ces pratiques.

Ce cours est offert sur Internet.

Préalables : REA 101 et REA 110 et REA 112 et avoir obtenu 9 crédits
Concomitante : REA 113

REA 210 2 cr.

Dynamique relationnelle I

Objectif : utiliser quelques stratégies qui permettront d'améliorer l'efficacité de ses interactions professionnelles.

Contenu : efficacité interpersonnelle : perspectives extrinsèque et intrinsèque. Règle de l'autorégulation. Règles de coopération : responsabilisation, non-ingérence, concertation, alternance, partenariat.

Ce cours est offert sur Internet.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session d'études

REA 211 1 cr.

Communication écrite en réadaptation - Volet légal

Objectif : reconnaître les lois et les règles régissant l'information dans le domaine de la santé.

Contenu : établissement de repères pour une communication écrite efficace : aspects légal et éthique de la communication.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session d'études

REA 213 1 cr.

Communication écrite en réadaptation - Volet argumentation

Objectifs : analyser, évaluer et rédiger une argumentation.

Contenu : établissement de repères pour une communication écrite efficace. Introduction aux principales méthodes d'analyse de l'argumentation.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session d'études

REA 214 2 cr.

Dynamique relationnelle II

Objectif : intervenir dans une équipe de travail dans un contexte de résolution de problème.

Contenu : ce cours comprend deux volets. 1) Le travail en équipe : définitions et fondements du travail en équipe, sortes d'équipes, effets du groupe sur le comportement individuel des membres, fonctionnement d'une équipe en réunion, conflits dans une équipe : émergence et résolution, équipe multidisciplinaire et/ou interdisciplinaire. 2) Le processus créateur de résolution de problèmes : théorie des cerveaux droit et gauche, modèle de résolution de problèmes, notions et techniques de divergence et convergence, obstacles et facteurs contributifs de la résolution créative de problèmes complexes, changement et résistance au changement.

Préalables : REA 101 et REA 210 et avoir obtenu 6 crédits et avoir complété 2 sessions d'études

REA 218 1 cr.

Activité d'intégration II

Objectif : associer les nouveaux savoirs du microprogramme en agir professionnel en réadaptation à sa pratique professionnelle.

Contenu : réflexion critique sur ses pratiques professionnelles en fonction

des nouveaux savoirs. Explication de la rationalité de ses interventions et des conceptions sous-jacentes à ces pratiques sous l'angle de la métacognition.

Ce cours est offert sur Internet.

Préalables : REA 101 et REA 210 et REA 211 et REA 213 et REA 214 et avoir obtenu 8 crédits et avoir complété 3 sessions d'études

Concomitante : REA 219

REA 219 **3 cr.**

Enjeux éthiques de sa pratique professionnelle

Objectif : analyser des questions d'ordre éthique liées à sa pratique professionnelle.

Contenu : notions d'éthique : morale, éthique, déontologie, dilemme éthique, responsabilité, analyse. Identification de ses valeurs personnelles et de celles véhiculées par la communauté. Modèles de résolution de dilemme éthique.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session d'études

REA 314 **3 cr.**

Réadaptation au travail

Objectif : développer une vision systématique de la réadaptation au travail.

Contenu : concept de travail. Valeur du travail. Retombées du travail. Description des différents modèles et approches en réadaptation au travail avec des clientèles variées (atteintes physiques, psychiques, ...). Définition des capacités de travail. Revue des instruments de mesure et de leurs fondements. Principes d'intervention. Approche écologique et consensuelle avec les partenaires. Principales lois régissant la prise en charge des patientes et patients. Principaux indicateurs de rendement.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session

REA 316 **2 cr.**

Fondements de l'ergonomie

Objectif : se familiariser avec l'approche ergonomique.

Contenu : fondements de l'ergonomie. Analyse de la complexité et de la variabilité de l'activité. Transformation des situations. Aspects à prendre en considération dans une intervention ergonomique au niveau de l'entreprise et, par exemple, au niveau de postes de travail.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session

REA 318 **2 cr.**

Douleur et réadaptation

Objectif : analyser le phénomène de la douleur dans un contexte de réadaptation.

Contenu : revue des bases neurophysiologiques de la douleur. Douleur et souffrance. Apport de la gestion des émotions, de la résolution des problèmes, des cognitions et de la dimension spirituelle dans le vécu de la douleur. Réactions à la douleur de l'autre. Évaluation ou appréciation de la douleur. Approches contemporaines d'intervention.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session

REA 320 **2 cr.**

Personnes âgées et réadaptation

Objectif : analyser les enjeux biopsychosociaux et les interventions de réadaptation auprès d'une clientèle âgée.

Contenu : vieillissement et ses enjeux. Principaux problèmes associés aux pertes d'autonomie des personnes âgées. Nouveaux savoirs sur différents plans : biologique, social, psychique, économique, etc. Théories contemporaines. Modalités d'intervention et qualité des soins. Réflexions poussées sur son action professionnelle auprès de cette clientèle en réadaptation.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session

REA 322 **2 cr.**

Réadaptation et communauté

Objectif : analyser les enjeux et les limites de l'approche communautaire en réadaptation.

Contenu : explorer la dimension de réseau en réadaptation. Définition et établissement d'un réseau. Partenariat. Action concertée. Intervention communautaire en réadaptation : défis, principes.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété 2 sessions d'études

REA 324 **3 cr.**

Thématique spéciale

Objectif : maintenir à jour ses compétences liées à la pratique de la réadaptation.

Contenu : ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant ou encore à un groupe d'étudiantes et d'étudiants d'approfondir un sujet en réalisant une recension des écrits sous la supervision d'une tutrice ou d'un tuteur expert dans le domaine.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session d'études

REA 326 **3 cr.**

Projet I

Objectif : répondre à des besoins dans son milieu de travail dans le cadre de sa pratique professionnelle.

Contenu : ce cours offre une formule « sur mesure » pour l'étudiante ou l'étudiant. Selon ses besoins particuliers, elle ou il réalise un projet qui peut prendre une des formes suivantes : évaluation d'un programme dans son milieu de travail, planification et implantation d'une innovation dans son milieu de travail (outil, traitement, ...), planification et réalisation d'une recherche clinique, récit autobiographique d'un cas, entrevues supervisées, planification et évaluation d'une formation continue dans son milieu de travail, etc. Les objectifs d'apprentissage ainsi que les modalités d'évaluation sont déterminés pour chaque projet avec la tutrice ou le tuteur.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session d'études

REA 328 **3 cr.**

Projet II

Objectifs : répondre à des besoins dans son milieu de travail dans le cadre de sa pratique professionnelle; finalisation du projet (REA 326) ou réalisation d'un nouveau projet d'intervention.

Contenu : achèvement du projet entamé dans le cadre du cours REA 326, si l'ampleur de l'activité l'exige. Ce cours peut également porter sur un nouveau projet : étude de besoins, description de cas, développement d'un nouvel outil, etc.

Préalables : REA 101 et REA 326 et avoir obtenu 7 crédits et avoir complété 2 sessions d'études

REA 330 **2 cr.**

Interdisciplinarité et réadaptation

Objectifs : assumer son rôle de professionnelle ou de professionnel dans le cadre du travail en équipe interdisciplinaire.

Contenu : la culture disciplinaire, la multidisciplinarité, la pluridisciplinarité, l'interdisciplinarité, les limites du rôle professionnel, les attitudes et les habiletés en travail interdisciplinaire.

Préalables : REA101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session

REA 332 **1 cr.**

Activité d'intégration III

Objectif : associer les nouveaux savoirs du microprogramme en compétences spécifiques en réadaptation à sa pratique professionnelle.

Contenu : réflexion critique sur ses pratiques professionnelles en fonction des nouveaux savoirs. Explication de la rationalité de ses interventions et des conceptions sous-jacentes à ses pratiques.

Ce cours est offert sur Internet.

Préalables : REA 101 et avoir obtenu 8 crédits et doit être suivi à la dernière session

Concomitante : REA 318 ou REA 324 ou REA 326 ou REA 328

REA 334 **2 cr.**

Santé mentale et réadaptation

Objectif : établir des liens entre des psychopathologies et la pratique de la réadaptation.

Contenu : influence des facteurs sur la santé psychologique, anxiété, dépression, troubles somatiques, traitements, rôle de la professionnelle ou du professionnel.

Préalables : REA101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session

REA 336 **2 cr.**

Négociation en réadaptation

Objectif : mener une négociation basée sur les principes de la négociation raisonnée; décrire les facteurs favorisant l'émergence d'un processus de collaboration; développer des comportements compatibles avec l'émergence d'un processus coopératif; être capable de désamorcer des situations nuisibles à l'émergence d'un processus coopératif.

Contenu : la gestion des conflits et la négociation raisonnée : équations fondamentales de la résolution de conflits, les attitudes et la résolution de conflits, les modèles de la négociation; les principes de la négociation basée sur les intérêts; les principes de communication en négociation; les stratégies de négociation en réadaptation.

Préalables : REA101 et avoir obtenu 4 crédits et avoir complété une session

REL

REL 706 **3 cr.**

Processus décisionnel en politique internationale

Objectifs : comprendre les différents processus et mécanismes décisionnels dans le système politique international et les complexités relatives à l'application des décisions au niveau national.

Contenu : au moyen d'une série d'études de cas, analyser les mécanismes de prise de décision dans les relations internationales. Comprendre les motivations des

acteurs et leurs comportements et stratégies quant aux enjeux transnationaux (environnement, crime, terrorisme...).

REL 711 **3 cr.**

Les relations internationales du Canada

Objectifs : analyser les principaux défis et contraintes du Canada dans l'environnement politique international. Comprendre la logique intérieure canadienne dans la formulation de sa politique étrangère.

Contenu : comprendre les notions d'ordre du jour et de gestion des priorités à propos des politiques envisagées et de leurs mises en œuvre. Saisir les conséquences et les divergences des nécessités internes et des contraintes externes en faisant ressortir les choix retenus par le gouvernement canadien. Exposer la dimension internationale de la politique intergouvernementale du gouvernement du Québec dans la dynamique canadienne.

REL 720 **3 cr.**

Simulation de processus politiques internationaux

Objectif : expérimenter au moyen de simulations un des processus politiques existants dans le système international (organisation internationale, élaboration d'un traité international...).

Contenu : reproduire un environnement de négociations internationales dont le corollaire est une résolution de problème, une prise de décision ou l'adoption d'un accord international. Comprendre le thème principal de discussion, les perceptions des différents acteurs simulés, les jeux de pouvoirs et la dynamique de la négociation, de la coopération et du compromis entre les parties. Approche par problèmes internationaux multilatéraux.

RSC

RSC 707 **3 cr.**

Déterminants psychosociaux de la santé

Objectifs : être capable d'identifier dans une problématique de santé communautaire, les facteurs liés au profil psychologique des personnes, à leur éducation et culture, à leur environnement familial, professionnel et social, qui déterminent le risque de maladie, les comportements préventifs et l'utilisation adéquate des services de santé; acquérir les connaissances et habiletés nécessaires pour élaborer un plan d'intervention au niveau communautaire visant à transformer les conditions de vie d'un groupe défavorisé ou à modifier les connaissances, attitudes et comportements des personnes les plus à risque.

Contenu : le concept de santé, de bien-être et de maladie, handicap, invalidité, incapacité. Les causes de maladie. La culture. La psychologie. La démographie. La famille. La communauté. La profession. La société. La pauvreté. Le stress : ses causes. Interventions préventives et curatives. Les modèles comportementaux. L'utilisation des services de santé. Stratégies de changement de comportement.

RSC 731 **3 cr.**

Séminaires en santé communautaire I

Objectifs : présenter ou critiquer des travaux de recherche; discuter sur des publications récentes; participer à des conférences de professeurs ou professeurs invités sur des sujets d'actualité.

RSC 800 3 cr.**Concepts de statistique et d'épidémiologie**

Objectifs : comprendre et appliquer les concepts de base de statistique et d'épidémiologie nécessaires à l'évaluation critique de la littérature sanitaire; connaître et savoir utiliser les principales banques de données sociosanitaires.

Contenu : présentation et mise en application des concepts de statistique et d'épidémiologie suivants : types de variable et de distribution, analyse descriptive, inférence statistique, mesures de fréquence et d'association, causalité, typologie des études épidémiologiques, validité et biais. Présentation et utilisation des banques de données.

RSC 801 2 cr.**Lecture critique de la littérature sanitaire**

Objectifs : connaître les critères nécessaires à l'évaluation critique de la littérature sanitaire et savoir les appliquer de façon autonome aux différentes catégories d'articles et d'études.

Contenu : présentation des différents critères utilisés dans l'évaluation critique des articles scientifiques. Mise en application aux catégories d'articles et d'études suivantes : étude descriptive, étude sur les tests de dépistage et les examens diagnostiques, étude à visée étiologique (cas-témoin, cohorte), étude expérimentale, méta-analyse et article de synthèse.

Préalable : RSC 800

RSC 802 3 cr.**Programmation en promotion de la santé**

Objectifs : se familiariser avec le concept de promotion de la santé et acquérir les outils conceptuels de base permettant d'élaborer un programme de promotion de la santé ou de prévention; être capable d'identifier clairement les objectifs visés par le programme, les diverses stratégies d'intervention retenues, les activités à réaliser.

Contenu : stratégies d'intervention en promotion de la santé (Charte d'Ottawa), modèle de Green, modèles de prédiction des comportements, méthodes d'intervention en santé communautaire (marketing social, éducation pour la santé, organisation communautaire, communication, action politique).

Préalables : RSC 800 et RSC 801 et RSC 804 et RSC 805 et RSC 806

Concomitante : RSC 803

RSC 803 2 cr.**Travail dirigé de promotion de la santé**

Objectifs : être capable d'utiliser de façon appropriée les principaux outils conceptuels en promotion de la santé dans l'élaboration d'un programme; être capable d'identifier les objectifs visés, le modèle d'intervention à retenir, les stratégies et activités à choisir, de même que les ressources nécessaires à l'implantation d'un programme.

Contenu : sélection d'une problématique sur laquelle on veut intervenir. Analyse de cette problématique, identification des déterminants, facteurs de risque sur lesquels on veut agir en précisant les critères et normes utilisés pour faire ces choix, élaboration des objectifs visés, choix de la population-cible et des stratégies d'in-

tervention, de même qu'estimation des ressources requises.

Préalables : RSC 800 et RSC 801 et RSC 804

Concomitante : RSC 802

RSC 804 1 cr.**Système de santé et santé publique**

Objectifs : connaître les particularités du système de santé publique québécois au niveau provincial, régional et local; comprendre les liens avec le reste du système de santé et avec les autres secteurs qui interviennent ou dont les activités ont des impacts sur l'état de santé et le bien-être.

Contenu : étude des principales lois et règlements qui régissent l'exercice de la santé publique. Évaluation critique des principaux documents d'orientation qui conditionnent l'organisation des différentes structures de santé publique (Institut national, Direction générale du MSSS et directions régionales, CLSC). Étude des principaux documents d'orientation interministériels qui ont rapport avec la santé.

RSC 805 2 cr.**Planification en santé**

Objectifs : connaître l'importance des différents facteurs déterminants de la santé; comprendre les différentes étapes d'un processus de planification en santé et les différentes méthodes de détermination des priorités; pouvoir effectuer une opération de planification de la santé en fonction d'un problème de santé prioritaire.

Contenu : étude des différentes typologies entourant le processus de planification sanitaire. Initiation aux méthodes quantitatives et qualitatives d'identification des besoins de santé d'une population. Examen des outils disponibles pour la détermination des priorités. Études de cas et exercices.

Préalable : RSC 804

RSC 806 2 cr.**Gestion des programmes et services de santé**

Objectifs : comprendre les particularités de la gestion lorsqu'adaptée au contexte de la santé publique; connaître les caractéristiques des programmes et services de santé publique; identifier les différents types de gestionnaires et de situations de gestion.

Contenu : notions de direction, de décision, de supervision et de contrôle. Particularités des structures organisationnelles. Principales notions de gestion des ressources humaines et financières appliquées au réseau de la santé. Études de cas et application d'outils (description de tâches, organigrammes, rapports...).

Préalable : RSC 805

RSC 807 2 cr.**Travail dirigé d'évaluation en santé**

Objectif : être capable d'identifier une ou plusieurs caractéristiques d'un programme ou service sociosanitaire qui doivent faire l'objet d'une évaluation, de rédiger un protocole d'évaluation qui soit applicable sur le terrain et de le présenter par écrit et oralement aux gestionnaires dudit programme ou service ainsi qu'aux décideurs politiques.

Contenu : sélection d'un programme, projet ou service sociosanitaire qui est ou doit être implanté. Identification des caractéristiques qui doivent faire l'objet

de l'évaluation. Les critères et les normes sur la base desquels se fera le jugement de valeur. Élaboration d'un devis d'évaluation incluant l'information à récolter ainsi que les sources. Rédaction d'un protocole et présentation orale.

Concomitante : SCL 708

RSC 808 1 cr.**Module d'autoapprentissage en épidémiologie**

Objectifs : connaître les principaux éléments de l'approche écologique de la santé, les caractéristiques des études descriptives et analytiques (rétrospectives, prospectives, expérimentales); comprendre et appliquer les indices d'évaluation d'un test de dépistage.

Contenu : notions d'épidémiologie descriptive, mesures d'association, typologie des études épidémiologiques, attributs d'un test de dépistage.

RSC 809 1 cr.**Module d'autoapprentissage en statistique**

Objectifs : connaître et appliquer à un ensemble de données la statistique descriptive; comprendre les fondements qui sous-tendent la statistique inférentielle; énoncer les conditions d'utilisation des principaux tests statistiques et en interpréter les résultats.

Contenu : types de variables et distribution de fréquence, notion de probabilités et concept de normalité, inférence statistique, signification statistique et clinique.

RSC 810 1 cr.**Évaluation d'écrits scientifiques**

Objectifs : connaître les éléments de base nécessaires à l'évaluation d'écrits scientifiques; savoir appliquer ces éléments aux types d'écrits les plus courants.

Contenu : revue des grilles d'évaluation couramment utilisées; application de ces grilles aux études descriptives, analytiques et de synthèse.

RSC 811 4 cr.**Travail dirigé en santé communautaire**

Objectifs : être capable d'analyser une problématique de santé communautaire et de concevoir et rédiger un projet d'étude; être capable d'intégrer les notions théoriques acquises dans les autres cours du programme et de les appliquer à une problématique directement liée à son activité professionnelle ou à son champ d'intérêt personnel.

Contenu : ce cours consiste à développer un projet personnel à l'intérieur d'une session académique. Le projet peut prendre la forme d'une étude, d'une intervention ou d'une évaluation. Le projet doit se faire sous la direction d'une professeure ou d'un professeur du Département et idéalement avec la collaboration de personnes ressources d'un établissement ou d'un organisme actif en santé communautaire. L'étudiante ou l'étudiant est invité, dans la mesure du possible, à développer certains aspects opérationnels de son projet.

RSC 831 1 cr.**Séminaires en santé communautaire II**

Objectifs : présenter ou critiquer des travaux de recherche; discuter sur des publications récentes; participer à des conférences de professeurs et professeurs invités sur des sujets d'actualité.

RSC 837 3 cr.**Problèmes de santé prioritaires**

Objectif : connaître les principaux déterminants et facteurs de risque de problèmes de santé d'une population.

Contenu : les comportements de santé. La santé environnementale. La perte d'autonomie. Les maladies cardiovasculaires. Les maladies transmissibles sexuellement. Les traumatismes et accidents. La santé mentale. Les tumeurs et cancers. La santé nutritionnelle. La santé périnatale. La santé au travail. Les toxicomanies.

RSC 900 5 cr.**Stage en santé communautaire**

Objectifs : s'intégrer dans un milieu de pratique professionnelle offrant la possibilité de s'initier à l'intervention auprès des communautés; élaborer un cadre de référence théorique se rapportant à l'analyse d'une problématique, voir à la définition d'un modèle d'intervention et procéder à une évaluation critique du processus de planification; voir à la mise en œuvre des interventions qui peuvent être réalisables durant la période de stage.

Contenu : le stage est accompli à raison de 2,5 jours par semaine pendant 16 semaines consécutives ou à temps complet sur 8 semaines. Le stage se déroule sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur ou d'une personne mandatée par le Département.

Préalables : (RSC 800 ou SCL 717) et RSC 802 et avoir réussi une session d'études

SAI**SAI 610 6 cr.****Santé internationale**

Objectifs : se familiariser avec les principales notions en soins primaires et en santé publique dans les pays en voie de développement. Diagnostiquer et traiter, selon son champ de compétence, les principales pathologies présentes en milieu tropical. Analyser l'impact des aspects sociaux, économiques et politiques sur la santé des populations. Présenter différentes problématiques reliées aux soins de santé et explorer comment intervenir dans ces contextes.

Contenu : les quatre volets de cette activité pédagogique sont : les soins de santé primaires et la santé publique, la médecine tropicale, les aspects sociopolitiques et économiques ainsi que l'intégration des soins en santé internationale.

SAI 700 6 cr.**Santé internationale - Stage au Mali**

Objectif : acquérir de l'expérience pratique dans un contexte de soins en pays en voie de développement.

Contenu : mise en application des connaissances acquises au cours du microprogramme en santé internationale dans un contexte de soins pratiques en milieu transculturel, sur le terrain, au Mali.

Préalable : SAI 610

SCG**SCG 700** 4 cr.**Dimensions biopsychosociales du vieillissement**

Objectifs : consolider et enrichir ses connaissances des théories et concepts liés à l'intervention auprès de la personne âgée et de ses proches, identifier les problèmes biopsychosociaux complexes rencontrés dans sa pratique, les analyser et les évaluer, transmettre des connaissances sur les interventions les plus efficaces en ce domaine.

Contenu : théories biopsychosociales du vieillissement. Continuum vieillissement normal à pathologique. Perspectives diverses du concept d'autonomie. Problèmes complexes liés à la santé mentale, déficit cognitif, maltraitance des aînés, soutien social, etc. Méthodologie de recherche d'information sur les meilleures pratiques et pratiques novatrices en gériatrie.

SCG 710 4 cr.**Pratiques de soutien-conseil clinique**

Objectifs : développer ses habiletés de soutien-conseil, d'accompagnement de professionnels et d'équipes. Appliquer ses connaissances des fondements de l'intervention, théories et outils d'analyse de pratiques professionnelles à l'égard de l'intervention clinique. Faire une démarche de réflexion critique sur ses actions et accompagner d'autres professionnelles et professionnels dans une démarche similaire.

Contenu : fondements de l'intervention : philosophie, valeurs, autonomisation. Théories et outils d'analyse des pratiques professionnelles cliniques. Processus de consultation. Rôle conseil. Collaboration interprofessionnelle. Enjeux éthiques. Introduction à la démarche d'accompagnement et réflexive.

SCG 720 4 cr.**Pratiques dans un réseau de services**

Objectifs : consolider ses habiletés de soutien-conseil auprès d'acteurs clés. Appliquer ses connaissances du réseau de services, des besoins de la population, des théories de l'organisation et d'évaluation de services en vue d'une offre locale de services de qualité. Faire une démarche de réflexion critique sur ses actions et accompagner d'autres professionnelles et professionnels. Favoriser le consensus.

Contenu : vision systémique du réseau de services. Méthodologie de recherche d'information sur les besoins de la population âgée. Introduction aux théories de l'organisation. Approches d'évaluation de services. Leadership. Mobilisation. Processus de consultation. Rôle conseil. Enjeux éthiques. Démarche d'accompagnement et réflexive.

SCG 730 3 cr.**Activités d'intégration et démarche éthique**

Objectifs : intégrer les connaissances à la fois sur l'intervention clinique et l'intervention dans un réseau de services en réalisant un projet à partir des besoins du milieu. Consolider ses habiletés de délibération éthique, de soutien-conseil, d'accompagnement et de démarche réflexive.

Contenu : principaux enjeux éthiques en fonction du rôle de soutien-conseil. Modèles de prise de décision (délibération éthique). Démarche d'accompagnement et démarche réflexive. Problèmes biopsy-

chosociaux complexes, fondements de l'intervention, réseaux de services en lien avec la fonction soutien-conseil. Projet.

SCL**SCL 300** 1 cr.**Éthique de la recherche médicale**

Objectifs : se sensibiliser à la problématique éthique qui sert de fondements aux standards de pratique en recherche médicale; s'habilitier aux normes, mécanismes et procédures qui en découlent au Québec et au Canada.

Contenu : rôle professionnel de la chercheuse ou du chercheur, le professionnalisme en recherche, principes et pratiques éthiques en recherche médicale, mécanismes administratifs et institutionnels; l'évaluation éthique des protocoles de recherche et leur suivi; contextes de recherche à risque; conflits d'intérêts, conflits de rôles; intégrité de la chercheuse ou du chercheur et ses relations aux partenaires de la recherche; prévention des risques réels ou potentiels. La propriété intellectuelle, les brevets.

SCL 708 3 cr.**Évaluation de programmes en santé**

Objectif : se préparer à appliquer les principes d'une évaluation scientifique à un programme, spécialement en éducation pour la santé, à partir d'objectifs opérationnels précis.

Contenu : identification des réseaux d'évaluation. Détermination des critères de choix d'un design particulier d'évaluation en fonction des types de design possibles. Traduction en thèmes méthodologiques des mesures de l'atteinte des objectifs. La généralisation et l'utilisation des résultats de la recherche.

SCL 709 3 cr.**Planification et programmation en santé**

Objectif : planifier et programmer les services de santé de façon à favoriser leur intégration aux projets cliniques et aux programmes clientèles, en tenant compte de l'approche populationnelle qui permet de définir et de maximiser l'offre de services et d'orienter les ressources en tenant compte des besoins de la population.

Contenu : concept de santé et besoins; types de planification; analyse de besoins; problèmes de santé prioritaires; choix de priorités; éléments éthiques lors de choix de priorités; rédaction d'un programme de santé; concepts de base en évaluation; typologie en évaluation; reddition de comptes.

Préalable : SCL 717

SCL 710 2 cr.**Promotion de la santé en sciences infirmières**

Objectif : comprendre le concept de promotion de la santé et des fondements qui y sont reliés, particulièrement sous l'angle de son application à l'intervention et à la recherche en sciences infirmières.

Contenu : étude du concept de promotion de la santé et de prévention primaire à la lumière de diverses conceptions de la santé issues des sciences infirmières et des autres disciplines reliées à la santé. Fondements psychosociaux des comportements reliés à la santé : *Health Belief Model*, foyer de contrôle, modèle développemental et soutien social. Déterminants socioculturels reliés à la santé : pauvreté,

ethnie, conditions de travail, sexe, etc. Étude critique de recherches sur les programmes d'intervention en promotion de la santé : objectifs, méthodologies, type d'intervention et résultats. Particularités de l'intervention infirmière en promotion de la santé. Implications éthiques reliées à l'intervention et à la recherche en promotion de la santé.

SCL 711 2 cr.**Méthodologie appliquée à la recherche clinique**

Objectif : acquérir les éléments essentiels à la conception et à l'élaboration d'un projet de recherche clinique.

Contenu : analyse critique de la littérature et définition de la question de recherche. Définition d'échantillon et calcul de sa dimension. Introduction à l'attribution au hasard. Les biais et erreurs systématiques. Uniformisation des conditions expérimentales. Définition des instruments de mesure. Planification statistique. Planification budgétaire et administrative. Éthique.

SCL 717 3 cr.**Épidémiologie**

Objectifs : acquérir les connaissances et habiletés nécessaires à la réalisation et à l'interprétation critique des études épidémiologiques. Pour les étudiants et étudiants de la maîtrise en environnement, le cours vise à leur permettre de comprendre les bases théoriques et les contraintes pratiques sous-jacentes aux études épidémiologiques liées aux problèmes environnementaux.

Contenu : présentation des concepts et de la méthodologie inhérents aux études épidémiologiques. Concept de causes des maladies, mesures de fréquence, mesures d'effets et biais. Plans d'études incluant les études transversales, les études de la surveillance, les études longitudinales, les études cas-témoins et les études d'intervention. Examen des sources de données et de contrôle de qualité. Traitement statistique des mesures épidémiologiques et liens entre les deux disciplines, soit celle de la statistique et celle de l'épidémiologie.

SCL 718 3 cr.**Analyse des données en sciences cliniques**

Objectif : acquérir les connaissances et habiletés nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données.

Contenu : présentation des concepts et des techniques de l'analyse statistique des données pertinents tant à la statistique descriptive qu'à la statistique inférentielle. Présentation des différentes techniques de description des données. Discussion du concept de probabilité et des densités les plus courantes. Corrélation, régression simple et analyse de la variance à un facteur. Lien entre l'épidémiologie et la statistique par la présentation de l'analyse des mesures épidémiologiques. L'inférence statistique se rapportera principalement au cas d'au plus deux variables.

SCL 720 3 cr.**Modèles de régression en sciences de la santé**

Objectif : connaître l'utilisation des outils statistiques permettant de mettre en relation une variable dépendante et plusieurs variables indépendantes.

Contenu : la première moitié du cours concerne une variable dépendante continue et se rapporte à la régression linéaire multiple. Le cas d'une variable dépendante

dichotomique et les modèles de régression logistique font l'objet de la seconde moitié du cours.

Préalables : SCL 718 ou formation jugée équivalente. Être familier avec les procédures de base d'un logiciel d'analyse statistique tel que SAS.

SCL 721 2 cr.**Analyse biomécanique de la posture et de la locomotion**

Objectifs : se familiariser avec la terminologie propre à la biomécanique clinique; acquérir les notions élémentaires sur l'analyse de la posture et de la locomotion humaine; être critique par rapport aux études sur la posture et la locomotion.

Contenu : instruments de mesures cinématiques. Analyses 2-D versus 3-D. Instruments de mesures cinématiques. Instruments de mesures électromyographiques. Revue des bases de la biomécanique (moment de force, puissance et travail musculaire). Techniques de traitement des signaux biologiques. Notions et techniques fondamentales de l'analyse de la posture. Relation entre le centre de masse et le centre de pression. Revue des connaissances en posture normale et pathologique. Notions et techniques fondamentales de l'analyse de la locomotion. Représentation du centre de masse et du centre de pression. Analyse 3-D en biomécanique. Analyse critique d'articles scientifiques.

SCL 722 3 cr.**Concepts méthodologiques en recherche clinique**

Objectifs : acquérir une connaissance suffisante des principaux concepts méthodologiques inhérents à toute étude en sciences cliniques; être capable de prendre des décisions relatives aux éléments méthodologiques d'une étude à concevoir; être capable d'évaluer la qualité d'une étude publiée et par conséquent, de juger de la portée des résultats générés par celle-ci.

Contenu : stratégies d'échantillonnage. Stratégies de recrutement et d'observation. Typologie des dispositifs de recherche. Instruments de mesure. Dispositifs d'observation. Dispositifs pré et quasi expérimentaux. Dispositifs expérimentaux. Recherche qualitative. Méta-analyse.

SCL 723 2 cr.**Analyse de concept en sciences infirmières**

Objectifs : identifier et décrire les différentes composantes d'un concept; connaître les caractéristiques de l'analyse de concept; reconnaître les forces et les limites des aspects théoriques d'un concept donné; appliquer une méthode d'analyse de concept à l'étude d'une variable faisant partie de leur projet de recherche; critiquer des travaux portant sur l'analyse de concept menant à l'opérationnalisation de variables.

Contenu : introduction à la théorie portant sur l'analyse de concept et son utilité pour le développement des connaissances en sciences infirmières. L'aspect évolutif du processus d'analyse de concept. Importance du choix approprié du concept à étudier. Différentes méthodes et étapes systématiques à suivre dans le processus de l'analyse de concept. Vérification empirique et mesure dans la perspective de l'analyse de concept et le développement de théories. Techniques d'application du modèle d'analyse de concept et exercices d'intégration.

SCL 724 2 cr.**La recherche clinique en gériatrie**

Objectifs : identifier les principaux enjeux de la recherche en gériatrie et connaître les particularités méthodologiques de la recherche clinique auprès de sujets âgés. Contenu : épidémiologie générale du vieillissement. Prévention de la perte d'autonomie. Déficiences des membres supérieurs. Paramètres sensorimoteurs. Ostéoporose. Chutes et troubles de l'équilibre. Démences et maladie d'Alzheimer. Malnutrition. Immunité.

Préalable : SCL 722 ou l'équivalent

SCL 725 2 cr.**La perte d'autonomie des personnes âgées**

Objectif : acquérir une connaissance approfondie des principaux problèmes reliés à la perte d'autonomie, à ses causes et aux interventions préventives, curatives et de réadaptation.

Contenu : dix discussions de cas sur les thèmes suivants : vulnérabilité biologique, médicaments et perte d'autonomie, chutes et troubles de la marche, réadaptation, détresse psychologique, vulnérabilité sociale, troubles cognitifs, problèmes nutritionnels reliés à la perte d'autonomie, services palliant la perte d'autonomie en institution et à domicile, et perte d'autonomie : intégration.

SCL 726 1 cr.**L'éthique en recherche clinique**

Objectifs : s'initier à la problématique éthique qui sert de fondements aux standards de pratique, spécialement en recherche clinique, et s'habiller aux normes, procédures et mécanismes canadiens et québécois qui en découlent. Faire une analyse des standards de pratique en recherche, afin de se familiariser avec leur fonction idéologique et pratique. Amorcer une réflexion éthique sur la pratique de la recherche en égard aux principes éthiques qui la sous-tendent, de même que sur les valeurs de la chercheuse ou du chercheur et le conflit potentiel de ces valeurs en égard aux mécanismes de promotion de la recherche dans l'environnement scientifique actuel.

Contenu : éthique en recherche : principes de base. L'évaluation : les normes d'application. L'équilibre entre les normes éthiques et scientifiques en recherche clinique.

SCL 727 3 cr.**Fondements des sciences infirmières**

Objectifs : acquérir les connaissances et les habiletés permettant de jeter un regard critique sur le développement du savoir dans le domaine des sciences infirmières; dégager les enjeux d'ordre épistémologiques reliés au développement des sciences infirmières; dégager les enjeux épistémologiques de son propre projet d'étude ou de recherche.

Contenu : perspectives historiques du développement du savoir en soins infirmiers. Les pratiques de soins et la pratique infirmière. Les éléments qui participent à la construction du savoir infirmier. Interrogation sur la nature des soins infirmiers. L'interface science/philosophie dans le développement du savoir infirmier. La conceptualisation de la pratique infirmière. Le savoir infirmier et la recherche clinique.

SCL 729 1 cr.**SCL 730** 2 cr.**SCL 731** 3 cr.**Activité de recherche complémentaire I-II-III**

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

SCL 732 4 cr.**Activité de recherche complémentaire IV**

Objectif : mettre en pratique la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer (1) qu'il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; (2) qu'il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

SCL 735 3 cr.**Recherche qualitative en sciences cliniques**

Objectifs : le cours vise l'acquisition de connaissances permettant d'aborder les principaux concepts de la recherche qualitative; il fournira aux étudiantes et aux étudiants les moyens pour prendre des décisions relatives aux choix méthodologiques à effectuer dans l'élaboration d'une étude qualitative.

Contenu : paradigmes et développement des connaissances. Généralités de la recherche qualitative. Phénoménologie. Ethnographie. Théorisation ancrée. Gestion des données. Activité d'intégration à l'aide d'un logiciel. Recherche action. Recherche évaluative. Présentation orale en équipe du protocole de recherche.

SCL 736 2 cr.**Modélisation d'équations structurales**

Objectif : acquérir les méthodologies qui permettront d'appliquer la modélisation d'équations structurales (MES) dans les travaux.

Contenu : règles de manipulation de covariances. Spécification d'un modèle structural. Règles d'identification et estimation des paramètres d'un modèle. Théorie classique de la mesure. Notions de validité et de fiabilité dans le contexte de la MES. Comparaison de groupes. Analyse de la structure de moyennes dans le contexte de la MES.

Préalable : SCL 720

SCL 737 3 cr.**Fondements contemporains en réadaptation**

Objectifs : distinguer les fondements contemporains; analyser la pratique en réadaptation en lien avec les fondements contemporains; identifier les changements qu'entraînent les fondements contempo-

rains dans la pratique de la réadaptation. Contenu : la construction d'un savoir interdisciplinaire en réadaptation. Différents thèmes portant sur des fondements contemporains en réadaptation sont abordés dans le cours : l'historique de la réadaptation, les concepts, le changement, l'interculturalisme, les approches écosystémiques, l'interdisciplinarité et les données probantes.

SCL 738 2 cr.**Consultation en biostatistique**

Objectif : s'initier au rôle de consultante ou de consultant en biostatistique.

Contenu : rôle de la consultante ou du consultant en biostatistique. Aspects éthiques de la consultation. Choix du dispositif de recherche. Les différents outils de recherche statistique. Élaboration de stratégies d'analyse de données. Traitement de données existantes.

SCL 740 2 cr.**Fondements de la pédagogie médicale**

Objectifs : analyser et discuter des diverses influences qui ont façonné le développement de curriculums en médecine dans le passé et celles qui risquent d'agir sur les curriculums dans l'avenir.

Contenu : problématiques d'actualité en médecine et discussion sur les influences philosophiques, psychologiques, sociologiques, culturelles, technologiques et économiques reliées à ces problématiques et en lien avec la pédagogie médicale.

SCL 741 2 cr.**L'apprentissage en médecine**

Objectif : s'initier aux concepts modernes de l'apprentissage en enseignement supérieur, et plus particulièrement en médecine.

Contenu : conception cognitive de l'apprentissage; mémoire et représentation des connaissances; métacognition; stratégies d'apprentissage; schémas mentaux; cartes conceptuelles; motivation; transfert; expertise; compétence.

SCL 742 3 cr.**Planifier, intervenir et évaluer en pédagogie**

Objectifs : acquérir les connaissances et les compétences de base pour organiser et réaliser des activités d'enseignement et d'apprentissage en pédagogie médicale. Être en mesure d'appliquer les concepts liés à la planification, à l'intervention et à l'évaluation des apprentissages en pédagogie médicale.

Contenu : planification : finalités et paradigmes d'enseignement; dispositifs curriculaires et pédagogiques; approche par objectifs, par compétences. Intervention pédagogique : enseignement conventionnel; approche par problèmes, étude de cas; encadrement clinique. Évaluation des apprentissages : concepts de mesure et évaluation; démarche évaluative, évaluation authentique et finalité; modalités d'évaluation; ECOS et portfolio.

SCL 786 1 cr.**Séminaire de recherche**

Objectifs : faire une synthèse critique des écrits scientifiques; exposer une méthodologie de recherche et présenter des résultats de recherche de façon critique. Contenu : premier séminaire : problématique et pertinence du projet de recherche, synthèse critique des écrits scientifiques, objectifs, ébauche de la méthodologie de recherche (dispositif, stratégies d'échan-

tionnage, de recrutement et d'observation, considérations éthiques). Deuxième séminaire : bref rappel de la problématique et de la méthodologie de recherche, présentation et interprétation des principaux résultats, avenues de recherche futures.

SCL 787 22 cr.**Mémoire**

Objectifs : concevoir et réaliser un projet de recherche sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur de recherche; décrire par écrit le projet réalisé, ses résultats et leur portée.

Contenu : rédaction d'un document qui situe la problématique, fait la synthèse des écrits scientifiques pertinents, décrit le cadre théorique sous-jacent, énonce les objectifs poursuivis, les hypothèses ou questions de recherche, expose la méthodologie de recherche (dispositif, stratégies d'échantillonnage, de recrutement et d'observation, instruments de mesure, analyses des données, etc.), présente les résultats et les interprète à la lumière de l'état actuel des connaissances dans le domaine.

SCL 795 8 cr.**Activité de recherche**

Objectif : mettre en pratique la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer qu'elle ou il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; qu'elle ou il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.

SCL 829 1 cr.**SCL 830** 2 cr.**SCL 831** 3 cr.**SCL 832** 4 cr.**SCL 833** 5 cr.**Activité de recherche complémentaire I à V**

Objectif : être capable d'appliquer la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.

Contenu : au cours du 6^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer l'originalité de ses travaux par rapport à la littérature pertinente; faire une analyse critique de son travail; faire part de sa productivité (communication, publication); préciser les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son travail à terme.

SCL 885 15 cr.**Examen général**

Objectifs : s'assurer que l'étudiante ou l'étudiant possède une bonne connaissance de son domaine de recherche et qu'il est capable de réaliser une synthèse critique des écrits scientifiques qui s'y rapportent; évaluer ses aptitudes à concevoir un projet de recherche et à le réaliser.

Contenu : l'examen comporte une épreuve écrite et une épreuve orale. Épreuve écrite : description du protocole de recherche; réponse écrite, sous forme de dissertation, à trois questions proposées par les membres du jury et se rapportant au champ d'étude de l'étudiante ou de l'étudiant. Épreuve orale : présentation de son projet de recherche devant les membres du jury, suivie d'une période de questions.

- SCL 887** **2 cr.**
Séminaire de recherche
 Objectifs : faire une synthèse critique des écrits scientifiques; exposer une méthodologie de recherche; présenter des résultats de recherche de façon critique.
 Contenu : 1^{er} séminaire : problématique et pertinence du projet de recherche, synthèse critique des écrits scientifiques, objectifs; 2^e séminaire : présentation de la méthodologie de recherche (dispositif, stratégies d'échantillonnage, de recrutement et d'observation, analyse des données, considérations éthiques); 3^e séminaire : présentation d'une problématique connexe au projet de recherche; 4^e séminaire : bref rappel de la problématique et de la méthodologie de recherche, présentation et interprétation des principaux résultats, avenues de recherche futures. L'ordre des 2^e et 3^e séminaires peut être interchangé.
- SCL 888** **3^{er} cr.**
Thèse
 Objectifs : concevoir et réaliser un projet de recherche sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur de recherche; décrire par écrit le projet réalisé, ses résultats et leur portée.
 Contenu : rédaction d'un document qui situe la problématique, fait la synthèse des écrits scientifiques pertinents, décrit le cadre théorique sous-jacent, énonce les objectifs poursuivis, les hypothèses ou questions de recherche, expose la méthodologie de recherche (dispositif, stratégies d'échantillonnage, de recrutement et d'observation, instruments de mesure, analyses des données, etc.), présente les résultats et les interprète à la lumière de l'état actuel des connaissances dans le domaine.
- SCL 895** **16 cr.**
Activités de recherche
 Objectif : mettre en pratique la méthodologie des étapes de la démarche scientifique.
 Contenu : à la fin du 3^e trimestre suivant son inscription, la candidate ou le candidat doit démontrer (1) qu'elle ou il a effectué la recherche bibliographique lui permettant de situer son projet par rapport aux recherches existantes; (2) qu'elle ou il est capable de résumer son projet (problématique, hypothèses, méthodes et résultats). À la fin de cette activité, l'étudiante ou l'étudiant doit déterminer les travaux à effectuer qui lui permettront de mener son projet à terme.
- SCL 897** **1 cr.**
Séminaire de recherche
 Objectifs : identifier son sujet de recherche; le présenter; établir l'ensemble des variables qui s'y rattachent.
 Contenu : exposer à ses collègues et aux membres du programme, à partir de ses travaux préliminaires, le sujet de sa recherche, ses perspectives et les variables qui s'y rattachent.
- SES**
- SES 227** **3 cr.**
Théories du changement social
 Objectif : connaître diverses théorisations de la problématique du changement social, leurs fondements idéologiques et leurs applications pratiques.
- Contenu : notions de changement, développement, mutation, progrès, évolution, révolution. Théories fonctionnalistes du changement. Théories marxistes et succession des modes de production. Théories en voie de développement (ex. : conscientisation, tiers-mondisme, écologisme, féminisme, etc.). Processus de changement social.
- SES 733** **3 cr.**
Programmes sociaux et évaluation
 Objectif : saisir la dynamique sociopolitique et la rationalité méthodologique qui interviennent dans la programmation des services sociaux.
 Contenu : examen des objectifs complémentaires et parfois contradictoires poursuivis par les divers acteurs engagés dans une opération d'élaboration ou d'évaluation de programme ou de service. Paramètres et critères d'une évaluation. Principes méthodologiques et mécanismes de recherche applicables dans un processus d'évaluation.
- SOI**
- SOI 141** **3 cr.**
Soins infirmiers de l'enfant et de l'adolescent
 Objectif : développer des habiletés pour intervenir auprès des enfants et des adolescents ayant des problèmes de santé.
 Contenu : contextes socioéconomique et politique dans lesquels s'inscrivent les soins aux jeunes et à leur famille. Évaluation et stimulation de la croissance et du développement. Interventions infirmières qui s'appuient sur les approches familiale et communautaire pour des problèmes de santé. Mise en application par une intervention supervisée auprès de la clientèle. Préalables : FII 153 et SOI 153
 Concomitante : FII 245
- SOI 147** **3 cr.**
Soins infirmiers en périnatalité
 Objectif : développer des habiletés à intervenir auprès des jeunes familles dans une perspective d'acquisition de compétences parentales.
 Contenu : perspectives historiques, culturelles et sociales en périnatalité. Perspective écosystémique de l'expérience des familles à la période périnatale. Développement de l'identité et du rôle maternel et paternel. Compétences parentales et attachement parents-enfants. Restructuration familiale à l'arrivée d'un enfant. Besoins au cours du travail, de l'accouchement et du séjour *postpartum*. Adaptation postnatale; évaluation du réseau social de soutien à la période périnatale. Conciliation travail et parentalité. Ressources en périnatalité. Préalable : FII 153
 Concomitante : FII 245
- SOI 158** **3 cr.**
Soins infirmiers en néphrologie I
 Objectif : approfondir les connaissances acquises en vue d'expliquer les soins liés à la promotion de la santé rénale, au diagnostic, au traitement, à la prévention des complications et à la réadaptation des personnes atteintes d'insuffisance rénale, par rapport à des problématiques courantes, en tenant compte des étapes de développement de la personne.
 Contenu : promotion de la santé rénale. Intervention en vue de la prévention, de la détection, du suivi des complications associées à des problématiques fréquentes : réadaptation de la personne atteinte d'insuffisance rénale dans ce type de situation.
- SOI 246** **3 cr.**
Soins palliatifs
 Objectif : développer des habiletés pour intervenir auprès d'une personne atteinte d'une maladie dont le pronostic est fatal.
 Contenu : processus du mourir pour la personne et sa famille. Soulagement de la douleur et des symptômes d'inconfort lors de la phase palliative. L'accompagnement de la personne et de sa famille. Soutien des intervenantes et intervenants.
- SOI 248** **3 cr.**
Thèmes particuliers en sciences infirmières I
 Objectif : acquérir des connaissances et des habiletés en soins infirmiers pour répondre soit à des problématiques complexes, soit à des problématiques nouvelles issues de l'évolution des besoins de la population et de l'évolution du système de santé québécois.
 Contenu : le contenu est ouvert à différents domaines de connaissances en soins infirmiers. Ce contenu tient compte des besoins en évolution constante dans les champs d'intervention infirmière. Selon les objectifs poursuivis, des périodes de stage peuvent être incluses.
- SOI 258** **3 cr.**
Soins infirmiers en néphrologie II
 Objectif : approfondir les connaissances acquises en vue d'expliquer les soins liés à la promotion de la santé rénale, au diagnostic, au traitement, à la prévention des complications et à la réadaptation des personnes atteintes d'insuffisance rénale, par rapport à des problématiques multiples.
 Contenu : intervention en vue de la prévention, de la détection, du suivi des complications associées à des problématiques multiples. Réadaptation de la personne atteinte d'insuffisance rénale dans ce type de situation.
 Préalable : SOI 158
- SOI 380** **6 cr.**
Cours - Stage en santé internationale
 Objectif : analyser les facteurs socioculturels qui influencent la santé et le soin. Intervenir dans un contexte sociosanitaire différent du système de santé canadien.
 Contenu : immersion dans un milieu socio-culturel autre que canadien, application des habiletés cliniques en s'appuyant sur les sciences biologiques, les études en épidémiologie et en sciences infirmières ainsi que sur les fondements de la profession infirmière. Perspectives communautaire et populationnelle. Soins culturellement adaptés.
 Préalables : (FII 140 ou SOI 140) et (FII 132 ou SOI 132) et avoir obtenu 60 crédits
- SOI 475** **3 cr.**
Stage en milieu spécialisé
 Objectifs : intégrer l'ensemble des objectifs reliés au milieu de spécialisation dans le cadre d'une pratique dont la cible est la famille en situation d'exercice professionnel; faire preuve d'autonomie dans la prise en charge de ses apprentissages.
 Contenu : consolidation des habiletés qui visent le développement du jugement clinique dans le milieu de spécialisation. La famille comme participante au processus de soins et comme cible des soins.
- SOI 711** **3 cr.**
Problématiques familiales en santé
 Objectif : développer les habiletés nécessaires à l'évaluation et à l'intervention systémique auprès des familles aux prises avec une problématique de santé.
 Contenu : évaluation systémique de la structure, du développement et du fonctionnement de la famille. Modalités de l'intervention familiale systémique. Réciprocité dans l'interaction famille-santé : culture familiale et représentations en regard de la santé et de la maladie, impact du type de maladie (chronique, pronostic réservé) ou de problématiques de santé (violence intrafamiliale, toxicomanie, troubles de conduite) sur la famille. La famille dispensatrice de soins : possibilités et limites.
- SOI 712** **3 cr.**
Problématiques communautaires de soins
 Objectif : acquérir les habiletés que requiert l'exercice de la pratique avancée en milieu communautaire.
 Contenu : la connaissance du système de santé. Les approches communautaire et populationnelle. La concertation des réseaux formels et informels de soutien. L'interface entre les cultures des divers organismes.
- SOI 713** **3 cr.**
Problématiques en santé mentale
 Objectif : perfectionner les habiletés nécessaires à l'intervention auprès d'une clientèle aux prises avec une problématique de santé mentale.
 Contenu : la prévention des facteurs de risque en santé mentale. Les approches propres aux clientèles présentant de la détresse psychologique et aux clientèles présentant des troubles mentaux. Les problématiques particulières dont la dépendance aux drogues et à l'alcool, le suicide, l'itinérance, les troubles de conduite chez les jeunes et les déficits cognitifs chez les personnes âgées. Le maintien dans le milieu des personnes avec problèmes chroniques.
- SOI 714** **3 cr.**
Problématiques d'éthique reliées à la santé
 Objectif : s'approprier une démarche d'analyse en vue d'aborder les enjeux éthiques qui relèvent d'une pratique de niveau avancé en soins infirmiers.
 Contenu : les fondements de la réflexion éthique. La compétence comme attitude morale. La promotion de la santé comme valeur. Le partage de la prise de décision. Les conflits de loyauté. La confidentialité et le partage d'information (organismes publics et communautaires). L'allocation des ressources : temps et services. La gestion des soins dans une perspective éthique. L'exploration de problématiques d'éthique propres au domaine d'intérêt de l'étudiante ou de l'étudiant.
- SOI 715** **3 cr.**
Problématiques interdisciplinaires
 Objectif : s'approprier une démarche de collaboration permettant la recherche du plus grand bien de la clientèle dans une dynamique interdisciplinaire.
 Contenu : la culture disciplinaire en rapport avec celle des autres disciplines : particularités propres aux divers milieux d'exercice. L'interdépendance et la coopération à l'intérieur d'une pratique autonome. L'étendue et les limites de

son rôle professionnel. Les attitudes et les habiletés en lien avec la coopération interdisciplinaire dont le respect des compétences de l'autre.

SOI 716 **3 cr.**

Problématiques socioculturelles de santé

Objectif : cerner les attitudes et les principes sous-jacents à l'intervention auprès de groupes vulnérables.

Contenu : la diversité dans les représentations de la santé et de la maladie. La confrontation de la culture des intervenants avec celle de la clientèle. L'utilisation des services de santé dans des contextes particuliers dont ceux qui touchent la pauvreté, la violence et l'itinérance. L'adaptation des approches de soins aux membres des communautés culturelles. Les rapports avec le réseau formel et le réseau informel (groupes communautaires).

SOI 717 **3 cr.**

Problématiques de gestion dans les services de santé

Objectif : favoriser le développement et l'intégration de la dimension de gestion des soins infirmiers dans la pratique infirmière de niveau avancé.

Contenu : le rôle d'une direction des soins infirmiers. La démonstration du besoin de soins infirmiers. L'application du suivi systématique des clientèles. La prise et l'utilisation du pouvoir. L'exercice du leadership. Le processus d'élaboration et de gestion de programmes. L'efficacité et l'efficacéité. La décentralisation du processus de gestion.

SOI 720 **3 cr.**

La fonction de consultation

Objectif : clarifier les concepts qui sous-tendent l'exercice du rôle de la consultante ou du consultant dans le contexte de la pratique infirmière.

Contenu : la distinction entre l'expertise de contenu et l'expertise liée au processus dans un modèle de coopération. L'identification des ressources des personnes auprès de qui s'exerce le rôle de la consultante ou du consultant. Les principes qui influent sur le choix des interventions. L'évaluation de l'efficacité de l'intervention de consultation.

SOI 730 **6 cr.**

Practicum avancé relié au projet d'études

Objectif : intégrer les apprentissages requis pour une pratique de niveau avancé en soins infirmiers.

Contenu : stage intégrant les fonctions cliniques et de consultation dans un milieu relié au projet d'études. Documentation des multiples facettes des problématiques rencontrées : biologique, psychologique, socioculturelle, éthique et communautaire. Approche réflexive qui tient compte d'un ensemble d'éléments, dont le choix de l'approche et l'évaluation de la situation, du choix de l'intervention et des résultats attendus et/ou observés.

Préalables : SOI 720 et avoir obtenu 12 crédits dans le programme

SOI 741 **1 cr.**

Activité d'intégration II

Objectif : intégrer les connaissances acquises à l'intérieur du cours de promotion de la santé à travers l'analyse critique d'une activité de promotion dans un contexte réel de soins infirmiers.

Contenu : savoirs particuliers reliés à la contribution des sciences infirmières au domaine de la promotion de la santé.

Concomitante : SCL 710

SOI 742 **1 cr.**

Activité d'intégration III

Objectif : intégrer les étapes de l'analyse de concept en observant le phénomène (concept étudié) en lien avec l'intervention clinique.

Contenu : savoirs théoriques et cliniques dans un champ donné d'expertise en intervention infirmière.

Concomitante : SCL 723

THL

THL 713 **3 cr.**

Environnement, nature et éthique

Objectif : être en mesure de traiter des questions éthiques liées à la protection de l'environnement.

Contenu : le rapport éthique et nature dans le sens du cosmos donnant lieu à une éthique de l'environnement. Questions abordées en prolongement d'une théologie de la nature. Institutionnalisation dans différentes sous-cultures (ex. entreprises) des préoccupations éthiques en matière de protection de l'environnement. Analyse de documents d'organismes internationaux d'un point de vue éthique (ex. l'Agenda 21).

TRO

TRO 710 **3 cr.**

Écoconception

Objectifs : acquérir les principes, méthodes et outils essentiels de l'écoconception.

Contenu : principes, méthodes et outils d'écoconception; méthodologie de conception de produits; conception pour le recyclage; communication environnementale orientée produit; connaissance des matériaux et de leurs performances; critères de choix des matériaux écologiques.

TRO 711 **3 cr.**

Écologie industrielle

Objectifs : connaître les enjeux, les principes, les méthodes et les outils de l'écologie industrielle, ainsi que les principes de la gestion territoriale de l'environnement.

Contenu : introduction et approche historique de l'écologie industrielle; principes de fonctionnement des écosystèmes et transfert aux systèmes industriels; synergies éco-industrielles, écoparcs et réseaux d'entreprises; analyse territoriale des flux de matières et d'énergie (métabolismes); nouvelle conception de la relation économique (économie de fonctionnalité); animation et principes de gestion territoriale de l'environnement.

TRO 712 **2 cr.**

Scénarios du développement durable

Objectifs : étudier les grands défis écologiques et les principales réponses sociales et politiques.

Contenu : introduction au développement durable et aux stratégies de dématérialisation; changement global et précaution, exemple du réchauffement climatique; prospective environnementale, scénarios d'évolution des difficultés contemporaines; géopolitique de l'énergie et des ressources naturelles (eau, pétrole...);

scénarios politiques du développement durable, épistémologie des modèles.

TRO 713 **2 cr.**

Bases scientifiques de l'environnement

Objectifs : faire le point sur différentes approches scientifiques des problèmes environnementaux.

Contenu : écologie des milieux naturels; cycle de l'eau et hydrogéologie; physicochimie de l'environnement; cycles biogéochimiques.

TRO 714 **2 cr.**

Économie de l'environnement

Objectifs : étudier le fonctionnement des outils de régulation de l'économie de l'environnement.

Contenu : interactions entre système économique et système naturel; introduction à la microéconomie et à l'économie publique; théorie des effets externes, biens collectifs, droit de propriété; instruments des politiques publiques d'environnement; évaluation des écosystèmes et des services écologiques.

TRO 715 **2 cr.**

Droit de l'environnement

Objectifs : étudier le fonctionnement des instruments juridiques du droit de l'environnement.

Contenu : institutions nationales, communautaires et internationales; lois nationales et directives européennes (eau, air, déchets, bruit); principe de précaution et droit de la responsabilité; accords multilatéraux et conventions internationales.

TRO 716 **3 cr.**

Évaluation environnementale

Objectifs : maîtriser la mise en œuvre des principales méthodes d'évaluation environnementale.

Contenu : indicateurs du développement durable; empreinte écologique et bilan carbone; quantification des flux de matières et d'énergie; analyse de cycle de vie et évaluation du coût du cycle de vie.

TRO 717 **2 cr.**

Management du développement durable

Objectifs : étudier les techniques et méthodes du management du développement durable.

Contenu : management environnemental; référentiels du développement durable; management responsable et leadership; stratégie, pilotage, veille et prospective; conduite du changement; marketing et communication.

TRO 718 **2 cr.**

Gestion intégrée des ressources

Objectifs : étudier les procédés et technologies propres, la gestion intégrée des ressources et leurs principales applications (déchets, énergie...).

Contenu : technologies propres et meilleures technologies disponibles; écotéchnologies, procédés écoefficaces et écoefficientes; gestion intégrée, traitement et valorisation des déchets; intelligence énergétique, développement durable et énergie; prospective, veille technologique et innovation.

TRO 719 **3 cr.**

Projet commun

Objectifs : organiser et conduire une recherche ou un projet en petit groupe sur une thématique environnementale.

Contenu : les projets peuvent varier d'une année à l'autre en fonction des attentes des étudiantes et étudiants, des propositions des enseignantes et enseignants ou des opportunités de collaboration avec des partenaires; ils permettent d'acquérir des connaissances ou des savoir-faire nouveaux, d'explorer des innovations technologiques ou économiques et sociales, et de s'initier à la veille et à la prospective du développement durable.

TRO 720 **2 cr.**

Éthique et performance dans l'entreprise

Objectifs : s'initier aux principes et aux techniques de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Contenu : éthique, morale et responsabilité; enjeux et méthodes du management de l'entreprise responsable; acteurs et stratégies de la RSE; leviers d'action (qualité, pollution, corruption, gestion sociale, sous-traitance); instruments, audit et rapport d'exploitation, notations, certification, normes et accréditation; management social, finance durable, commerce équitable, éthique des affaires.

TRO 721 **3 cr.**

Gestion sociale des risques environnementaux

Objectifs : analyser les ressorts de la gestion sociale des risques.

Contenu : démocratie, débat public et précaution; économie des conventions et irréversibilité des choix; choix publics et controverses environnementales; interactions stratégiques entre acteurs; épistémologie et usages sociaux des sciences de l'environnement.

TSB

TSB 303 **2 cr.**

Méthodes analytiques en biologie (2-0-4)

Objectifs : connaître les méthodes analytiques de base; comprendre et être capable d'analyser un protocole expérimental.

Contenu : rappel de chimie des solutions. Notions de molarité, de normalité, de pourcentage, de pH et de tampon. Spectrophotométrie et fluorimétrie. Chromatographie en couche mince, tamisage moléculaire, échange d'ions, affinité, interactions hydrophobes, application sur HPLC. Électrophorèse. Centrifugation et ultracentrifugation, marquage avec des radio-isotopes et marquages alternatifs, techniques immunologiques (immunobuvardage et ELISA). Exemples en biologie basés sur des articles de la littérature scientifique. Établissement de protocoles expérimentaux.

TXM

TXM 110 **3 cr.**

Aspects socioculturels et utilisation des psychotropes

Objectif : être capable de comprendre l'influence des contextes socioculturels, économiques et politiques en regard de l'utilisation des psychotropes licites et illicites pour situer l'intervention en toxicomanie.

Contenu : les étapes importantes de l'histoire de la consommation des psychotropes et les dimensions culturelles et sociales significatives. Les manifestations

sociales actuelles des psychotropes à travers l'analyse des facteurs économiques, politiques et culturels liés aux contextes licites et illicites de leur utilisation. Les enjeux politiques, économiques et sociaux qui ont amené la mise en place des lois actuelles sur les drogues et l'insertion particulière du Canada sur cette question. Les principaux impacts socioéconomiques et politiques de l'utilisation des psychotropes licites et illicites dans le contexte contemporain. Les principales données statistiques sur l'état actuel de la consommation des psychotropes.

TXM 120 3 cr.

Aspects physiologiques et pharmacologiques des psychotropes

Objectif : être capable d'utiliser les concepts de base de la physiologie et de la pharmacologie pour reconnaître les effets des substances psychotropes dans un contexte d'intervention en toxicomanie. Contenu : l'étude des relations entre les principaux systèmes organiques impliqués dans l'action des psychotropes. Le processus de la transmission nerveuse ainsi que les structures anatomiques impliquées dans l'activité des psychotropes. Les notions de base de pharmacologie générale. Les mécanismes d'action des principaux psychotropes. La classification des psychotropes. Les principaux effets des psychotropes selon leur catégorie pharmacologique. L'usage rationnel de psychotropes dans le traitement. Les éléments importants sur l'état actuel des connaissances liant les toxicomanies à des causes biologiques.

TXM 135 3 cr.

Théories des toxicomanies et modèles de consommation

Objectif : à partir de l'apprentissage par problèmes, développer des connaissances et des habiletés spécifiques pour identifier les éléments caractéristiques qui permettent de reconnaître la toxicomanie et ses problématiques associées. Contenu : les principaux modèles théoriques explicatifs de la toxicomanie et leurs conséquences pratiques. Les caractéristiques contemporaines de la toxicomanie. L'évaluation de la dépendance et de l'abus selon la grille du DSM-IV. La théorie de l'assuétude de Stanton Peele. Les repères épidémiologiques liés à l'utilisation de psychotropes. Les motivations à consommer. Les facteurs de risque contributifs au développement de la toxicomanie. Les conséquences de la consommation. Les approches d'intervention. Les principales problématiques associées à la toxicomanie (santé mentale, délinquance, suicide, conduites à risque). La fonction de la consommation dans le développement de la toxicomanie. Autres dépendances.

TXM 140 3 cr.

Réadaptation des toxicomanes

Objectif : être capable d'utiliser les éléments déterminants du processus de réadaptation des personnes toxicomanes dans son intervention. Contenu : les lois et l'organisation des services en matière de réadaptation des toxicomanes, le système de santé au Québec, les orientations ministérielles. Le profil de la clientèle. Les philosophies et les approches de réadaptation, leur type de programme et leurs caractéristiques. Le fonctionnement d'un programme, les modalités d'intervention et le rationnel des activités qui le composent. Les données probantes sur l'efficacité des programmes

de traitement. L'appariement. La motivation. Les étapes du processus de réadaptation. Les phases de l'intervention. Les principes de l'accueil et de l'orientation. Les principes de base et les méthodes d'évaluation. Les étapes et composantes d'un plan d'intervention individualisé. La référence, le suivi et la relance. Les ressources et les caractéristiques principales des groupes d'entraide. La gestion de cas, les règles de la tenue de dossiers ainsi que les principes éthiques régissant la réadaptation.

TXM 150 3 cr.

Promotion de la santé et prévention des toxicomanies

Objectifs : être capable de comprendre les concepts, la méthode et les stratégies pour concevoir et élaborer un programme de prévention des toxicomanies et de promotion de la santé. Contenu : l'étude des concepts théoriques qui supportent la promotion de la santé, la prévention des toxicomanies et la réduction de méfaits. Les étapes ainsi que les éléments nécessaires à l'élaboration d'un programme de promotion et de prévention (définition, analyse, planification, mise en œuvre, évaluation). Les principales caractéristiques des stratégies pouvant être utilisées dans le cadre d'une action de promotion et de prévention en toxicomanie.

TXM 240 1 cr.

Désintoxication et sevrage

Objectif : développer des connaissances biomédicales générales ainsi que des habiletés cliniques de base permettant l'évaluation du volet sanitaire de la clientèle toxicomane en situation de désintoxication et de sevrage pour l'orienter correctement dans le réseau de la santé. Contenu : l'étude de la classification des psychotropes sera abordée de concert avec une reconnaissance des tableaux cliniques majeurs pouvant survenir dans le contexte d'une demande d'aide. Une grille d'évaluation permettant de situer la condition actuelle du bénéficiaire et d'anticiper les éventualités en découlant sera présentée afin d'intégrer les notions de base pour orienter adéquatement le bénéficiaire dans le réseau de la santé. Un survol des complications médicales résultant de l'abus de psychotropes sera abordé.

Préalable : TXM 120

TXM 250 1 cr.

Intervention de crise et toxicomanie

Objectif : être capable d'utiliser les connaissances fondamentales de l'intervention en situation de crise pour réagir adéquatement aux circonstances les plus fréquemment rencontrées en toxicomanie. Contenu : la notion de crise et d'intervention de crise. Les principaux concepts de base, le processus de crise et les conditions qui l'affectent. Le cadre théorique qui sous-tend l'intervention de crise. Les éléments fondamentaux spécifiques à l'intervention de crise, son processus, son déroulement. L'application des connaissances et des stratégies d'intervention de crise à différentes situations de crise comme l'évaluation du potentiel suicidaire, homicidaire, le potentiel d'assaut et la gestion du comportement violent dans un contexte de toxicomanie. L'intervention auprès d'une personne intoxiquée ou en sevrage, l'*overdose*. L'intervenant après l'intervention de crise. La référence.

TXM 260 1 cr.

Intervention auprès de l'entourage

Objectif : être capable de comprendre l'influence de la vision systémique en toxicomanie pour penser à élargir à l'entourage immédiat, son intervention. Contenu : l'importance d'intervenir auprès de l'entourage en toxicomanie. L'analyse des conséquences du mode de vie du toxicomane sur son environnement (famille, travail, amis). Les concepts de base de la vision systémique en toxicomanie. Le fonctionnement familial systémique. La famille toxicomane, ses caractéristiques. Les règles familiales, les comportements et les rôles utilisés par la personne toxicomane et les membres de son entourage. Le génogramme. Les stratégies pour impliquer l'entourage dans le traitement du toxicomane. Les ressources et les programmes adaptés à l'entourage.

TXM 270 2 cr.

Sexualité et toxicomanie

Objectif : être capable d'utiliser des connaissances et des habiletés spécifiques en regard des principales problématiques sexuelles associées à la toxicomanie pour adapter son intervention. Contenu : définition de la notion de la sexualité. Les concepts relatifs au développement psychosexuel et leurs implications dans la sexualité des personnes toxicomanes. Les effets physio-sexuels des principales substances psychotropes et les répercussions sur la sexualité. Les liens entre la toxicomanie et les dépendances sexuelle et affective. Les principales caractéristiques des problématiques sexuelles associées à la toxicomanie, leurs conséquences et les pistes d'intervention à privilégier.

TXM 290 3 cr.

Intervention jeunesse en toxicomanie

Objectif : être capable de mettre en pratique les connaissances et les habiletés spécifiques pour intervenir adéquatement en toxicomanie auprès de jeunes consommateurs et surconsommateurs de psychotropes. Contenu : les enjeux des différentes étapes de l'adolescence en regard du phénomène de la consommation de psychotropes chez les jeunes. Les éléments majeurs de l'univers des jeunes (styles, valeurs, expressions, gangs, besoins). Les valeurs et les préjugés face à la consommation de psychotropes chez les jeunes. Le portrait actuel de la consommation et de la surconsommation chez les jeunes. Les jeunes de la rue. La place et le sens des conduites à risque comme problématiques associées (décrochage, suicide, violence, santé mentale, fugues). L'intervention préventive auprès des jeunes : stratégies et programmes selon les milieux : scolaire, communautaire ou dans la rue. Critères et conditions d'efficacité. Dépistage et intervention précoce. L'intervention préventive auprès des parents. Le contexte légal de l'intervention jeunesse. L'évaluation de la toxicomanie. Le plan d'intervention : élaboration et application. Les principales stratégies d'intervention en relation d'aide adaptées aux jeunes surconsommateurs.

TXM 350 3 cr.

Ateliers pratiques en réadaptation

Objectif : être capable d'utiliser des techniques, des habiletés et des attitudes de base nécessaires pour intervenir en relation d'aide, en individuel et en groupe,

à l'intérieur du processus de réadaptation de personnes toxicomanes.

Contenu : l'entraînement à l'élaboration d'un plan d'intervention individualisé et la priorisation des interventions nécessaires, selon les besoins du client. La mise en pratique des habiletés et attitudes de base pour intervenir en relation d'aide individuelle avec des personnes toxicomanes. Présentation d'un modèle de relation d'aide. Les techniques d'entrevue. La motivation. La mise en pratique de techniques d'animation de groupes thérapeutiques auprès de personnes toxicomanes. Le processus d'un groupe. La rechute. L'application des principes éthiques et de la déontologie inhérents au processus de réadaptation de personnes toxicomanes. Applications pratiques.

TXM 360 3 cr.

Discussion de cas cliniques

Objectif : être capable de mener minimalement un processus d'intervention individuelle pour répondre plus adéquatement aux diverses demandes d'aide de la clientèle aux prises avec un problème de toxicomanie.

Contenu : la clarification de sa motivation à intervenir en relation d'aide auprès de personnes toxicomanes. L'articulation d'une conception du changement dans une relation d'aide auprès de personnes toxicomanes. Les mécanismes de défense. Les manœuvres de résistance. Le transfert. Le contre-transfert. L'initiation aux fondements de l'intervention auprès de personnes atteintes de troubles de personnalité les plus associés à la toxicomanie. La prévention de l'épuisement professionnel chez les professionnels de la relation d'aide.

Préalable : TXM 135 ou avoir complété 9 crédits au certificat en toxicomanie

TXM 370 3 cr.

Ateliers pratiques en prévention

Objectif : être capable de mettre en pratique les connaissances et les habiletés de base pour intervenir en toxicomanie dans une perspective préventive (promotion de la santé, réduction des risques).

Contenu : l'application de connaissances et d'habiletés théoriques acquises à la conception et à l'élaboration d'un programme de prévention en toxicomanie. La compréhension du processus et des exigences du travail de groupe. L'utilisation de techniques de recherche en sciences humaines nécessaires pour mener à bien une démarche préventive. L'identification d'habiletés pratiques requises (communication, animation, organisation) lors de l'implantation d'un programme dans le milieu.

Préalable : TXM 150

TXM 390 6 cr.

Stage d'intervention en toxicomanie

Objectif : à partir d'un milieu d'intervention (prévention-promotion ou réadaptation), améliorer sa compétence pour intervenir plus efficacement en prévention-promotion des toxicomanies ou à l'intérieur du processus de réadaptation.

Contenu : la réalisation d'un projet pour acquérir une expérience pratique, d'une durée de 300 heures, en milieu d'intervention (prévention-promotion ou réadaptation). L'acquisition de connaissances, de techniques, d'habiletés et d'attitudes pour concevoir et planifier ou mettre en œuvre les activités d'un programme, d'un

projet ou d'un plan d'action en prévention-promotion des toxicomanies ou intervenir en relation d'aide en individuel ou en groupe auprès de personnes toxicomanes. Ce stage s'effectue dans des milieux d'intervention accrédités par le MSSS et reconnus par l'Université où une supervision qualifiée est assurée.

Concomitante : TXM 360 ou TXM 370

TXM 416 1 cr.

Sida et toxicomanies

Objectif : développer des connaissances et des habiletés de base pour intervenir en prévention et/ou en réadaptation auprès des personnes toxicomanes séropositives ou atteintes du sida.

Contenu : l'étude des aspects biomédicaux du VIH. Les facteurs de risque. L'importance du phénomène sida chez les personnes toxicomanes. La sensibilisation à l'expression de la sexualité chez les personnes toxicomanes. Les liens entre le sida et la toxicomanie. Les aspects psychosociaux de l'infection au VIH. Les attitudes personnelles face au sida. Les interventions à privilégier en prévention et en réadaptation auprès de personnes toxicomanes infectées par le VIH ou atteintes du sida.

TXM 417 1 cr.

Prévention et législation

Objectif : être capable de choisir une action préventive éclairée en toxicomanie à partir de la compréhension du débat général sur la législation en matière de psychotropes.

Contenu : la présentation des lois en matière de drogues et de quelques éléments de vocabulaire juridique essentiels à la compréhension du cours. Les principaux fondements théoriques et pratiques des tenants des approches prohibitionnistes et antiprohibitionnistes et les stratégies de chacun de ces groupes. L'influence des résultats de recherche sur la manière de poser le problème à prévenir. La présentation d'une grille d'analyse et d'histoires de cas pour s'exercer à choisir des stratégies adaptées à divers milieux de prévention (scolaire, travail, autres).

TXM 424 1 cr.

Intervention en milieu de travail (P.A.E.)

Objectif : être capable de comprendre les réalités et les enjeux des programmes d'aide aux employés pour mieux articuler son intervention en milieu de travail.

Contenu : les impacts de la consommation de psychotropes en milieu de travail. Les coûts pour l'entreprise. La pertinence d'implanter un programme d'aide aux employés (P.A.E.) en milieu de travail. La connaissance des étapes d'implantation d'un P.A.E. La mise en place des éléments opérationnels propres au déroulement du P.A.E. (planification, organisation, intervention, formation, information, évaluation, reprogrammation). Les enjeux reliés à l'éthique et à la confidentialité. Les principales caractéristiques et les enjeux de différents types d'organisation. Les différents modèles de P.A.E. et leurs avantages et leurs inconvénients pour l'employé et l'entreprise. Les types de programmes et les paramètres à considérer dans le choix d'un P.A.E.

TXM 428 1 cr.

Intervention auprès des toxicomanes judiciairisés

Objectif : être capable d'adapter son intervention aux réalités et aux besoins

spécifiques d'une clientèle toxicomane judiciairisée.

Contenu : l'état des données actuelles à propos des liens drogues-criminalité. Les facteurs de risque dans le développement des dynamiques criminelles et toxicomanes. Les cognitions chez la personne criminelle et sa motivation au changement. Exercice sur l'entrevue d'accueil avec un criminel toxicomane. La structure de l'approche cognitive comportementale de groupe comme modèle d'intervention privilégié auprès des criminels toxicomanes. L'identification de stratégies d'intervention reconnues efficaces dans un contexte judiciaire avec une clientèle toxicomane.

TXM 431 1 cr.

Toxicomanie et jeu

Objectif : être capable de déterminer les éléments spécifiques d'une intervention auprès des personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie et de jeu excessif.

Contenu : les aspects historiques, légaux et sociologiques du jeu au Québec. Les différents types de jeu. Les caractéristiques des joueurs. La toxicomanie et le jeu; la définition des concepts, la prévalence, les facteurs étiologiques, les conséquences. Les problématiques associées. La prévention primaire. Les différentes approches d'intervention les plus utilisées dans le traitement du jeu excessif. Les services de prévention et de traitement (secteurs privé, public et communautaire).

TXM 432 1 cr.

Femmes et toxicomanie

Objectif : être capable de comprendre le contexte global de la consommation de psychotropes chez les femmes pour appliquer des stratégies d'intervention adaptées en toxicomanie.

Contenu : le portrait actuel de la consommation de psychotropes chez les femmes et les principaux modèles de consommation. Les facteurs de risque. Les principales problématiques associées à l'usage et à l'abus de psychotropes chez les femmes. Les conséquences de l'abus de psychotropes chez la femme enceinte et chez le fœtus dont le syndrome alcoolique fœtal. L'étude des stratégies de prévention primaire et secondaire auprès des femmes et des jeunes filles. L'identification de stratégies d'intervention appropriées aux femmes toxicomanes et plus particulièrement aux mères toxicomanes et à leurs enfants. Les programmes et les ressources.

TXM 433 1 cr.

Personnes âgées et toxicomanie

Objectif : être capable de comprendre le contexte global de la consommation de psychotropes chez les personnes âgées pour appliquer des stratégies d'intervention adaptées en toxicomanie.

Contenu : le portrait actuel des modèles de consommation de psychotropes chez les personnes âgées. L'identification des différents facteurs de risque et de protection en prévention des toxicomanies chez les personnes âgées. Le dépistage, l'évaluation et l'orientation des personnes âgées démontrant des comportements à risque de toxicomanie. Les particularités du processus de réadaptation auprès des clientèles âgées. L'identification de stratégies d'intervention appropriées aux aînés. Les programmes de prévention et les ressources pertinentes.

TXM 434 1 cr.

Jeunes et toxicomanie

Objectif : être capable de comprendre le contexte global de la consommation des psychotropes chez les jeunes pour appliquer des stratégies d'intervention adaptées en toxicomanie.

Contenu : le portrait actuel de la consommation de psychotropes chez les jeunes et les principaux modèles de consommation. Les facteurs de risque. Les principales problématiques associées à l'usage et à l'abus de psychotropes chez les jeunes (décrochage, suicide, violence, santé mentale, fugues). L'étude de stratégies de prévention primaire et secondaire selon les milieux scolaire, communautaire ou dans la rue. L'identification de stratégies d'intervention appropriées aux jeunes surconsommateurs. Les principaux types d'outils et de programmes s'adressant aux jeunes.

TXM 435 1 cr.

La réduction des méfaits en toxicomanie

Objectif : être capable de situer l'approche de réduction des méfaits dans le domaine des toxicomanies au triple plan historique, théorique et pratique.

Contenu : sources de l'approche de réduction des méfaits au cours du 20^e siècle. Situation de l'approche dans le contexte de l'émergence du sida. Définition de l'approche : principes, valeurs, caractéristiques et cadre opérationnel. Les pratiques de réduction des méfaits liées à l'usage des drogues illicites et licites : aperçu international et applications québécoises.

TXM 436 1 cr.

Famille et toxicomanie

Objectif : être capable d'utiliser des connaissances et des habiletés spécifiques en intervention systémique pour faire l'évaluation familiale et sensibiliser l'entourage à la thérapie du toxicomane et au cheminement de la famille.

Contenu : présentation et utilisation d'un outil d'évaluation familiale et retour sur l'utilisation du génogramme. Les outils d'évaluation et les pistes d'intervention à privilégier. La référence selon les besoins identifiés. L'intervention de sensibilisation auprès des parents et conjoints à la dynamique du toxicomane et à l'aide qu'ils peuvent apporter. Approche individuelle et de groupe en vue d'impliquer la famille dans le cheminement du toxicomane et dans leur propre cheminement.

Concomitante : TXM 260

TXM 437 1 cr.

Communication publique, santé et toxicomanie

Objectif : être capable de comprendre la structure et les enjeux de la communication publique pour participer à la construction et/ou à l'orientation du discours public sur les drogues et la toxicomanie.

Contenu : définitions et enjeux de la communication publique dans une perspective de santé publique et de toxicomanie. Théories de la communication de la santé. Présentation des instruments de communication (médiations écrites et électroniques, Internet, relations publiques, campagnes publicitaires). Mises en application de techniques en communication aux fins de promotion de la santé. Analyse critique des médias.

TXM 438 1 cr.

IGT Adulte (Indice de gravité d'une toxicomanie)

Objectif : être capable d'utiliser l'instrument d'évaluation IGT (indice de gravité d'une toxicomanie) pour évaluer la toxicomanie chez les adultes.

Contenu : présentation de l'instrument d'évaluation. Explication de chacune des sections : alcool/drogues, état de santé physique, relations familiales/interpersonnelles, état psychologique, emploi/ressources, situation judiciaire. Applications pratiques à partir de jeux de rôle et d'études de cas.

TXM 439 1 cr.

IGT Ado (Indice de gravité d'une toxicomanie)

Objectif : être capable d'utiliser l'instrument d'évaluation IGT (indice de gravité d'une toxicomanie) pour évaluer la toxicomanie chez les adolescentes et adolescents.

Contenu : présentation de l'instrument d'évaluation. Explication de chacune des sections : alcool/drogues, santé physique, occupation, état psychologique, relations interpersonnelles, relations familiales, système social et judiciaire.

TXM 505 3 cr.

Introduction biopsychosociale à la toxicomanie

Objectif : connaître le phénomène de l'usage et de l'abus des psychotropes dans ses dimensions biologiques, psychologiques et sociales afin de comprendre la nature et les enjeux de l'intervention en toxicomanie.

Contenu : aspects biologiques, psychologiques et sociaux liés à l'usage et à l'abus des drogues psychotropes (alcool, tabac, médicaments, drogues de rue) : typologies et effets des substances, cycle de l'assuétude et facteurs de risque, politiques publiques et modèles de consommation. Continuum, philosophies et ressources d'intervention en toxicomanie.

TXM 700 3 cr.

Bilan des connaissances et courants actuels

Objectif : mettre à jour ses connaissances à propos du contexte de l'intervention, des approches disciplinaires, des données de recherche et des courants actuels de pratiques dans le champ de la toxicomanie au Québec.

Contenu : histoire du secteur. Panorama des substances psychoactives. Principales problématiques et théories explicatives. Le continuum des pratiques : promotion de la santé, prévention, réduction des risques et des méfaits, traitement. Enjeux professionnels.

TXM 701 3 cr.

Toxicomanie et politiques publiques

Objectif : comprendre les rapports historiques et actuels entre toxicomanie et politique et leurs incidences dans le contexte de l'intervention.

Contenu : survol des rapports entre politique et toxicomanie dans l'histoire. Le tournant des années 1970 et les choix politiques en matière de substances psychotropes : moraliste, paternaliste et libéral. Étude de cas. Modèles juridiques du prohibitionnisme et de la réduction des méfaits. Tensions entre les politiques internationales, nationales et locales. Tensions entre les impératifs de sécurité et de santé publiques. Connaissance des

politiques publiques en matière de drogues et exercice pratique d'application à travers l'élaboration d'une politique cohérente et crédible pour le milieu.

TXM 702 3 cr.

Méthodes de recherche et d'analyse

Objectifs : appliquer les compétences acquises en méthodes de recherche scientifique pour entreprendre et conduire à bonne fin une démarche de recherche et pour intégrer celle-ci à sa pratique professionnelle.

Contenu : démarche scientifique : s'assurer de la cohérence et de la rigueur des questions de recherche, de la problématique, de l'analyse de la situation, de la définition du problème, de l'analyse critique des sources et de l'identification du cadre de référence ou du cadre théorique, de la formulation des hypothèses ou des objectifs de recherche. Choix d'une approche ou d'un modèle : caractéristiques importantes des méthodes quantitatives, qualitatives et des modèles de recherche-action. Devis, traitement et analyse : concepts fondamentaux, formulation d'hypothèses et d'objectifs, contrôle(s), variables dépendantes et indépendantes, plans, échantillonnage en recherche qualitative et en recherche quantitative, instrumentation. Analyse de contenu. Principe de tests d'hypothèse (approches classique et non paramétrique), interprétation des techniques statistiques les plus courantes. Outils informatiques pour le traitement des données. Présentation et discussion des résultats. Considérations épistémologiques et d'ordre éthique.

TXM 703 3 cr.

L'évaluation de programmes et de services

Objectifs : appliquer les modèles d'évaluation les plus utilisés dans le domaine de la toxicomanie et en identifier les forces et les faiblesses.

Contenu : les principes et la typologie des études évaluatives. Les critères et les normes d'évaluation. Les méthodes qualitatives et quantitatives. Évaluation de la pertinence, de la qualité, de l'efficacité et de l'efficacité d'une intervention, d'un programme ou d'un service. Évaluation de l'implantation d'un programme. Applications en promotion de la santé, en prévention primaire et secondaire et en traitement dans le domaine de la toxicomanie.

Concomitante : TXM 702

TXM 704 3 cr.

Toxicomanie et questions éthiques I

Objectifs : comprendre les questions éthiques importantes associées au domaine de la toxicomanie et acquérir des outils pour y répondre.

Contenu : les fondements et les enjeux des grandes questions éthiques qui se posent aujourd'hui dans le domaine de l'usage et de l'abus des drogues. Signification existentielle du recours aux drogues. Responsabilités individuelles et collectives concernant le droit à l'accès et à l'usage des psychotropes. Politiques publiques en matière de drogues et respect de l'autonomie des personnes. L'éthique de l'intervention dans le contexte de la réduction des méfaits et de la dépendance aux drogues. Confidentialité et efficacité dans la lutte contre l'abus des drogues.

TXM 710 3 cr.

Action politique et communication publique

Objectif : situer l'action politique et la communication publique dans une perspective d'action en toxicomanie.

Contenu : cadre théorique de l'approche en communication publique et en action politique. Rôle et influence des médias et de l'opinion publique dans le champ de l'intervention sociale et sociosanitaire. Analyse de l'environnement. Évaluation des réseaux d'influence et des groupes de pression. Changement d'attitudes, de comportements et changement social. Marketing social, *lobbying*, campagne de presse.

TXM 711 3 cr.

Partenariats et intersectorialité

Objectif : comprendre les mécanismes et les conditions d'une action intersectorielle pour les intervenantes et intervenants en toxicomanie.

Contenu : le partenariat et la concertation dans le contexte des actions en toxicomanie. Les différences au plan des visions et des enjeux entre les acteurs institutionnels et communautaires. Obstacles organisationnels et idéologiques. Principes et pistes d'actions pour un développement concerté. Création de réseaux intégrés de ressources et de services.

TXM 712 3 cr.

Prévention secondaire et travail de milieu

Objectif : mettre en perspective la prévention secondaire en toxicomanie dans le contexte de l'intervention dans le milieu.

Contenu : la planification d'actions de prévention secondaire. Les stratégies d'action propres au travail de milieu. Conditions d'efficacité et limites des stratégies d'action. Intervention de crise, dépistage, counseling, encadrement, référence et le contexte de la réduction des méfaits. Applications pratiques.

TXM 713 3 cr.

Multiproblématiques et toxicomanie

Objectif : développer la capacité d'intervenir plus efficacement en prévention secondaire et tertiaire dans un contexte de multiproblématiques (comorbidité) associées à la toxicomanie.

Contenu : les rapports entre la toxicomanie et certaines problématiques associées. Prévalence et approche de la comorbidité pour la santé mentale, le VIH-Sida, l'itinérance et les personnes judiciarisées. Dépistage, évaluation, stratégies d'action, principes d'intervention, partenariat et référence. Études de cas, applications pratiques et élaboration d'un programme en multiproblématiques.

TXM 714 3 cr.

Psychotropes et spiritualité

Objectifs : explorer les approches spirituelles et la dimension sacrée de l'expérience de l'usage et de l'abus des substances psychoactives (SPA).

Contenu : le sacré, le profane, le religieux et le spirituel. L'usage des substances psychoactives comme véhicule ou substitut à l'expérience spirituelle : chamanisme, recherche d'états de conscience modifiés, *raves*, ordalie et pharmacothérapie psychédélique. La spiritualité comme voie de rétablissement suivant l'abus de substances psychoactives : fraternités

anonymes, modèle Minnesota, approches thérapeutiques et psychospirituelles, guérison holistique au sein des communautés autochtones.

TXM 715 3 cr.

Psychopharmacologie et toxicomanie

Objectif : utiliser les connaissances de la neurophysiologie, de la pharmacologie générale et celles reliées aux effets des substances psychoactives pour améliorer son intervention en toxicomanie.

Contenu : notions essentielles en neurophysiologie et en pharmacologie générale. Les classes des psychotropes. Les mécanismes d'action. Les effets à court et à long termes sur l'organisme. Tolérance, abus et développement de la dépendance. Intoxication. L'état actuel des connaissances liant la dépendance à des causes biologiques. L'intervention en situation de désintoxication et de sevrage. Traitements de substitution. L'intégration des données biologiques à l'intervention non médicale.

TXM 716 3 cr.

Santé publique en toxicomanie

Objectif : utiliser la panoplie des stratégies et méthodes disponibles en santé publique pour améliorer les interventions en toxicomanie.

Contenu : forces et limites des méthodes épidémiologiques habituelles et des systèmes de surveillance. Ampleur et évolution de la consommation de drogues et des problèmes associés. Principaux problèmes de santé affectant la population québécoise et part attribuable aux psychotropes. Stratégies et méthodes d'intervention en santé publique pour réduire les problèmes liés à l'usage et à l'abus de psychotropes : promotion de la santé, contrôle de l'offre, éducation, mesures législatives, réduction des méfaits, aide à la survie, pratiques médicales préventives, traitements de substitution, *outreach*, etc. Analyse critique d'interventions types soutenue par des articles scientifiques et des rapports d'évaluation. Formule de séminaire.

TXM 717 3 cr.

Toxicomanie et questions éthiques II

Objectifs : approfondir les questions éthiques importantes associées au domaine de la toxicomanie et acquérir - notamment en puisant dans les œuvres de philosophes ayant contribué au développement de l'éthique - de nouveaux outils pour y répondre. Réorganiser en conséquence les outils acquis antérieurement grâce à TXM 704.

Contenu : la méthode adoptée sera celle d'un séminaire (c'est-à-dire d'un travail d'enseignement mutuel catalysé par la professeure ou le professeur) au cours duquel seront étudiés quelques grands textes philosophiques proposant de nouveaux outils pour penser les questions éthiques importantes du domaine de la toxicomanie. Ces nouveaux outils seront immédiatement appliqués à des situations problématiques du point de vue de l'éthique qu'évoqueront les participantes et participants. La professeure ou le professeur proposera régulièrement des synthèses méthodologiques ainsi que des exposés approfondis sur les grandes notions de l'éthique appliquée.

Préalable : TXM 704

TXM 718 3 cr.

Concertation et travail en réseau

Objectif : intégrer les mécanismes et les conditions favorables à la concertation pour

mieux intervenir en toxicomanie.

Contenu : le cadre politique et la nécessité d'une concertation : les concepts auxquels celle-ci se réfère : intersectorialité, interdisciplinarité, multidisciplinarité, collaboration, partenariat, réseaux de services intégrés; les valeurs, les enjeux, les avantages, les désavantages et les limites de la concertation entre les partenaires publics, privés et communautaires ainsi qu'entre partenaires de différents secteurs; la concertation selon le niveau d'intervention; l'arrimage avec les réseaux locaux; les principes, les modes d'organisation et les pistes d'action pour faciliter la concertation; l'analyse critique d'expériences de concertation conduites dans le domaine des dépendances.

TXM 741 3 cr.

Travail dirigé en recherche et analyse

Objectifs : mieux reconnaître et appliquer les résultats significatifs de la recherche à ses interventions professionnelles en toxicomanie.

Contenu : analyse de recherches publiées en toxicomanie. Les questions relatives à la méthode scientifique, à l'organisation et à l'analyse statistique des données. Intégration des résultats de la recherche à la pratique. Commentaires critiques de projets ou articles de recherche et appréciation de leur valeur pour la pratique professionnelle. Initiation à la présentation formelle, tant écrite qu'orale, d'une proposition de projet de recherche dans son domaine d'activité professionnelle ou d'intérêt.

Concomitante : TXM 702

TXM 742 3 cr.

Travail dirigé en évaluation

Objectif : rédiger un protocole d'évaluation dans le domaine de la toxicomanie.

Contenu : élaboration d'un protocole d'étude évaluative sur un sujet choisi par l'étudiant ou l'étudiante dans son domaine d'activité professionnelle. Identification des objectifs de l'évaluation, élaboration d'un cadre théorique et du devis, détermination de l'échantillon et choix des instruments de mesure. Prévoir les méthodes d'analyse des résultats et discuter de la validité des conclusions.

Concomitante : TXM 703

TXM 743 3 cr.

Séminaire en intervention individuelle

Objectif : accroître ses compétences en intervention dans l'exercice de ses fonctions de travail à partir d'un champ de pratique professionnelle.

Contenu : problématiques associées (comorbidité) et toxicomanie. Réflexions dirigées à partir de textes. Analyse et réflexion à propos de pratiques d'intervention ou de gestion selon les secteurs professionnels de chacun. Pistes d'intervention et cibles réalistes de changement. Formule pédagogique : séminaire.

Préalables : TXM 700 et TXM 713

TXM 750 3 cr.

Projet dirigé

Objectif : intégrer les compétences acquises dans le cadre de son programme d'études en approfondissant un sujet de recherche de son choix ou en réalisant un projet d'intervention dans le domaine de la toxicomanie.

Contenu : ce projet porte sur une question ou une préoccupation liée à sa pratique professionnelle ou sur un intérêt de recherche particulier. Il peut être réalisé individuellement ou, si les circonstances le

permettent, en équipe de deux ou trois. Ce cours comporte des rencontres de groupe obligatoires et des rencontres individuelles sous forme de tutorat.

Préalables : TXM 700 et TXM 702 et avoir obtenu 15 crédits

TXM 751 3 cr.

Projet supervisé dans le milieu

Objectif : mettre en œuvre un projet d'intervention en toxicomanie à partir des champs de spécialisation.

Contenu : conception et organisation d'un projet d'intervention en collaboration avec des partenaires du milieu. Action politique, enjeu éthique, multiproblématique, concertation, planification d'intervention, gestion de projets. Perspective de promotion de la santé, de prévention primaire ou secondaire ou de traitement.

Préalables : TXM 700 et TXM 702 et avoir obtenu 15 crédits

TXM 752 6 cr.

Stage supervisé dans le milieu

Objectif : accroître ses habiletés d'intervention dans un milieu spécifique en toxicomanie.

Contenu : stage supervisé dans un milieu permettant de mettre en pratique des habiletés liées aux champs de spécialisation abordés. Définition d'un projet, précision des objectifs et rédaction d'un rapport documenté de stage.

Préalables : TXM 700 et avoir obtenu 15 crédits.

VIR

VIR 500 2 cr.

Virologie (2-0-4)

Objectifs : connaître et expliquer les termes, définitions, faits, méthodes, classifications, principes et lois propres à la virologie moléculaire; appliquer lesdites connaissances et principes à des cas pratiques simples et nouveaux dans le but d'expliquer, de conclure, d'interpréter et d'extrapoler à partir de ces derniers.

Contenu : les virus : structure et classification, méthodes de titration et de purification. Étude détaillée du cycle viral : adsorption, pénétration, décapsidation, réplication et expression génétique des génomes viraux, maturation et relargage. Phénomènes d'interférence : interféron. Réponse réductive dans le cas des virus des animaux : transformation et cancer.

Préalable : GNT 302 ou GNT 304

VIR 600 1 cr.

Virologie appliquée (1-0-2)

Objectifs : connaître, comprendre et appliquer, dans le cadre de laboratoires de recherche et clinique, les concepts, les principes de base, les méthodes et les techniques de la virologie.

Contenu : production de protéines recombinantes et de vaccins, criblage par phages filamenteux, thérapie génique de maladies monogéniques, cancer et HIV. Divers vecteurs viraux : adénovirus, herpès simplex virus, rétrovirus, adeno-associés virus, lentivirus et HIV.

Préalables : BIM 500 et GNT 304

WDP

WDP 801 2 cr.

Introduction à l'incapacité au travail

Objectifs : identifier et s'approprier les concepts et modèles sous-jacents à la transdisciplinarité, à la réadaptation et à l'incapacité au travail.

Contenu : définition et éléments de transdisciplinarité. Modèles en réadaptation. Le paradigme d'incapacité au travail. *Formation à distance.*

WDP 811 1 cr.

Introduction aux enjeux méthodologiques

Objectifs : identifier et nommer les concepts sous-jacents aux enjeux méthodologiques.

Contenu : préparation d'un séminaire sur son projet de recherche. Conception d'un schéma de concepts intégrant transdisciplinarité, méthodes et prévention des incapacités au travail. Préparation d'une étude de cas. *Formation à distance.*

Préalable : WDP 801

Concomitantes : WDP 801 et WDP 812

WDP 812 5 cr.

Enjeux méthodologiques

Objectifs : intégrer et être capable de prendre en compte la complexité des méthodologies qui peuvent être requises pour répondre à une question de recherche en prévention des incapacités au travail; nommer les enjeux sociopolitiques et éthiques en prévention des incapacités au travail et reconnaître leur implication méthodologique; intégrer les méthodes quantitatives et qualitatives; reconnaître le sens du travail; travailler en transdisciplinarité.

Contenu : discussion de problèmes complexes de prévention des incapacités au travail, élaboration d'hypothèses et de méthodes pour y répondre. Complémentarité des méthodes qualitatives et quantitatives. Séminaires sur les projets des étudiantes et étudiants. Approche transdisciplinaire de la recherche en prévention des incapacités au travail. Visites de milieux de travail. Aspects légaux de la recherche en milieu de travail. Conférences de partenaires sur les enjeux de la recherche en milieu de travail. Échange du savoir entre chercheuses, chercheurs, professionnelles, professionnels et partenaires. Le sens du travail.

Préalables : WDP 801 et WDP 811

Concomitantes : WDP 801 et WDP 811

WDP 821 1 cr.

Introduction aux défis sociopolitiques

Objectifs : identifier et nommer les concepts sous-jacents aux enjeux sociopolitiques.

Contenu : préparation d'un séminaire sur son projet de recherche. Conception d'un schéma de concepts intégrant transdisciplinarité, enjeux sociopolitiques et prévention des incapacités au travail. Préparation d'une étude de cas. *Formation à distance.*

Préalable : WDP 801

Concomitantes : WDP 801 et WDP 822

WDP 822 5 cr.

Défis sociopolitiques

Objectifs : intégrer et être capable de prendre en compte la complexité des enjeux sociopolitiques en jeu dans le développement, la mise en œuvre et l'application des résultats lors d'un programme ou un projet de recherche en prévention

des incapacités au travail; nommer les enjeux méthodologiques et éthiques en prévention des incapacités au travail et reconnaître leur implication sociopolitique; intégrer les méthodes quantitatives et qualitatives; reconnaître le sens du travail; travailler en transdisciplinarité.

Contenu : discussion de problèmes complexes de prévention des incapacités au travail, élaboration d'hypothèses et de méthodes pour y répondre. Implications sociales et politiques de la recherche en prévention des incapacités au travail. Séminaires sur les projets des étudiantes et étudiants. Approche transdisciplinaire de la recherche en prévention des incapacités au travail. Visites de milieux de travail. Aspects légaux de la recherche en milieu de travail. Conférences de partenaires sur les enjeux de la recherche en milieu de travail. Échange du savoir entre chercheuses, chercheurs, professionnelles, professionnels et partenaires.

Préalables : WDP 801 et WDP 821

Concomitantes : WDP 801 et WDP 821

WDP 831 1 cr.

Introduction aux défis éthiques

Objectifs : identifier et nommer les concepts sous-jacents aux enjeux éthiques.

Contenu : préparation d'un séminaire sur son projet de recherche. Conception d'un schéma de concepts intégrant transdisciplinarité, éthique et prévention des incapacités au travail. Préparation d'une étude de cas. *Formation à distance.*

Préalable : WDP 801

Concomitantes : WDP 801 et WDP 832

WDP 832 5 cr.

Défis éthiques

Objectifs : intégrer et être capable de prendre en compte la complexité des enjeux éthiques en jeu dans le développement, la mise en œuvre et l'application des résultats lors d'un programme ou d'un projet de recherche en prévention des incapacités au travail; nommer les enjeux méthodologiques et sociopolitiques en prévention des incapacités au travail et reconnaître leur implication éthique; intégrer les méthodes quantitatives et qualitatives; reconnaître le sens du travail; travailler en transdisciplinarité.

Contenu : discussion de problèmes complexes de prévention des incapacités au travail, élaboration d'hypothèses et de méthodes pour y répondre. Implications éthiques de la recherche en prévention des incapacités au travail. Séminaires sur les projets des étudiantes et étudiants. Approche transdisciplinaire de la recherche en prévention des incapacités au travail. Visites de milieux de travail. Aspects légaux de la recherche en milieu de travail. Conférences de partenaires sur les enjeux de la recherche en milieu de travail. Échange du savoir entre chercheuses, chercheurs, professionnelles, professionnels et partenaires.

Préalables : WDP 801 et WDP 831

Concomitantes : WDP 801 et WDP 831

WDP 901 3 cr.

Activité de synthèse et essai

Objectifs : associer et intégrer ses apprentissages sur les défis méthodologiques, sociopolitiques et éthiques dans la recherche en prévention des incapacités au travail. Contenu : présentation par l'étudiante ou l'étudiant de ses apprentissages et de ce qu'ils ont modifié dans son approche de la recherche. Rédaction d'un travail court

faisant le bilan théorique et pratique des apprentissages réalisés.

Préalable : WDP 801

WDP 911 6 cr.

Article scientifique

Objectif : rédiger un article sur une recherche impliquant des compétences visées par le programme.

Contenu : article présenté à une revue avec comité de lecture et portant sur les compétences visées par le programme : transdisciplinarité, enjeux méthodologiques, sociopolitiques ou éthiques.

Préalables : WDP 801 et avoir obtenu 7 crédits

WDP 921 3 cr.

Communication scientifique I

Objectifs : rédiger et présenter une communication scientifique sous forme d'affiche ou de présentation orale portant sur des compétences visées par le programme.

Contenu : affiche ou communication orale acceptée dans un congrès avec comité de lecture. Le sujet devra porter sur les compétences visées par le programme, en lien ou non avec le projet de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant ou le stage réalisé dans le cadre du programme.

Préalables : WDP 801 et avoir obtenu 7 crédits

WDP 922 3 cr.

Communication scientifique II

Objectifs : rédiger et présenter une communication scientifique sous forme d'affiche ou de présentation orale portant sur des compétences visées par le programme.

Contenu : seconde affiche ou communication orale acceptée dans un congrès avec comité de lecture. Le sujet devra porter sur les compétences visées par le programme, en lien ou non avec le projet de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant ou le stage réalisé dans le cadre du programme.

Préalables : WDP 801 et avoir obtenu 7 crédits

WDP 941 1 cr.

Activité de transfert de connaissances I

Objectifs : développer et réaliser un moyen d'échange de connaissances vis-à-vis d'une clientèle particulière non scientifique (partenaires, cliniciens, travailleurs, population, etc.).

Contenu : réaliser une activité d'échange de connaissances scientifiques en prévention des incapacités au travail auprès de clientèles diverses dans le but de développer un projet de recherche ou d'appliquer des résultats de recherche.

Préalables : WDP 801 et avoir obtenu 7 crédits

WDP 942 2 cr.

Activité de transfert de connaissances II

Objectifs : développer et réaliser un moyen d'échange de connaissances vis-à-vis d'une clientèle particulière non scientifique (partenaires, cliniciens, travailleurs, population, etc.).

Contenu : réaliser une activité d'échange de connaissances scientifiques en prévention des incapacités au travail auprès de clientèles diverses, dans le but de développer un projet de recherche ou d'appliquer des résultats de recherche.

Préalables : WDP 801 et avoir obtenu 7 crédits

WDP 943**3 cr.****Activité de transfert de connaissances III**

Objectifs : développer et réaliser un moyen d'échange de connaissances vis-à-vis d'une clientèle particulière non scientifique (partenaires, cliniciens, travailleurs, population, etc.).

Contenu : réaliser une activité d'échange de connaissances scientifiques en prévention des incapacités au travail auprès de clientèles diverses, dans le but de développer un projet de recherche ou d'appliquer des résultats de recherche.

Préalables : WDP 801 et avoir obtenu 7 crédits

WDP 951**1 cr.****Stage d'immersion**

Objectifs : identifier et décrire des méthodes et des organisations différentes de la recherche en prévention des incapacités au travail.

Contenu : visite et participation aux activités d'un milieu de recherche reconnu par le programme (70 heures).

Préalables : WDP 801 et avoir obtenu 7 crédits

WDP 953**4 cr.****Stage court I**

Objectif : réaliser un petit projet dans une organisation différente de recherche en prévention des incapacités au travail.

Contenu : visite et participation aux activités d'un milieu de recherche avec réalisation d'un petit projet reconnu par le programme (135 heures).

Préalables : WDP 801 et avoir obtenu 7 crédits

WDP 954**4 cr.****Stage court II**

Objectif : réaliser un petit projet dans une organisation différente de recherche en prévention des incapacités au travail.

Contenu : visite et participation aux activités d'un milieu de recherche avec réalisation d'un petit projet reconnu par le programme (135 heures).

Préalables : WDP 801 et avoir obtenu 7 crédits

WDP 956**6 cr.****Stage long**

Objectif : réaliser un petit projet dans une organisation différente de recherche en prévention des incapacités au travail.

Contenu : visite et participation aux activités d'un milieu de recherche avec réalisation d'un petit projet reconnu par le programme (270 heures).

Préalables : WDP 801 et avoir obtenu 7 crédits

Centre de formation continue

La mission du Centre de formation continue est le maintien et l'accroissement des connaissances et de la performance des professionnels de la santé.

Le Centre de formation continue a pour but ultime l'amélioration de la qualité des soins offerts à la population. La réalisation de ce but se déploie en quatre (4) objectifs généraux, soit :

- Identifier les besoins de formation continue des professionnelles et professionnels de la santé;
- Soutenir le rôle actif des professionnelles et professionnels de la santé dans la détermination de leurs besoins;
- Dispenser des activités de formation accréditées ou créditées (journées de formation, cours de réanimation, préceptorats cliniques, programmes universitaires, et autres);
- Promouvoir la recherche visant en particulier à évaluer les effets des activités de formation continue sur la pratique clinique.

La clientèle visée est celle des professionnelles et professionnels de la santé, qui œuvrent dans les disciplines enseignées à la Faculté, en accordant une priorité à ceux qui œuvrent dans le réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke.

CALENDRIER 2008-2009 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ					1 de 9
Trimestre automne 2008					
	Baccalauréat en pharmacologie*	Sciences infirmières	Diplôme, microprogrammes et certificat en toxicomanie	Maîtrises et doctorats	
Journée d'accueil	25 août				
Début des activités pédagogiques	25 août			S.O.	
Activités de la Rentrée au Centre culturel	27 et 28 août				
Début des stages coopératifs	S.O.				
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques	15 septembre	Le premier jour de l'activité		15 septembre	
Date limite de présentation d'une demande d'admission pour les programmes de 1 ^{er} cycle à temps complet	S.O.	1 ^{er} novembre pour le trimestre d'hiver		S.O.	
Relâche des activités pédagogiques	Du 20 au 24 octobre		S.O.		
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre	À la mi-temps de l'activité		15 novembre	
Fin des stages coopératifs	S.O.				
Fin des activités pédagogiques	19 décembre	19 décembre	19 décembre	19 décembre	
Congé universitaire : activités étudiantes	28 août : 8 h 30 à 22 h	28 août : 8 h 30 à 22 h	S.O.	S.O.	
Congés universitaires	1 ^{er} septembre (fête du Travail) – 13 octobre (Action de grâces)				
Nombre de jours d'activités pédagogiques	77 jours	77 jours	77 jours	77 jours	

* Baccalauréat en pharmacologie : les samedis 11 octobre et 13 décembre 2008 sont des journées d'examens.

Avis : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Vous trouverez les calendriers mis à jour à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2008-2009 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ					2 de 9
Trimestre hiver 2009					
	Baccalauréat en pharmacologie*	Sciences infirmières	Diplôme, microprogrammes et certificat en toxicomanie	Maîtrises et doctorats	
Journée d'accueil	S.O.				
Début des activités pédagogiques	5 janvier				
Activités de la Rentrée au Centre culturel	S.O.				
Début des stages coopératifs	S.O.				
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques	21 janvier	Le premier jour de l'activité		21 janvier	
Date limite de présentation d'une demande d'admission pour les programmes de 1 ^{er} cycle à temps complet	1 ^{er} mars pour le trimestre d'automne **		1 ^{er} avril pour le trimestre d'été (temps partiel)	S.O.	
Relâche des activités pédagogiques	du 2 au 6 mars				
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 mars	À la mi-temps de l'activité		15 mars	
Fin des stages coopératifs	S.O.				
Fin des activités pédagogiques	30 avril	22 mai	24 avril	30 avril	
Congé universitaire : activités étudiantes	21 janvier : 8 h 30 à 22 h		S.O.	21 janvier : 8 h 30 à 22 h	
Congés universitaires	10 avril (Vendredi saint) 13 avril (lundi de Pâques)	10 avril (Vendredi saint) 13 avril (lundi de Pâques) 18 mai (Journée nationale des patriotes)	10 avril (Vendredi saint) 13 avril (lundi de Pâques)		
Nombre de jours d'activités pédagogiques	76 jours	91 jours	76 jours		

* Baccalauréat en pharmacologie : les samedis 21 février et 25 avril 2009 sont des journées d'examens.

** Programme de doctorat en médecine : les candidates et candidats ayant un statut autre que celui de canadien ou celui de résident permanent ainsi que les candidates et candidats ayant un ou plusieurs crédits universitaires (à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission) ont jusqu'au 15 janvier pour déposer leur demande d'admission.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke, la fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2009, les 2 et 3 mai.

Avis : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Vous trouverez les calendriers mis à jour à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2008-2009 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ					3 de 9
Trimestre été 2009					
	Baccalauréat en pharmacologie	Sciences infirmières	Diplôme, microprogrammes et certificat en toxicomanie Demi-trimestre avril-juin	Maitrises et doctorats	
Début des activités pédagogiques	4 mai *	Voir demi-trimestre dans le tableau 4	27 avril	4 mai	
Début des stages coopératifs	S.O.			S.O.	
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques	S.O.		Le premier jour de l'activité	21 mai	
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec - Suspension des activités pédagogiques**	S.O.			S.O.	
Date limite de présentation d'une demande d'admission pour les programmes de 1 ^{er} cycle à temps complet	S.O.		1 ^{er} août pour le trimestre d'automne (temps partiel)	S.O.	
Relâche des activités pédagogiques	S.O.			S.O.	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	S.O.		À la mi-temps de l'activité	8 juillet	
Fin des stages coopératifs	S.O.			S.O.	
Fin des activités pédagogiques	21 août		26 juin	24 août	
Congés universitaires		18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)			
Nombre de jours d'activités pédagogiques	Stage de 4 semaines		37 jours	72 jours	

* Les étudiants ne débutent pas leur stage de 4 semaines tous en même temps.

** Ne s'applique ni au Campus de la Santé ni au Campus de Longueuil.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke, la fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2009, les 29 et 30 août

Avis : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Vous trouverez les calendriers mis à jour à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2008-2009 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ		4 de 9
Demi-trimestre mai-juin 2009		
Sciences infirmières		
Début des activités pédagogiques	4 mai	
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec - Suspension des activités pédagogiques	15 mai Ne s'applique ni au Campus de la Santé ni au Campus de Longueuil	
Date limite de présentation d'une demande d'admission au programme de 1 ^{er} cycle en sciences infirmières à temps partiel	S.O.	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	Conformément au <i>Règlement des études</i> durant la première moitié de l'activité *	
Fin des activités pédagogiques	20 juin	
Congés universitaires	18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)	
Nombre de jours d'activités pédagogiques	34 jours	

* Il n'est pas possible d'indiquer une date puisqu'il y a plusieurs activités (stages, cours) qui sont concentrées dans une partie du trimestre.

Avis : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Vous trouverez les calendriers mis à jour à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2008-2009 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ		5 de 9
Études médicales postdoctorales (résidence)		
Début de l'année universitaire 2008-2009	1 ^{er} juillet 2008	
Accueil des nouveaux résidents	1 ^{er} juillet 2008	
Date limite de présentation d'une demande d'admission pour l'année universitaire 2009-2010 dans le cas d'un diplômé du Québec n'ayant jamais entrepris d'études médicales postdoctorales ou d'un diplômé hors Canada et États-Unis respectant les conditions fixées par le décret gouvernemental, dans le cadre du processus canadien d'admission à la résidence (CARMS)	2 décembre 2008	
Fin de l'année universitaire 2008-2009	30 juin 2009	
Congés universitaires	Selon les établissements de santé affiliés et en respect de l'entente intervenue entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fédération des médecins résidents du Québec	

Avis : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Vous trouverez les calendriers mis à jour à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2008-2009 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ					6 de 9
Trimestre automne 2008					
Programme de doctorat en médecine					
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	
Journée d'accueil	25 août			S.O.	
Début des activités pédagogiques	25 août			28 juillet	
Activités de la Rentrée au Centre culturel	27 et 28 août				
Démarrage des activités dans les sites de Saguenay et de Moncton	8 septembre *	25 août		S.O.	
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques	S.O. **				
Date limite de présentation d'une demande d'admission pour les programmes de 1 ^{er} cycle à temps complet	S.O.				
Relâche des activités pédagogiques	Du 13 au 17 octobre	Du 3 au 7 novembre	Du 13 au 17 octobre	S.O.	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	S.O. **				
Fin des activités pédagogiques	19 décembre				
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.				
Congés universitaires	1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâce)			Selon les congés fériés déterminés par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux	

* Les étudiants de 1^{re} année du Nouveau-Brunswick et de Saguenay sont à Sherbrooke du 25 août au 5 septembre 2008 pour les activités d'intégration.

** Régime d'études à temps complet obligatoire.

Avis : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Vous trouverez les calendriers mis à jour à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2008-2009 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ					7 de 9
	Trimestre hiver 2009				
	Programme de doctorat en médecine				
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	
Début des activités pédagogiques (tous les sites)	5 janvier				
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques	S.O.				
Date limite de présentation d'une demande d'admission pour les programmes de 1 ^{er} cycle à temps complet	1 ^{er} mars pour le trimestre d'automne **				
Relâche des activités pédagogiques	Du 2 au 6 mars		S.O.		
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	S.O. *				
Fin des activités pédagogiques	17 avril		27 mars		
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.				
Congés universitaires	10 avril (Vendredi saint) - 13 avril (lundi de Pâques)		Selon les congés fériés déterminés par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux		

* Régime d'études à temps complet obligatoire.

** Programme de doctorat en médecine : les candidates et les candidats ayant un statut autre que celui de canadien ou celui de résident permanent ainsi que les candidates et les candidats ayant un ou plusieurs crédits universitaires (à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission) ont jusqu'au 15 janvier pour déposer leur demande d'admission.

Avis : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Vous trouverez les calendriers mis à jour à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2008-2009 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ					8 de 9
	Trimestre été 2009				
	Programme de doctorat en médecine				
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	
Début des activités pédagogiques (tous les sites)	20 avril		30 mars		
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques	S.O. *				
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec. Suspension des activités pédagogiques**	S.O.				
Date limite de présentation d'une demande d'admission pour les programmes de 1 ^{er} cycle à temps complet	S.O.				
Relâche des activités pédagogiques	S.O.				
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	S.O. *				
Fin des activités pédagogiques	19 juin		12 juin		
Congés universitaires	18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada – report du 1 ^{er} juillet)		Selon les congés fériés déterminés par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux		

* Régime d'études à temps complet obligatoire.

** Ne s'applique ni au Campus de la Santé ni au Campus de Longueuil

Avis : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Vous trouverez les calendriers mis à jour à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

CALENDRIER 2008-2009 – FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ						9 de 9
Programmes de maîtrise en ergothérapie et de maîtrise en physiothérapie						
	Trimestre automne 2008	Trimestre hiver 2009	Trimestre été 2009	Demi-trimestre avril-juin 2009	Demi-trimestre juin-août 2009	
Journée d'accueil	25 août	S.O.				
Début des activités pédagogiques	25 août	5 janvier	S.O.	1 ^{re} année : 20 avril 2 ^e année : S.O.	S.O.	
Activités de la Rentrée au Centre culturel	27 et 28 août	S.O.				
Début des stages coopératifs	S.O.					
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques	S.O. **		S.O.	S.O. **	S.O.	
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec Suspension des activités pédagogiques*	S.O.					
Date limite de présentation d'une demande d'admission pour les programmes de 1 ^{er} cycle à temps complet	S.O.	1 ^{er} mars pour le trimestre d'automne ***	S.O.			
Relâche des activités pédagogiques	Du 13 au 17 octobre	Du 2 au 6 mars	S.O.			
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	S.O. **		S.O.	S.O. **	S.O.	
Fin des stages coopératifs	S.O.					
Fin des activités pédagogiques	19 décembre	1 ^{re} année : 20 avril 2 ^e année : 8 mai	S.O.	5 juin	S.O.	
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.	21 janvier : 8 h 30 à 22 h	S.O.			
Congés universitaires	1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâce)	10 avril (Vendredi saint) 13 avril (lundi de Pâques)	18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)			
Nombre de jours d'activités pédagogiques	77 jours	1 ^{re} année : 68 jours 2 ^e année : 83 jours	S.O.	1 ^{re} année : 36 jours 2 ^e année : S.O.	S.O.	

* Ne s'applique qu'au Campus principal.

** Régime d'études à temps complet obligatoire.

*** Programmes de maîtrise en ergothérapie et de maîtrise en physiothérapie : les candidates et candidats ayant complété un ou plusieurs crédits universitaires (à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission), doivent se référer au site www.USherbrooke.ca/admission/dates.html

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2009, les 2 et 3 mai
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2009, les 29 et 30 août

Avis : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Vous trouverez les calendriers mis à jour à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ 2008-2009

Titre du programme	Conditions d'admission générale et particulières	Objectifs et standards
Programmes de baccalauréats		
Ergothérapie	DI ou DEC + 10.9 ou DEC en technique de réadaptation physique 144.A0	00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT
Médecine	DI ou DEC + 10.11 + TAAMUS + immatriculation au Collège des médecins au cours du 1 ^{er} trimestre	00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT, 00XU, 00XV
Pharmacologie	DI ou DEC + 10.9 ou 12.64 ou *	00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT, 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et un parmi 00UR, 00US ou 00UT
Physiothérapie	DI ou DEC + 10.9 ou DEC en technique de réadaptation physique 144.A0	00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT
Sciences infirmières - formation infirmière intégrée	DEC 180.A0 ou 180.B0 Si 180.00 ou 180.01, selon conditions spécifiques	nil
Programmes de certificats		
Toxicomanie	DEC	nil
Programmes de maîtrises		
Maîtrise en ergothérapie	DI ou DEC + 10.9 ou 12.19 ou *	(00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT) ou (00UL, 00UM, 00UN, 00UP)
Maîtrise en physiothérapie	DI ou DEC + 10.9 ou 12.19 ou *	(00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT) ou (00UL, 00UM, 00UN, 00UP)

* L'admission à ce programme peut se faire directement à partir d'un DEC technique. Veuillez consulter la fiche signalétique du programme.

Pour tout autre profil d'études, veuillez consulter la fiche signalétique du programme.